







REVUE
DE PARIS.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

REVUE
DE PARIS.

ÉDITION AUGMENTÉE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DE LA

REVUE

DES DEUX MONDES.

—
TOME III.

—
MARS 1856.
—

Bruxelles,

H. DUMONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

—
1836.



HISTOIRE
DE
LA MARINE FRANÇAISE

PAR EUGÈNE SUE.

Il y a environ sept ans , un soir , au foyer de l'Opéra , deux jeunes gens se promenaient ensemble , causant littérature et voyages. L'un deux était le directeur d'un recueil littéraire ; l'autre avait long-temps navigué , et revenait de Navarin : — Vous devriez , lui disait le directeur de journal , m'écrire quelques scènes maritimes. — Volontiers , mais quel sujet prendre ? — Tenez , je me rappelle un trait assez curieux ; j'ai un cocher qui a été long-temps matelot , et l'autre jour il me disait qu'en 18....., son vaisseau ayant attaqué un brick de corsaire , et celui-ci manquant de munitions , le pirate chargea ses canons de piastres , et se défendit bravement avec l'argent qu'il avait volé. — C'est un trait fort caractéristique , reprit le jeune homme , et j'essaierai d'en faire un combat. Huit jours après , le combat était fait , et l'article parut. Ce jeune homme était M. Eugène Sue.

Il n'avait jamais songé , aux jours de l'enfance , qu'il serait

écrivain ; contemporain des Sainte-Beuve, des Lerminier, des Vitet, il s'annonçait, lui, comme une espèce de Jehan Frolo. Il sortit du collège avant sa rhétorique terminée, sachant par hasard un peu de dessin et de mathématiques, flotta longtemps entre plusieurs carrières, entra chez Théodore Gudin où il fit de la marine en peinture, étudia la médecine sous son père, lança quelques articles dans le *Figaro* et dans la *Mode*, et fut même le père de deux vaudevilles qui sont aujourd'hui aux enfans-trouvés ; vivant largement en jeune homme, dépensant au hasard et sans compter l'esprit qu'il avait, la fortune qu'il aurait ; moqueur, insoucieux, véritable enfant de Paris, faisant toujours rire autour de lui, et avec cela profondément ennuyé, et portant dans son cœur un inconcevable fonds d'a-mertume et de mélancolie.

Son père le fit enfin partir comme chirurgien sur un vaisseau de l'état ; il avait vingt-trois ans à peu près. Le jour où il arriva à bord, il manda ses deux aides et leur dit : — Messieurs, je ne sais rien, comme vous vous en apercevrez bientôt ; par conséquent vous ferez tout, et moi je me charge de l'hygiène du bâtiment.... Puis après cette étrange confession, il les congédia et alla dormir. Le vaisseau part ; le voilà, lui, jeune homme, lancé sur un élément, dans un monde, avec des hommes inconnus la veille. Ses voyages durèrent six ans ; il alla en Espagne, aux Iles, il courut l'Océan et la Méditerranée, il séjourna à Toulon, à Brest, à Lorient, il toucha à presque tous nos ports, et revint enfin à Paris, la tête pleine d'images et d'idées nouvelles.

C'est le hasard, comme nous l'avons vu, qui lui fit écrire sa première scène maritime ; le hasard fut toujours son bon génie. Cette scène ayant eu grand succès, il en publia une seconde, puis une troisième, puis un volume sous le titre de *Plik-Plok* ; le volume fit sensation, et la faveur publique vint prendre l'auteur, tout étonné de sa réussite. Un premier ouvrage n'est qu'un brevet d'homme d'esprit ; le second fait l'écrivain. *Six semaines* après *Plik-Plok*, parut un roman bien plus vigoureux que le premier, *Atar-Gull*. La réputation de M. Eugène Sue s'établit : il commença à se prendre au sérieux, et à se transformer ; il comprit tout ce qu'il y avait d'inexploité dans le roman maritime, et voulut faire sienne cette contrée où il avait abordé,

poussé par le flot. Avec la conscience de son idée, commencèrent donc des études graves. Ces notions imparfaites de marine, qu'il avait saisies en courant, il les compléta, ou les rectifia par le travail; travail qui portait son fruit à l'instant, car il lisait avec la justesse pénétrante d'un homme qui a vu d'abord ce qu'il apprend ensuite. Toutes ces lectures, ayant un but, prirent un attrait de *création*, pour ainsi dire : la nouveauté de la science charmait son intelligence vivace; puis, par un bonheur rare, études et ouvrages, vie intellectuelle et vie intérieure, tout se développait pour lui dans le même sens de perfectionnement : son existence, se dégageant de quelques amitiés indignes de lui, et se mêlant au peuple des intelligences et au monde cultivé, se décalquait dans ses livres, et variait ses tableaux; ses personnages se multiplièrent, ses idées embrassèrent un plus grand rayon de la vie; il mit le salon sur le tillac; et *la Salamandre* vint témoigner des progrès de l'auteur.

Il y a des destinées qui commencent par leur midi; d'autres, au contraire, s'éclairent lentement. Les hommes de cette dernière classe ne voient pas toute leur vie d'un trait, et comme quelqu'un qui est en haut d'une montagne et qui regarde un vallon couché en bas : non, ils ignorent eux-mêmes où ils iront quand ils partent; ils entrent dans la prairie par un petit bouquet d'arbres, qui la borde et la cache; ils marchent de sentier en sentier; peu à peu les branches s'éclaircissent, la route se dégage, il commencent à voir un peu de ciel, et puis les voilà arrivés, sans s'en douter, à la belle vallée, bien riante et bien lumineuse! M. Sue est de ceux-là : il a marché dans sa vie, montant toujours, et avec des étonnements. Alors, avec cette ardeur imprudente de jeune homme qui va toujours en avant, il écrivit et imprima ces mots : *Histoire de la Marine, par M. Eugène Sue*. C'était une témérité, car, certes, à cette époque (cela date environ de cinq ans), il n'avait pas encore amassé le bagage nécessaire pour une si rude entreprise; mais c'était un bon instinct qui le poussait; il sentait qu'il y avait là un ouvrage national, et que cet ouvrage lui appartenait; car, quoique sans doute il n'ait pas inventé la mer, comme on l'a dit spirituellement, à lui revenait la gloire d'avoir importé en France le roman maritime!... C'est donc son droit que cette

histoire; et il commença ses recherches avec plus de suite et d'ensemble. Avant de voir dans quel esprit furent dirigés ses travaux, et quel en fut le produit, il est un fait qu'il est important d'établir.

Ce n'est pas seulement à son titre d'écrivain maritime que M. Eugène Sue a dû sa réputation. Au milieu de ces scènes de matelots, il faisait marcher une idée amère, le scepticisme, qui, au bout de toutes les actions humaines, met ces deux mots : Vanité et intérêt! On a dit que ce scepticisme était un rôle. Non; on ne pose pas quand on n'a pas encore de nom; et la première ligne de M. Eugène Sue est déjà une ironie. Kernok mourant marguillier, vaut bien Atar-Gull recevant le prix de vertu, et Vaudrey, expirant béat, en rêvant d'anges et de paradis. M. Sue apportait donc à l'étude de l'histoire ce besoin d'invention et ce scepticisme vivace, qui trouvaient si bien leur pâture dans les créations de l'imagination; mais ces deux puissances étaient singulièrement à l'étroit dans la cage de fer de la réalité, quand soudain, en lisant, l'auteur trouva un point de vue, une idée, un système, si vous voulez, où pouvaient s'épanouir à leur aise toutes ses facultés de poésie et de pensée. Expliquons-nous.

Louis XIV viole les traités les plus sacrés, il envahit la terre de ses alliés, il ruine la France d'or et de sang, il ravage une partie de l'Europe, il veut être Alexandre.... Pourquoi? Parce que Louvois est jaloux de Colbert, et demande une guerre qui doit renverser le ministre des finances.

Dans un pays que je ne nommerai pas, on désirait la loi du divorce, mais on n'osait en faire la proposition. Un des représentans du peuple était l'ami d'une danseuse; cette danseuse était l'amie d'une femme qui voulait divorcer; la femme en parle à la danseuse, la danseuse au représentant, le représentant à la chambre élective, et voilà un pays dont les mœurs vont être révolutionnées....., pour qui et par qui? Je vous le demande.

Dans tous les grands événemens de l'histoire, il y a deux choses bien distinctes : le résultat et le moteur, le dessus et le dessous. Le dessus est terrible ou solennel; le dessous n'est que ridicule; chaque tragédie est doublée d'une comédie.

Montrer les petits ressorts des grandes choses, est une œuvre

d'ironie puissante. M. Lemer cier , dans sa comédie de *Pinto*, avait , le premier , appliqué cette méthode à l'art dramatique. Qu'est-ce que *Pinto*? C'est une conjuration en déshabillé , pour ainsi dire ; tout ce que cette révolution a de brillant au dehors, sa chair , son teint , ses formes , l'auteur les lui ôta pour exposer à nu le jeu des fibres et des nerfs. C'est la comédie de la tragédie.

M. Eugène Sue , en commençant ses travaux d'histoire , avait un avantage immense sur les écrivains qui entreprennent une époque : il n'arrivait pas à l'examen des événemens historiques avec l'esprit tout imprégné des formes du *conciones* et des idées de collège ; il ne lui fallait pas démolir pour bâtir. De plus, il avait vécu ; il avait assisté à de grands événemens , à la bataille de Navarin , par exemple , et connaissait le réel des choses qui font du bruit dans ce monde. Son intelligence était donc assez bien déblayée de toutes les illusions transmises ou acquises. La forme de ses travaux accrut cette disposition. C'était par des lectures rompues , par la rencontre de documens inconnus , qu'il avait pénétré dans les événemens historiques. Un hasard lui ouvrit les archives des affaires étrangères ; là , la correspondance des ambassadeurs , les négociations secrètes , les pièces mystérieuses , les lettres du roi , les instructions en sous-main , furent mises à sa disposition ; l'histoire lui apparut sans voile et sans représentation ; il vit tout ce qui se cache , et comme il ne savait rien de ce qui se montre , son impression ironique s'établit bien plus profondément en lui , n'étant combattue par aucune science contradictoire. Au lieu d'entrer dans la salle de théâtre avec tout le monde , par le péristyle , de monter par un escalier splendidement éclairé , de s'asseoir dans une salle brillante , il pénétra , lui , qu'on me pardonne ce mot , par la porte des artistes , gravit sans bruit des marches sombres , vit les acteurs s'habiller et les machinistes faire jouer leurs décorations. On conçoit que l'effet ne peut pas être le même ; et il arriva tout droit et en plein à ne saisir et à ne peindre , dans l'histoire , que le côté comique ou satirique.

Une fois cette idée trouvée , il tenait son œuvre. C'était à la fois l'absolution et la continuation de ce pessimisme qu'on avait blâmé comme un râlè , nié comme un mensonge , et que la réalité venait justifier : cela faisait de son histoire une création ; cela

liait ses romans à son histoire, et toutes les parties de son histoire entre elles. Il se livra donc à l'étude avec persévérance, travaillant sans cesse par lui et par les autres, cherchant dans les coins les plus obscurs, dans les livres les plus poudreux (car son œuvre ne pouvait vivre que par la connaissance des petites choses), et ardent, comme on l'est toujours quand on est soutenu par une idée et qu'on tient enfin le fil, si souvent perdu et retrouvé, qui doit vous guider dans les catacombes.

Conduit à cette idée par l'essence même de son esprit et de ses travaux, cette idée le conduisit à une forme nouvelle en histoire; au lieu d'être narrateur, il fut et dut être dramatisé: c'était une nécessité. En effet, si vous prenez la surface des choses, ou même la chose seule, un récit suffira; vous aurez dit tout ce que vous voudrez dire, en écrivant: *Cela se passa ainsi*, mais le jour où vous remontez, c'est-à-dire où vous descendez aux causes, quand vous cherchez, une lanterne à la main, ce qu'il y a au fond du cœur de ceux qui conduisent les affaires du monde, vous voilà forcés au dialogue et au monologue. La mise en scène des intentions humaines demande tout le jeu et tout l'imprévu de la conversation; ce n'est qu'en parlant que les hommes peuvent se montrer tout ce qu'ils sont. M. Eugène Sue a donc fait de son histoire un drame; tout ce que les autres mettent en récit, il le met en action; tout ce que les autres mettent en réflexion, il le met en dialogue; dialogue moqueur avec quelques peintures de nobles caractères pour contraste, et de longues pièces manuscrites pour justification.

Mais les critiques ont dit: L'historien ne doit pas rire, l'historien ne doit pas dramatiser; ce n'est pas de l'histoire. Pourquoi? Parce que c'est mouvementé et intime comme un roman? Qu'importe, si c'est vrai comme une chronique? Qu'est-ce que l'histoire? C'est tout ce qui est; c'est le cœur humain tout entier mis en pratique, ce sont les hommes agissant et parlant pour ou contre les intérêts de la masse que l'on appelle société; la nature de leurs actions et de leurs discours ne fait rien à la chose, leur but seul les rend historiques. L'histoire est complexe: elle a mille aspects différens, selon qu'on la prend à tel ou tel point. Louis XIV bâillant avec M^{me} de Maintenon peut être aussi historique que Louis XIV entrant dans le parlement, le fouet à la main; mais, multiface comme elle l'est,

aucun écrivain ne peut embrasser l'histoire tout entière : les uns s'attachent à la philosophie des événemens ; d'autres sont chronologistes, comme le président Hénault ; d'autres, comme Bossuet, montrent dans les révolutions qui s'accomplissent le doigt de Dieu ; et puis d'autres encore, comme Saint-Simon, au lieu de partir d'en haut, partent d'en bas, c'est-à-dire du cœur humain, et retracent les petites causes amenant les grands effets. Chacun d'eux a fait de l'histoire, chacun a apporté sa pierre à l'édifice que personne ne pouvait construire tout seul. M. Eugène Sue me paraît donc très historien, quoique au lieu de dessiner un bras comme un peintre, il l'aït disséqué comme un anatomiste. Reste la forme dramatique employée par lui, et qui, dit-on, fausse les faits. Pourquoi cela ? Parce qu'au lieu de dire comme Anquetil : *Louis XIV promit d'envoyer sa flotte aux Hollandais, et ne l'envoya pas*, l'auteur met en présence M. d'Estrades et M. Colbert de Croissy, et leur fait expliquer, en langage fort spirituel, la politique tortueuse de Louis XIV, la vérité est faussée ? En quoi ? j'en demande. Est-ce cette forme de dialogue qui est blessante, parce que l'auteur, ne pouvant pas savoir ce que ces hommes ont dit, est forcé de créer leurs discours ? Mais prenez les noms les plus graves, les plus anciens ; prenez Tite-Live, Tacite, Thucydide : leurs livres ne sont-ils pas pleins de harangues, que non-seulement les personnages n'ont pas prononcées, mais qu'ils n'ont pas pu prononcer ? Leurs annales sont-elles moins pour cela d'admirables œuvres d'histoire ? Non, sans doute ; car ces génies éminens ont été plus vrais que la vérité ; ils ont fait vivre leurs personnages en les faisant parler. Pourquoi donc alors, si des personnages peuvent rester historiques en faisant un discours de trois pages, et en subissant une réponse de quatre, tomberaient-ils dans les personnages romanesques, parce qu'ils causent au lieu de haranguer ? Le tout est de savoir si ce qu'ils disent touche à des intérêts de masse, c'est-à-dire à l'histoire ; si leurs paroles sont conformes à leur position. Or, la question étant arrivée là, je crois qu'on peut avancer hardiment que M. Eugène Sue, à part quelques pages dont nous reparlerons, a été partout historien, car presque tous les dialogues où il a engagé ses acteurs ne sont que des extraits habilement combinés de

lettres authentiques ou de dépêches secrètes : une histoire sera toujours une histoire, tant qu'elle ne créera pas de personnages imaginaires, et qu'elle ne mêlera pas les hommes historiques à des intrigues romanesques. Si vous appeliez l'*Histoire de la Marine*, où il n'y a rien de l'invention de l'auteur, un roman historique, comment nommeriez-vous la *Prison d'Édimbourg*, de Walter Scott, où des intérêts privés et fictifs sont tissés avec des faits et des hommes de la réalité? Le premier but de l'histoire est d'enseigner ce qui a été. Eh bien! apprend-on quelque chose en lisant l'*Histoire de la Marine*? Oui, sans doute, et cent fois plus que dans un simple récit! La vivacité même de la mise en scène grave dans la mémoire les événemens racontés. Ce sont, certes, des vues d'historien, et des vues tout-à-fait neuves et justifiées, que celles de l'auteur sur l'invasion du Pays-Bas et de la Hollande par Louis XIV; jamais la politique odieuse et égoïste du grand roi n'avait été mieux mise à nu! On ne contestera pas à M. Mignet le titre d'historien grave; eh bien! M. Mignet, dans la belle introduction qu'il vient d'écrire sur la succession d'Espagne, s'est rencontré textuellement, dans son appréciation de Louis XIV, avec M. Eugène Sue; et, comme cette appréciation domine tout l'ouvrage, ce seul exemple prouve que l'auteur a consciencieusement fouillé cette époque, et que son histoire n'est pas seulement une composition des plus intéressantes, mais un livre où il y a beaucoup à retenir. Je dirai plus : cette manière de drame était peut-être la seule possible pour enseigner l'histoire de la marine. Si savant que se montre un historien de terre, si techniques que soient les termes de guerre, de législation, de commerce, qu'il emploie, ces termes appartenant tous, plus ou moins, à la langue usuelle, et se rapportant à des travaux ou à des occupations sans cesse mêlées aux nôtres, nous ne sommes jamais sans boussole dans cette lecture, et nous devinons quand nous ne comprenons pas. Mais en marine, nous ignorons tout; c'est une langue nouvelle, des mœurs inconnues. Supposez qu'un homme comme Anquetil eût écrit l'*Histoire de la Marine*, il n'aurait pas eu deux cents lecteurs, tant il vous aurait déconcerté par le déploiement fâcheux de sa science toute crüe : en définitive, on n'écrit pas l'histoire pour ceux qui la savent, mais bien pour

ceux qui ne la savent pas. M. Eugène Sue avait à faire l'éducation de ses lecteurs : c'était la première *Histoire de la Marine* que l'on publiait en France : animer par le drame tout le détail des manœuvres, toute la description des coutumes de ces hommes, déguiser l'aridité des termes, ou en rendre le sens palpable par la place qu'ils occupent dans l'action, c'était le seul moyen de populariser le récit ignoré de nos belles guerres maritimes ; et c'est ce qu'a fait M. Eugène Sue avec la vivacité inventive qu'on lui connaît. Veut-il montrer la différence de discipline qui existait alors sur un bâtiment de corsaire et sur un vaisseau de guerre, il trace la ravissante scène de Jean Bart, s'engageant sous Ruyter, et recevant les instructions du maître Lély. Veut-il nous apprendre la coutume d'Oleron relativement à la hiérarchie des patrons et des matelots, il esquisse cette sombre tragédie de Valbué. Il y a peut-être des critiques qui lui reprocheront d'être trop intéressant ; mais c'est un défaut si peu contagieux, que l'exemple n'est pas à craindre, et la vérité y gagne au lieu d'y perdre ; car je porte défi à aucun lecteur de l'histoire de M. Sue de ne pas se souvenir toujours de ces deux lignes de la coutume d'Oleron.

Il me semble aussi que cette méthode a donné un singulier relief à toutes les figures historiques que l'auteur fait passer devant nous. C'était une des conditions et une des difficultés de son œuvre que de mettre en scène les personnages du passé : une fois le récit abandonné pour l'action, il fallait une reproduction vivante de ces êtres illustres, puisque l'auteur faisait l'histoire des hommes autant que celle des choses : or, il était à craindre que M. Sue ne réussit pas. Peu d'écrivains ont cependant aujourd'hui, à un plus haut degré que l'auteur de *la Vigie* et de *la Salamandre*, le talent de jeter des figures animées dans leurs livres ; mais la puissance de création et la puissance de reconstruction sont deux forces tout-à-fait distinctes. Dans les créations de l'imagination, on a pleine carrière ; on fait, on défait, on corrige, tout cela à son gré : plus la tête est ardente, et plus la déesse sortira armée de toutes pièces du cerveau ; mais dans les reproductions historiques, il n'en est pas de même : c'est je ne sais quel mélange de patience et de force, une sorte de création prudente qui en fait un don spécial. Il faut la finesse qui voit, l'imagination qui devine ou supplée, la

chaleur qui anime, le sang-froid qui s'arrête; il faut avoir tout lu sur l'homme que l'on doit peindre, il faut tout savoir, et ensuite tout oublier, afin de fondre ces élémens ensemble pour en faire un être dans son unité et cependant avec toutes ses contradictions. Goethe avait cette puissance au plus haut degré, comme il l'a prouvé dans *le Comte d'Egmont*. Schiller avait le talent plus rare d'idéaliser les hommes et de les laisser vrais; lisez *Wallenstein* et *Marie Stuart*. Shakspeare en a donné un admirable exemple dans *le Coriolan*. Parmi nous, je ne vois guère que M. de Vigny qui sache ainsi, à la manière de Cuvier, recomposer tout un animal avec une dent trouvée. Eh bien! quoique marchant encore loin de ces modèles, M. Sue, dans son *Histoire de la Marine*, nous a révélé en lui ce talent: je ne sais rien de plus vivant que Tourville, que Vivonne, que Beaufort, que Colbert; tous ces hommes sont vraiment ressuscités.

On nous trouvera sans doute partial pour l'*Histoire de la Marine*, car jusqu'à présent la critique ne s'est pas mêlée à notre analyse. Nous ne nierons pas notre sympathie pour le talent de M. Sue; puis il nous a toujours semblé que, dans l'examen d'un homme ou d'un ouvrage de quelque valeur, l'explication était plus utile qu'un jugement, et qu'il valait mieux se mettre au centre d'une œuvre et examiner d'où elle venait et ce qu'elle voulait, que de s'abattre sur telle ou telle faute, ce que d'ailleurs tout le monde fait. Voilà pourquoi, montrant tous les chemins par où M. Eugène Sue était arrivé à la conception de son livre, nous avons indiqué la liaison rigoureusement logique qui existe, dans cette histoire, entre l'origine, la forme et le fond, et peut-être ainsi avons-nous plus aidé le lecteur à une appréciation exacte, que nous ne l'aurions fait par une critique sans point de départ.

Le style de M. Sue, qui était auparavant un style de hasard, vigoureux quand la situation le portait, mais sans consistance réelle, a pris aussi une allure plus ferme; on voit qu'il a fréquenté les beaux styles de Saint-Simon et de M^{me}. de Sévigné; car si le siècle de Louis XIV est le grand siècle de l'art d'écrire, c'est plutôt encore dans sa littérature courante, dans ses mémoires, dans ses lettres, dans ses comédies, que dans ses œuvres d'art solennel.

Pour résumer: supposons qu'il n'y eût, dans cet ouvrage,

ni style, ni pensée, ni esprit, ni talent; hé bien! ce n'en serait pas moins un monument historique du plus haut intérêt et indispensable, car il lui reste ses pièces justificatives, des trésors de documens inconnus et les mémoires les plus curieux, habilement et consciencieusement extraits de la bibliothèque de Paris, de la bibliothèque de Versailles et des archives des affaires étrangères. Le premier dictionnaire qui se fait est toujours le plus estimable, car c'est avec lui que se composent tous les autres, or, ceux qui voudront maintenant écrire sur la marine du xvii^e siècle, seront forcés de recourir à l'histoire de M. Sue et de la citer, c'est assez pour la valeur du livre.

E. LEGOUVÉ.

L'HOMME

AU

MASQUE DE FER.

Ce fut en 1745 que transpira, pour la première fois, dans le public, l'histoire mystérieuse et terrible du *Masque de fer* : jusque-là, les prisons d'état, où cet inconnu subit une captivité si extraordinaire pendant de longues années, avaient bien gardé leur secret, et à peine une tradition, vague et obscure comme le fait lui-même, avait-elle survécu au passage du prisonnier masqué à Pignerol, à Exilles, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille.

En 1745, la compagnie des libraires associés d'Amsterdam publia un volume in-12 intitulé : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, sans nom d'auteur. C'était une histoire galante et politique de la cour de France, sous des noms imaginaires, depuis la mort de Louis XIV. Ce livre, écrit avec élégance et facilité, ne renfermait guère que des faits déjà connus et narrés ailleurs avec moins d'obscurité; cependant ce livre eut une telle vogue, en Hollande et surtout en France,

qu'on le réimprima la même année, et l'année suivante avec des augmentations et même avec une *Clef* aussi fautive qu'incomplète, qui sans doute ne fut pas rédigée par l'auteur de l'ouvrage. Une anecdote vraiment extraordinaire, qu'on trouve dans ces Mémoires, semble avoir été la seule cause du bruit qu'ils firent à leur apparition.

« N'ayant d'autre dessein, disait l'auteur, que de raconter des choses ignorées ou qui n'ont point été écrites, ou qu'il est impossible de taire, nous allons passer à un fait peu connu qui concerne le prince *Giafer* (le comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de M^{lle} de la Vallière); qu'*Ali-Homajou* (le duc d'Orléans, régent) alla visiter dans la forteresse d'*Ispahan* (la Bastille), où il était prisonnier depuis plusieurs années. » Voici maintenant la relation de l'auteur persan : *Cha-Abas* (Louis XIV) avait un fils légitime, *Sephi-Mirza* (Louis, dauphin de France), et un fils naturel, *Giafer* : ces deux princes différens de caractère comme de naissance, étaient toujours en querelle et en rivalité. Un jour *Giafer* s'oublia au point de donner un soufflet à *Sephi-Mirza*. *Cha-Abas*, informé de l'outrage qu'avait reçu l'héritier de sa couronne, assemble ses conseillers et leur expose la conduite du coupable qui doit être puni de mort, selon les lois du pays; mais un des ministres imagine d'envoyer *Giafer* à l'armée, qui était alors sur les frontières du côté du *Feldran* (la Flandre), de le faire passer pour mort, peu de jours après son arrivée, et de le transférer de nuit avec le plus grand secret dans la citadelle de l'île d'*Ormus* (les îles Sainte-Marguerite), pendant qu'on célébrerait ses obsèques aux yeux de toute l'armée, et de le retenir dans une prison perpétuelle. Cet avis prévalut et fut exécuté, de sorte que le prince, dont l'armée pleurait la mort prématurée, conduit par des chemins détournés à l'île d'*Ormus*, était remis entre les mains du commandant de cette île. Le seul domestique, possesseur de ce secret d'état, avait été massacré en route par les gens de l'escorte qui lui défigurèrent le visage à coups de poignard, afin d'empêcher qu'il fût connu. « Le commandant de la citadelle d'*Ormus* traitait son prisonnier avec le plus profond respect; il le servait lui-même et prenait les plats à la porte de l'appartement des mains des cuisiniers dont aucun n'a jamais vu le visage de *Giafer*. Ce prince s'avisa un jour de graver son

nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau. Un esclave entre les mains de qui tomba cette assiette, crut faire sa cour en la portant au commandant et se flatta d'en être récompensé; mais ce malheureux fut trompé, et on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir avec cet homme un secret d'une si grande importance. *Giafer* resta plusieurs années dans la citadelle d'*Ormus*. On ne la lui fit quitter, pour le transférer dans celle d'*Ispahan*, que lorsque *Cha-Abas*, en reconnaissance de la fidélité du commandant, lui donna le gouvernement de celle d'*Ispahan* qui vint à vaquer. On prenait la précaution, tant à *Ormus* qu'à *Ispahan*, de faire mettre un masque au prince, lorsque pour cause de maladie, ou pour quelque autre sujet, on était obligé de l'exposer à la vue. Plusieurs personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu plus d'une fois ce prisonnier masqué et ont rapporté qu'il tutoyait le gouverneur, qui au contraire lui rendait des respects infinis. »

L'auteur ajoute, après des réflexions assez plausibles sur les raisons qui ne permirent pas de ressusciter *Giafer*, lorsque *Cha-Abas* et *Sephi-Mirza* furent morts : « *Ali-Homajou* mourut peu de temps après la visite qu'il fit à *Giafer*. » Ce dernier aurait donc été encore vivant vers 1725, année de la mort du duc d'Orléans.

Tel fut le fondement de la plupart des versions qui circulèrent depuis sur l'aventure du prisonnier masqué. Ce sujet devint aussitôt l'aliment des controverses historiques, et dès-lors, quelques critiques distingués adoptèrent, sans hésiter, le témoignage, peu respectable pourtant, des *Mémoires de la cour de Perse*, parce que les mémoires authentiques du règne de Louis XIV semblaient d'accord avec eux sur diverses particularités de cette anecdote singulière : le comte de Vermandois partit en effet pour le siège de Courtray, peu de temps après avoir reparu à la cour, dont le roi l'avait exilé, depuis certaines parties de débauche avec plusieurs gentilshommes; or le roi dit M^{lle} Montpensier, n'avait pas été content de sa conduite et ne voulait point le voir. Le jeune prince, qui donna par là beaucoup de chagrin à sa mère, et qui fut si bien prêché qu'on croyait qu'il se fût fait un fort honnête homme, ne resta que quatre jours à la cour pour prendre congé, arriva au camp devant Courtray au commencement du mois de novem-

bré 1683, se trouva mal le 12 au soir et mourut le 19 d'une fièvre maligne (les *Mémoires de Perse* en font la peste, *afin d'effrayer et d'écarter tous ceux qui auraient envie de le voir*). M^{lle} de Montpensier dit que le comte de Vermandois *tomba malade d'avoir bu trop d'eau-de-vie*, ce qui prouverait assez qu'il n'était pas corrigé de ses mauvaises habitudes, malgré la vie retirée qu'il avait menée, *ne sortant que pour aller à l'Académie et le matin à la messe*, afin d'apaiser la colère du roi.

La probabilité d'un enlèvement du jeune débauché, par les ordres secrets de Louis XIV, fut niée avec conviction, sinon avec talent, par le baron de Crunyngen qui, dans une lettre écrite à un de ses amis et insérée dans la *Bibliothèque raisonnée*, numéro du mois de juin 1745, mit l'aventure du prisonnier masqué au rang des *bruits populaires et des anecdotes romanesques et absurdes, dans lesquelles la vraisemblance même n'est pas observée*. Cependant le baron de Crunyngen avait argumenté avec des déclamations plutôt qu'avec des faits et des dates pour démentir les *Mémoires de Perse*.

Le *Journal des Savans* ne demeura pas étranger à cette discussion qui manquait encore de documens certains : un M. de W..... dans une lettre adressée à M. de G..... (initiales supposées sans doute), s'appuya du nom de Voltaire et de l'autorité d'une prétendue lettre de cet écrivain célèbre pour réfuter l'opinion du baron de Crunyngen et pour défendre la valeur historique de l'anecdote des *Mémoires de Perse*. Dans la lettre du *Journal des Savans*, qu'on pourrait attribuer à Voltaire lui-même, si elle était d'un meilleur style, M. de W..... disait connaître *quelqu'un* (Voltaire, sans doute) » qui a assuré avoir lu un manuscrit intitulé *le Prisonnier masqué*; que plusieurs de ses traits sont bien semblables à l'histoire de *Giafer*; que ce manuscrit avait été sur le point d'être rendu public; mais que des ordres supérieurs et des menaces effrayantes en avaient empêché parce que c'était précisément l'histoire du prince de Vermandois. » La lettre de Voltaire à l'abbé D...., que citait M. W.... dans la sienne, n'avait jamais existé, et l'annonce du manuscrit, qui devait dévoiler le mystère de l'homme au masque, produisit un détestable roman du chevalier de Moulby, sous le titre du *Masque de fer ou les Aventures du père et*

du fils, imprimé à La Haye en 1746, et formant six petites parties in-12. Ce fut là probablement ce qui donna lieu au nom de *Masque de fer*, forgé par l'imaginative du chevalier de Mouhy, espèce de spadassin plumentif aux gages de Voltaire, et scribe non moins fécond que son maître.

M. de W.... trouva un adversaire plus redoutable que le baron de Crunynge dans le savant bibliographe Prosper Marchand, qui envoya une lettre datée de Paris, 30 décembre 1745, à la *Bibliothèque française*, pour convaincre d'erreur et même d'ignorance l'auteur de la *Clef des Mémoires de Perse*; mais P. Marchand s'abstint de juger le point en litige en avouant qu'il n'avait point de *lumières suffisantes, quelque voisin qu'il fût des lieux* (Courtray ou Arras) où la scène s'était passée. On voit, à ces répliques qui se suivirent de près, combien la révélation faite par les mémoires anonymes et satiriques avait ému la curiosité et préoccupé les esprits.

Mais quel était l'auteur de ces *Mémoires*? Pourquoi se cacha-t-il obstinément, malgré le succès de son livre? Ce n'est pas le chevalier de Resseguier qui fut mis à la Bastille vers cette époque pour avoir composé des vers contre M^{me} de Pompadour; ce n'est point M^{me} de Vieux-Maisons, *une des femmes les plus méchantes de son temps*, qui prenait Crébillon fils pour éditeur responsable. Serait-ce plutôt un nommé Pecquet, commis au bureau des affaires étrangères, emprisonné aussi à cause de cet ouvrage, qui ne pénétrait qu'avec peine en France? Serait-ce enfin le duc de Nivernais, qui se reposait alors de ses campagnes en composant des fables dans la compagnie de Voltaire et de Montesquieu? Les preuves font faute dans cette déclaration de paternité problématique, et M. Barbier, en offrant plusieurs conjectures à ce sujet dans son *Dictionnaire des Anonymes*, n'a point assez motivé sa préférence en faveur de Pecquet par la citation d'une note manuscrite en tête d'un exemplaire qu'il possédait. On sait ce que vaut la garantie d'un faiseur de notes marginales, quand il ne se nomme pas Huet ou La Monnoye.

Pour moi, je n'avancerai rien de mieux prouvé sur le véritable auteur de ces *Mémoires*, mais aussi ne donnerai-je mon avis que comme une simple présomption. Je pense que les *Mémoires de la cour de Perse* doivent appartenir à Voltaire;

on y retrouve le style de ses contes avec plus de négligences, et quelquefois son esprit caustique ; « Il ne paraît que trop d'ouvrages pour lesquels on demande grace, dit l'Avertissement, et ce, avec d'autant plus de raison qu'il n'en est presque point qui méritent qu'on la leur fasse. » L'auteur suppose qu'un de ses amis, Anglais de nation, dans un voyage à Paris, eut communication de *quantité de Mémoires secrets manuscrits conservés dans la bibliothèque d'Ali-Couli-Kan, premier secrétaire d'état, seigneur d'un mérite distingué*, et entreprit de traduire une partie de ceux du règne de *Cha-Sephi* (Louis XV) : voilà bien les *Mémoires* inédits que M. de W... signale dans sa lettre, en invoquant le témoignage de Voltaire, qui n'avait pas encore écrit sur ce sujet ; on reconnaît, en outre, le duc de Richelieu dans l'éloge d'*Ali-Couli-Kan*, surtout lorsqu'on se rappelle que Voltaire recueillait alors les matériaux de son *Siècle de Louis XIV*, et consultait les souvenirs du maréchal, son ami et son protecteur. Dans l'Avertissement, l'auteur annonce avoir traduit de l'anglais ces *Mémoires* : « Je prie le lecteur de considérer que le génie de la langue anglaise est bien différent de celui de la langue française. Celle-ci est plus claire, plus méthodique, mais moins abondante et moins énergique que la langue anglaise. » Voltaire a répété vingt fois dans les mêmes termes ce jugement sur les deux langues. Enfin il est incontestable qu'à l'époque de la publication des *Mémoires de Perse*, Voltaire travaillait sur des matières analogues : il préparait le *Siècle de Louis XIV*, et traitait en contes des sujets orientaux que les *Lettres persanes* avaient mis à la mode. *Babouc, Memnon, Zadig*, sont contemporains des *Mémoires de Perse*, et Voltaire envoyait probablement à Montesquieu la popularité des *Lettres persanes*. Mais, me demandera-t-on, pourquoi Voltaire n'a-t-il pas plus tard avoué un ouvrage digne de sa naissance à quelques égards ? Si Voltaire eût fait cet aveu, tous les doutes seraient levés, et je n'aurais pas besoin maintenant de chercher à déchirer le voile de l'anonyme sous lequel je crois apercevoir l'auteur du *siècle de Louis XIV*, ouvrant les voies, pour ainsi dire, à un fait nouveau qu'il voulait tirer de vive force des archives de la Bastille.

Veut-on une pure supposition qui a pourtant de quoi satisfaire la vraisemblance ? Je suppose que le maréchal de Richelieu,

possesseur du secret de l'homme au masque, se laissa surprendre par les prières et les adroites manœuvres de Voltaire, qui fut initié, sous le sceau du serment, dans cet horrible mystère, que possédaient seuls quelques serviteurs intimes de Louis XIV; Voltaire n'eut pas plutôt connaissance de l'énigme, sinon du mot de cette énigme confié à la discrétion de trois ou quatre personnes, qu'il se sentit tourmenté d'un désir immodéré de révéler ce qu'il savait, et peut-être de deviner davantage; mais c'était encourir la vengeance du roi et la haine ou le mépris du duc de Richelieu; d'ailleurs, la Bastille, qui avait si long-temps retenu dans ses entrailles de pierre l'existence et le nom d'un prisonnier d'état, pouvait ensevelir une seconde fois et à jamais l'indiscret écrivain pour le punir d'avoir ajouté une nouvelle strophe aux *J'ai vu*. Or, Voltaire trouvait bons tous les moyens capables de faire triompher la vérité et la raison; il ne craignait pas même de recourir au mensonge et de s'affubler d'un déguisement quelconque, avec la certitude d'être reconnu à son style et à son esprit: ainsi, tour à tour il s'intitulait Aaron Mathathai, Jacques Aimon, Akakia, Akib, Alethès, Alethof, Aletopolis, Alexis, Arty, Aveline, et créait cent autres pseudonymes plus ou moins transparens, ou bien, gardant l'anonyme dans ses ouvrages les plus importans comme dans ses plus minces opuscules, il employait sans cesse les presses clandestines de Hollande. On comprend qu'il n'ait pas revendiqué l'honneur d'un livre qui aurait pu le brouiller avec ses protecteurs, le maréchal de Richelieu et M^{me} de Pompadour.

Je pense donc que Voltaire a voulu mettre en circulation, par une voie détournée, l'histoire du *Masque de fer* pour avoir le droit de s'expliquer sur un sujet qu'il n'eût osé aborder, si quelqu'un n'avait pris l'initiative. Ce *quelqu'un* ne fut autre que lui-même; par cette tactique, il devint maître de traiter en public un point historique fort singulier, qu'il n'avait pu jusque-là traiter qu'en particulier avec le duc de Richelieu sous le sceau du secret le plus inviolable. Voltaire ressemblait beaucoup à ce barbier du roi Midas, que la fable nous représente creusant la terre pour se soulager d'un secret confié, et pour répéter dans ce trou: Le roi Midas a des oreilles d'âne! Voltaire publiait volontiers tout ce qu'il savait, et même souvent ce qu'il ne savait pas, bien différent de Fontenelle qui, la

main pleine de vérités, refusait de l'ouvrir. Dès-lors, le prisonnier masqué passa en tradition dans le grand monde, et Voltaire fut peut-être autorisé par Richelieu lui-même à confirmer ce fait extraordinaire au lieu de le démentir. Voilà pourquoi l'auteur des *Mémoires de Perse* ne se dévoila pas.

Sept ans après que l'homme au masque eut été signalé à la curiosité des anecdotes, Voltaire fit paraître le *Siècle de Louis XIV* en deux volumes in-12 : on chercha en vain dans cette édition quelques détails sur le prisonnier mystérieux qui faisait alors le sujet de tous les entretiens. Ce ne fut que dans les éditions augmentées de 1755 que Voltaire se hasarda enfin à parler de ce prisonnier plus explicitement qu'on n'avait fait jusqu'alors; il assigna une date au commencement de cette captivité : *quelques mois après la mort du cardinal Mazarin*; il donna le portrait de la victime, qui était selon lui *d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune, et de la figure la plus belle et la plus noble, admirablement bien fait, ayant la peau un peu brune, et intéressant par le seul son de sa voix*; il n'oublia pas de décrire le masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui laissaient au prisonnier la liberté de manger avec ce masque sur son visage; enfin il fixa l'époque de la mort de cet inconnu, *enterré en 1705, la nuit, à la paroisse Saint-Paul*.

Le récit de Voltaire reproduisait les principales circonstances de celui des *Mémoires de Perse*, hormis le roman qui précède dans ce livre l'emprisonnement de *Giafer* : Pendant le trajet de l'île Sainte-Marguerite à la Bastille, le prisonnier portait son masque; *on avait ordre de le tuer s'il se découvrait*; le marquis de Louvois alla le voir, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect; *on ne lui refusait rien de ce qu'il demandait*; son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles; le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Enfin l'aventure du pêcheur et du plat d'argent est racontée très dramatiquement; mais au lieu de faire tuer ce pauvre homme, le gouverneur le congédie en lui disant : « Vous êtes bien heureux de ne pas savoir lire! » Voltaire, outre plusieurs particularités fournies par un vieux médecin de la Bastille, qui

avait soigné le prisonnier dans ses maladies, et n'avait jamais vu son visage, ajoutait cette réflexion remarquable : « Quand on envoya cet inconnu dans l'île Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun personnage considérable. »

Cette réflexion ne frappa personne; mais tout le monde fut saisi d'étonnement et de terreur en lisant ce petit roman, écrit de manière à faire désirer qu'on le complétât bientôt. La nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* fut surtout recherchée à cause de ces deux pages relatives au *Masque de fer*, que Voltaire augmenta de nouveaux faits dans les éditions suivantes : il alla jusqu'à dire que *M. de Chamillard fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret*, et que son gendre, le duc de La Feuillade, l'ayant conjuré à genoux de lui apprendre ce que c'était que le *Masque de fer*, Chamillard mourant (1721) répondit qu'il avait fait serment de ne révéler jamais ce secret d'état. De ce moment, le fait du *Masque de fer* passa pour constant, appuyé par l'autorité de Voltaire et du ministre Chamillard; restait encore à savoir quel personnage était caché sous ce masque.

La Beaumelle, qui avait rencontré Voltaire à la cour du roi de Prusse et qui n'attendait qu'une occasion de déclarer la guerre à ce despote littéraire, imagina de réfuter le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il connaissait à fond cette époque, peinte et jugée un peu superficiellement par Voltaire : La Beaumelle mit donc au jour ses *Notes critiques*, dans lesquelles il ne manqua pas de dire que l'histoire du *Masque de fer* était tirée des *Mémoires de Perse*. Voltaire, qui avait fait sonner bien haut la nouveauté de l'anecdote ignorée de tous les historiens de Louis XIV, convint qu'elle se trouvait dans ce *libelle obscur et méprisable où les événemens sont déguisés ainsi que les noms propres*; mais il prétendit que son ouvrage était composé en partie, long-temps avant les *Mémoires de Perse*, qu'il n'eut pas de peine de réfuter en ce que le conte de *Giafer* renfermait de contraire à la vérité historique et chronologique. Voltaire, dans cette *Réfutation* du pamphlet de La Beaumelle, avoua pourtant qu'il était surpris de trouver dans les *Mémoires de Perse* une anecdote vraie parmi tant de faussetés. Il crut devoir nommer quelques personnes recommandables,

pour constater l'authenticité des renseignements qu'il avait eus à ce sujet : M. Rioussé, ancien commissaire des guerres à Cannes, avait été témoin de la translation du prisonnier masqué à la Bastille ; le marquis d'Argens avait rapporté qu'en Provence les *aventures* de ce prisonnier étaient *publiques* ; M. Masolan, chirurgien du duc de Richelieu et gendre du *vieux médecin de la Bastille*, se faisait garant des faits racontés par son oncle. MM. de La Feuillade et de Caumartin avaient appris de la bouche même de Chamillard l'existence de l'homme au masque ; enfin les témoignages des *vieillards qui en avaient entendu parler aux ministres*, rendaient ce fait *plus authentique* qu'aucun autre.

Voltaire, pour tenir en haleine la curiosité de ses lecteurs, passait en revue diverses opinions émises au sujet de ce prisonnier : il niait que ce fût le comte de Vermandois, mort de la *petite vérole* au camp de Courtray, en 1685, ou le duc de Beaufort, tué par les Turcs au siège de Candie, en 1669 ; il niait également que ce pût être un *homme qui avait tous les secrets de M. Fouquet*. Cependant cette vague explication, que Chamillard avait donnée lui-même *pour se débarrasser des questions pressantes* du maréchal de La Feuillade, méritait qu'on y eût égard ; mais Voltaire ne connaissait que la surface du siècle de Louis XIV.

Le judicieux Prosper Marchand regarda la relation de Voltaire comme un emprunt fait aux *Mémoires de Perse*, mais *revu, augmenté et retranché*. La critique avait alors commencé à retourner en tous sens le champ fertile des conjectures historiques. On écarta bientôt la première interprétation qui avait tenté de reconnaître le comte de Vermandois pour le *Masque de fer*, et divers savans de Hollande se réunirent pour accréditer un paradoxe basé, tant bien que mal, sur l'histoire : ils avancèrent que le prisonnier masqué était certainement un jeune seigneur étranger, gentilhomme de la chambre d'Anne d'Autriche, et *véritable frère* de Louis XIV. La source de cette singulière et scandaleuse anecdote semble avoir été un petit livre assez rare, imprimé à Cologne, chez Pierre Marteau, en 1696, in-12, sous ce titre : *les Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec M. le cardinal de Richelieu* ; mais il est facile de se convaincre, à la lecture de ce

pamphlet, que le manuscrit original portait seulement les initiales C. d. R., qu'un imprimeur ignorant a traduites par *cardinal de Richelieu*, quoique ce ministre jouât dans l'ouvrage un rôle bien distinct de celui de père. On a donc pensé que le C. de R. signifiait le *comte de Rivière*, et que ce comte pouvait être le *Giafer des Mémoires de Perse*.

En effet le roman des *Amours d'Anne d'Autriche* avait tout ce qu'il fallait d'extraordinaire pour servir d'introduction aux malheurs du prisonnier inconnu: le cardinal de Richelieu, glorieux de voir sa nièce *Parisiatis* (M^{me} de Combalet) aimée du duc d'Orléans, propose à ce prince la main de cette belle personne; mais Gaston, indigné de tant d'orgueil chez le premier ministre, répond par un soufflet à cette offre de mariage. Le cardinal et sa nièce ne rêvent que vengeance, et le père Joseph, capucin, leur inspire le projet de frustrer Gaston de la couronne, que lui promettait l'impuissance de Louis XIII. En conséquence, ils introduisent la nuit, dans la chambre de la reine, un jeune homme, le C. d. R., qui était amoureux, sans espoir, de la femme de son roi. Anne d'Autriche, qui avait remarqué cet amant tendre et discret, lui oppose peu de résistance et va ensuite révéler au cardinal ce qui s'est passé: « Eh bien! lui dit-elle, vous avez gagné votre méchante cause; mais prenez-y garde, M. le prélat, et faites en sorte que je trouve cette miséricorde et cette bonté céleste dont vous m'avez flattée par vos pieux sophismes. Ayez soin de mon ame, je vous en charge; car je me suis abandonnée! » *Cet excessif débordement de vie continuant, la bienheureuse nouvelle de la grossesse de la reine ne fut pas longtemps à se débiter dans le royaume. Ainsi naquit Louis XIV, fils de Louis XIII, par voie de transsubstantiation.* Quant à l'instrument docile de ce miracle, l'historien ou le libelliste n'en parle que dans une note pour annoncer une suite contenant *la fatale catastrophe du C. de R. et la fin de ses plaisirs qui lui coûtèrent cher.* Cette suite n'a point paru, mais on a prétendu que cette *fatale catastrophe* devait être la découverte de l'amant de la reine par Louis XIII. et l'enlèvement de ce seigneur masqué et emprisonné. A quoi bon un masque? Mieux eût valu un bâillon pour l'honneur du mari et du fils.

Une autorité plus imposante que celle d'un pamphlet oran-

giste avait accrédité en France l'opinion, peu vraisemblable néanmoins, qui représentait le duc de Beaufort comme l'homme au masque de fer. Lagrange-Chancel, qui devait à ses *Philippiques* l'avantage d'avoir puisé quelques documens traditionnels aux lieux mêmes où le prisonnier inconnu avait habité vingt ans avant lui, écrivit du fond de son château d'Antoniât en Périgord, une lettre publiée dans l'*Année littéraire* en 1758, pour réfuter certains points de la narration du *siècle de Louis XIV*. Cette lettre, que le nom de son auteur, âgé alors de quatre-vingt-neuf ans, fit lire avidement, participait à la haine de Fréron contre Voltaire, et n'avait pas d'autre but que de contredire cet historien, *rarement exact dans ses recherches*; mais le ton dur et tranchant du vieux satirique contrastait avec la pauvreté des faits qu'il avait rapportés de sa prison aux îles Sainte-Marguerite: il disait que M. de Lamotte-Guérin, gouverneur de ces îles, du temps qu'il y était détenu (en 1718), lui avait assuré que ce prisonnier était le duc de Beaufort, amiral de France, qu'on croyait mort au siège de Candie, et qui fut traité de la sorte afin que cet *amiral* n'entravât pas les opinions de Colbert, chargé du département de la marine. Les oui-dire que citait Lagrange-Chancel, sur la foi de plusieurs contemporains de sa captivité aux îles Sainte-Marguerite, étaient peu dignes de balancer la version adoptée par Voltaire: comme Voltaire, Lagrange-Chancel racontait que le commandant Saint-Mars *avait de grands égards pour son prisonnier, le servait lui-même en vaisselle d'argent et lui fournissait souvent des habits aussi riches qu'il paraissait le désirer*, et l'obligeait, sous peine de la vie, de ne paraître qu'avec son *masque de fer* en présence des médecins; mais Lagrange-Chancel mentionnait une particularité ridicule et inutile, savoir que le prisonnier *pouvait s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes d'acier très luisantes et très polies*. Le dialogue suivant qu'on aurait entendu lors du départ de Saint-Mars pour la Bastille, n'était pas plus digne de créance:

— Est-ce que le roi en veut à ma vie? aurait dit le prétendu duc de Beaufort.

— Non, mon prince, reprit Saint-Mars, votre vie est en sûreté: vous n'avez qu'à vous laisser conduire.

Enfin, des prisonniers placés dans une chambre au-dessus de celle de cet individu, lui ayant demandé, par le tuyau de la cheminée, la cause de sa détention si rigoureuse, ne purent le faire expliquer là-dessus; car il leur répondit que, s'il révélait son nom, on lui ôterait la vie ainsi qu'à toutes les personnes qui sauraient son secret.

Voltaire eût probablement relevé les critiques acerbes de cette lettre, si Lagrange-Chancel n'était mort la même année. Voltaire ne rentra dans la lice qu'après que Saint-Foix et le père Griffet y furent descendus armés de citations irrécusables; mais ce ne fut pas pour se mesurer avec eux: semblable à un combattant qui dédaigne un adversaire trop aisé à vaincre, et reste immobile malgré tous les défis qu'on lui adresse, il se contenta de faire cette déclaration dans son *Dictionnaire philosophique*: « L'auteur du *Siècle de Louis XIV* est le premier qui ait parlé de l'homme au masque de fer dans une histoire avérée. C'est qu'il était très instruit de cette anecdote, qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité et qui n'est que trop véritable. » Voltaire tenait à honneur d'avoir le premier livré à l'opinion publique, et incorporé dans l'histoire, la précieuse confidence du maréchal de Richelieu.

En 1668, le paradoxe s'empara de nouveau du *Masque de fer*, et Saint-Foix, par une lettre insérée dans *l'Année littéraire*, essaya de faire valoir une hypothèse qui avait du moins le mérite de la singularité, et qui réussit à ce titre auprès des amis du merveilleux: Saint-Foix imagina que le prisonnier masqué était le duc de Monmouth, fils de Charles II, décapité à Londres le 15 juillet 1685. Cette idée bizarre lui vint d'un propos en l'air tenu par le père Tournemine, et d'un passage de Hume, d'après lequel on voit en effet que le bruit courut à Londres que le duc de Monmouth était sauvé, et qu'un de ses partisans, qui lui ressemblait beaucoup, avait consenti à mourir à sa place, pendant que le véritable condamné, secrètement transféré en France, devait y subir une prison perpétuelle. Ce roman, soutenu par l'imperturbable aplomb de Saint-Foix, et par l'élégance maniérée de son style, eut beaucoup de vogue et raviva la discussion qui durait depuis vingt-trois ans et qui changeait de terrain tous les jours, sans que la victoire penchât d'aucun côté.

Cependant Saint-Foix, ce fougueux et pétulant batailleur qui maniait aussi volontiers l'épée que la plume, ne rencontra pas d'abord de contradiction dans son paradoxe; seulement un M. de Plateau, de la famille de Saint-Mars, publia dans l'*Année littéraire* quelques traditions de famille qu'il avait déjà transmises à Voltaire, sans que celui-ci jugeât le moment venu d'en faire usage. M. de Plateau, dont l'avis était d'un grand poids dans ce débat, s'appuyait de l'autorité d'un sieur de Blainvilliers, officier d'infanterie dans la compagnie franche de Saint-Mars, à Pignerol et aux îles Sainte-Marguerite (les correspondances de Saint-Mars, publiées depuis, font foi de l'existence de cet officier à cette époque). Selon M. de Plateau, l'homme au masque était connu sous le nom de *Latour* dans ses différentes prisons; mais rien n'indiquait que son masque fût de *fer et à ressorts*; il avait toujours ce masque sur le visage dans ses promenades (sans doute sur les plateformes ou les boulevards de la forteresse) et dans les dîners auxquels assistaient les officiers; il était vêtu de brun, portait de beau linge et obtenait des livres et *tout ce qu'on peut accorder à un prisonnier*. Quand il mourut en 1704 (1705), on mit dans le cercueil *des drogues pour consumer le corps*. Cette lettre contenait deux passages très dignes de fixer l'attention. Le sieur de Blainvilliers, curieux de voir le prisonnier aux îles Sainte-Marguerite, avait pris les habits d'une sentinelle qu'on plaçait dans une galerie sous les fenêtres de la prison, et était resté *toute une nuit* à examiner l'inconnu qui se promenait sans masque par sa chambre. Cet homme, *blanc de visage et bien fait de corps*, quoiqu'il eût *la jambe un peu trop fournie par le bas*, semblait être dans la force de l'âge, malgré sa chevelure blanche. Les observations d'une nuit entière n'avaient pas produit d'autres renseignements. Lorsqu'en 1698, M. de Saint-Mars se rendit des îles Sainte-Marguerite à la Bastille, dont il était nommé gouverneur, il séjourna avec *son prisonnier* à sa terre de Plateau, et les paysans qui vinrent au-devant de leur seigneur et l'accompagnèrent jusqu'au château, furent témoins de ce singulier voyage: l'homme au masque arriva dans une litière qui précédait celle de Saint-Mars, sous l'escorte de plusieurs gens à cheval. Le dîner eut lieu dans la salle à manger du rez-de-chaussée: l'homme tournait le dos aux croisées ouvertes

sur la cour, et Saint-Mars, assis en face, avait deux pistolets auprès de son assiette; un seul valet de chambre les servait et fermait derrière lui la porte de la salle, chaque fois qu'il allait chercher les plats dans l'antichambre. Le prisonnier avait un masque *noir* qui permettait d'apercevoir ses dents et ses lèvres, sans cacher ses cheveux blancs; il était de grande taille. Saint-Mars se fit dresser un lit de camp auprès de celui où coucha son hôte. Les particularités frappantes de cet événement avaient laissé des traces profondes dans la mémoire des vieillards que M. de Palteau interrogea lui-même, plus de soixante ans après le passage de Saint-Mars.

Saint-Foix, qui souffrait impatiemment la contradiction, s'empessa de combattre avec une fine ironie les assertions contenues dans la lettre de M. de Palteau et n'eut pas de peine à infirmer le témoignage du sieur de Blainvilliers : il remarqua qu'un officier était incapable de corrompre un soldat pour satisfaire une curiosité blâmable, au risque de passer devant un conseil de guerre, et que d'ailleurs les sentinelles ne demeureraient que trois heures à leur poste; mais lors même que cet officier eût manqué de la sorte à son devoir et fût parvenu à tromper la vigilance des rondes qui se succèdent de demi-heure en demi-heure dans les prisons d'état, comment aurait-il pu, de la galerie où il était au-dessous de la chambre du prisonnier, voir *le bas de la jambe* de cet inconnu, surtout à travers les barreaux et les grilles qui garnissaient les fenêtres? Saint-Foix, qui avait raison de penser qu'un prisonnier de cette importance était sans doute mieux gardé, ajoute, d'après la *Description de la France* par Piganiol de la Force, que Saint-Mars fit construire une prison *bien sûre et bien close* dans le fort de l'île Sainte-Marguerite : en effet, cette prison, que l'on montrait par tradition à l'époque où Saint-Foix écrivait, n'était éclairée que par une seule fenêtre regardant la mer, et ouverte à quinze pieds environ au-dessus du chemin de ronde. Saint-Foix ne perdait pas l'occasion de fortifier son système relatif au duc de Monmouth, en s'emparant d'un détail de la lettre qu'on ne pouvait appliquer au duc de Beaufort, puisque M^{me} de Choisy répondit à une épigramme de ce prince : *M. de Beaufort voudrait mordre et ne le peut pas*, ce qui prouve qu'il avait la bouche tout-à-fait dégarnie à l'âge de cinquante-quatre

ans : ce n'était donc pas lui dont les paysans de Palteau avaient vu les dents à travers le masque.

Saint-Foix revient encore à la charge pour achever de détruire les présomptions qui pouvaient exister en faveur du duc de Beaufort, qu'on aurait enlevé au siège de Candie et emprisonné jusqu'à sa mort : ce système de Lagrange-Chancel ne reposait que sur un ouï-dire, et Saint-Foix fit observer, entre autres choses, que ce prince, surnommé le *roi des halles*, à cause de la grossière trivialité de ses manières et de toute sa personne, n'eût sans doute pas, vieux et captif, été fort curieux de *riches habits*. Saint-Foix cependant aurait pu s'appuyer d'autorités plus recommandables que les *Mémoires du marquis de Montbrun*, supposés par Sandras de Courtilz, pour démontrer que le duc de Beaufort ayant été tué dans une sortie, sa tête fut envoyée par le grand-visir à Constantinople, où on la promena au bout d'une pique pendant trois jours.

Le système présenté par Saint-Foix, avec la verve spirituelle qui caractérise son talent, semblait prévaloir, lorsque le père Griffet, savant éditeur de l'*Histoire de France* du père Daniel, et auteur lui-même d'une bonne *Histoire de Louis XIII*, publia son *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire*, in-12, Liège, 1769. Ce jésuite, qui avait exercé à la Bastille le ministère de confesseur durant neuf ans, était plus que personne en état de lever le voile épais étendu sur le prisonnier masqué, que bien des gens regardaient comme une création romanesque sortie du cerveau de Voltaire ou du chevalier de Mouhy; car on ne connaissait encore aucune pièce authentique constatant que l'homme au masque eût existé. Le père Griffet surpassa encore ce qu'on attendait de son esprit juste et impartial, en citant, pour la première fois, le journal manuscrit de M. Dujunca, lieutenant du roi à la Bastille en 1698, et les registres mortuaires de la paroisse de Saint-Paul.

Suivant ce journal, dont l'authenticité ne fut point révoquée en doute, Saint-Mars, arrivant des îles Sainte-Marguerite pour prendre le gouvernement de la Bastille, avait amené avec lui (jeudi, 18 septembre 1698, à trois heures après midi) dans sa litière un *ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol, dont le*

nom ne se dit pas, lequel on fait toujours tenir masqué. Ce prisonnier fut mis dans la tour de la Basinière, en attendant la nuit, jusqu'à ce que M. Dujunca le conduisît, sur les neuf heures du soir, dans la troisième chambre de la tour de Bertaudière, laquelle chambre on avait eu soin de meubler de toutes choses. Le sieur Rosarges, qui venait aussi des îles Sainte-Marguerite, à la suite de Saint-Mars, était chargé de servir et de soigner ledit prisonnier, qui était nourri par le gouverneur.

La mort de ce prisonnier était mentionnée dans le journal à la date du lundi 19 novembre 1705. « Le prisonnier inconnu, toujours masqué d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars avait amené avec lui, venant des îles Sainte-Marguerite, et qu'il gardait depuis long-temps, trouvé hier un peu plus mal, en sortant de la messe, est mort aujourd'hui sur les dix heures du soir, sans avoir aucune grande maladie, il ne se peut pas moins. M. Giraut, notre aumônier, le confessa hier : surpris de la mort, il n'a pu recevoir ses sacrements, et notre aumônier l'a exhorté un moment avant que de mourir. Il fut enterré le mardi, 20 novembre, à quatre heures du soir après midi, dans le cimetière de Saint-Paul : son enterrement coûta 40 livres. » Voici donc enfin des dates précises.

L'extrait des registres de sépulture confirmait l'exactitude du journal de M. Dujunca : « L'an 1705, le 19 novembre, *Marchialy*, âgé de quarante-cinq ans, ou environ, est décédé dans la Bastille ; duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, sa paroisse, le 20 dudit mars, en présence de M. Rosarges, major de la Bastille, et de M. Reilh, chirurgien de la Bastille, qui ont signé. » Cet extrait fut collationné sur le registre original où le nom de *Marchialy* était écrit avec beaucoup de netteté.

Le père Griffet, qui mettait ainsi hors de doute le mystère de l'homme au masque sans prétendre le découvrir, crut devoir relater quelques faits qu'il tenait d'un des derniers gouverneurs de la Bastille, Jourdan Delaunay, mort en 1749. Le souvenir du prisonnier masqué s'était conservé long-temps parmi les officiers, les soldats et les domestiques de cette prison ; et nombre de témoins l'avaient vu *passer dans la cour* pour se rendre à la messe. Dès qu'il fut mort, on avait brûlé généralement

tout ce qui était à son usage, comme linge, habits, matelats, couverture ; on avait regratté et reblanchi les murailles de sa chambre, changé les carreaux et fait disparaître les traces de son séjour, de peur qu'il n'eût caché *quelque billet ou quelque marque*. Enfin, long-temps après, le lieutenant de police, Voyer-d'Argenson, qui visitait souvent la Bastille, soumise à son inspection, ayant appris qu'on s'y entretenait encore de ce prisonnier, voulut connaître ce qu'on en pensait ; et sur les conjectures auxquelles se livraient entre eux les officiers, il répondit seulement : — On ne saura jamais cela !

Après avoir rapporté ces nouvelles pièces d'un procès qu'on avait débattu en l'air jusque-là, le père Griffet examina et réfuta tour à tour les *Mémoires de Perse* et les lettres de Lagrange-Chancel, de M. de Palteau et de Saint-Foix : il évita de se prononcer sur le récit de Voltaire, qu'il ne nomme même pas ; il se contenta de rapprocher les différentes *traditions*, pour en faire ressortir les contradictions et les invraisemblances : il en tira seulement deux faits, incontestables à ses yeux, savoir, que le prisonnier avait les cheveux blancs, et que son masque était de velours noir. Quant aux trois opinions émises au sujet du personnage condamné à rester masqué toute sa vie, il ne voulut reconnaître ni le duc de Beaufort, ni le duc de Monmouth dans cette victime d'état, et il préféra pencher du côté de la version des *Mémoires de Perse*, parce que le comte de Vermandois lui semblait entrer plus naturellement dans cette mystérieuse captivité, dont il fixa le commencement à l'année 1685 plutôt qu'à l'année 1661, comme avait fait Voltaire, plutôt qu'à l'année 1669, comme le prétendait Lagrange-Chancel, plutôt qu'à l'année 1685, comme l'exigeait le système de Saint-Foix.

La date avancée par Voltaire, sans aucune preuve, aurait contredit les trois opinions, qui voyaient dans le *Masque de Fer*, le duc de Beaufort, le duc de Monmouth et le comte de Vermandois : « Il n'y a aucune de ces dates (1669, 1685, 1685), dit le père Griffet, qui, une fois bien constatée, ne réfutât invinciblement une des trois opinions. » Mais le père Griffet ne donnait aucune raison qui l'autorisât à choisir la date de 1685 avec l'opinion qu'on y rattachait : il répéta les motifs que Saint-Foix avait développés avec une solide logique contre la

supposition de Lagrange-Chancel, et il ajouta que le duc de Beaufort, non-seulement n'était pas capable d'entraver les projets du roi et du ministre Colbert, mais encore bornait ses fonctions à celles de *grand-maître, chef et surintendant de la navigation et commerce de France*, la charge d'amiral ayant été supprimée par le cardinal de Richelieu. Il traita d'*absurde* la supposition de Saint-Foix, parce qu'un faux duc de Monmouth n'eût pas réussi à tromper les officiers de justice et les soldats qui le conduisirent au supplice; et que d'ailleurs le véritable duc, aurait-il été soustrait à l'échafaud, ne pouvait demeurer ignoré à la Bastille après la révolution d'Angleterre.

Le père Griffet s'étendit avec plus de complaisance sur le fait raconté dans les *Mémoires de Perse*; et malgré une lettre de la présidente d'Osebray (dans le recueil de Bussy-Rabutin), qui parle des *regrets infinis* que laissa en mourant le comte de Vermandois, qui avait *donné des marques d'un prince extraordinaire*, malgré l'épithète gravée à la louange du défunt dans le chœur de l'église cathédrale d'Arras, il n'hésita point à soutenir que le comte de Vermandois s'était rendu coupable de quelque *grand attentat* avant son départ pour l'armée, tel qu'un soufflet donné au dauphin. « On en avait parlé, dit-il, long-temps avant que les *Mémoires secrets* aient paru, sur une de ces traditions, qui ont, à la vérité, besoin d'être prouvées, mais qui ne sont pas toujours fausses. *Le souvenir de celle-ci s'était toujours conservé*, quoiqu'on n'en fit pas beaucoup de bruit du temps du feu roi, par la crainte de lui déplaire: c'est de quoi beaucoup de gens, qui ont vécu sous son règne, pourraient rendre témoignage. » Le père Griffet alléguait enfin une induction, bien futile il est vrai, tirée du nom supposé de *Marchiaty*, dans lequel on avait découvert *Hic amiral*, sans prétendre que cette mauvaise anagramme, moitié latine et moitié française, pût être rangée parmi les preuves; cependant, après avoir incliné vers l'opinion qui faisait du comte de Vermandois l'homme au masque, il déclarait vouloir attendre, *pour former une décision*, qu'on eût la date certaine de l'arrivée de ce prisonnier à la citadelle de Pignerol; car, jusque-là, on ignorerait la vérité: *il y a grande apparence qu'on ne le saura jamais*, disait-il à l'exemple du lieutenant de police d'Argenson.

Saint-Foix se hâta de répliquer au père Griffet, et s'attacha surtout à démontrer que le prisonnier masqué ne pouvait être le comte de Vermandois : il s'efforça de prouver par des raisonnemens, plutôt que par des autorités contemporaines, que ce prince était incapable d'avoir porté la main sur le dauphin, et que Louis XIV n'avait pu se prêter à une *momerie* aussi indécente que celle des obsèques et de l'enterrement d'une *bûche* à la place de son fils; il se moqua de l'anagramme de *Marchialy*, et soutint, à tort, qu'on n'était pas dans l'usage d'appeler le comte de Vermandois *M. l'amiral* : il cita, sans propos et sans but, un passage très remarquable d'une *Histoire de la Bastille*, imprimée en 1724, lequel pouvait coïncider en effet avec l'anecdote du *Masque de fer*; mais il ne songea pas à profiter d'une découverte aussi neuve. Ensuite il présenta de nouveaux faits à l'appui d'une substitution de victime sur l'échafaud du duc de Monmouth, et il assura que le bruit avait couru en Provence qu'un *prince turc*, nommé *Macmouth*, était enfermé dans la citadelle des îles Sainte-Marguerite. Mais les plus forts argumens du système de Saint-Foix ne reposaient que sur des ouï-dire plus ou moins croyables; l'histoire lui fournissait à peine quelques vagues allégations. Saint-Foix essaya de répondre au défi du père Griffet, en établissant, d'une manière irrécusable, que le prisonnier n'avait été amené qu'en 1685 à Pignerol. Faute de pièces authentiques, il se jette dans des suppositions souvent erronées.

Il fixe d'abord avec justesse, et pour la première fois, l'époque à laquelle Saint-Mars fut nommé au commandement de la *citadelle* (ou plutôt du donjon et de la prison) de Pignerol, lorsque Fouquet fut envoyé dans cette forteresse, après son arrêt du 22 décembre 1664, sous la garde spéciale de Saint-Mars. En 1681, Saint-Mars devait conduire son second prisonnier d'état, le comte de Lauzun, aux eaux de Bourbon; mais il fut exempté de cette commission à cause de ses fréquens démêlés avec Lauzun : si l'homme au masque eût été enfermé à Pignerol en 1681, Saint-Mars aurait-il été chargé de suivre Lauzun dans un voyage de *trois mois*? En 1684, les réjouissances pour la naissance du duc d'Anjou furent l'objet d'une contestation assez vive entre M. d'Herleville, gouverneur de la ville et de la citadelle de Pignerol, et M. de Lamothie de Rissan,

lieutenant du roi : cette contestation pouvait-elle avoir lieu , sinon en l'absence de Saint-Mars , qui avait encore les lettres de commandement pour la citadelle ? et Saint-Mars pouvait-il s'éloigner , si le prisonnier masqué lui eût déjà été confié ? Par malheur Saint-Foix ignorait que Saint-Mars avait passé de Pignerol à Exilles , dont il était gouverneur depuis le mois d'avril 1681 !

Saint-Foix signala , malgré ces erreurs , plusieurs points intéressans , surtout une alliance de famille entre Saint-Mars et M^{me} Dufresnoy , dont il avait épousé la sœur : or , M^{me} Dufresnoy , femme du premier commis de la guerre et maîtresse de Louvois , était à portée de servir son beau-frère auprès du ministre. Saint-Foix raconta , en outre , comme un fait *certain* , que M^{me} Leuret , mère de feu M. Leuret , premier président et intendant de Provence , *choisissait à Paris , à la prière de M^{me} de Saint-Mars , son intime amie , le linge le plus fin et les plus belles dentelles* , et les envoyait à l'île Sainte-Marguerite pour le prisonnier. Il raconta aussi , sans garantir l'exactitude de cette circonstance , que « le lendemain de l'enterrement de *Marchialy* , une personne ayant engagé le fossoyeur à le déterrer et à le lui laisser voir , ils trouvèrent un gros caillou à la place de la tête. »

Un ami du père Griffet , lequel sans doute n'était autre que ce jésuite lui-même , écrivit à l'*Année littéraire* de Fréron , théâtre principal de ce conflit où Voltaire était mis en cause , une lettre au sujet des *pièces du procès* , réunies et publiées par Saint-Foix en 1770 : il pensait que le *procès n'était pas encore assez instruit pour pouvoir être jugé*. Cependant il ne paraissait pas éloigné de croire à la *disparition* du comte de Vermandois , plutôt qu'à sa mort devant Courtray ; et il mit en avant certaines traditions , qu'on peut toujours fabriquer sans être convaincu de mensonge : « On assure , dit-il , que le jour même où le corps du comte de Vermandois dut être transporté à Arras , il sortit du camp une litière , dans laquelle on crut qu'il y avait un prisonnier d'importance , quoiqu'on répandît le bruit que la caisse militaire y était renfermée ; et l'on ajouta que cette litière prit un chemin détourné. J'ai lu , *quelque part* , que le caveau dans lequel on dit que le comte de Vermandois fut inhumé à Arras , a été gardé très-soigneu-

sement. » L'auteur de la lettre, adoptant, sans examen, l'absence de Saint-Mars hors de Pignerol, à la fin de l'année 1685 et au commencement de l'autre, comme Saint-Foix avait tenu à la constater, s'efforçait de la rapporter à l'enlèvement même du comte de Vermandois, qu'il serait allé chercher en secret au camp de Courtray, pour le transférer à Pignerol. Enfin l'*ami du père Griffet*, d'un ton semi-sérieux et semi-plaisant, avançait une nouvelle conjecture, et proposait de chercher sous le masque du prisonnier le sultan Mahomet IV, détrôné en 1687; que le sort de ce sultan était fort incertain depuis sa déposition, et que le prisonnier, passant pour un prince ture en Provence, le nom de *Marchialy* étant quasi ture, tout s'accordait à soutenir un système non moins invraisemblable que les autres.

Saint-Foix résolut de fermer la bouche à tous les *amis* que le père Griffet pouvait avoir encore : il fit venir d'Arras l'extrait des registres du chapitre de la cathédrale, constatant que Louis XIV avait désiré que son fils fût inhumé dans le même caveau qu'Élisabeth, comtesse de Vermandois, et femme de Philippe d'Alsace, comte de France, morte en 1182; qu'une somme de dix mille livres avait été donnée au chapitre pour la fondation d'un obit à perpétuité en mémoire d'icelle comtesse de Vermandois; et que pour cet anniversaire, trois ans après l'enterrement, le roi avait fait don au chapitre d'un *ornement complet de velours noir et de moire d'argent, avec un dais aux armes du comte de Vermandois, brodées en or*. Il n'était pas probable, en effet, comme le remarque Saint-Foix, que Louis XIV eût cherché un *caveau de famille* pour y enterrer une *bûche*, et qu'il eût fondé un obit perpétuel avec une telle solennité en présence d'un cercueil vide. Saint-Foix, peu tolérant en matière de plainsauterie, accusa de mensonge l'*ami du père Griffet* dans la citation que cet anonyme avait faite des Mémoires de M^{lle} de Montpensier, et avoua dédaigneusement que l'*ami* était *très capable de soutenir*, par des citations aussi vraies, que le *prisonnier au masque* était Mahomet IV. La mort du père Griffet, arrivée l'année suivante (1771), mit un terme à cette longue et curieuse discussion : aucun *ami* ne sortit de ses cendres pour argumenter à sa place.

Un nouveau système, qui ne devait prendre faveur qu'un demi-siècle après son apparition, fut livré à la publicité dans

cette même année où Saint-Foix se flattait d'avoir fondé le sien sur des bases inébranlables. Le baron de Heiss, ancien capitaine au régiment d'Alsace, qui ne nous est connu que par le catalogue de sa bibliothèque et son amitié bibliographique avec Mercier de Saint-Léger, adressa au *Journal Encyclopédique*, le 28 juin 1770, une lettre datée de Phalsbourg, avec laquelle il envoyait un renseignement contemporain propre à servir à l'explication de l'énigme du *Masque de fer* : c'était une lettre traduite de l'Italien et insérée dans l'*Histoire abrégée de l'Europe* (par Jacques Bernard), qu'on publiait à Leyde, 1685 à 1687, par feuilles détachées. Par cette lettre, copiée scrupuleusement dans l'ouvrage de Jacques Bernard, on apprend que le duc de Mantoue, ayant dessein de vendre sa capitale au roi de France, son secrétaire l'en détourna et lui persuada même de s'unir aux autres princes d'Italie, pour s'opposer à l'ambition de Louis XIV. En conséquence, ce secrétaire fit plusieurs voyages auprès des souverains, afin de les entraîner dans cette ligue; mais à la cour de Savoie, ses complots furent dénoncés au marquis d'Arcy, ambassadeur de France. Celui-ci accabla de civilités cet agent de trahison, le régala fort souvent, et l'invita enfin à une grande partie de chasse à deux lieues de Turin. Ils partirent ensemble; mais à peu de distance de la ville, douze cavaliers enlevèrent le secrétaire, le déguisèrent, le démasquèrent, et le conduisirent à Pignerol. Le prisonnier ne resta pas long temps dans cette forteresse, qui était trop près de l'Italie, et on le transféra aux îles Sainte-Marguerite, où il est à présent sous la garde de M. de Saint-Mars, dit la lettre. Le baron de Heiss, sans faire grand fracas de sa découverte, en était fort satisfait, et n'hésitait point à penser que ce secrétaire du duc de Mantoue dût être le prisonnier masqué.

Cependant cette opinion ne trouva pas d'abord beaucoup de partisans, soit que le *Journal Encyclopédique* fût peu lu, soit plutôt que les ingénieuses dissertations de Saint-Foix eussent épuisé pour un temps la curiosité des juges de ce procès plein de ténèbres. A peine si le curieux document historique qui mettait au jour un acte odieux du grand roi, sembla digne d'attention, et nul écrivain ne hasarda un commentaire sur un fait relégué dans le chaos des calomnies forgées par la presse

de Hollande. Quelques années après, le *Journal de Paris* reproduisit l'extrait de l'*Histoire abrégée de l'Europe*, et le rédacteur, qui était probablement Sénac de Meilhan, fort habile à imaginer des travestissemens littéraires, alla jusqu'à dire que l'original italien de cette lettre existait à la Bibliothèque du roi. Mais personne n'eut la patience de l'y chercher ni le bonheur de le découvrir.

Voltaire demeura neutre durant ces débats, où son nom fut à peine prononcé de part et d'autre; peut-être s'y mêla-t-il sous le voile d'un pseudonyme, selon son habitude, semblable à ces preux chevaliers qui venaient couverts d'armures noires dans les tournois et ne s'y faisaient reconnaître que par leurs grands coups de lance. Seulement, Voltaire, en son *Supplément à l'Essai sur les mœurs*, avait consigné les faits relatés dans la lettre de M. de Palteau, en remarquant que *cette nouvelle preuve n'était pas nécessaire, quoiqu'il ne faille rien négliger sur un fait si éloigné de l'ordre commun*. Mais dans une édition du *Dictionnaire philosophique*, qui parut en 1771, l'éditeur, ou plutôt Voltaire qui prenait souvent ce titre dans ses ouvrages pour faire passer quelque vérité hardie, dit que *rien n'est plus aisé non-seulement de concevoir que était le prisonnier, mais qu'il est même difficile qu'il puisse y avoir deux opinions sur ce sujet*. C'était ne plus même admettre le doute dans une question si obscure et si peu éclaircie jusque-là. Quant à la condition de l'homme au masque, l'éditeur, qui s'appelle plus loin l'auteur, par distraction, se décide enfin à dire ce qu'il en pense depuis plusieurs années. Il rejette sans réfutation les diverses opinions qui étaient en lutte, sans oublier la dernière, à propos de laquelle cette addition semble avoir été faite à l'article ANA; il ne s'amuse pas à prouver que le prisonnier masqué ne saurait être le comte de Vermandois, ni le duc de Beaufort, ni le duc de Monmouth, ni le secrétaire du duc de Mantoue: l'auteur conjecture que *Voltaire est aussi persuadé que lui du soupçon qu'il va manifester, mais que Voltaire, à titre de Français, n'a pas voulu publier TOUT NET, surtout en ayant assez dit pour que le mot de l'énigme ne dût pas être difficile à deviner*.

Selon le soupçon de l'éditeur, le *Masque de fer* était un

frère de Louis XIV. Anne d'Autriche l'avait eu d'un amant, et la naissance de ce fils aurait détrompé la reine sur sa prétendue stérilité. Après cette couche secrète, par le conseil du cardinal de Richelieu, un hasard avait été adroitement ménagé pour *obliger absolument le roi à coucher en même lit avec la reine*; un second fils était le fruit de cette rencontre conjugale, et Louis XIV avait ignoré jusqu'à sa majorité l'existence de son frère adultérin. La politique de Louis XIV, affectant un généreux respect pour l'honneur de la royauté, avait sauvé de grands embarras à la couronne et un horrible scandale à la mémoire d'Anne d'Autriche, en imaginant un *moyen sage et juste* d'ensevelir dans l'oubli la preuve vivante d'un amour illégitime. Ce moyen dispensait le roi de commettre une cruauté, qu'*un monarque moins magnanime que Louis XIV* eût estimée nécessaire. « Il me semble, poursuivait *notre auteur*, que plus on est instruit de l'histoire de ce temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les circonstances qui prouvent en faveur de cette supposition. »

Était-ce bien là réellement l'opinion de Voltaire? Avait-il en effet été initié à ce secret d'état par le duc de Richelieu ou par M^{me} de Pompadour? Et tout cas, il est certain que depuis cette espèce de déclaration, publiée sous la responsabilité d'un *éditeur* anonyme, Voltaire s'abstint, avec une inexplicable affectation, de revenir sur le sujet du *Masque de fer*, comme s'il eût dit tout ce qu'il savait, ou peut-être tout ce qu'il en pouvait dire. Le système de Voltaire s'enracina dans les esprits, sans que personne osât songer à le renverser; et celui de Saint-Foix, au contraire, qui n'avait triomphé un moment qu'à force d'esprit et de témérité, ne survécut pas à son brillant auteur, mort deux années avant Voltaire (1776). Sept ans plus tard, un libraire rassembla en un seul corps d'ouvrage tout ce que Voltaire avait éparpillé dans ses œuvres relativement au prisonnier fameux, et Linguet, qui, dans son séjour à la Bastille, recueillit quelques lointaines traditions échappées à ses devanciers, en fit part à l'éditeur de cette brochure, intitulée pompeusement: *Histoire de l'homme au masque de fer*, in-12 de trente-deux pages. Voltaire n'était plus là pour maudire le *Welche* qui avait déshonoré par des fautes de langage le style du *Siècle de Louis XIV!*

Le *Masque de fer*, qui occupait avec tant d'ardeur les bureaux d'esprit, les journaux et les cafés, avait fait aussi l'entretien de la cour, où les mystères des lettres de cachet et des prisons d'état divertissaient quotidiennement le petit lever du roi et de ses maîtresses. La régente Philippe d'Orléans avait, disait-on, refusé la confiance de ce grand secret aux instances les plus assidues de ses favoris et de ses compagnons de table : jamais le nom du prisonnier masqué n'était sorti de ses lèvres, même au milieu des plus étourdissantes orgies de la Muette. Louis XV ne se montra point aussi discret, assure-t-on, et les caresses de M^{me}. de Pompadour eurent tout l'empire qu'elle leur savait ; mais la spirituelle marquise, qui laissait Crébillon s'asseoir sur son lit et Voltaire se mettre à ses genoux, garda peut-être ce secret mieux que son rang dans la compagnie des gens de lettres qu'elle aimait : elle n'avait pourtant pas à craindre la destinée du pêcheur de l'île Sainte-Marguerite.

Louis XV fut souvent pressé par ses courtisans sur un sujet qu'il abordait sans répugnance, et qu'il entendait en souriant approfondir devant lui. Mais à l'occasion des deux systèmes débattus avec une égale probabilité par Saint-Foix et le père Griffet, Louis XV hocha la tête et dit : « Laissez-les disputer ; personne n'a dit encore la vérité sur le *Masque de fer*. » Une autre fois, le premier valet de chambre du roi, Laborde, essayant de mettre à profit un moment d'abandon et de familiarité de son maître, pour s'approprier sans péril ce secret qui avait causé la mort de plusieurs personnes, Louis XV l'arrêta dans ses conjectures par ces mots non moins énigmatiques que le *Masque de fer* lui-même : « Vous voudriez que je vous dise quelque chose à ce sujet ? Ce que vous saurez de plus que les autres, c'est que *la prison de cet infortuné n'a fait tort à personne qu'à lui.* »

Cependant un nouveau système s'élaborait en silence, et plusieurs hommes très judicieux étaient portés à lui donner la préférence. Le chevalier de Taulès, secrétaire d'ambassade à Constantinople, ramassait mystérieusement les matériaux de ce système qui tendait à inculper les jésuites chassés de France et poursuivis de tous côtés avec la fureur des représailles. On ne peut apprécier quel sentiment de prudence ou de générosité l'empêcha de publier son livre, qui était dès-lors connu

dans les lettres, quoique manuscrit. Duclos prit les devants sur M. de Taulès, en imprimant qu'un jésuite *gros collier de l'ordre* lui avait avoué que « le *masque de fer* était une sottise de la Société, qu'il fallait ensevelir dans l'oubli. » Cette insinuation n'eut pas de suite à cette époque, et l'on ne demanda pas compte du prisonnier masqué à la Société de Jésus, qui avait tant d'autres comptes plus graves à rendre.

C'était sous les décombres de la Bastille qu'on espérait retrouver les preuves de cette iniquité royale, et quand la vieille prison féodale s'écroula sous le marteau du peuple, le 14 juillet 1789, la première victime qu'on chercha parmi les cachots, livrés au jour éclatant de la justice et de l'humanité, pour délivrer au moins son nom encore captif dans ces ténèbres, ce devait être le *Masque de fer*!

PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

(*La suite à la page 75 de ce volume.*)

LE

Club des Régicides.

Malgré mon horreur pour la délation , je viens dénoncer ce club à la face de l'univers ; ce sera un double service rendu à l'univers et au club , car c'est un foyer central dont les ramifications sont immenses : il entretient commerce avec l'Anglais, le Russe, l'Autrichien , avec le Chinois et l'Hindou ; la mappemonde est son domaine ; c'est le catholicisme appliqué à la conspiration. Ne cherchez pas ce club dans un recoin obscur de Paris ; il ouvre impunément ses mystérieux salons au centre vivant de la capitale : la maison qu'il habite est somptueuse entre toutes les maisons ; elle regarde le boulevard Montmartre avec cent croisées ; elle a de magnifiques balcons qui servent de tribunes aux clubistes ; elle a des jardins suspendus, comme la ville de Sémiramis. Nuit et jour on y tient séance : des hommes à mine austère et rêveuse s'y rassemblent et mettent en commun leur intelligence pour étouffer les rois ; ce sont des pairs , des députés , des magistrats , des banquiers , des généraux , des princes , des ambassadeurs , tous sérieusement occupés à miner un trône , et ne s'abstenant d'aucun sacrifice

pour atteindre ce résultat. Ces innocens régicides sont des joueurs d'échecs.

C'est un club très convenablement situé pour sa destination ; il est au confluent de toutes les routes parisiennes ; il plane sur les panoramas , comme pour rappeler l'universalité des échecs ; la belle boutique d'étoffes ouverte en face porte cette enseigne : *A la reine Blanche*. On ne pouvait mieux choisir une localité. On ouvre une porte monumentale, on monte un superbe escalier, et, au premier étage, on est introduit dans des salons calmes comme le palais du Silence ; vous n'entendez, par intervalles, que le son de la pièce d'ivoire qui change de case sur l'échiquier d'acajou. Jouez ou regardez : il n'y a de place qu'aux élus ; les profanes ne viendraient là que pour s'endormir. Le quartier-général des célébrités de l'échiquier a été déplacé quatre fois en un siècle : nos pères l'ont vu chez Procope, sous le règne de Philidor, et au café de la Régence, place du Palais-Royal. Un jour il prit fantaisie à Robespierre de charmer ses loisirs au jeu de Palamède ; il s'installait, dans les entr'actes du club des jacobins, au café de la Régence : sa haine contre la royauté devait nécessairement le pousser là. En fredonnant *la Carmagnole*, il donnait de nombreux échecs au tyran. L'apparition de ce formidable joueur jeta un nuage sombre sur les tables de ce café si paisible. Personne n'osait s'aventurer dans une partie avec Robespierre, de peur de la lui gagner ; il y avait de quoi perdre la tête. Insensiblement, le café de la Régence fut abandonné. Les amateurs exportèrent leurs pénates de bois au café Militaire, rue Saint-Honoré, le même café où Lafayette avait reçu l'ovation à son retour d'Amérique. Ce n'est qu'après le 9 thermidor que le café de la Régence, délivré de Robespierre, reconquit ses droits au trône de l'échiquier : il est encore aujourd'hui le champ-clos où se vident bien des querelles, mais les hautes célébrités du noble jeu ont abandonné la Régence, et fondé le club des Panoramas.

C'est là, dorénavant, que se décideront les grands coups ; c'est là qu'on rédige les cartels ; le club des Panoramas joue avec le club de Westminster ; c'est une guerre qui se fait à l'insu de la quadruple alliance. La dernière bataille engagée entre Londres et Paris a duré bien des mois ; le paquebot de

Calais disait : *La France pousse le cavalier du roi noir à la troisième case de son fou* ; et , un mois après , le paquebot de Douvres répondait : *L'Angleterre pousse le cavalier de la reine blanche à la troisième case de son fou*. C'est incroyable combien il a fallu de dialogues entre les paquebots pour amener le drame au dénouement. Enfin, l'autre jour , le club des Panoramas a donné , par télégraphe , échec et mat à M. Palmerston. On va publier le bulletin de cette bataille dans *le Palamède*, journal des échecs , que MM. de Labourdonnais et Méry doivent publier le 15 de ce mois , journal qui sera mensuel.

Cette publication vient sans doute à propos dans une époque où toute chose se résume en journal , et surtout dans un moment où le jeu des échecs a repris son antique vogue. Nous jouissons d'une longue paix ; il nous faut des simulacres de guerre. On veut être guerrier à tout prix dans un pays belliqueux. Le jeu des échecs méritait bien cette recrudescence de faveur ; c'est un jeu qui rentre plutôt dans le domaine de l'académie des sciences que dans l'académie des jeux : c'est le seul où l'intelligence de l'homme neutralise le hasard. La bonne et la mauvaise fortune sont exilées de l'échiquier. Il faut dire en peu de mots l'histoire de ce noble jeu.

La tradition en attribue la découverte au Grec Palamède. Cet illustre Grec aurait, dit-on, inventé l'échiquier sur le sable du Simois. Si j'avais l'honneur d'être savant , je me complaisais volontiers dans cette tradition , et je m'y tiendrais , lors même qu'un plus érudit voudrait m'arracher de vive force au fleuve Scamandre , pour m'emporter dans la presqu'île du Gange , où il me montrerait le berceau des échecs sur les genoux de Brama. J'aime mieux Homère que Confucius. Palamède me sourit ; sa tradition est naturelle et vraisemblable ; il ne fallait , à mon avis , rien moins qu'un pareil jeu pour distraire les Grecs du plus ennuyeux blocus qu'un peuple ait jamais entrepris , et devant une ville qu'on assiégeait toujours et qu'on ne prenait jamais. En dix années de siège , on a le temps d'inventer un jeu. Agamemnon et Clytemnestre , le roi des rois , et , par conséquent , la reine des reines ; les tours des portes Scées , le cheval de bois , et tous ces fous qui se battaient pour l'honneur d'un mari déshonoré , voilà les élémens qu'on peut ,

avec quelque raison, admettre, comme ayant prédisposé le Grec Palamède à la création des pièces de l'échiquier. Il est fâcheux que des savans se soient inscrits en faux contre ce malheureux Palamède. Les savans gâtent souvent les plus belles choses; je ne leur pardonne pas de mettre quelquefois une vérité fade à la place d'un mensonge riant. Honneur à l'Italien Carrera, qui composa un volume, en 1617, en faveur de Palamède! Carrera oubliait ainsi, noblement, qu'il descendait du Troyen Antenor, lequel avait reçu un échec mortel de Palamède le Grec.

Des savans, qui ne descendent de personne, ont dépossédé Palamède, en faveur du bramine Sissa qui vivait, s'il a vécu, au iv^e siècle de l'ère chrétienne. A l'appui de cette opinion, ces savans font remarquer l'étymologie du mot échec, *shah*, en sanscrit et en persan. C'est l'affaire d'*Equus* et d'*Alpha*; *échecs* en venant de *shah* a bien changé sur la route. Enfin, admettons l'étymologie. *Shah* signifie *roi*. Le même mot se retrouve aussi, avec plus ou moins de modifications, dans plusieurs langues: *Σατραπείον* en grec moderne; *scacchia*, dans les écrivains du moyen-âge; *scacchi*, en italien; *schaak-spel*, en hollandais; *alkadres*, en arabe; et *chess*, en anglais. M. Pichard, homme d'infiniment d'esprit, quoique savant, attribue aux Hindous l'invention du jeu; il a découvert à la bibliothèque royale un manuscrit indien qui semble porter une atteinte grave à la tradition de Palamède. Je crois que pour trancher le nœud, il faut avoir recours à la formule ordinaire, et dire que l'origine de l'échiquier se perd dans la nuit des temps. Pour moi, je reste isolément fidèle à Palamède; je n'ai qu'un vers de l'Odyssée à l'appui de mon opinion; mais un vers du père des fables est plus précieux que la vérité qui n'existe pas.

Tous les peuples, depuis le bramine Sissa jusqu'aux clubistes de la rue Vivienne, 48, ont professé un véritable culte pour les échecs. Chaque nation a conservé les noms illustrés sur l'échiquier. Lord Cochrane a joué aux échecs dans les cinq parties de monde; il a trouvé partout des adversaires dignes de lui. A Calcutta, il engagea la partie avec un bramine, qui lui révéla sa force par des coups étonnans, que les clubs anglais ont enregistrés dans leurs fastes. La Hollande, l'Allemagne, la Belgique, abondent en célébrités de ce genre; des

ouvrages spéciaux y ont été publiés par Algaer, Kock, Stein, Gustave Selenus, Benoni et Mauvilion. L'Espagne se vante de Lopez, dont le livre est encore un oracle. L'Italie, cette terre rayonnante de toutes les gloires, a donné naissance à une foule de joueurs illustres. Naples a eu son académie des échecs. Des chevaliers errans sortaient de l'Italie, l'échiquier à la main, et allaient promener leurs défis en Europe. Ce fut un Italien qui vainquit Lopez dans un combat public, et en présence de la cour d'Espagne. Les ouvrages écrits en italien, sur les échecs, peuvent composer une bibliothèque. Leurs auteurs les plus estimés sont Lolli, l'anonyme de Modène qui se nommait del Rio, Ponziani, Salvio, Greco, *detto il Calabrese*, et le comte de Cozzio. Mais c'est en Angleterre que l'échiquier a toujours excité une sorte de fanatisme; tous les ouvrages spéciaux étrangers y ont été traduits, et les livres nationaux y abondent. Chaque divan, chaque café de Londres a ses forts joueurs d'échecs; les établissemens littéraires réservent une table pour ce jeu. Les plus habiles amateurs sont Cochrane, Lewis, qui a joué avec M. Deschappelles, notre si célèbre amateur français, Frazer et Mac-Donnel. Vers ces derniers temps, une lutte mémorable s'était engagée entre Londres et Édimbourg; la partie a duré.... devinez.... cinq ans! La moitié du siège de Troie; ô Palamède! Le vainqueur écossais se nomme Donnaldson; il n'a gagné qu'une coupe d'argent; l'orfèvre a eu le loisir de la ciseler.

Rentrons en France. Fatuité nationale à part, c'est toujours à elle qu'on doit revenir pour trouver les supériorités intellectuelles.

Les pairs de Charlemagne jouaient aux échecs; ils étaient heureux; ils n'avaient point de procès à juger au Luxembourg. Enfant, je me suis bien des fois attendri sur ce pauvre neveu de Charlemagne, que Renaud de Montauban tua d'un coup d'échiquier. C'est ce qui me donna le goût des échecs. Il n'y a pas de plus beau livre que *les Quatre fils Aymon*, imprimé à Épinal. D'autres attribuent ce grand coup d'échiquier à Charlot, fils de Charlemagne, qui cassa la tête au fils d'Ogier-le-Danois. Ces deux versions m'inquiètent peu. Il me suffit de savoir qu'on jouait aux échecs sous Charlemagne, et qu'on remuait des pièces assez lourdes pour en assener un coup mortel : témoin

le fameux échiquier donné à Charlemagne par le calife Haroûn-al-Raschid des Mille et une Nuits. Notre Bibliothèque royale a conservé ce trésor.

Dans le XIII^e siècle, la fureur des échecs devint si forte, que le bon saint Louis fit une ordonnance contre ce jeu. Heureux temps, où les rois s'amusaient à faire des ordonnances contre les échecs! Saint Louis disait gravement, dans cet édit de 1254, qu'il proscrivait ce jeu *comme un amusement trop sérieux, et jetant le corps en langueur par une trop grande application*. Il faut être un saint pour faire de pareils édits. Si cette fantaisie s'emparait aujourd'hui de la chambre des députés, le club des Panoramas s'armerait de toutes pièces et n'obéirait pas. Sous Louis IX on obéissait à tout. Les échiquiers furent brûlés, comme plus tard les Templiers; malheureusement les Templiers n'étaient pas de bois, comme les échecs. A la nouvelle de la mort de saint Louis, la France se remit à jouer aux échecs; l'édit tomba en désuétude. Toutefois, par respect pour la royauté, même grossièrement figurée en soliveau couronné, les joueurs ne prononçaient pas la formule insolente : *échec au roi*, ils disaient avec politesse : *Havèz (ave), je vous salue, salut au roi*. C'était l'avertir humblement d'éviter le mat.

Le jeu se maintint. Sous Louis XIV, Pascal inventa les cafés. Il ouvrit son établissement à la foire de Saint-Germain; on y prenait du café, qui avait autant de vogue que Racine, en dépit de Mme de Sévigné, l'épistolaire. Un Sicilien, François Procope, alléché par la fortune de Pascal, fonda le café célèbre qui a stéréotypé son nom sur l'enseigne. Piron et Diderot s'y installèrent, et avec eux Jean-Jacques Rousseau et Philidor. Le café de la Régence se constitua bientôt le rival de Procope. Voltaire et Rousseau venaient à la Régence dans leurs momens de bonne humeur, ce qui était rare. Philidor y battait Jean-Jacques. L'auteur des *Confessions* n'était pas aussi fort qu'il le disait. Ce café jouissait d'une grande célébrité. Louvet le cite dans son *Fanblas*, l'amant de Sophie y entra un jour par distraction, et déranga une partie d'échecs. *Monsieur*, lui dit brusquement un joueur, *quand on est amoureux, on ne vient pas au café de la Régence. J'écoute ce que vous dites, et je fais des fautes d'écolier*.

Le noble jeu, tourmenté par saint Louis, par Montaigne, par Faublas, par Jean-Jacques Rousseau et par Robespierre, est arrivé aujourd'hui dans des régions sereines, où commence son âge d'or. Le trône de l'échiquier s'élève dans un palais. La cour du club des Panoramas est composée de l'aristocratie de l'échiquier français. Là tous les titres sont incontestables, chaque seigneur a conquis son blason à la pointe du trait. Le premier entre ses égaux, c'est M. de Labourdonnais, le petit-fils du gouverneur célèbre immortalisé par Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie*. Il est né à Saint-Malo, comme Châteaubriand. Le génie du christianisme est compatriote du génie des échecs. Après lui se groupent M. Boncour, M. Calvi, réfugié italien, M. Saint-Amand, M. Devinck, M. Desloges, M. le baron du Ménil.

Avec ces noms, d'autres noms illustrés dans le pays. M. le comte de Richebourg, M. le comte Boissy-d'Anglas, le brave général Haxo, le Vauban de l'armée et de l'échiquier; M. le duc Decazes, M. Gautier de la Gironde, M. Delaville, M. Bertin de Vaux, notre jeune et profond historien M. Mignet; M. Lacroix; M. Meyerbeer; M. Hersent; M. Panseron, notre gracieux compositeur; M. Amédée Jaubert, ce savant véritablement instruit; M. Grevedon, et d'autres encore que j'oublie, car la phalange est nombreuse: elle se compose surtout d'hommes de lettres, d'artistes, de militaires. Les classes intelligentes de la société sont représentées au club des Panoramas. Dimanche dernier, j'y assistai à une partie du plus haut intérêt; elle était engagée entre M. de Barneville et M. de Jouy, l'excellent et spirituel Ermite de la Chaussée-d'Antin. M. de Barneville est le dernier amateur qui ait joué avec Philidor; c'est le plus frais et le plus jeune vieillard qu'on puisse voir. Il nous parlait de Philidor, qui lui faisait l'avantage, usité alors, du *cavalier pour le pion et le trait*; il nous parlait, ce Nestor de l'échiquier, de cette histoire ancienne dont nous sommes séparés par tant de révolutions. Rien n'est émouvant comme d'entendre une voix qui vous dit: J'ai joué avec Philidor! Il semble qu'on assiste à une résurrection. La génération contemporaine de Jean-Jacques Rousseau, représentée par M. de Barneville, jouait aux échecs avec la génération suivante, représentée dans les lettres et aux échecs par M. de Jouy; et moi,

indigne juge du camp , je suivais d'un œil distrait la partie, en pensant à Philidor , le musicien , et à l'opéra de Meyerbeer , qui devait me donner , le lendemain , tant d'extase et de bonheur. Philidor et Meyerbeer ! deux siècles qui se levaient devant moi au club des Panoramas.

MÉRY.

LES
CHATEAUX DE FRANCE.

MUSÉE NOUVEAU (1).

A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Tant que durera en France l'esprit conservateur créé par la restauration, les vieux monumens qui nous restent seront respectés. Par une conséquence immédiate de son retour systéma-

(1) Je me félicite ici d'avoir l'occasion d'exprimer ma vive reconnaissance aux possesseurs actuels d'anciens châteaux historiques qui m'ont procuré si souvent les moyens de rendre mes travaux moins incomplets, en m'ouvrant jusque dans leurs plus secrets recoins leurs belles propriétés. On concevra mes regrets d'avoir si faiblement tiré parti de leur intarissable complaisance. C'est presque une honte pour moi de reléguer dans ces quelques lignes sou-

lique aux affections du passé, la restauration, en relevant la pierre de l'autel et en restituant au trône la majesté antique, ne pouvait manquer de songer à la réédification du temple et du palais. On interprétera, si l'on veut, dans toutes les proportions du blâme et de l'éloge, la cause de ce service intéressé rendu à la nation; il n'y aurait que de l'ingratitude à en nier les résultats. Demanderions-nous jamais au désert de couvrir de sable les pyramides, quand même il serait vrai que ce fût au singulier caprice d'une courtisane égyptienne que nous devrions de les admirer? Ne sommes-nous pas tout disposés au contraire à pardonner aux flatteurs de Néron les statues, les temples, les arcs de triomphe que leur bassesse lui a élevés? Quel est le système, quelle est d'ailleurs l'opinion dont on tenterait de se faire, à cinquante ans de distance, le défenseur officieux, qui durera autant que la pierre milliaire de la grande route, que la borne grossière du coin de la rue? Pour notre part, nous ne taisons pas que nous préférerions, si nous avions un choix à faire, les âges de despotisme qui fondent aux époques de liberté dont il ne reste rien. Il est bien entendu que nous nous plaçons, en raisonnant ainsi, sur un terrain d'où l'on ne découvre aucune question d'intérêt social essentielle au bonheur de l'humanité, lequel passe avant tout et n'admet aucune comparaison. Seulement on ose penser que si les trois siècles de compression morale qui ont pesé sur Venise ont compté plus de monumens en tout genre que n'en verront jamais peut-être les siècles d'indépendance promis à New-York et à Philadelphie, le souvenir de la postérité sera plus vif pour les siècles et pour le peuple glorieux avec un peu moins de liberté, que pour les générations libres avec beaucoup moins de gloire.

terraines les remerciemens que je dois aux diverses administrations de la couronne pour les facilités illimitées qu'elle n'ont jamais refusé de m'accorder quand il m'a été utile de consulter les archives des domaines royaux. Je ne me crois point quitte, surtout envers les hommes spéciaux auxquels j'ai dérobé le trésor de leurs recherches sur la matière que j'ai osé traiter après eux. Au nombre de ces derniers il m'est doux de placer M. Pinard, jeune savant d'un autre âge, bénédictin égaré dans notre siècle, châtelain, par l'érudition et le goût, de tous les manoirs de la France.

L. G.

La restauration cependant ne put exprimer qu'une tendance isolée en tournant des regards exclusifs d'attachement vers les reliques du passé; elle éveilla même beaucoup de préventions fâcheuses contre elle en laissant trop croire au peuple qu'elle n'avait des élans rétrogrades que parce qu'elle était mue par des doctrines surannées. Son bon vouloir pour les arts faillit être pris en aversion à cause de cette solidarité présumée entre sa conduite et ses principes; solidarité qu'elle ne chercha pas assez peut-être à nier. Bientôt on imputa au zèle d'une dévotion outrée, et fort peu en harmonie avec la tolérance d'une époque qui n'avait jamais cessé d'être sceptique, les réparations faites aux anciens édifices religieux du royaume. Ces réparations, il est vrai, ne s'effectuèrent qu'à côté de la création simultanée d'une foule de privilèges en faveur du clergé. N'y eût-il en cela qu'un tort irréfléchi, il n'en fut pas moins tenu compte par l'opinion publique.

Heureusement que la littérature vint épouser une question si belle, la dégager des caresses d'une protection qui l'étouffait, et la décider dans le sens le moins hostile à l'esprit de liberté qui circulait alors. Quand d'illustre poètes eurent élevé un cri unanime entre le trône et le peuple pour demander grace en faveur de nos vieilles cathédrales, sur le point de disparaître, tant la révolution les avait minées en y trouvant des clubs, l'opinion nationale, mieux invoquée, fut gagnée à la cause de nos monumens; l'ode et l'élégie nouvelles achevèrent le miracle de conservation. Ainsi la royauté, la religion et la littérature, comme un triple lierre, s'enlacèrent pour cimenter des ruines et les raffermir contre le pied de la barbarie qui les foulait.

Cette croisade forma une espèce d'esprit nouveau qui s'empara de la jeunesse, de jour en jour moins attentive aux rauques déclamations du jacobinisme expirant. Ceux qui ne voulurent pas entrer dans l'église à la voix des missionnaires, à tort ou à raison affublés du titre de jésuites, ceux-là du moins, sans être accusés de fanatisme, purent entourer de leur adoration les merveilles extérieures des basiliques. A défaut de ferveur, ils eurent de l'admiration à épancher, rachetés, par la poésie, du péché de démolition, inventé et commis par leurs pères.

Du haut du trône et des classes intelligentes, le respect pour

nos vieilles pierres descendit chez les masses, qu'on ne remue, quoi qu'on en dise, qu'avec le levier inflexible des principes, qui ne marchent qu'avec le mot d'ordre, promptes à élever jusqu'aux nues des basiliques, si la foi l'ordonne, avec un Jules II, aussi promptes à les démolir de fond en comble avec un Carlostadt, si une doctrine iconoclaste les y porte.

La *bande noire* fut la dernière expression, le coup de grace, de la philosophie du XVIII^e siècle, redoutable expression qu'exagéra, l'écume à la bouche, la révolution française, et à laquelle se rallia avec un sang-froid, plus méprisable que l'emportement haineux de 95, l'ignorante brutalité de l'empire. De déductions en déductions, la philosophie avait renié Dieu et la hiérarchie humaine; c'était dur, c'était sans doute faux, mais ce n'était que cela; la révolution proscrivit le culte et trancha la tête aux possesseurs de châteaux; c'était de la vengeance, quelque chose de sauvage, de cruel, mais du moins était-ce de la force; l'empire seul vendit sans aucun prétexte de danger, sans l'excuse de l'athéisme, les pierres de taille des châteaux aux plâtriers, le plomb aux marchands de gouttières, les forêts de haute futaie aux chantiers de constructions; et ceci est du dernier vil. Anéantir le passé, c'est faire de l'histoire; le vendre, c'est un métier qui n'a pas encore reçu de nom dans un pays, dans le nôtre, où cependant la langue du crime est la plus riche.

Je ne me contredis point ici avec les vues assez franchement exposées en tête du château d'Écouen. La *bande noire*, je le répéterai, ne démolit point les châteaux sans le consentement des propriétaires; et, à cet égard, les propriétaires ont de longues circonspections à observer; mais la *bande noire* est coupable comme exécutrice de la sentence de mort portée contre nos monumens. Elle partage l'iniquité de l'arrêt. Quoique simples instrumens de la loi, les bourreaux ne se réhabilitent jamais.

Les choses ont ainsi marché; la démolition s'est arrêtée; la halte est consolante. Il s'agit maintenant d'entretenir et d'améliorer une situation que seraient capables de changer un règne mauvais, une opinion nouvelle, une mode peut-être. Sans doute les moyens de perpétuer l'esprit de conservation qui règne ne sont ni nombreux ni faciles. Comme je n'ai pas eu un

choix aisé à faire parmi ceux qui se sont présentés en petit nombre au bout de mes recherches, on me pardonnera de n'avoir pas été plus heureux en m'arrêtant au moyen que je ne tarderai pas à proposer dans le cours de cet article.

Si l'on n'aimait pas les châteaux avant la révolution, ce n'était pas du moins sans raisonner la haine qu'on leur portait. On haïssait l'institution de la féodalité dans la forme matérielle qu'elle avait adoptée. Quoique affaiblie, languissante, desséchée et méconnaissable, la féodalité palpait et vivait derrière son épais vêtement de pierre. A force d'absorber en lui la vitalité redoutable de la souveraineté et tous ses attributs, — le seigneur, le maître, le juge, le geôlier, le bourreau, — le château, était devenu un être animé, vivant, qu'on découvrait de tous les points, du bout de la plaine, du haut de la montagne ou du fond du vallon ; debout hiver ou été ; qu'avaient vu les vieux, que verraient les jeunes. On naissait, on vivait, on mourait sous son ombre et sous sa menace. Il planait sur la terre et sur l'existence. Il était la clef de la ville et du bourg ; il en était l'ornement et la terreur. Sous le ciel rien n'était plus élevé et plus connu. La justice n'était pas, comme de nos temps surchargés de lois, un livre inintelligible ; la punition n'était pas une menace problématique, cachée dans les replis d'un homme vivant quelque part. La justice et la punition, c'était cet amas de pierres anguleuses et immobiles, siégeant toujours en plein air ; c'était le château. De là un respect héréditaire, un effroi passé dans le sang chez ceux qui en dépendaient, et plus tard une horreur universelle pour tant d'obsession.

On explique dès-lors le peu de cas que devaient faire de l'architecture des châteaux des hommes qui les maudissaient ainsi avec tant de raison. Il y avait peu de place dans leur cœur ulcéré pour une admiration qu'il leur aurait fallu acheter par l'abandon de la vengeance. Les voûtes d'une prison, quelque belle qu'en soit la coupe, touchent peu le prisonnier qu'elles écrasent. Quand les châteaux furent désignés au marteau, on crut moins abattre des pierres que frapper un monstre, un géant, un fléau, un démon de dix siècles, ayant corps de rocher, bras de fer, noués en chaînes, tourelles percées pour yeux, pont rouge pour langue, créneaux pour dents, fossés

pour ceinture. Je n'exagère en rien. On ne renversa pas les châteaux ; non ! le mot est impropre, on les tua.

Si un principe de haine abattit les châteaux, qu'un sentiment de curiosité relève ceux qui ont échappé à l'extermination. On aime ou l'on déteste les emblèmes à raison des souvenirs qu'ils éveillent. Emblèmes de domination avant leur chute, depuis leur chute les châteaux ne sont plus que des pierres mémoratives sur lesquelles le feu de la vengeance a passé. Ce sont choses vaincues, curieuses et respectables à la fois, et qui le deviendront d'année en année davantage, si l'on invite à les connaître, à les parcourir, à les toucher. Le moyen de conserver les châteaux est donc de faire de leur conservation une vanité nationale, pareille à celle qui nous grandit à nos propres yeux quand nous parlons du Louvre ou de la Colonne. Quand ce nouvel orgueil si justifiable et si utile existera, la France se sera créé un motif de plus de s'aimer dans sa dignité et dans ses richesses archéologiques; un motif de plus pour accroître la sainte défiance où il lui est commandé de vivre sans cesse en face de l'étranger. Plus le sol est aimé, plus on le défend; plus il se distingue par sa valeur territoriale, plus on l'aime. Retranchez de Paris la coupole du Panthéon, le dôme des Invalides, les tours de Notre-Dame, le Louvre et la Bibliothèque royale, et vous ôtez à la défense de Paris, dans l'hypothèse d'une invasion, plus de trente mille combattans.

J'estime que les cinq ou six cents châteaux encore debout en France ne méritent pas moins que les principaux monumens de Paris la faveur d'être mis au rang des causes sacrées dont la patrie doit se souvenir quand elle s'arme pour repousser l'ennemi. Est-ce que la perte du château d'Amboise ou de Chenonceaux ne serait pas aussi vivement sentie que la perte bien plus réparable d'un pont sur la Seine, fût-ce celui d'Austerlitz ou d'Iéna? Quand je dis le château d'Amboise, n'est-ce pas indifféremment que je le nomme entre d'innombrables résidences, telles que le château d'Anet, le château de Saint-Germain-en-Laye, les châteaux de Maisons, de Grosbois, de Chantilly, de Rosny, d'Ecouen, de la Roche-Guyon, de Vaux, de Mouchy, de Savigny-sur-Orge, de Rambouillet, etc. ?

Il est sans doute très méritoire de grouper sur un point les mille espèces d'armes dont les hommes ont fait usage, pour

s'entretuer, depuis qu'ils vivent en société; de flatter le côté guerrier de leur instinct par l'étalage éblouissant, complet et symétrique de tous les instrumens de mort dont ils disposent, depuis la masse d'armes, la hache au double tranchant, les armes d'hast, les espadons et les flamberges; depuis l'arc sauvage, la flèche empoisonnée et l'arbalète grossière; depuis la carabine à rouet et l'espingole jusqu'aux pistolets de luxe montés sur ébène et diamans; depuis le canon jusqu'au mortier; depuis l'armure pesante de Bayard jusqu'au sabre vaincu du dey d'Alger. C'est très louable. L'histoire de l'homme marche côte à côte avec l'histoire de tout ce qu'il a façonné pour sa défense. Aucun essai des civilisations violentes par lesquelles nous sommes passés, et dont nous ne sommes pas encore sortis peut-être, n'est à dédaigner. Ne rejetons rien; classons et comparons. Conservons d'abord. Mettre en regard les œuvres des siècles, c'est le seul moyen de juger le progrès; c'est pouvoir être modeste ou fier avec raison pour son siècle. De l'exactitude et de la confrontation des témoignages naît l'impartialité de l'opinion. On est bien près d'être meilleur quand on se compare, sans la contrainte du moraliste.

Les mêmes éloges sont dus à ceux qui rétablissent le mobilier du moyen-âge et des premiers temps de la renaissance, qui parcourent nos provinces pour moissonner, à travers les vieilles villes moisis, les maisons branlantes et les appartemens en ruine, des fauteuils et des lits où le xiv^e et le xv^e siècles ont dormi; meubles morts, meubles embaumés; chroniques de chêne où la rudesse et la naïveté des temps sont écrites en sculptures franches comme le parler de nos aïeux. Les armures de fer nous ont dit le guerrier; ces bahuts ciselés, ces tables torsces, ces sièges, ces habits, ces ornemens, nous diront le seigneur, l'homme de justice, le bourgeois, l'homme d'église, l'évêque, l'abbé, le moine, le manant, la grande dame et la paysanne. Radieuse résurrection! elle nous fait revivre au milieu du passé, elle nous rend à nos familles éteintes, elle trompe la destruction, elle nous vieillit par la pensée en nous laissant notre âge, elle nous remplit de la sublime gravité de la mort, sans nous ôter les joies de la vie.

Cette intelligente patience, qui associe pièce à pièce les morceaux épars des siècles brisés par l'action du temps, est la

manifestation évidente du besoin qu'a l'homme de se connaître tout entier, à travers ses transformations. Sa vanité personnelle y est plus intéressée qu'il ne croit. En récompense de l'immortalité qu'il ménage aux œuvres des races antérieures, il attend la perpétuité des siennes ; il hérite et il lègue dans un esprit d'égoïsme qui aspire à un but obscur. La solution de tous les problèmes de l'humanité lui échappe, mais il en arrange les chiffres avec un infatigable zèle.

Et quand il a artificieusement échafaudé des armes, des cottes de maille, des gantelets, des mitres, des casques et des brassarts, il fait passer le souffle de l'histoire par la bouche sonore de son fantôme. Et combien l'histoire semble alors une voix humaine, ainsi exprimée. Lire Brantôme dans le cabinet de M. du Sommerard, n'est-ce pas comprendre Brantôme comme si le personnage dont il est l'historien vous parlait face à face ? Ce vieux, ce raide, ce coloré, ce bavard, cet interminable langage, affecté comme une flatterie de cour, libre au même instant comme un propos de camp, parfumé à chaque période, italien par la pointe de libertinage, gascon avant tout, espagnol par la redondance, français par ses bouffées de vanterie ; eh bien ! ce langage devient la vérité même au pied de cette armure de François I^{er}, le héros de Brantôme ; devant la longue épée de Pavie qu'empoigne une manchette brodée à mille points, toute dentelée de festons ; poignet aventureux, terrible et galant, qui eût écrit le livre de Brantôme, si Brantôme ne l'eût décrit. Et comme ce lit d'or et de brocard, à colonnettes évidées, bien soyeux, bien bas, ouvert de tous côtés comme le cœur du grand roi, trône, siège et lit à la fois, ajoute encore à la crudité de Brantôme, nous montrant les amours royales assises et couchées, et nous les disant effrontément par leurs noms et par leurs qualités. Le lit est un commentaire naturel à la phrase. Il complète le livre du sire de Bourdeille.

Que d'autres délicieuses révélations sur les mœurs privées ne font pas ces menus trésors domestiques, chefs-d'œuvre de l'industrie de diverses époques ; ces armoires aux innombrables tiroirs, ces tiroirs peuplés de compartimens ; ces dressoirs ployant sous les vaisselles, témoignage des objets dont s'enorgueillissait l'opulente simplicité des ménages ; ces cou-

teaux aux manches d'ébène , ciselés par l'adresse , aux lames flexibles , affilées par la dextérité des écuyers-tranchans ; ces gobelets dont la sobriété n'avait pas évasé le cristal , et tous ces meubles qui portent , comme des médailles , l'empreinte des mœurs régnautes et la date de la vie ! La patience qui recueille , le goût qui classe , vrai génie de la collection , semblent , on le voit , n'avoir rien négligé pour remonter , pièce à pièce , et évoquer dans son ensemble la vie maternelle d'autrefois. Et cependant , en s'établissant au milieu de cette évocation , on éprouve un isolement incommensurable , dont le cœur est tout d'abord surpris. Un lien manque , et l'on veut s'en rendre compte. Qu'est-ce donc ? aurait-on posé à une salle du XIV^e siècle des vitraux du XVI^e ? un anachronisme est-il tombé dans la coupe de l'illusion ? Non. Mais vous ne voyez donc pas que vos trésors manquent de palais , que vous les avez amoncelés en plein air , comme les peuplades errantes des caravanes entassent sur le sable les produits qu'elles sont allées chercher , à travers mille périls , au loin , en Perse , dans la Tartarie , dans la Chine , aux bords du pôle ? Vous êtes allés loin aussi ; vous revenez du moyen-âge : et vous jetez cela pêle-mêle au soleil. Vous croyez bâtir , vous empilez. Votre temple n'est qu'un bazar. On n'y ressent , une fois dedans , ni amour , ni respect , ni plénitude de croyance surtout. Interrogez-vous , regardez bien. Vous n'avez oublié que la maison , les quatre murs , la porte et les toits à votre mobilier pour l'abriter et pour le contenir. Vous nous dites : Voilà un crocodile ; très bien ! et que nous montrez-vous ? une longue arête. L'écaille , vous ne l'avez pas. Qu'avez-vous donc fait de l'écaille des siècles , dont vous remontez si délicatement les os un à un , et les emboîtez si savamment pour tromper l'œil devant lequel vous obligez ces siècles à se tenir debout ? Voilà un évêque , dites-vous , sa tête a la mitre , sa main violette a le bâton pastoral , son doigt a l'anneau. A merveille. Mais où est la maison épiscopale ? où est l'indivisibilité antique de la demeure et de l'homme ? Reste la cathédrale , répondez-vous. Reste-t-elle ? Soit ! Mais voilà la chaussure bourgeoise du XIV^e siècle , le feutre , le pourpoint du bourgeois. Où est la maison du bourgeois ? le pignon aigu aimé des hirondelles ? Où sont les frères tourelles , liées en gerbes autour de la maison ? les murs

épais , les escaliers raides , les salles nues , brumeuses , pleines de vent , de froid et d'écho , flanquées de bancs tout le long ; les croisées dentelées , fleuries en rameaux de vignes ; les gouttières en saillie de plomb , faisant la grimace aux grimaces des passans ? Cela n'est plus , répondez-vous en soupirant. D'autres ont le courage d'ajouter : N'est-ce pas le destin des villes , et par conséquent des maisons , de céder le terrain à d'autres , mieux appropriées aux besoins nouveaux ? On veut du jour , de l'air ; on rentre les maisons , on redresse les villes ; on vit rapidement ; on les aligne pour que la vie suive le cours des ruisseaux et aille vite au torrent , à la mer , à l'oubli. De là les villes larges , propres , éclairées et droites ; mais de là aussi plus de villes , excepté quelques-unes encore , de ces maitresses villes fortifiées , bardées de murs , et contournées , fuyant de la tête et rentrant le flanc , comme font ceux qui assiègent ; peu de ces villes qui nous expliquent la violence des agressions par les témoignages de résistance qui restent. Voyez ces villes. L'épaisseur de leurs murs dit la crainte ; leur hauteur , l'audace. Viennent les chroniqueurs : deux murs étant donnés , on sait l'histoire. Vienne le fait ; la preuve est acquise : la voilà. Chaque pierre de la ville de Senlis est une lettre pavée de l'histoire de la Ligue.

Toujours fier de vos conquêtes sur la destruction et l'oubli , vous ajoutez : voilà le baron ; sa cotte de maille , son pourpoint ; voilà le seigneur et la tapisserie or et soie de ses appartemens ; ses fauteuils brodés à ses armes , ses meubles écaillés de nacre et d'ébène , aux pieds fourchus de cerf , aux revêtemens de citron où ramagent des oiseaux , ses tables de marbre façonnées en mosaïque ; voilà le seigneur sans doute , mais où est le château ?

Est-ce que le château n'a pas été balayé comme l'abbaye , le monastère , la ville antique et forte , le manoir et la tour ? Le château aurait-il été trouvé plus dur dans le mortier où l'on a tout pitié ? —

Sans passer d'un œil sec sur des pertes nombreuses , il faut s'avouer que le mal fait aux châteaux aurait pu être et plus grand et plus irréparable. Impatiente et aveugle , la colère s'égare. Elle frappe souvent à faux et s'ébrèche. — Intention de la Providence , ou lassitude des démolisseurs , quelques-

unes des plus caractéristiques demeures féodales sont encore debout sur le sol de la France. Probablement elles ne renfermaient pas pour être vendues les conditions nécessaires à un marché avantageux (1). Beaucoup d'entre elles ont opposé une résistance presque intelligente à la rage de la mine ; elles se sont défendues. La dépouille n'aurait pas valu l'assassinat. De guerre lasse , on les a laissées vivre , après les avoir mutilées au front et aux extrémités.

Eh bien ! sauvez ces châteaux des derniers outrages qu'ils pourraient recevoir encore , à la hausse du plomb et de la pierre de taille. Ils sont à vous , si vous le voulez. A cette mer profonde qu'on appelle budget dans la langue politique, enlevez quelques seaux d'or, et répandez-les aux pieds des possesseurs indifférens de ces châteaux. Ils prendront et laisseront prendre. Nullement honteux pour eux , combien le marché sera profitable pour nous , pour l'histoire , pour le pays ! Constituez ensuite de ces châteaux qui ne seront plus menacés , à chaque mort de chef de famille , de la vente par licitation , autant de propriétés nationales. Une fois au pays, le pays les entretiendra comme il achète et comme il entretient , et je ne sais trop , je l'avoue , dans quelle affection beaucoup trop érudite , beaucoup trop dispendieuse , et fort peu nationale , des tombeaux de granit venus de la Haute - Égypte à travers les mers jusqu'à Paris, jusqu'au centre du Louvre. N'est-ce pas la nation qui s'impose des privations , qui paie plus cher son vin , sa nourriture , sa lumière, pour arracher à la bourgade de Luxor son obélisque noir , et le placer au milieu d'une ville sans parenté de sang , de langue , de nom , d'origine avec Luxor ; un obélisque muet pour nous , comme nous serons sourds pour lui ; qui parlerait des Pharaons, quand le soleil l'échaufferait, si Paris avait un soleil , aux sujets de Louis-Philippe ou à ceux de ses fils ; vol fait au désert, à l'antiquité, à la poésie , à Dieu,

(1) Plus fidèles à leurs intérêts qu'à leur vengeance , plusieurs villes , à l'époque de la révolution de 89 , sauvèrent les palais des anciens seigneurs de la contrée en y logeant quelque administration. Foix transforma en palais de justice la demeure de ses souverains. Le château de Gien est aujourd'hui sous-préfecture , mairie et tribunal de commerce .

qui inspire chaque chose pour chaque lieu ; qui fait mûrir les monumens comme les fruits pour un climat et non pour un autre. La statue de Pierre-le-Grand, transportée de Saint-Petersbourg sur la place de Louis XV, la cathédrale de Reims mise au centre d'une promenade du Mexique, la colonne de la place Vendôme volée par des Arabes et vissée au milieu du désert de Sahara, ne seraient pas de plus monstrueux accouplemens que l'obélisque de Luxor et Paris.

N'y a-t-il aucune question d'étonnement à s'adresser lorsqu'on voit d'un côté le soin qu'on prend de conserver les monumens romains dont nous sommes restés en possession, et d'un autre côté l'indifférence où l'on est à l'égard des monumens, autrement nationaux, en faveur desquels je réclame dans cet article ? Certes nous ne nous élevons pas contre l'attention particulière dont les débris de l'époque romaine sont l'objet de la part des inspecteurs officiels du gouvernement, mais nous désirerions seulement que cette attention fût moins exclusive, moins partielle ; qu'elle se détournât un peu des ruines d'un temps sans doute à jamais vénérable, mais, on en convient, un peu effacé de nos affections, pour se porter vers les restes d'une civilisation plus voisine de notre ère. Il est bien de rattacher le respect pour l'antiquité aussi haut que possible : ne repoussons même pas dans l'oubli ces énigmes de pierre, dont la vieille Gaule est semée, désespoir de l'érudition qui s'émousse à les soulever. Que les dolmens de Carnac, que les menhirs, que les cromlechs druidiques occupent une place, la première, par ordre des temps, sur l'échelle des monumens religieux et politiques, personne ne s'en plaindra. Dans cette galerie pratiquée au cœur de la Gaule, qui ne voudrait voir figurer également la maison-Carrée de Nîmes et le Cirque, les restes du palais Gallien à Bordeaux, les belles portes de Saint-André et d'Arroux à Autun (1), l'arc de triomphe et l'amphi-

(1) Si peu de villes sont aussi bien partagées qu'Autun en vieux monumens, peu de villes ont poussé la manie de les détruire aussi loin que la fameuse Bibracte, nom qu'avait Autun avant de prendre celui d'*Augustodunum*.

Depuis plusieurs siècles, les habitans bâtissent leurs maisons avec les pierres qu'ils arrachent à leur superbe amphithéâtre : l'ingénieuse

théâtre de Saintes, le gigantesque pont du Gard, l'élégant aqueduc de Jouy-les-Arches, la pile de Cinq-Mars sur la Loire, épithaphe de l'Armorique; et ce château de Lourdes, élevé roches sur roches par les Romains au milieu de la chaîne des Pyrénées, Vincennes des aigles, tour à tour goth, vandale, anglais, aux comtes de Bigorre, à ceux du Béarn, pierre éternelle, comme ces diamans monstrueux qui ne quittent jamais la royauté, dot d'Henri IV, prison d'état sous Napoléon. Mais n'avons-nous été que des colonies romaines? Nous avons été aussi, si nous ne nous trompons, des communes affranchies, des pays différemment gouvernés, partagés, dominés; nous avons été découpés par le sabre de la conquête, en duchés, en comtés, en seigneuries, en baronnies, en châtelainies, titres de possession légitimes ou usurpés, taillés à vif dans le roc, dessinés sur le sol.

Je dis encore que la nation, et en cela je la blâme moins que je ne divulgue son aveugle générosité, envoie chaque année des vaisseaux en expéditions lointaines dont la plus économique ne coûte pas moins d'un million. Et qu'arrive-t-il? Que ces vaisseaux, de retour au port, rapportent, à la nation, deux plantes inconnues, deux papillons mal décrits auparavant; deux plantes et deux papillons, — un million! Encore si cette plante était la pomme de terre ou le thé!

Je conclus dès lors que la nation, si dépensière pour des raretés problématiques, mais cependant, je l'avoue, difficiles à négliger dans l'état de rivalité scientifique où vivent les peuples les uns à l'égard des autres, peut également se sacrifier pour des acquisitions plus personnelles au pays et bien plus en

municipalité autonoise accorda même, il y a quelque soixante ans, le droit de pacage sur cet emplacement si vénérable d'antiquité. Que cette étrange manière de respecter les reliques d'un autre âge ressemble peu à la conduite des Béarnais, osant dire à Henri IV prêt à faire transporter à Paris les belles colonnes de leur église de Bielle: «Sire, vous êtes le maître de nos cœurs et de nos biens, mais quant à ce qui regarde les colonnes du temple, elles appartiennent à Dieu: arrangez-vous avec lui.» — *Sire, bous quets meste de noustes coos et de noustes bés, mes per ço qui es déous pialas déou temple, aquets que son de Diou d'Abeig quep at bėjats.*

danger d'être perdues à tout jamais, si on ne se hâte de les sauver.

Je ne demande pas qu'on achète tous les châteaux épars sur le territoire; ce serait agir avec la prodigalité épicière des marchands de bric-à-brac, et non avec le discernement exquis qu'il importerait de rencontrer chez ceux qui seraient chargés de la délicate mission de faire un choix. Le choix porterait sur les châteaux bien caractéristiques d'une époque; parmi ceux-là on s'approprierait les mieux conservés. Nous indiquerons bientôt ceux qui, à notre avis, mériteraient d'être acquis à cette incomparable collection, destinée à être l'unique dans le monde. Notre liste sera sans doute imparfaite, mais nous demandons qu'on y voie seulement la gradation chronologique qu'il serait utile d'établir entre les châteaux, afin que jalonnés par époque ils marquassent la voie par où les événements ont dû passer depuis neuf ou dix siècles. Je trace avec le doigt sur le sable; les habiles apporteront la science et l'équerre.

Dans ces châteaux, possessions immuables du pays, on introduirait tous ces meubles entassés ailleurs sans raison et sans ordre. Leur place y est marquée, comme le dattier a la sienne sous le soleil de l'équateur et le saule au bord des fontaines. Ils seront là dans leur atmosphère, dans leur meilleur jour, chez eux, en un mot : à château du xv^e siècle, portes, panneaux, fauteuils, tentures, tables, ornemens du xv^e siècle. Ainsi pour tous.—Pourquoi le tableau ici et la bordure là-bas? pourquoi de deux regrets ne pas faire, lorsqu'on le peut en les réunissant, une joie absolue?

Quel est, après la moralité qu'on en tire ou qu'il est imposé d'en tirer, le but des études historiques? N'est-ce pas de ressusciter pour l'intelligence l'édifice écroulé du monde, sa couleur et sa forme? Ainsi considérée, l'histoire n'est-elle pas l'exhumation d'une statue, la restauration d'un tableau? Quelle évidence plus grande n'a-t-elle pas, quand elle s'inféode avec ténacité sur la terre; qu'elle se localise, comme dans certaines peintures de Walter Scott, en se plaçant au bord d'un fleuve, sur la pente de la montagne, et à tel angle sous le soleil!

Ne sommes-nous pas heureux de n'avoir pas besoin de re-

courir aux efforts toujours décevans de l'imagination, aux emprunts, rarement complets, faits à l'érudition, pour bâtir notre grande cité féodale ?

Elle existe ; je vous la montre : elle est debout ; la voilà. Aimerez-vous mieux qu'elle fût anéantie , pour avoir le triste avantage de la recréer selon vos fictions ? Vous faut-il de la mélancolie ou de la réalité ? Être de regret et de destruction, l'homme aurait-il besoin d'abattre, pour obéir à la nécessité de pleurer ensuite sur les ruines qu'il a faites ?

On rattacherait d'abord à ce musée les plus vieux manoirs de la monarchie, ceux qui lui furent d'abord une défense, puis une tyrannie, semblables à ces anciens boucliers dont le milieu était un dard, et avec lesquels on tuait en se couvrant.

Prévoyant les difficultés que doit rencontrer notre projet auprès des autres et de nous-même, nous sommes plutôt arrêté qu'effrayé par un doute qui nous vient ; ce doute le voici. Ce musée se composera-t-il de châteaux placés dans un rayon de quelques lieues, tiré de Paris ? sera-t-il formé de maisons historiques à la portée des étrangers qui visitent la capitale ? ou bien, sans avoir égard à leur éloignement, à leur dissémination, s'appropriera-t-on les châteaux placés à toutes les distances, au centre de nos diverses provinces ? Notre avis demeure suspendu ; car, si nous sommes sûr qu'il reste assez de châteaux sur le sol de la France, pour avoir une représentation fidèle du caractère de chaque époque, depuis la fin de la seconde race jusqu'à nous, nous ne sommes pas également convaincu qu'on arriverait au même résultat, en ne tenant compte que des châteaux bâtis dans la circonscription de l'ancienne Ile-de-France ou peu en dehors. Cependant, si des investigations nouvelles plus riches d'un temps que nous n'avons pas eu le loisir de leur sacrifier nous confirmaient dans la possibilité de concentrer les domaines seigneuriaux autour de Paris, nous préférerions ce dernier parti au premier, parce que les étrangers et les nationaux seraient plus facilement à portée de satisfaire leur curiosité. Les chemins de fer trancheraient victorieusement l'objection des distances ; mais de quel poids raisonnable sont les chemins de fer, chez nous, dans les questions d'art et d'industrie ? En parler ici ne serait-ce pas décider l'éventuel par le chimérique ? D'ailleurs aucune objection n'étant assez impé-

rieuse pour nous décourager, dans le cas où il serait bien démontré que cette collection monumentale n'est possible qu'en acceptant les distances qu'elle oppose à sa réalisation, il faudrait subir l'obstacle sans prétendre le vaincre, ni sans en être vaincu. Alors on s'adresserait aux sympathies locales, on mettrait sous les yeux des habitans de nos provinces qu'il dépend d'eux de contribuer à l'exécution d'un projet qui leur vaudrait un double honneur : celui de se montrer fidèles au souvenir de leur origine de famille et celui de doter la France d'un établissement national de plus.

On serait dans une grave erreur si l'on imaginait que les châteaux royaux, tombés dans le domaine de l'état, et ceux appartenant en propre à la couronne, suffiraient, tels qu'ils sont, pour former notre collection. Quand l'idée nous vint de les échelonner par ordre chronologique, travail qui eût été des plus faciles, si même c'eût été là un travail, notre premier soin, on le pense bien, fut d'examiner si chacun de ces châteaux représentait fidèlement une époque, et si l'on était sûr d'en avoir un pour chaque âge de la monarchie. Nos recherches ne furent pas longues; le résultat des premières nous dispensa de les fortifier par d'autres qui ne pouvaient avoir un meilleur sort. Nous eûmes la conviction promptement acquise que les châteaux royaux, Fontainebleau, Versailles, Rambouillet, Chambord, Saint-Germain, Écouen, Chantilly, etc., etc., n'avaient non-seulement, pour la plupart, aucun caractère précis d'antiquité, mais que les principaux d'entre eux réunissaient, par un entassement successif de prodigalités royales, les physionomies diverses, et nécessairement discordantes, de plusieurs règnes. Ayant servi de maisons de splendeur à une ligne de rois, jaloux de s'éclipser les uns les autres par la magnificence de leurs constructions, ces résidences avaient fini par être des monceaux d'architecture, destas de meubles, des marqueteries fatigantes de peintures, un tout dépourvu d'unité et de sens. Fontainebleau peut à bon droit être cité comme le type de ces incohérences; Fontainebleau appelé par un Anglais un *rendez-vous de châteaux*. Maison de plaisance de nos rois dès le XII^e siècle, simple pavillon de chasse sous Louis VII, Fontainebleau s'agrandit sous Philippe-Auguste, et fait les délices solitaires de saint Louis, le plus mélancolique de nos rois, qui le nomme

ses déserts. Philippe-le-Bel y naît et y meurt ; Charles V sème dans quelques vastes salles de Fontainebleau les premiers volumes d'une collection, qui deviendra plus tard la Bibliothèque royale. Et chacun de ces rois, et chacun de leurs successeurs, alonge ou élève la commune demeure, selon qu'il en veut faire un pavillon, un rendez-vous de chasse, un chenil, une bibliothèque ou un tombeau. François I^{er} ne peut en vouloir faire qu'un palais. Primatice et Rosso dissimuleront par les peintures du dedans les irrégularités du dehors. Paul Ponce enfouira, sous cette montagne formée des pierres jetées par chaque roi en passant, les belles fleurs, les figurations animées de son imagination exquise. Il peuple cette caverne de salamandres auprès desquelles étincèleront quelques années plus tard les croissans de Henri II. Le désordre passe déjà de l'architecture aux décors. Fontainebleau est comme l'écu d'une vieille maison ; plus elle contracte d'alliances et plus cet écu se charge, se compose, s'embrouille, s'obscurcit et devient inintelligible. De l'Italie, pays de clinquans, les Médicis apportent à Fontainebleau le luxueux mauvais goût des dorures. Épiciers couronnés de Florence, les Médicis plaquent en feuilles aux murs et aux cimaises du château l'or monnayé qu'ils ont gagné dans le commerce. Leur richesse déteint partout. Fontainebleau peut se vendre au poids des sequins de Venise ; il est à vingt-trois carats. Meilleur chasseur qu'artiste, l'excellent Henri IV avait collé de l'or sur les peintures de François I^{er} ; arrive Louis XIV, qui empâte de la sculpture sur l'or, qui divinise le mauvais goût de son aïeul, sauf à laisser à son arrière-petit-fils, Louis XV, le soin de rentrer dans la bonne voie, en ravivant les traces effacées du Primatice par les camaïeux de Doyen, de Boucher et de Vanloo. Voilà Fontainebleau Pompadour : la grisaille dévore l'or. Pour achever ce pauvre palais, il n'y manque plus que la colonne toscane de Napoléon. On l'y place. Après la colonne toscane il faut tirer l'échelle.

L'historique de Fontainebleau s'applique également aux autres domaines de la couronne, sans même excepter Saint-Germain-en-Laye, le moins défigurés de tous en apparence par des additions successives ; ni Versailles où éclate avec assez d'illusion l'unité majestueuse de Louis XIV. Nous démontrerons avec la précision la plus rigoureuse le vice d'ensemble de ces

diverses constructions ; nous indiquerons les soudures que toute l'habileté des artistes n'est point parvenue à effacer , quand le tour de les décrire sera venu ; en attendant, nous croyons avoir assez fait pour convaincre le lecteur que si les châteaux royaux sont de magnifiques amas de pierres , dignes d'être admirés , comme pierres , ils ne sont , à tous les égards , d'aucune valeur dans la balance de l'histoire , d'aucun prix comme étude.

Nous rentrons dans la voie de notre sujet. Nous n'en voudrions qu'à notre maladresse si l'on sent rompre dans la main , à travers notre biographie lapidaire , le fil que nous avons tressé d'histoire et de chronologie afin d'arriver à la compréhension de notre projet. Cependant qu'on accueille nos réserves. Nos épisodes intercalaires sont des lavis et non des peintures. Leur demander l'intérêt qu'ils auraient peut-être sous une forme plus ample serait une rigueur à laquelle nous ne sommes pas habitué ; dans tous les cas , nous doutons qu'une insistance plus laborieuse sur des points de simple rappel fût avantageuse à la clarté de notre proposition.

La période romaine réclamerait encore les fortifications aujourd'hui ruinées qui enveloppent la vieille ville de Provins , et principalement la tour qui porte le nom de César. La nomenclature ne serait pas complète si l'on omettait de mentionner ce que renferment de richesses monumentales Aix, Arles et tant d'autres villes du midi de la France.

L'époque mérovingienne ne nous a rien légué. Occupés à se disputer la terre qu'ils avaient usurpée , les Francs ne songeaient guère à la parer de monumens. Peuple sans nationalité , ils tenaient moins à fixer le souvenir de leurs conquêtes par des témoignages de marbre ou de bronze qu'à anéantir les traces de civilisation de la Gaule vaincue. Au surplus comment les Mérovingiens , dénomination collective d'un peuple et non particulière à une race de rois , auraient-ils été portés à bâtir sur un sol dont rien n'assurait, même pour la plus faible durée de temps , la possession et l'intégrité immobilières ? Cinq partages d'états , on le sait , eurent lieu sous les Mérovingiens , qui vécurent et moururent , cela n'est pas douteux , dans les bâtimens romains , assez beaux et assez spacieux pour des barbares. S'ils en brisèrent beaucoup , on doit considérer que pour l'homme qui n'est pas de moitié dans la confiance d'un

monument, dans l'inspiration religieuse ou politique qui l'a élevé, un monument n'est qu'une pierre, et cette pierre insulte à la nullité naturelle de son intelligence ; il n'aura pas plus de respect pour les livres. Aux yeux de celui qui n'en possède pas la clef, un livre est une énigme décourageante, une ironie muette contre laquelle on se venge pour l'avoir subie sans la mériter. Quoique mieux assise sur le territoire mouvant dont elle dépouilla la première race, la race dite carlovingienne ne nous a pas transmis de preuves plus significatives de son occupation. On ne comparera sous aucun rapport les invasions normandes dont elle eut à souffrir dans quelques-unes de ses provinces, au débordement de barbares que Charlemagne, à son avènement, refoula à leur source. Charlemagne fut un éclair dans la nuit, illuminant le monde entre les ténèbres qui l'avaient précédé et les ténèbres qui le suivirent. Comme tous les génies qui paraissent dans les temps stériles, il eut l'orgueil de ne puiser qu'en lui-même les ressources de ses entreprises. La force manqua ; car la force en politique n'est que la durée ; et Charlemagne ne vécut pas assez. Géant dont les jours d'existence auraient dû se compter par siècles, à sa mort qui ne se fit pas plus attendre que celle d'un autre homme, son empire descendit dans la tombe avec lui. Les marbres d'Aix-la-Chapelle scellèrent sous un même couvercle, et la boule du monde, symbole de son pouvoir, et la main qui l'avait enfermée.

Il nous reste, de la domination des rois Visigoths, la forteresse qui s'élève au point de jonction de la Sedelle et de la Creuse. Possédée par Louis d'Aquitaine, un des enfans de Charlemagne, elle devint son habitation d'hiver, et fut plus tard la résidence des comtes héréditaires de la Marche, auxquels succédèrent les apanagistes, après la réunion du comté de la Marche à la couronne. Ébranlé par Louis XI, démantelé par Richelieu, le château de Crozant est assis au milieu de la France, à la cime nébuleuse d'une montagne qu'entoure un pays désolé, au-dessus du niveau bouillonnant de deux rivières, la Sedelle et la Creuse.

A côté de ce formidable témoignage de la vigueur féodale, il faut placer les tours de Coucy et de Montlhéry, gigantesques ruines arrivées jusqu'à nous, et dont nous conseillons impérieusement la conservation. On grouperait autour de ces deux

pierres étagées de tant de souvenirs, les châteaux forts construits à la même époque. Viendraient ensuite les châteaux à grand caractère bâtis sous la branche opulente des Valois et sous celle des Bourbons.

Les deux tours de Coucy et de Montlhéry peuvent se comparer à ces pics élevés qui ont dû voir sous eux les eaux du déluge, sans en être couverts ni renversés. Les guerres civiles qui lient la seconde race à la troisième, et tous les troubles nés sous celle-ci, se sont rués, comme de l'écume et du sable, aux pieds de ces deux tours; mais les hommes et leurs machines de guerre, toutes puissantes qu'elles fussent, leur ont causé moins de dommages que les oiseaux de proie. De leur bec de fer, ils déchiquent chaque jour ces Babel si lentes à s'écrouler. Coucy n'a plus aucune marque des blessures que lui porta Thibault-le-Tricheur, comte de Blois, ni de celles que lui firent si profondément, pour la posséder et la baptiser de leur nom, les sires de Coucy, mais cette tour s'émiette, bribe à bribe, sous la serre des corbeaux. Voilà à qui elle est restée depuis ces terribles seigneurs dont chaque membre osait dire en face du trône :

« Je ne suis roi, ne prince, ne duc, ne comte aussy :
Je suis *le sire de Coucy.* »

En 1400, le duc d'Orléans, frère de Charles VI, acquit la sirie de Coucy. Son fils ayant succédé à Charles VIII sous le nom de Louis XII, la terre de Coucy passa au domaine royal, dont elle ne fut détachée plus tard que pour être constituée en apanage aux princes.

Sous la Fronde, le maréchal d'Estrées fit le siège du château de Coucy sans parvenir à s'en rendre maître malgré son vif désir de le remettre au roi. Il rentra cependant dans l'obéissance quelques mois après; Mazarin y envoya des ingénieurs avec ordre d'en ruiner la tour et de la pulvériser. Grâce à un tremblement de terre arrivé en 1692, le ministre économisa la moitié de sa poudre. La commotion souterraine fut si violente, que les voûtes de la plupart des appartemens s'écroulèrent; et quelles voûtes que celles du château de Coucy! et que la grosse tour fut fendue comme une cloche de haut en bas. Mais toute

fendue qu'elle est, depuis près de deux siècles, la tour de Coucy est encore debout pour un autre ministre ou pour un autre tremblement de terre.

Au bas de cette tour on heurte les débris de l'enceinte qui la protégeait, et dont les murs ont dix-huit pieds d'épaisseur. Ces murs étaient nommés la *chemise de la tour*. Le terrain, les ruines, la tour, appartiennent à la maison régnante d'Orléans, à qui les arts reconnaissans devront plus qu'à toutes les maisons royales réunies. Les abords des fortifications de Coucy ont été déblayés et rendus accessibles aux curieux autant que l'état des décombres l'a permis.

Coucy et Montlhéry, dont je parlerai plus loin, seraient, quelque point où l'on se plaçât, les phares de cette navigation sur l'Océan du passé. Quel charme grave et consolateur, celui de voyager, non avec l'imagination, privilège dont peu ont d'ordinaire la jouissance, mais réellement et avec ses pieds, dans des espaces peuplés des souvenirs matériels de la vie diverse, cent fois modifiée, cent fois bouleversée de nos aïeux, les hommes de l'invasion ! On irait de lieue en lieue, et non de page en page, d'un bout de l'histoire de France à l'autre bout. On partirait pour le XII^e ou pour le XV^e siècle à son gré, au lieu de parcourir des volumes dont le titre seulement ne demeure pas dix jours dans la mémoire. Plus on travaillera pour les sens, tournés au profit de l'étude, et plus on aura fait pour l'intelligence, chambre noire, où tout s'affaiblissant, les couleurs et les contours s'amincissent en pensée, et où, par conséquent, les pensées ne laissent presque rien. Deux pouces de bronze de la colonne Vendôme ébranlent plus durablement le cerveau que les vingt mille pages des *Victoires et Conquêtes*. Le mot est l'impuissance de l'image. Et il n'y a que des images dans le monde intellectuel. Dans la même journée, on pleurerait avec Jacques II à Saint-Germain, on méditerait à Ruel dans le pavillon de Richelieu, et on souperait à Luciennes dans les salons de madame Dubarry; on entrerait dans ce charmant boudoir de Luciennes qui a deux portes : l'une par où un beau page rose lui dit discrètement : — Madame la duchesse, le roi de France vous attend; voulez-vous lui donner votre cœur? — Et une autre porte où parut le bourreau pour lui dire : — Femme Barry, la guillotine t'attend — veux-tu lui porter ta tête ?

Si nous nous proposons d'apporter une soigneuse réserve dans le nombre des monumens propres, selon nous, à notre musée, de peur de surcharger une collection que rien ne nous assure devoir être formée, soit sur le plan qui concevrait Paris comme le centre voisin de tous les châteaux acquis à cette collection, soit sur le plan indéterminé qui n'aurait pas recours à cette unité difficile, nous ne disons pas impossible; si notre travail ainsi flottant se borne plutôt à indiquer qu'à préciser les ressources que, dans l'une ou l'autre adoption de plan, il serait loisible d'employer, nous saura-t-on gré de mentionner les constructions féodales du nord, françaises par la conquête seulement, dont l'Alsace est hérissée, depuis la plus haute jusqu'à la plus basse crête des Vosges?

Quand la France conquit la Lorraine, la vie forte des possesseurs de ce pays fécond et sauvage s'était perdue dans des luttes intestines, dans des morcellemens dont l'empire avait profité, tantôt pour s'agrandir, tantôt pour isoler et par suite affaiblir la part de souveraineté de chaque prince feudataire. Fomentées par les évêques, ces étrangers à tous les pays, les querelles locales n'avaient cessé de s'envenimer. Peu à peu, toutes les ligues lorraines, autrefois si fertiles en grandes choses, furent brisées à coup de hache sur leurs rochers. Les plus formidables membres de ces associations où la noblesse de race donnait droit d'admission, mais où la valeur personnelle seule savait maintenir, se réfugièrent sur des pics inaccessibles, au-dessus des nuages, partout enfin d'où les pierres pouvaient rouler.

Ortenberg et Ramstein sont plutôt des blocs de granit, percés de quelques trous, que des demeures d'hommes. Charlemagne les a vus, et il n'est pas impossible qu'il les revoie à sa résurrection. Ce sont des géans en sentinelle à l'entrée de Val-de-Villé; débris d'une civilisation pétrifiée, ils sont là, comme les fossiles restés après le déluge; il font corps, ils forment ciment avec l'éternité. Pour Ramstein et Ortenberg trois siècles sont une date puérile, un souvenir d'hier. Leurs murs nous parlent, comme d'une bataille récente, du meurtre des vingt mille paysans révoltés en 1525, sous le duc Antoine de Lorraine, dit le bon duc. Jusqu'à la révolution française, les chapelles annexées autrefois à ces deux châteaux étaient pleines

d'ossements des pauvres paysans. Aujourd'hui ces os sont dispersés dans les champs, les deux châteaux sont abandonnés aux vautours, le duc est en oubli, mais la Lorraine est libre ! Lorrains, baisez la poussière de ces os ; ces paysans étaient vos pères, et ils vous ont faits libres.

Graduellement, tous ces châteaux enclavés dans la circonscription actuelle du haut et bas Rhin, Girbaden, Dreystein (trois pierres ou châteaux), Ringelstein, Hohenstein, étaient devenus des fiefs un peu turbulens des évêques de Strasbourg. Du haut de leur cathédrale, ils comptaient et surveillaient leurs bonnes tours alliées ; ils promenaient leur vue sur quarante lieues de châteaux forts, pressés comme des mamelons sur les montagnes, l'un regardant l'autre, celui-ci faisant retraite à celui-là, liés trois par trois ensemble souvent, comme Dreystein, ou comme ces guerriers d'Ossian qui s'attachaient par le bras, afin de n'être pas moins braves dans l'ombre les uns que les autres ; quarante lieues de châteaux ! enfin les bons évêques planaient sur un si grand développement de murs, que la science effrayée suppose que la longue épine des Vosges était nouée de distance en distance, sur toute son étendue, par des fortifications militaires antérieures à Attila. Chacun de ces châteaux, dont les débris se sont durcis en rochers, était une vertèbre de cette épine.

Ces innombrables châteaux forts ont été rongés par la mousse, par les pluies, par les tempêtes ; l'orage leur enlève chaque hiver des tours ou des pans de murs de douze pieds d'épaisseur, et les roule comme des galets jusqu'au fond des vallées. Beaucoup offrent de singuliers tableaux de ruine. Quelques-uns ont des chênes au sommet de leurs tours. Dans les appartemens du château de Spesbourg, il a crû des pins. D'autres, bâtis comme le château de Nideck, tout au bord d'une cascade écumeuse, après avoir été brisés et défoncés par les eaux, laissent depuis s'écouler le torrent par leurs portes et par leurs fenêtres.

Mais, nous le répétons, ces châteaux n'ayant de lien avec la France que par la conquête du sol où ils s'appuient, leurs souvenirs sont pour nous d'un faible intérêt national. Rien de ce qui s'y est passé ne peut être un sujet de noble regret à ceux qui ne les ont même jamais entendus nommer. Aucune pitié ne

les soutenant, ils tomberont, si ce n'est demain, ce sera dans mille ans; car ce qui cimente les monumens et les rend impérissables, ce n'est pas la chaux, ce n'est pas le fer, ce sont les croyances. Voilà l'ogive indestructible.

LÉON GOZLAN.

(La suite à l'un des prochains volumes.)

L'HOMME

AU

MASQUE DE FER.

DEUXIÈME PARTIE.

Dès que la Bastille tomba au pouvoir du peuple, les portes des prisons furent brisées à coups de hache; mais on ne trouva que huit prisonniers à délivrer, au lieu des innombrables victimes qu'on supposait ensevelies au fond de cette sinistre forteresse: on prétendit que peu de jours auparavant la plupart des détenus avaient été transportés ailleurs secrètement. Les souvenirs de plusieurs captivités célèbres planaient au-dessus des ruines, qu'on avait hâte de faire disparaître pour placer cette inscription: *Ici l'on danse*, à l'endroit même où tant de larmes avaient coulé depuis des siècles; le fantôme du *Masque de fer* était sans doute présent aux yeux des démolisseurs patriotes, et quand un des vainqueurs apporta en trophée au bout d'une baïonnette le grand registre des écrous, l'assemblée municipale de l'Hôtel-de-ville attendit dans un silence solennel que le secret du despotisme royal tombât de ces pages sanglantes: le folio 120, correspondant à l'année 1698 et à l'arrivée du prisonnier masqué venu des îles Sainte-Marguerite, avait été enlevé et remplacé par un feuillet d'une écriture récente!

Dans les souterrains de la Bastille on découvrit des squelettes entiers, dans les latrines des ossemens brisés et putréfiés : alors on se souvint avec terreur des horribles assertions que Constant de Renneville avait avancées dans son *Histoire de la Bastille*, et qu'on avait trop légèrement traitées de fables calomnieuses; on pensa que bien des crimes, bien des vengeances, étaient restés enfouis dans les ténèbres impénétrables de cette prison d'état, et que les murs, tout couverts de noms et de dates, offraient des listes de proscription plus amples et plus véridiques que les registres du greffe. Quelques curieux se mêlèrent donc aux travaux rapides de la démolition, et visitèrent en détail la tour de la Bertaudière que le *Masque de fer* avait habitée cinq ans, et dans laquelle il avait pu laisser la trace de son passage, mais on eut beau déchiffrer tout ce qui était écrit avec la pointe d'un couteau ou d'un clou sur les parois de pierre, sur les planches de bois, sur les serrures, sur les meubles, sur le plomb des vitres, rien dans ces archives funèbres n'avait un rapport plus ou moins direct avec le malheureux *Marchialy*, et l'on ne douta plus que les ordres de Louis XIV pour effacer tout vestige de cette étrange mascarade n'eussent été ponctuellement exécutés. Plusieurs personnes pourtant se demandèrent par quelle raison le cadavre du prisonnier n'avait pas, comme ceux dont on retrouvait les débris, été confié aux oubliettes infectes de la Bastille plutôt qu'à la terre bénite du cimetière Saint-Paul : on pouvait répondre à cette objection, que les restes humains découverts dans les fouilles appartenaient sans doute à une époque antérieure aux formalités de la prison d'état, ou n'accusaient que la scélératesse des officiers subalternes, capables d'un assassinat pour dépouiller un prisonnier, d'ailleurs en 1705, quand mourut *Marchialy*, Louis XIV, entièrement livré à M^{me} de Maintenon et à son confesseur le père Lachaise, avait une dévotion si scrupuleuse, qu'il n'eût pas refusé les secours de l'église et la sépulture chrétienne à son plus grand ennemi.

Cependant toutes les recherches ne furent pas infructueuses, s'il faut en croire la dernière feuille des *Loisirs d'un Patriote français*, recueil périodique qui cita, le 15 août 1789, « une carte qu'un homme curieux de voir la Bastille prit au hasard avec plusieurs papiers; cette carte contient, ajoute le rédac-

teur, le numéro 64,389,000 et la note suivante : FOUQUET ' ARRIVANT DES ILES SAINTE-MARGUERITE, AVEC UN MASQUE DE FER ; ensuite trois X.X.X., et au-dessous, KERSADION. » Le journaliste attestait avoir vu la carte, et présentait de rapides observations à l'appui de ce système que la découverte vraie ou prétendue de la carte avait mis au jour. Cette carte singulière, dont l'usage est aussi obscur que le chiffre, exista-t-elle réellement ? La situation politique du moment était trop grave pour qu'on donnât beaucoup d'attention à ce document, dont l'authenticité est maintenant impossible à prouver, et d'ailleurs, les *Loisirs d'un Patriote français* (56 nos du 5 juillet au 13 août 1789, formant un volume) avaient un fort petit nombre de lecteurs ; car la révolution qui marchait déjà au son du tocsin en suivant la tête du gouverneur de la Bastille, M. De-launay, et celle de M. de Flesselles, prévôt des marchands n'accordait plus de *loisirs* aux patriotes enrôlés dans la milice citoyenne.

Néanmoins cette carte fut reproduite avec les réflexions du rédacteur, sous ce titre pompeux et trompeur : *Grande découverte ! l'homme au masque de fer dévoilé*, in-8° de sept pages d'impression. Cela fut vendu dans les rues, où la liberté de la presse faisait affluer une innombrable quantité de brochures et de feuilles volantes, et cette opinion nouvelle, jetée au public sans preuves, sans nom d'auteur, sans aucune sorte de garantie historique, produisit toutefois certaine impression, en présence même des autorités de Voltaire, Lagrange-Chancel, Saint-Foix et Griffet, qui n'avaient jamais introduit Fouquet dans leurs discussions : on se rappela pourtant une phrase du *Supplément au Siècle de Louis XIV*, d'après laquelle le ministre Chamillart aurait dit que le *Masque de fer* « était un homme qui avait tous les secrets de Fouquet. » Des gens fort judicieux allèrent jusqu'à croire que Chamillart, que Saint-Simon nous peint d'un caractère *vrai, droit, aimant l'état et le roi comme sa maîtresse, opiniâtre à l'excès*, avait dit la vérité sans pourtant manquer à son serment ni trahir un secret qui eût pu compromettre l'honneur de son maître ; selon une idée que d'autres ont eue avant nous, Chamillart voulait désigner Fouquet et ne le pas nommer, par un accommodement de conscience assez fréquent dans ces temps de morale

jésuitique : en effet, qui était mieux instruit des secrets de Fouquet que Fouquet lui-même ?

Quant à la carte qui servait de base à ce système, elle ne me paraît point aussi absurde que l'ont jugée différens critiques ; 1^o le numéro inintelligible de 64,589,000 renfermait peut-être un sens qu'on pouvait traduire par des lettres, car l'emploi des chiffres était très usité alors dans les affaires d'état ; ou bien ce nombre extraordinaire avait-il été mal rapporté par négligence, sinon par suite de la détérioration de cette carte foulée aux pieds, mouillée, tachée de boue : dans cette seconde hypothèse, il faudrait lire l'année de l'entrée du prisonnier à la Bastille, 1698, et immédiatement après le numéro de l'écrou, 9,000 ou plutôt 900 ; 2^o ces trois X.X.X. peuvent aussi s'interpréter de diverses manières également plausibles : est-ce la désignation d'un registre, d'une série, d'une armoire ? car les archives de la Bastille étaient si considérables, qu'un commis en avait la garde sous la surveillance immédiate du gouverneur ; or dans tous les grands dépôts de livres et de papiers, on distingue les divisions par des lettres alphabétiques que l'on répète suivant les besoins ; 3^o quant au nom propre de *Kersadion*, qui est un nom breton et qu'on doit lire de préférence *Kersadiou* ou *Kersaliou*, c'est peut-être celui qu'on avait imposé à Fouquet, selon la règle des prisons d'état où de fréquens changemens de noms déroutaient la curiosité des indifférens et les démarches actives des intéressés : ainsi M. de Palteau prétend que l'homme au masque était connu sous le nom de *Latour* à la Bastille, et nous le voyons désigné par le nom de *Marchialy* sur les registres de la paroisse Saint-Paul.

Cette carte aurait donc fait partie d'un catalogue général des prisonniers, destinée qu'elle était à indiquer le nom véritable, le faux nom, le numéro du volume contenant le détail des faits et les observations relatives, le numéro du carton des pièces à l'appui, l'année et tous les renvois correspondant à une vaste collection de documens qui n'existe plus. Il est facile de prouver que les archives de la Bastille ont été pillées avant et pendant le siège ; que le grand registre lui-même, qu'on n'eut pas le temps ni l'ordre de détruire en 1789, avait subi de nombreuses mutilations ou altérations en 1775, et enfin que des officiers français avaient été chargés de rechercher et d'enlever,

sans doute vers la même époque, tous les papiers concernant Fouquet dans les archives de Pignerol.

Mais puisque cette carte n'a pas été conservée et que son existence ne fut point constatée par une exposition publique qui aurait attiré la foule en aussi grande affluence que l'échelle de Latude et les portes de fer de la Bastille, nous nous abstiendrons de la citer au rang des preuves et même de défendre sa vraisemblance. Toujours est-il que la prise de la Bastille ayant accoutumé les esprits à l'imprévu et au merveilleux, on ne s'étonna pas de la trouvaille d'une carte et d'un nouveau système sur le *Masque de fer* : les prisons républicaines allaient bientôt offrir des mystères plus inexplicables et plus horribles.

Le prisonnier masqué était encore une fois redevenu un objet de mode et d'engouement : les systèmes de Lagrange-Chancel, de Saint-Foix, de Griffet, du baron d'Heiss et de Voltaire, reparurent tour à tour sur la scène, sans qu'aucune découverte vint les fortifier : les écrivains de places et de carrefours s'emparaient à l'envi de ce sujet déjà si populaire et toujours aussi mal connu. On imprima et l'on colporta dans le même mois *Le véritable Masque de fer, d'après les archives de la Bastille*, in-8° de huit pages : c'était le duc de Monmouth ; *Histoire du fils d'un roi, prisonnier à la Bastille, trouvée sous les débris de cette forteresse*, in-8° de seize pages : c'était le comte de Vermandois ; *Relation fidèle de plusieurs manuscrits trouvés à la Bastille, dont un concerne spécialement l'homme au Masque de fer*, in-8° de 32 pages : encore le comte de Vermandois, etc. Plusieurs autres écrits, cachant leur pauvreté ou leur niaiserie sous de magnifiques intitulés, circulèrent dans Paris encore tout ému de l'enfantement d'une révolution ; mais le public, trompé par ces mystifications méprisables, n'était que plus impatient de pénétrer ce secret, dont les dépositaires avaient tous disparu de même que les murs de la Bastille.

M. Charpentier, ami de Linguet qui l'encourageait à entreprendre un ouvrage historique sur la Bastille, et qui lui promettait des éclaircissemens singuliers, eut l'idée de mettre au jour les injustices que cette forteresse avait cachées dans son ombre : *la Bastille dévoilée* fut publiée par livraisons, avec un énorme succès de circonstance, en 1789, reproduisant et com-

mentant le grand registre de la prison , dans lequel les entrées et les sorties des prisonniers étaient régulièrement marquées par ordre chronologique. La neuvième livraison comprenait les renseignemens qu'on avait pu se procurer sur le prisonnier masqué , et l'origine de ces renseignemens aurait été plus suspecte , si les faits n'eussent pas présenté beaucoup d'analogie avec les passages du journal manuscrit de M. Dujonca , rapportés par le père Griffet.

Le folio 120 du grand registre n'étant pas d'une écriture aussi ancienne que les feuillets suivans , et l'arrivée de l'homme au masque ne se trouvant pas mentionnée dans ce folio daté de 1698 , on eut des soupçons confirmés d'ailleurs par d'autres lacunes , et on obtint bientôt la certitude qu'en 1775 M. Amelot , ministre de la ville de Paris , s'était fait remettre toutes les pièces qui concernaient directement ou indirectement le prisonnier masqué. Le major Chevalier , qui remplissait les fonctions de cette charge à la Bastille depuis 1745 , déclara lui-même qu'il avait , par l'ordre du ministre , opéré cette soustraction et envoyé à M. Amelot les feuillets déchirés du grand registre : on avait lieu de croire que ces feuillets étaient anéantis , mais on les retrouva , dit-on , par les soins de M. Duval , ancien secrétaire de la police , et leur authenticité ne fut pas mise en doute , lorsque Charpentier les imprima dans son livre , rédigé avec modération et plein d'une sage critique , qu'on traduisait au fur et à mesure en Allemagne et en Angleterre. Il est remarquable que le folio où l'entrée du prisonnier a été relatée dans la forme ordinaire des écrous , est divisé par colonnes et en contient une réservée pour marquer les renvois au volume et la page d'un journal , d'une correspondance ou d'un recueil qu'on n'a plus , ce qui s'accorde assez bien avec la disposition de la carte décrite dans les *Loisirs d'un Patriote français*.

On lit à la colonne des *noms et qualités* : « Ancien prisonnier de Pignerol , obligé de porter toujours un masque de velours noir ; dont on n'a jamais su le nom ni les qualités. » A la colonne des *entrées* : « 18 septembre 1698 , à trois heures après midi. » A la colonne des *motifs de la détention* : « On ne l'a jamais su. » A la colonne des *observations* : « C'est le fameux homme au masque , que personne n'a jamais su ni connu. *Nota* : Ce prisonnier a été amené à la Bastille par M. de Saint-

Mars, lorsqu'il est venu prendre possession du gouvernement de la Bastille, venant de son gouvernement des îles Sainte-Marguerite et Honorat, et qu'il avait ci-devant à Pignerol. Ce prisonnier était traité avec une grande distinction de M. le gouverneur, et n'était vu que de lui et de M. de Rosarges, major du château, qui seul en avait soin. »

Ce feuillet est évidemment faux, soit qu'on l'ait imaginé en entier, soit qu'on l'ait copié sur l'ancien avec de notables modifications : comment aurait-on écrit au commencement du XVIII^e siècle : *c'est le fameux homme au masque*, puisque cet homme ne devint *fameux* qu'en 1755, après la publication du *Siècle de Louis XIV*. On peut donc penser que le folio original avait été détruit, et que celui qu'on représenta avait été fabriqué dans les bureaux de la police. Le volume 57^e du journal de M. Dujonca, auquel renvoyait le registre sans mention de la page, ne se retrouva pas plus que les autres volumes de ces précieux mémoires.

L'extrait du registre relatif à la mort du prisonnier était identiquement conforme aux détails fournis par le père Griffet, et diverses circonstances, que le jésuite avait sues par ouï-dire, reparaissaient dans ce *nota* fort explicite : « Il n'a point été malade que quelques heures : mort comme subitement, il a été enseveli dans un linceul de toile neuve, et généralement tout ce qui s'est trouvé dans sa chambre, comme son lit tout entier, y compris les matelas, tables, chaises et autres ustensiles, réduits en cendres et jetés dans les latrines. Le reste a été fondu, comme argenterie, cuivre et étain. Ce prisonnier était logé à la troisième chambre de la tour Bertaudière, laquelle chambre a été regrattée et piquée jusqu'au vif dans la pierre, et reblanchie de neuf de bout à fonds. Les portes et fenêtres ont été brûlées comme tout le reste. » Ces minutieuses précautions prouvent assez qu'on n'eût pas laissé subsister quelque pièce écrite capable de faire deviner le nom du prisonnier masqué. Le registre offrait un renvoi au volume 8^e du journal de M. Dujonca, volume perdu comme le 57^e. A ce propos, quelqu'un eut l'idée de rectifier ainsi le numéro de la carte trouvée à la Bastille, 6-4-57-8-900, pour le rendre compréhensible par l'addition d'un seul chiffre, et par cette explication, la carte, faite après la mort du prisonnier, aurait renvoyé au volume 6^e pour

l'entrée de Fouquet à la Bastille en 1665; au volume 4^e pour sa sortie en 1664, lorsqu'on le transféra à Pignerol; au volume 37^e, pour son retour à la Bastille en 1698; au volume 8^e, pour sa mort en 1705; et enfin au numéro d'ordre 900, désignant le nombre de prisonniers enregistrés avant lui.

Mais l'auteur de *la Bastille dévoilée* n'eut pas recours à ces calculs problématiques: il fit un examen succinct, mais judicieux, des diverses opinions qu'on avait fait valoir jusqu'alors à l'égard du *Masque de fer*, et il retomba dans celle de Voltaire ou du libelliste des *Amours d'Anne d'Autriche*, en s'efforçant de prouver que le prisonnier était un fils naturel d'Anne d'Autriche et de Buckingham. Le champ s'ouvrait plus long et plus libre aux conjectures, puisque les censeurs royaux dataient leur *approbation* de l'an premier de la Liberté.

La Bastille fut encore le prétexte de plusieurs compilations moins importantes, dans lesquelles figurait le *Masque de fer* sous différens noms. Le journaliste Carra dépeça le livre de Charpentier et le farcit de déclamations démagogiques, sous ce titre: *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, 1789, 3 vol. in-8^o. Mais on ne découvrit rien de nouveau, et seulement on réimprima l'extrait du registre mortuaire de Saint-Paul, *collationné à la minute*, et délivré par le vicaire de la paroisse: on n'y releva aucune variante digne de remarque pour récuser la bonne foi du père Griffet. Louis Dutens, dont la réputation de poète et de littérateur français était fort bien établie en Angleterre, ne se borna pas à réunir dans la lettre sixième de la *Correspondance interceptée*, in-12, 1789, les systèmes de ses devanciers: il en choisit un qu'il appuya de toute sa science de ministre d'état, et de quelques faits aussi neufs que singuliers; il prouva qu'un agent du duc de Mantoue avait été enlevé par ordre de Louis XIV, en 1679 ou 1685, et enfermé à Pignerol, parce que le cabinet de Versailles craignait l'habileté et la perfidie de cet Italien dans les négociations entamées avec la cour de Piémont. Cet enlèvement semblait incontestable à Dutens, mais quant à la personne dont le roi de France s'était emparé contre le droit des gens, il hésitait entre un comte Girolamo Magni, premier ministre du duc de Mantoue, et un secrétaire de ce duc nommé Matthioli. Dutens avait pu recueillir ces particularités à Turin, où il était allé en 1777 avec

lord Mount Stuart, envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre : il cite le témoignage du duc de Choiseul, qui, n'ayant pu arracher à Louis XV le secret du *Masque de fer*, pria M^{me} de Pompadour de le demander elle-même au roi, et apprit par l'entremise de la favorite que ce prisonnier était *un ministre d'un prince italien*. Dutens fit reparaitre ce petit écrit, qui passa inaperçu en 1789, dans le troisième volume des *Mémoires d'un Voyageur qui se repose*, publiés en 1806.

Le *Masque de fer* inondait encore une fois le public de dissertations plus ou moins hypothétiques ; et ce sujet tenait aussi occupés les meilleurs critiques de l'Angleterre. M. Quentin Crawford publia, en 1790, un article anglais, dans lequel, après avoir comparé les systèmes soutenus jusqu'à cette époque, il opinait en faveur de celui de Voltaire avec tant de conviction, qu'il ne pouvait douter, disait-il, que le prisonnier masqué fût le fils d'Anne d'Autriche, sans pouvoir toutefois déterminer la date de sa naissance. Depuis, M. Crawford renouvela dans un ouvrage français cette discussion judicieuse, mais plus forte d'inductions morales que de preuves écrites. Ce prétendu fils d'Anne d'Autriche semblait alors réunir toutes les probabilités en sa faveur et devoir mettre fin aux conjectures que l'homme au masque soulevait depuis quarante-cinq ans : aussi ne s'occupait-on plus que de rechercher le père de ce malheureux. M. de Saint-Mihiel, qui fit paraître à Strasbourg, en 1790, une brochure in-8° intitulée : *Le véritable homme dit au Masque de fer, ouvrage dans lequel on fait connaître, sur des preuves incontestables, à qui ce célèbre infortuné dut le jour, quand et où il naquit*, imagina un mariage secret entre la reine-mère et le cardinal Mazarin. C'était sans doute un bel exemple à suivre pour les prêtres ennemis du célibat ; mais on ne tint pas compte à l'auteur d'avoir légitimé l'origine du *Masque de fer* : la critique refusa de prendre part aux noces de Mazarin. N'eût-il pas été plus logique d'imiter l'avocat Bouche, qui, dans son *Essai sur l'histoire de Provence*, 2 vol. in 4°, publié en 1785, regardait l'histoire du Masque de fer comme une fable de l'invention de Voltaire, ou bien n'était pas éloigné de conclure que ce prisonnier fût *une femme* ?

La vérité historique n'existait plus dans ces temps de révolution sociale, où les événemens du jour contredisaient ceux

de la veille, où les hommes ne se reconnaissaient plus eux-mêmes, où le présent, semblable à un volcan en éruption, jetait son reflet et ses laves sur le passé. Le faux régnait dans les sentimens, dans les idées, dans les mœurs; l'exagération gâtait les meilleures choses, et personne n'y prenait garde, puisque chacun participait à ce vertige général. Le fait extraordinaire du *Masque de fer* avait été jusque-là soumis à une analyse chimique, pour ainsi dire, et dégagé de tout l'alliage mensonger que lui prêtait la tradition. En 1790, on ne disserta pas davantage, on supposa un document d'après lequel la question était résolue, sans appel, sous les auspices de ce maréchal de Richelieu qu'on croyait dépositaire du secret de Louis XIV. L'abbé Soulavie, qui trouvait moyen de changer en roman les pièces les plus authentiques, et qui donnait pour vraies ses plus grossières impostures, ne manqua pas de faire entrer le *Masque de fer* dans les *Mémoires de Richelieu*, et prétendit avoir découvert cette *histoire* dans les papiers du maréchal. Celui-ci, en effet, avait eu l'imprudence de confier sa bibliothèque, ses notes et ses correspondances à Soulavie, qui s'en servit avec une insigne mauvaise foi; mais on peut assurer que la ridicule *histoire*, insérée dans le troisième volume des *Mémoires*, ne fut pas trouvée par Soulavie, ni par Laborde, comme le dit la *Correspondance* de Grimm, dans les cartons du duc de Richelieu. Selon ce morceau, écrit par le gouverneur du *Masque de fer*, deux pâtres seraient venus, pendant la grossesse de la reine, annoncer à Louis XIII qu'Aune d'Autriche mettrait au monde deux jumeaux, qui causeraient de grandes guerres par leur rivalité: Louis XIII, sacrifiant ses devoirs de père au bonheur de son peuple, aurait pris sur-le-champ la résolution de cacher à jamais la naissance du second de ses fils. On devine la suite d'une pareille exposition, et l'on ne sait trop ce qu'on doit le plus remarquer de l'expédient imaginé par Louis XIII ou de sa double paternité, bien propre sans doute à le défendre du reproche d'impuissance que lui ont fait quelques historiens sceptiques.

Cette belle histoire fut tellement goûtée, que Champfort, en rendant compte des *Mémoires de Richelieu* dans le *Mercure*, s'écriait avec une bonhomie assez peu digne de son caractère *mordicant*: « Il est enfin connu ce secret qui a excité une curiosité si vive et si générale! » Rien ne coûtait à Soulavie en

fait de mensonges, *grace au sentiment patriotique dont il était animé*. Il prétendit que la relation du *gouverneur* avait été remise par le régent à M^{lle} de Valois pour prix d'une complaisance d'autre nature, et que cette princesse, qui s'immolait ainsi à la curiosité du duc de Richelieu, son amant, lui avait donné ce manuscrit, payé en monnaie fort déshonnête. L'abbé Soulavie ne se faisait pas faute d'un inceste de plus ou de moins, pour ajouter du piquant à ses révélations, rédigées dans d'excellens *principes*, que Champfort louait de préférence au style négligé de l'ouvrage. Cependant on ne contesta pas l'authenticité de ce conte fait à plaisir, parce qu'on n'avait pas le loisir de s'arrêter sur un sujet aussi frivole en présence de la Terreur et au bruit du canon d'alarme. Soulavie finit peut-être par se persuader que sa découverte était réelle, et il essaya de la prouver clairement dans le tome VI des *Mémoires de Richelieu*, qu'il augmenta de cinq volumes en 1795. Mais ses *Nouvelles considérations sur le Masque de fer* ne méritaient pas plus d'estime que le manuscrit de ce *gouverneur*, qui sans doute était dévoré de la rage d'écrire pour avoir confié au papier un secret d'où dépendait sa vie. En même temps, Soulavie s'érigeait en champion de la vertu d'Anne d'Autriche et s'inscrivait en faux contre le système qui tendait à faire du *Masque de fer* le fils naturel de cette reine et de Buckingham. Soulavie, comme on voit, tenait beaucoup à son roman, non moins mystérieux que les romans d'Anne Radcliffe, qui avaient la vogue des *Mémoires apocryphes* publiés chez le libraire Buisson, entrepreneur du scandale de l'ancienne monarchie.

Sénac de Meilhan, qui s'était fait un nom dans la littérature par les *Mémoires supposés d'Anne de Gonzague, princesse palatine*, fut dégoûté de ce genre facile par les succès peu honorables de Soulavie, et lorsqu'il voulut traiter le sujet du *Masque de fer*, il choisit exprès l'opinion la moins romanesque et la mieux étayée de preuves, pour s'y rattacher dans un article fort sensé, qui fait partie de ses *OEuvres philosophiques et littéraires*, 2 vol. In-12, imprimées à Hambourg en 1795. Sénac de Meilhan, pendant son émigration, retournait en France, par la pensée, à la suite du prisonnier masqué, qu'il avait pris pour le secrétaire du duc de Mantoue, d'après la lettre italienne traduite dans l'*Histoire abrégée de l'Europe*. Sénac de Meilhan ajoutait à ce témoignage

celui des journaux italiens de 1782, qui avaient rapporté l'anecdote de l'enlèvement de Matthioli, tirée des manuscrits d'un marquis de Pancalier de Prié, mort à Turin cette année-là. L'opinion de Sénac fut reproduite, avec de nouveaux rapprochemens des faits et de dates, dans un article, signé C. D. O., que le *Magasin encyclopédique* publia en 1800: le savant Millin, directeur de cet estimable recueil, avait précédemment, dans le deuxième volume in-4^o de ses *Antiquités nationales*, favorisé le système qui donnait à Louis XIV un frère aîné, fruit des galanteries d'Anne d'Autriche, et qui en faisait le *Masque de fer*. C'était une occasion d'envisager ce fait *sous un point de vue politique* et de comparer Louis XIV aux *despotes asiatiques*.

Mais le système que Sénac de Meilhan avait défendu prévalut par la seule force des pièces qu'on découvrit dans les archives des Affaires Étrangères, et il a été presque seul soutenu jusqu'à ce jour avec quelque apparence de vérité, il faut l'avouer. M. Roux-Fazillac fit paraître le premier, en 1800, ces pièces authentiques dans les *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer, d'où résultent des notions certaines sur ce prisonnier*, in-8^o de cent quarante-deux pages. Ces recherches, puisées à des sources que la révolution avait pu seule mettre à la discrétion des curieux, se composent de correspondances secrètes relatives aux négociations, aux intrigues et à l'enlèvement de Matthioli; mais le plus mince esprit de critique eût établi des différences capitales dans la position humiliante de ce prisonnier subalterne à Pignerol, et dans les respects que Saint-Mars témoignait pour le prisonnier masqué, suivant le consentement unanime de toutes les traditions.

Un anonyme, qu'on croit être le baron de Servièrre, revint deux ans après, sur la plupart des faits que les *Recherches* de Roux-Fazillac avaient constatés; mais il ne fit aucune mention de l'ouvrage de son devancier dans cette *Véritable clef de l'Histoire de l'Homme au masque de fer*, in-8^o, de onze pages, où il donne de nouveaux détails sur la personne et la famille de Matthioli. L'anonyme démontre, jusqu'à l'évidence que le secrétaire du duc de Mantoue a été enlevé, masqué et emprisonné par ordre de Louis XIV; il oublie de prouver que ce secrétaire et le *Masque de fer* ne sont qu'une seule et

même personne sous deux noms différens et à des époques différentes.

Les Anglais n'étaient pas moins curieux que les Français de connaître à fond ce terrible épisode du règne du *grand roi* : M. Crawford, qui avait déjà publié ses observations sur l'homme au masque, ne changea pas d'opinion depuis la publication des documens authentiques sur lesquels se fondait le système de Roux-Fazillac : il le réfuta d'une manière assez satisfaisante dans les *Mélanges d'histoire et de littérature, tirés d'un portefeuille*, 1807, in-4°, réimprimés sous le même titre en 1817, in-8°. M. Crawford confirmait la réponse de Louis XV à M. Choiseul, rapportée par Dutens, et ajoutait cette particularité, que le duc de Choiseul avait, à la prière des abbés Barthélemy et Beliardy, adressé des questions au roi, qui parut *fort embarrassé*, en disant qu'il croyait que le prisonnier était un ministre d'une des cours d'Italie. M. Crawford réfuta aussi le système de M. de Taulès, d'après le manuscrit encore inédit dont il avait communication. Ce système, que M. de Taulès avait soumis sans doute à Voltaire, qui lui fut en effet redevable d'un grand nombre d'anecdotes sur le siècle de Louis XIV, tendait à prouver que le *Masque de fer* était un patriarche des Arméniens, nommé Arwedicks, enlevé de Constantinople, et conduit secrètement aux îles Sainte-Marguerite par les intrigues des jésuites. M. Crawford ne se montra pas plus partisan de l'opinion de M. de Taulès que de celles qu'il avait déjà combattues avec beaucoup de logique ; il persévéra dans la sienne plus fortement, et répéta que le prisonnier masqué ne pouvait être qu'un fils d'Anne d'Autriche et sans doute de Buckingham.

On peut mentionner ici que cette supposition, purement romanesque, avait été mise à sa place dans la préface d'un roman de M. Régnauld-Warin, lequel eut quatre éditions à cause de son titre : *l'Homme au masque de fer* ; jamais roman de Ducray-Dumesnil ne réunit mieux les conditions voulues d'un imbroglio faux, mystérieux et sentimental. Mais conçoit-on que le savant M. Dulaure ait répété le conte ridicule de Soulavie dans son *Histoire de Paris* ? Le *Journal des Gens du monde*, vol. iv, qu'il cite en note, est une source aussi peu respectable et moins ancienne que les *Mémoires de Perse*. Le

marquis de Luchet, qui rédigeait ce journal en 1784, ne se souciait que d'amuser ses lecteurs, et semait ses écrits de réminiscences des ouvrages et des contestations de Voltaire : cependant il n'adopta pas cette fois entièrement le système de Voltaire, qui d'ailleurs, en proposant l'histoire de deux fils jumeaux d'Anne d'Autriche, ne s'était point expliqué sur la personne du père ; le marquis de Luchet fit honneur de cette paternité à Buckingham et invoqua un nouveau témoignage, vrai ou faux, celui de M^{lle} de Saint-Quentin, maîtresse du ministre Barbezieux, laquelle aurait dit qu'il y avait une telle ressemblance entre les deux frères qu'elle nécessita l'invention du masque pour le prisonnier. Voltaire avait pensé la même chose. Barbezieux était d'un caractère léger et dissipé, en effet, mais il n'eût pas divulgué à une maîtresse ce formidable secret d'état, avant la mort de l'homme au masque : Barbezieux mourut en 1701, et *Marchialy* en 1705. Le marquis de Luchet n'était-il pas bien capable de supposer cette demoiselle de Saint-Quentin, comme il supposait un fils de Buckingham, comme il supposa plus tard M^{lle} de Baudéon, la comtesse de Tesson, la duchesse de Morsheim, et plusieurs autres dames dont il écrivit les Mémoires, toujours pour l'amusement des gens du monde ?

Pendant quelques années, on laissa reposer le *Masque de fer*, hormis un petit journal occulte qui prit ce nom pour donner à entendre que le rédacteur garderait l'anonyme *quand même*, et qui rentra dans le néant sous les coups de la *Foudre*, instrument périodique des vengeances de la congrégation. Le *Masque de fer* n'était pourtant pas usé, après avoir si long-temps et de tant de manières occupé la curiosité publique. En 1825, faute d'aliment plus nouveau, ou plus digne de repaître cette insatiable avidité de savoir, qui tourmente les esprits, on se rejeta tout à coup sur le mystère du prisonnier masqué, et l'on essaya d'en finir avec cette grande abstraction historique : les systèmes anciens se remuèrent comme des tronçons de serpens, et ne réussirent pas à renouer leurs trames rompues par la critique ; ils n'avaient pas même de principe vital.

M. Delort, qui passait sa vie à chercher et à comparer des autographes, fut amené, par sa passion exclusive, à découvrir

dans les archives du royaume diverses lettres qu'il crut relatives à Matthioli , et par suite au *Masque de fer* , selon la prétention de Roux-Fazillac. M. Delort , aussi certain de l'infailibilité de ses conjectures que l'avait été son devancier , ne se fit aucun scrupule de les intituler : *Histoire de l'Homme au masque de fer* , et de les publier en 1825 , in-8° , avec un pompeux appareil de pièces justificatives , qui étaient plus précieuses par leur contenu que par le commentaire de l'éditeur. Néanmoins ce volume , vraiment curieux et intéressant , quoique diffus et mal écrit , eut du retentissement jusqu'en Angleterre , où l'honorable George Agar Ellis , membre du parlement , ne dédaigna pas de le traduire en anglais avec de nombreuses améliorations et quelques additions importantes puisées dans l'ouvrage de Roux-Fazillac. La traduction ou plutôt l'imitation d'Ellis fut retraduite en français et imprimée à Paris en 1850 : *Histoire authentique du prisonnier d'état connu sous le nom du Masque de fer* , in-8°. Agar Ellis , aux yeux de qui les documens recueillis par Delort établissaient le nom de ce prisonnier *d'une manière claire et certaine* , ne prit pas la peine de discuter toute opinion contraire , et affirma que le *Masque de fer* était réellement le malheureux secrétaire du duc de Mantoue. Il paraît que , suivant le sentiment de l'historien Gibbon , beaucoup de savans anglais persistaient à croire que l'homme au masque pouvait bien être Heuri , second fils d'Olivier Cromwell , gardé en otage par la royauté de Louis XIV.

Aux affirmations de M. Delort , le chevalier de Taulès répondit par un opuscule posthume , ou du moins cet opuscule , rédigé naguère contre le système de M. Roux-Fazillac , fut rajouté par ce titre charlatanique : *Du Masque de fer , ou Réfutation de l'ouvrage de M. Roux-Fazillac , et Réfutation également de l'ouvrage de M. J. Delort , qui n'est que le développement de celui de M. Roux-Fazillac* , in-8° , 1825. L'éditeur , propriétaire des manuscrits de M. de Taulès , mort peu d'années auparavant dans un âge très avancé , mettait sous presse , en même temps , l'ouvrage inédit que ce dernier avait préparé pendant sa vieillesse. L'ouvrage parut quelques mois après , avec ce titre approprié aux circonstances : *l'Homme au masque de fer , Mémoire historique où l'on réfute les*

différentes opinions relatives à ce personnage mystérieux, et où l'on démontre que ce prisonnier fut une des victimes des jésuites, in-8° L'éditeur avait, comme on le voit, l'imagination des titres; mais, quoiqu'il se flattât d'attirer l'attention en accusant les jésuites sur la couverture verdâtre de sa publication, elle fut confondue avec ce déluge de mauvais écrits qui proclamaient la résurrection des révérends pères, pour le plus grand divertissement des abonnés du *Constitutionnel*.

Le *Masque de fer* avait été l'idée fixe du chevalier de Taulès, qui se plaisait à rassembler des anecdotes singulières et peu connues. Voltaire lui écrivait en 1768 : « Je ne doute pas que, si vous dites un mot à M. le duc de Choiseul, il ne vous permette de m'envoyer des vérités : il les aime; il sait qu'il est temps de les rendre publiques. » Voltaire avait dit de M. de Taulès : « C'est un homme fort instruit, et le seul capable de fournir des anecdotes vraies sur le siècle de Louis XIV. » Dès cette époque, M. de Taulès *déterrait de vieilles vérités dans le fatras du dépôt des Affaires étrangères* : il avait probablement d'abord un système différent de celui qu'il soutint plus tard sur le *Masque de fer*; et ce ne fut qu'à la lecture d'un mémoire manuscrit de M. de Bonac, ambassadeur de France à Constantinople en 1724, qu'il aperçut une identité remarquable entre le prisonnier inconnu et le patriarche Arwediks. Ce patriarche, *ennemi mortel de notre religion, et auteur de la cruelle persécution que les Arméniens catholiques avaient soufferte*, fut enfin exilé, et enlevé à la sollicitation des jésuites, par une barque française, pour être conduit en France et *mis dans une prison d'où il ne pourrait jamais sortir*. L'entreprise réussit; Arwediks fut mené à l'île Sainte-Marguerite, *et de là à la Bastille, où il mourut*. Le gouvernement turc réclama instamment la délivrance du patriarche jusqu'en 1713, et le cabinet français nia toujours sa participation à cet enlèvement. M. de Taulès avait trouvé, au dépôt des affaires étrangères, une foule de dépêches concernant ce fait extraordinaire, qui était resté jusqu'alors ignoré en France, mais non en Turquie, où les agens subalternes des jésuites avaient avoué leur crime en subissant la question : ces dépêches concordaient parfaitement avec le récit de M. de Bo-

nac ; et M. de Taulès les avait fait servir à l'appui de son système , qu'il prétendait élever sur les ruines des précédens : il était si bien persuadé de la réalité de ce système , qu'il commence son livre par cette fière déclaration : « J'ai découvert le *Masque de fer*, et j'ai cru de mon devoir envers la France , pour faire taire des bruits injurieux répandus au préjudice de ma patrie , de rendre compte à l'Europe et à la postérité de ma découverte. » Le chevalier de Taulès rapportait aussi certaines paroles , échappées devant lui au père Brottier et à l'abbé de Nolhac , recteur du noviciat des jésuites à Toulouse , lesquelles semblaient impliquer la société de Jésus dans l'affaire du prisonnier masqué ; il accusait enfin le père Griffet d'avoir falsifié le journal de M. Dujonca , et d'avoir appuyé exprès sur la fable des *Mémoires de Perse* , pour donner le change aux conjectures et cacher l'attentat des jésuites ; il allait même jusqu'à supprimer le masque de velours , comme une *mesure impolitique , inutile et dangereuse*.

Pendant le traité de M. de Taulès opéra peu de conversions , puisque , six ans après l'apparition bruyante de ce livre , MM. Fournier et Arnould ne lui empruntèrent aucun détail pour leur drame du *Masque de fer* , représenté avec un brillant succès au théâtre de l'Odéon en 1851 : ils suivirent de préférence la donnée de Soulavie , et se vantèrent de s'être conformés à une tradition conservée dans la famille de M. le duc de Choiseul ; ils firent une pièce plus pathétique qu'historique , et le public qui les applaudit se souciait peu d'être instruit , mais bien d'être intéressé. Depuis , le sujet du drame de MM. Arnould et Fournier fut signalé comme renfermant la vérité sur le masque de fer , et M. Auguste Billiard , ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur , dans une lettre adressée à l'*Institut historique* , et insérée en 1854 au journal de cette société , nous apprend qu'il avait copié , pour feu M. le comte de Montalivet , ministre impérial , aux archives des Affaires étrangères , une relation originale écrite par M. de Saint-Mars lui-même , et presque conforme à l'*histoire* publiée par Soulavie dans les *Mémoires de Richelieu*. Suivant ce *précieux document* , dont l'*authenticité* , dit-il , *ne peut inspirer le moindre doute* , M. de Saint-Mars aurait été le gardien du fils d'Anne d'Autriche , à qui l'on cachait sa nais-

sance pour empêcher l'accomplissement d'une funeste prédiction; mais le frère jumeau de Louis XIV ayant deviné le secret d'état, un ordre du roi l'avait envoyé prisonnier aux îles Sainte-Marguerite, dont Saint-Mars fut alors nommé gouverneur. M. Auguste Billiard n'a pas été sans doute trompé dans ses souvenirs; seulement la pièce qu'il a copiée n'était qu'un roman saisi avec les papiers posthumes du duc de Saint-Simon, ou de Bachaumont, de Voltaire ou de quelque autre personnage suspect, ainsi que cela se pratiquait par précaution sous le règne de Louis XV : les innocens Mémoires de Dangeau n'ont pas même été exempts de cette proscription, que motivait un simple soupçon de vérité et de scandale.

Le dernier ouvrage, où le problème du *Masque de fer* ait été traité avec quelque détail et quelque critique, parut en 1854 : *La Bastille, Mémoires pour servir à l'histoire secrète du gouvernement français depuis le XIV^e siècle jusqu'en 1789*, in-8°. L'auteur, M. Dufey de l'Yonne, a fait preuve, ici comme ailleurs, d'une prodigieuse lecture, d'une partialité systématique. Les dates et les faits ne sont pas toujours respectés dans cette compilation déclamatoire qui se sent, à chaque page, de l'esprit républicain de 1789 : la révolution de juillet 1850 devait encore chercher le prisonnier masqué à la place où fut la Bastille. M. Dufey, après avoir rapidement reproduit les opinions précédentes sur cet illustre inconnu, présente la sienne avec chaleur, et s'autorise surtout de plusieurs passages des *Mémoires de M^{me} de Motteville*, pour démontrer que la passion de Buckingham fut partagée par Anne d'Autriche : il cite particulièrement certain tête à tête des deux amans dans un jardin où une palissade les pouvait cacher au public. « La reine, dans cet instant, surprise de se voir seule et apparemment importunée par quelque sentiment trop passionné du duc de Buckingham, s'écria et appela son écuyer, et le blâma de l'avoir quittée. » D'après ces paroles expresses de M^{me} de Motteville, M. Dufey croit pouvoir inférer que ce cri fut celui de la pudeur aux abois, et que les suites de cette scène furent, d'une part, l'exil, la disgrâce ou l'emprisonnement des personnes qui avaient si mal gardé la vertu de la reine, et, d'autre part, la naissance d'un fils que Louis XIII ne connut jamais. M. Dufey va jusqu'à insinuer que l'assassinat de Buckingham

ressemble à une vengeance de mari trompé, et que la tendresse d'Aune d'Autriche pour Mazarin provenait de la confiance qu'elle lui avait faite du mystère de l'enfant, à qui Louis XIV donna plus tard une prison et un masque. Enfin, M. Dufey appelle en garantie l'article du *Journal des gens du monde*, qu'il nomme un *document précieux*, pour résoudre cette question posée en titre du chapitre IV de son livre : *L'homme au masque de Fer était-il frère aîné de Louis XIV ou son frère jumeau?*

Voilà donc jusqu'à ce jour quel est l'état de ce *procès*, qu'on n'a pas encore terminé, ce me semble : en attendant qu'un nouveau *découvreur*, plus audacieux, et mieux armé de paradoxes, vienne proclamer que le *Masque de fer* fut certainement par anticipation le dauphin, fils de Louis XIV, qu'on dit mort à la prison du Temple, et qui reparait tous les ans sur les bancs de la police correctionnelle, je vais battre en brèche les systèmes que j'ai examinés chronologiquement et les renverser, s'il se peut, avec des faits et surtout des dates qu'on a surnommées *inexorables*, avant d'élever à mon tour sur des dates et sur des faits un système solide et capable de résister à une attaque réglée de la critique. Dans un procès d'histoire, la confrontation des dates est aussi puissante que les interrogatoires des témoins dans les causes ordinaires.

1^o ARWEDICKS. Le manuscrit de M. de Bonac dit positivement que ce patriarche fut enlevé *pendant l'ambassade de M. Feriol à Constantinople*, et M. Feriol succéda dans cette ambassade à M. de Châteauneuf, en 1699 ; or, Saint-Mars arriva en 1698 à la Bastille avec son prisonnier masqué. En outre, on sait maintenant qu'Arwedicks se convertit au catholicisme, recouvra sa liberté, et mourut libre à Paris, comme le prouve son extrait mortuaire conservé aux archives des Affaires étrangères.

2^o MATTHIOLI. L'enlèvement du secrétaire du duc de Mantoue est maintenant aussi bien prouvé que celui d'Arwedicks ; mais quoique Matthioli, arrêté en 1679 par l'entremise de l'abbé d'Estrades et de Catinat, ait été conduit à Pignerol sous le plus grand secret et emprisonné sous la garde de M. de Saint-Mars, on ne peut lui faire l'honneur de le confondre avec le *Masque de fer*. Catinat dit de lui dans une lettre à Louvois :

Personne ne sait le nom de ce fripon ; Louvois écrit à Saint-Mars : J'admire votre patience , que vous attendiez un ordre pour traiter un fripon comme il le mérite quand il vous manque de respect ; Saint Mars répond au ministre : J'ai chargé Blainvilliers de lui dire , en lui faisant voir un gourdin , qu'avec cela l'on rendait les extravagans honnêtes ; Louvois écrit une autre fois : Il faut faire durer trois ou quatre ans les habits de ces sortes de gens , etc. Ce n'est point là certainement ce prisonnier inconnu qu'on traitait avec tant d'égards , devant qui Louvois se découvrait , à qui l'on donnait de beau linge , des dentelles , etc. En lisant avec attention les correspondances publiées par M. Delort , on reste convaincu qu'il a tort de rapporter à ce Matthioli les lettres où Saint-Mars n'emploie que cette désignation : *mon prisonnier* ; ces lettres concernent évidemment *l'homme au Masque de fer* ; dans les autres , Saint-Mars ne se fait aucun scrupule d'appeler Matthioli par son vrai nom ou bien par celui de *Lestang*, qu'on lui avait donné. Tout semble même indiquer que ce malheureux , enfermé avec un jacobin aliéné , devint fou lui-même et succomba vers la fin de l'année 1681. Telle était aussi l'opinion de M. le comte de V-l-i (BIOGR. UNIV., article *Masque de fer*), qui devait l'appuyer sur des preuves recueillies à Pignerol , et qui , dans un ouvrage commencé en 1820 , se proposait de démontrer que le prisonnier masqué n'était pas Matthioli , mais don Juan de Gonzague , frère naturel du duc de Mantoue. Ce don Juan , qui accompagnait Matthioli , aurait été enlevé avec lui et retenu en prison , parce qu'en le relâchant on eût craint de divulguer une violation du droit des gens , que le journaliste de Hollande ne connut que huit ans après. Mais il n'y a pas trace d'un compagnon de Matthioli dans les pièces connues jusqu'à présent , et en attendant que le système de M. de V-l-i soit présenté , on a lieu de croire que M. de Blainvilliers , que Saint-Mars choisit à son goût pour surveiller et bâtonner Matthioli , n'aurait pas pris les habits d'une sentinelle pour voir le *Masque de fer* aux îles Sainte-Marguerite , comme M. de Palteau le raconte dans sa lettre , si ces deux prisonniers eussent été le même personnage : en tous cas , M. de Blainvilliers eût reconnu le secrétaire qui lui fit présent d'une bague de diamant à Pignerol.

3° HENRI CROMWELL. Il est étrange en effet que ce second fils du Protecteur soit rentré dans une obscurité si complète en 1659, qu'on ne sait ni où il a vécu, ni où il mourut : Henri Cromwell avait un *très bon caractère*, selon Rapin Thoiras, avec *plus de feu* que Richard, selon Burnet; pourquoi se résigna-t-il à descendre de la scène politique? Mais aussi pourquoi serait-il devenu prisonnier d'état en France, où son frère avait le privilège de séjourner sans être inquiété? Le probable ne supplée pas ici à l'absence de toute espèce de preuves.

4° LE DUC DE MONMOUTH. Sans mettre en question le plus ou moins de vraisemblable qu'il y avait à une prétendue substitution de personnes au supplice de Monmouth, il suffit d'opposer à la date du 15 juillet 1685, jour de l'exécution de ce prince, cette phrase d'une lettre de Barbezieux à Saint-Mars, écrite le 13 août 1691 : *Lorsque vous aurez quelque chose à me mander du prisonnier qui est sous votre garde DEPUIS VINGT ANS.*

5° UN FILS NATUREL ET LÉGITIME D'ANNE D'AUTRICHE. Barbezieux écrivait à Saint-Mars, le 17 novembre 1697 : *Sans vous expliquer à qui que ce soit de ce qu'A FAIT votre ancien prisonnier.* Ce prisonnier avait donc *fait* quelque chose qui motivât sa rigoureuse prison? Le ministre ne se fût pas servi de cette locution précise, dans le cas où l'inconnu n'aurait eu que sa naissance à expier. Au reste, ce système n'a jamais produit un seul document authentique, et ne repose que sur des présomptions romanesques : on pourrait se dispenser de le combattre. Mais comment Saint-Mars aurait-il reçu communication d'un si grave secret, lui qui ne quitta pas son poste depuis l'année 1664, où il fut envoyé à Pignerol pour la garde spéciale de Fouquet? Certes un fils d'Anne d'Autriche n'était point à Pignerol en 1680, lorsque Louvois écrivait à Saint-Mars après lui avoir donné des ordres pour *l'entretienement* de Lauzun : *A l'égard des autres prisonniers dont vous êtes chargé, Sa Majesté vous en fera payer la subsistance à raison de QUATRE LIVRES pour chacun par jour.* Est-ce au sujet d'un fils de Louis XIII que Louvois aurait écrit à Saint-Mars en 1687 : *Il n'y a point d'inconvénient de changer le chevalier de Thezut de la PRISON où il est, pour y mettre votre prisonnier;* et que Saint-Mars aurait dit la même année,

à l'exemple du ministre : *Jusqu'à ce qu'il soit logé dans la prison, qu'on lui préparera ici.* Enfin, ce personnage n'était donc pas plus important à garder que Fouquet et Lauzun, puisque Saint-Mars mandait à Louvois en 1682 : *Pour son linge et autres nécessités, mêmes précautions que je faisais pour mes prisonniers du passé.*

6° LE COMTE DE VERMANDOIS. La fameuse lettre de Barbezieux, qui met en échec tous les systèmes, ne laisse pas même discuter l'identité du comte de Vermandois, mort en 1683, avec l'inconnu, prisonnier *depuis vingt ans* en 1691.

7° LE DUC DE BEAUFORT. Ce système, il faut l'avouer, est plus raisonnable que tous les précédens, et Saint-Foix aurait pu le soutenir d'une manière presque victorieuse en rassemblant de meilleures inductions prises dans les Mémoires contemporains. Dès l'année 1664, le duc de Beaufort, par son insubordination et sa légèreté, avait compromis plusieurs expéditions maritimes; en octobre 1666, Louis XIV lui adresse des reproches avec beaucoup de ménagemens, et l'invite à se rendre *de plus en plus capable de le servir par l'augmentation des talens qu'il possède, et par la cessation des défauts qu'il peut y avoir dans sa conduite* : « Je ne doute pas, ajoute-t-il, que vous ne profitiez de l'avis que je vous donne, et que vous ne reconnaissiez que vous m'êtes d'autant plus obligé de cette marque de bienveillance, *qu'il y a peu d'exemples de rois qui en aient usé de la sorte.* » On citerait plusieurs occasions où le duc de Beaufort fut très funeste à la marine du roi. *L'Histoire de la Marine* par M. Eugène Sue, qui renferme une foule de renseignemens neufs et curieux sous une forme dramatique et colorée, a fort bien précisé la position de Beaufort vis-à-vis de Colbert et de Louis XIV. En 1669, quand Louis XIV le chargea de secourir Candie assiégée par les Turcs, Beaufort fut tué dans une sortie, le 26 juin, sept jours après son arrivée : le duc de Navailles, qui commandait avec lui l'escadre française, dit seulement dans ses Mémoires : « Il rencontra en chemin un gros de Turcs qui pressait quelques-unes de nos troupes; il se mit à leur tête, et combattit avec beaucoup de valeur; mais il fut abandonné, et l'on n'a jamais pu savoir depuis ce qu'il était devenu. » Le bruit de sa mort se répandit rapidement en France et en Italie,

où, dans les magnifiques obsèques qui lui furent faites, on prononça diverses oraisons funèbres; néanmoins, comme son corps n'avait pas été retrouvé parmi les morts, bien des gens crurent qu'il reparaitrait. Guy-Patin, dans une lettre du 14 janvier 1670, nous atteste que cette croyance n'était pas encore abandonnée six mois après la nouvelle de la disparition du duc de Beaufort: « On dit que M. de Vivonne a, par commission, la charge de vice-amiral de France pour vingt ans; mais il y en a encore qui veulent que M. de Beaufort n'est point mort, et qu'il est seulement prisonnier dans une île de Turquie. Le croie qui voudra; pour moi, je le tiens mort! » Plusieurs relations écrites par des témoins oculaires avaient rapporté que les Turcs, selon leur usage, coupèrent la tête du duc de Beaufort sur le champ de bataille, et que cette tête fut exposée à Constantinople: de là les détails que Sandras de Courtil répéta dans les *Mémoires du marquis de Montbrun* et dans les *Mémoires de d'Artagnan*; et, en effet, on conçoit bien que le corps nu et sans tête n'ait pas été reconnu parmi les morts. Mais sans faire valoir le danger et les difficultés d'un enlèvement que le cimetière des Ottomans pouvait d'ailleurs remplacer d'un jour à l'autre dans ce mémorable siège de Candie, on se bornera ici à déclarer positivement que la correspondance de Saint-Mars avec Louvois depuis 1669 jusqu'en 1680 ne permet pas de supposer que le gouverneur de Pignerol eût sous sa garde, pendant cet intervalle de temps, quelque grand prisonnier d'état, outre Fouquet et Lauzun.

Quel était donc cet ancien prisonnier masqué que Saint-Mars avait à Pignerol, suivant le journal authentique de M. Dujouca?

P. L. JACOB, BIBLIOPHILE.

MEMNON.

Le cygne aime les lacs, le murmure et l'ombrage,
L'azur pour se baigner, le cristal pour se voir ;
Il faut, pour qu'en nageant il quitte le rivage ,
Que le ciel soit sans tache et l'eau comme un miroir ;
Mais la Terre sait bien, en le voyant s'abattre,
Que, pour ce cou de neige et ces ailes d'albâtre,
Elle n'aura jamais d'assez chaste lavoir.

Le cygne aime les lacs, — le pélican ne vole
Que sur d'âpres rochers et sur des flots mutins ,
Quand, terni par l'hiver, le diamant du pôle
Ne peut plus fasciner l'aiguille des marins ;
Le rossignol, amant des bois et du silence,
N'a besoin, pour chanter sa plus folle romance,
Que d'un rayon de lune au milieu des jasmins.

Que faut-il au condor? — Une cime idéale,
Pour y fermer au jour ses grands yeux assoupis ;
A la pauvre hirondelle un toit et des épis ;
A la cigogne un nid sur sa tour féodale ,
Ou quelque roche aiguë au bord des flots bélans ;
Au ramier une eau pure et des myrtes brûlans ;
A l'alcyon mourant la vague orientale.

Mais aussi puisqu'à tous il faut la liberté,
 Et que l'amour, comme elle, est la source commune
 Où l'aigle et la colombe, aux clartés de la lune,
 Viennent boire, à longs traits, la même volupté,
 O Nature, pourquoi tant de haines entre elles?
 Pourquoi le même vent leur enfle-t-il les ailes,
 Lorsqu'on les voit se fuir dans le ciel attristé ?

Quelle est donc cette voix des plaines éthérées
 Qui sait se faire entendre aux grands comme aux petits,
 Et remplit en passant les ames altérées
 De terrestres penchans ou de saints appétits?
 Elle est comme le vent des montagnes prochaines
 Qui flagelle en grondant la tête des vieux chênes,
 Et n'a que des soupirs pour les blés endormis.

Où fleurit le rosier? — Sur les tièdes collines
 Où traîne en ondulant la robe de l'été;
 Comme un amant jaloux d'une tendre beauté,
 Autour de chaque rose il darde ses épines;
 Mais dès que les boutons se sont ouverts au jour,
 Pour savoir le secret de leurs larmes divines,
 Les parfums sur la lèvre, ils appellent l'amour !

Dans des lieux plus déserts, la rustique pervenche
 Embaume aussi le ciel, mais ce n'est qu'en mourant;
 Le lis est noble et pur; couvert de l'aube blanche,
 Il élève vers Dieu son calice d'argent;
 Il aime les vallons, les eaux mélancoliques,
 L'extase et les soupirs des nuits de l'Orient
 Qui lui courbent le front sous leurs pieds sésaphiques.

Il faut que le soleil bourdonne au fond des cieus,
 Pour que l'héliotrope, égaré dans les plaines,
 Tende vers lui les bras et le suive des yeux;
 Le nénuphar se plaît dans les sombres fontaines,
 D'où s'élève un concert de fleurs éoliennes,
 Quand la lune, à minuit, écarte les rameaux,
 Pour y remplir sa corne au courant de leurs eaux.

Mais si l'onde a sa plainte et le vent son murmure ,
 Si l'aire a des sanglots et le nid des chansons ,
 Si , le jour éveillé , pour chercher leur pâture ,
 L'albatros vole aux cieus et l'abeille aux buissons ,
 Les poètes aussi , ces divins échansons ,
 Ne puisent pas leur vin sur les mêmes collines ,
 Pour en désaltérer vos lèvres enfantines.

Ce n'est plus là le chœur de nos pâtres errans
 Qui s'élève au sommet des neiges constellées ,
 Lorsque , groupés autour de leurs sapins brûlans ,
 Comme les dieux blanchis des lacs et des torrens ,
 Ils croisent leurs pieds nus aux flammes des veillées ,
 Et qu'à travers les cieus calmes et transparens ,
 Leur voix semble endormir le berceau des vallées !

Qu'il prie et qu'il soupire avec des lèvres d'or ,
 Qu'il trace autour d'un champ le sillon de sa vie ,
 Ou que , loin de ses toits rougis par l'incendie ,
 Il emporte avec lui sa femme et son trésor ,
 Qu'il ait taillé son luth dans les froides entrailles
 Du marbre , ou dans le bronze , amoureux des batailles ,
 Tout poète a sa voix ; toute voix son essor .

L'un , couché sur sa barque , au milieu d'une baie ,
 Regarde , l'œil en pleurs et les lèvres en feu ,
 Les nuages rosés , qu'un vent du sud balaie ,
 Courir légèrement sur la face de Dieu ;
 Pendant que le rivage , où se meurt son adieu ,
 Lui renvoie un parfum de branches effeuillées
 Qui se répand au loin sur les vagues bouclées.

Il n'a qu'à se pencher sur ce miroir flottant ,
 Pour se voir caresser de la main des étoiles ;
 Jamais le vent du nord n'a soufflé dans ses voiles :
 S'il entend sur les flots comme un gémissement ,
 C'est vous , doux messagers des amans en voyages ,
 Colombes , qui pour eux traversez les nuages ,
 Leur portant une larme à travers l'océan !

L'autre, errant comme une ombre, au bord des lacs bleuâtres,
 Jette à de durs échos ses hymnes puritains ,
 Et s'il descend, la nuit, par le sentier des pâtres ,
 S'il vient, avec l'aurore, au seuil de nos festins ,
 Secouer son manteau plein de froides rosées ,
 C'est pour chercher l'espoir dans les coupes brisées ,
 Et rallumer sa vie à des flambeaux éteints.

Hélas ! quand le reflet des sources murmurantes
 Tremblait encore au front des anges voyageurs ,
 Quand , sur les pas de Dieu, les familles errantes
 Suspendaient les berceaux à des palmiers en fleurs ,
 La Poésie alors était sainte comme elles ,
 Et ses premiers rayons , conduisant les pasteurs ,
 Ne faisaient que blanchir leurs tentes fraternelles.

Quand le luth de Memnon , accordé par les Dieux ,
 Chantait , vers l'Orient, les nouveaux hyménées ,
 Quand l'aube , se levant sur les blanches marées .
 Tendait sa coupe d'or au monstre harmonieux ,
 Surprises bien souvent par ces rumeurs lointaines ,
 Les tribus , qui suivaient leurs pieux capitaines .
 S'arrêtaient dans leur marche en regardant les cieux .

Mais aujourd'hui, seigneur, que la terre est muette ,
 Depuis qu'elle a cessé de bénir votre nom ,
 Aujourd'hui qu'en prêtant l'oreille à l'horizon
 On sent , de tout côté, venir notre tempête ,
 Où faut-il la frapper , pour qu'elle rende un son ?
 Dites-nous, vents du soir qui planez sur le faite ,
 Si le soleil couchant n'aura pas son Memnon !

Aujourd'hui l'encensoir a brisé son idole ;
 La prière s'éteint sur les charbons fumans ,
 Et la lampe, autrefois fixe comme le pôle ,
 Tremble au dernier soupir des sacrés instrumens ;
 Qu'êtes-vous devenus, sombres et doux mystères ,
 Humble foi du berceau , souvenir de nos pères ,
 Majesté de la mort , respect des ossemens ?

Où sont les beaux vieillards qui bénissaient les chaumes ?
 Les femmes qui vivaient d'espérance et d'amour ?
 Tant de rameaux vibrans dans la forêt des hommes ?
 Tant d'ames de cristal et d'airain tour à tour ?
 Et ces amours profonds sous ces rauques armures ?
 Et ces blancs appareils sur ces vastes blessures ?
 Et ces siècles muets dans l'attente d'un jour ?

Pourtant lorsque le vent met à nu les racines,
 Lorsque la pluie est rare aux blés qu'on a semés,
 Quand la lune se heurte à l'angle des ruines,
 Quand l'aile de la foi trouve les cieux fermés,
 Faut-il pleurer, n'avoir qu'une corde à sa plainte,
 Et répéter l'idole avec sa cendre éteinte,
 Et n'embrasser que vous, marbres inanimés ?

Il faut laisser le Temps balayer son empire,
 Et, pendant que le sol gémit sous les fléaux,
 Se bâtir, dans l'espace, une ame de porphyre,
 Où le grand moissonneur ébréchera sa faux ;
 Il faut laisser la Mort tout miner et détruire,
 Et, lorsqu'elle se croit au bout de ses fardeaux,
 Jeter dans son chemin un monde à peine éclos !

La guerre a beau fouler nos plus belles campagnes,
 Dévaster la chaumière, épouvanter le nid,
 Pour n'écrire qu'un nom sur un bloc de granit ;
 Dès qu'elle a disparu derrière les montagnes,
 Le foyer se réveille et l'herbe reverdit,
 Et les flots, dont sa trompe a remué le lit,
 Pourront bercer encor la lune et ses compagnes.

Eh bien ! par les soupirs de ces fleurs sans amans
 Qui n'ouvrent qu'à la nuit leur urne solitaire,
 Par ces frêles rameaux que nous voyons se plaire
 Aux étreintes du roc, aux morsures des vents,
 Par les bois de cyprès, que respectent les hommes,
 Dont la flèche frissonne et remplit l'air d'encens,
 Le soir, quand les ramiers s'abritent sous leurs dômes,

Par le chant des soldats , par le chœur des cymbales ,
Par la rumeur du fer, par le cri des chevaux
Qui, les crins hérissés, se cabrent sous vingt balles ,
Par les noirs bataillons passant comme des faux ,
Par le tocsin sonnante , dans ses tours immobiles ,
La tempête des rois sur l'océan des villes ,
Par tous ces bruits , poète — et par tous leurs échos ,

Il est temps de chanter la chanson de tes rêves ,
Il est temps d'éveiller tous ces luths assoupis ,
Et semblable à Cérès , de semer sur nos grèves
Ton nuage de fleurs et ta corne d'épis ;
Il est temps de quitter ces monts, couverts de glace ,
Où les vaines clameurs, dont tu semais l'espace ,
Effrayaient seulement la biche et ses petits.

Le cygne aime les lacs, le murmure et l'ombrage ,
L'azur pour se baigner, le cristal pour se voir ;
Il faut, pour qu'en nageant il quitte le rivage,
Que le ciel soit sans tache et l'eau comme un miroir ;
Mais la Terre sait bien, en le voyant s'abattre ,
Que, pour ce cou de neige et ces ailes d'albâtre ,
Elle n'aura jamais d'assez chaste lavoir.

JEAN COSTA.

LA VISION.

TIRÉ DES TABLETTES D'UN MÉDECIN.

Plus qu'octogénaire, je me vois forcé de renoncer à la médecine pratique, par l'affaiblissement successif, chez moi, de l'un des sens le plus nécessaires à l'exercice de ma profession ; je veux parler ici de l'organe visuel. En effet, si l'œil du médecin, que je pourrais nommer le tact de son intelligence, ne pénètre, non-seulement dans l'organisme intime de ses malades, mais même dans leurs pensées les plus secrètes, je doute qu'il lui soit donné complètement de venir au secours d'une nature défaillante, chez laquelle, plus d'une fois, le moral ne demande pas moins à être remonté que le physique.

Cette nécessité d'observation perspicace a été présente à l'esprit du docteur anglais Harrison dont on a lu avec intérêt les divers récits. A l'exemple de ce praticien d'outre-mer, j'ai cru que tout homme qui a consacré ses veilles à l'art de guérir devait compte au public des moyens curatifs appliqués avec succès aux infirmités de notre pauvre nature humaine. Il était d'usage, chez les anciens, d'appendre aux colonnes du temple d'Esculape des tablettes destinées à indiquer le genre des maladies, leurs périodes ascendantes et descendantes et les traitemens suivis d'une solution heureuse. J'approuve fort cette

coutume, et je viens à mon tour déposer ma tablette votive sur l'autel du Dieu qui frappe et qui console; car, à mon avis, si le sentiment religieux doit entrer dans l'exercice d'une profession quelconque ici-bas, celle du médecin, moins que toute autre, doit lui rester étrangère. C'est peut-être la seule trace que je laisserai de mon passage en ce monde. Puissent les jeunes élèves de l'art objet de mes longues études, y lire un avis utile dans quelqu'une des conjonctures critiques où leur profession les aura placés! La peine que je prends, en ce moment, de promener d'une main tremblante ma plume sur le papier, dès-lors n'aura été perdue, ni pour eux, ni pour moi.

Après un séjour assez prolongé à Paris, pendant lequel j'avais suivi la clinique des hôpitaux, je pratiquais, depuis déjà douze ans, à Nantes en Bretagne, lorsque, vers les onze heures du soir, fin d'octobre 1789, ma sonnette, fortement ébranlée, m'avertit qu'un de mes semblables attendait de ma part un allègement à ses souffrances. Fidèle aux devoirs dont j'avais accepté le fardeau, surmontant ma paresse naturelle, jetant de côté un volume du docteur Barthez, sur lequel je méditais auprès d'un feu presque éteint, je me dépouillai de la vieille redingote qui me servait de robe de chambre, et, après avoir pris à la hâte mon habit noir, je me préparai à suivre le guide qui probablement m'était envoyé.

J'ouvre ma porte. A la lueur de la lampe que je tiens d'une main, l'excuse à la bouche pour tous mes délais, je reconnais le comte de Rénac, brave marin en faveur duquel parle plus d'un fait d'armes. Il avait mérité la croix de Saint-Louis attachée à sa boutonnière, dès son entrée au service en qualité d'enseigne sur *la Surveillante*, lorsque, ayant coulé *le Québec*, cette frégate vint, toute démâtée et en manière de cercueil, conduire dans le port de Brest le célèbre Ducouëdic, haché de blessures et dont le dernier souffle devait s'exhaler, huit jours plus tard, sur le sol de sa chère Armorique. Ce comte de Rénac avait un extérieur qui eût paru imposant, quand même sa taille n'eût point excédé cinq pieds six pouces. Vrai loup de mer dès qu'il se sentait un vaisseau de sa Majesté française entre les jambes, il était homme du monde dans un cercle et d'une politesse invincible au logis. C'est une sorte de caractère

à part, avec lequel le lecteur fera bientôt plus ample connaissance.

— Docteur Villatroy, me dit-il, j'ai à vous entretenir en particulier, et je n'ai que peu de momens à vous donner.

— Entrez, monsieur le comte, lui répondis-je en marchant devant lui pour l'éclairer, après avoir fermé ma porte à double tour.

Je rapprochai mes tisons qui fumaient encore; et, gardant pour moi mon vieux fauteuil de velours d'Utrecht, hors duquel je ne me trouvais jamais à l'aise pour réfléchir sur l'état de mes malades ou sur les doctes élucubrations de la faculté de Montpellier, à laquelle je m'étais attaché comme médecin humoriste (1), j'invitai mon visiteur-consultant à prendre place à l'un des côtés du foyer, sur un fauteuil tout neuf où plus d'une jolie dame s'était déjà assise.

— Je vous écoute, mon brave capitaine, ajoutai-je en l'invitant par mon exemple à se mettre à l'aise. Après un second salut du comte et le dépôt fait à une console d'un fin castor bordé d'un galon d'or à point d'Espagne, le beau fauteuil reçut entre ses bras M. de Rénac; ensuite eut lieu entre nous l'entretien qu'on va lire.

— Docteur, ma femme se meurt.

— Hé bien! pourquoi rester plus long-temps ici? Courrez lui porter secours! Chemin faisant, vous m'exposerez son état dans votre voiture; car je ne suppose pas que de votre hôtel, assez éloigné de mon logis, à pareille heure, vous soyez venu de votre pied chez moi.

— Vous vous trompez, docteur; en sortant en voiture, j'eusse trop excité l'attention de cette chère Coraly; peut-être j'eusse eu le malheur de la réveiller dans un premier sommeil, si tant est qu'elle repose, ce que j'ai peine à croire. J'ai quitté la maison par le petit escalier qui, communiquant à ma chambre, passe à côté de l'appartement de ma femme. Après être des-

(1) La doctrine humoriste prévaut, en effet, dans l'école de Montpellier, tandis que l'opinion des solidistes est principalement en honneur à Paris. Il ne nous appartient pas de prononcer entre l'une et l'autre; le plus sage, peut-être, serait de les accepter toutes les deux.

endu en pantoufles, pour éviter tout bruit, je me suis chaussé chez le concierge, et je me trompe si j'ai employé plus de dix minutes à parcourir l'espace qui nous sépare; car le cas est grave, docteur! Pauvre Coraly! Faudra-t-il donc te perdre si jeune et au printemps de tes beaux jours?

— Hé bien! marchons! repris-je avec vivacité.

Le capitaine me répondit d'un ton plus calme que je ne l'attendais de sa part. (Je savais, en effet, qu'il adorait sa femme, jolie créole de l'île-de-France, enfant gâté du monde et de la nature, être plein de séduction, auquel il avait eu le bonheur ou le malheur de plaire, dans une de ses croisières, et qui, avec son charmant corsage, lui avait apporté en dot la plus riche habitation de cette colonie.)

— C'est sur son état, me dit-il, qu'en secret je suis venu vous consulter.

— Expliquez-vous donc, monsieur le comte!

— Vous avez raison. Je n'ai, en effet, que ce seul moment pour m'entendre avec vous; car ma Coraly, qui ne veut pas que je la quitte de tout le jour, pour aucun prix ne consentirait à recevoir votre visite en qualité de médecin. Persuadée qu'elle n'a rien à attendre de vos secours, elle m'a ordonné de garder, à son sujet, avec vous un silence absolu, « Ce sont de ces plaies, dit-elle, que l'art est impuissant à guérir. »

— Il faudra pourtant qu'elle agrée ma visite, capitaine. Des plaies! morbleu! j'en ai pensé plus d'une avec succès dans ma vie! Nous verrons si je serai moins heureux dans le traitement de celle-ci. De quoi s'agit-il? Apprenez-nous, monsieur le comte, de combien de mois, de combien de jours date le mal. Où en est le siège?

— Je l'ignore moi-même. Tout ce que je sais, c'est que, depuis déjà trois semaines, elle ne mange ni ne dort; l'appétit, comme le sommeil, l'a quittée; à peine, et encore par complaisance, elle consent à approcher de ses lèvres quelques aliments légers, objets plutôt d'une fantaisie passagère que d'un besoin, et qu'elle ne tarde pas à repousser. Ce teint, docteur, dont vous avez admiré si souvent le tendre coloris; ces yeux noirs comme le plus beau velours, dont le regard pénétrant, mais suave, ressemblait presque à une caresse, quand il ne pétillait pas d'une douce malice; eh bien, docteur! tout cela, en majeure

partie, a disparu. Ma chère, ma bonne Coraly, ressemble à une frégate, malgré sa coupe élégante, affalée entre des récifs sur lesquels on serait tenté de la croire clouée jusqu'au moment où elle sombrera; car, depuis quinze grands jours, ni mes efforts, ni mes attentions, n'ont pu la faire démarrer de la longueur d'un câble.

— Tout ceci ne m'avance en rien moi-même, capitaine. Vous épuiseriez, dans votre chagrin, votre vocabulaire de haut bord, que je ne serais pas plus éclairé sur la cause du dépérissement auquel vous paraissez condamner votre jeune épouse. Cette cause pourtant, si vous n'en avez pas une parfaite connaissance, vous devez au moins la soupçonner.

— Mon Dieu, non! docteur, et c'est pour cela que j'ai recours à vos bons offices. Tout ce que je puis vous dire, c'est que, d'intervalle en intervalle, deux ou trois fois par jour, assez souvent même dans la nuit, elle se lève, elle traverse le corridor, elle passe dans le cabinet de notre petite Louisa, et, pendant que cette enfant repose, elle la couvre de larmes et de baisers; elle murmure alors des paroles entrecoupées qui ne parviennent qu'imparfaitement jusqu'à nous, auxquelles nous feignons de ne pas prêter l'oreille, et qui ne ressemblent que trop à un triste et douloureux adieu de mère.... D'ailleurs, docteur, je proteste sur l'honneur que je ne lui ai donné aucun sujet de mécontentement.

— Par le ciel! je ne le sais que trop, lui répondis-je d'un ton d'humeur. Je vous ai déjà dit assez souvent qu'avec toutes vos complaisances, toutes vos cérémonies, toutes vos tendresses d'amoureux de quinze ans, et tous vos respects de vieille cour, vous finiriez par gâter cette intéressante créature. Ma prédiction n'est que trop vérifiée. Quand vous m'avez parlé de la comtesse de Rénac, j'ai pensé, dès votre début, que vous alliez me livrer un secret dont la donnée principale me permettrait d'agir, sur ce sujet délicat, en connaissance de cause; et voilà, pour rentrer dans votre vocabulaire de marin, que vous m'envoyez à la découverte des terres australes, sans carte, sans boussole et sans compas! Que diable voulez-vous que je devienne à mon tour sur une mer inconnue? Autant vaudrait partir, dans une chaloupe de pêcheur, pour la Cochinchine!

Le comte de Rénac, le menton appuyé sur la pomme d'or de

sa canne, gardait le silence. Je ressentis moi-même un moment desouffrance en arrêtant mes regards sur cet honnête homme, livré à une douleur d'autant plus amère qu'elle était concentrée; du moins j'en jugeai ainsi par l'expression de sa physiologie, qui avait pris un caractère de désespoir. Comme il était déjà tard, je m'élevai de mon vieux fauteuil, et serrant de ma main la main du capitaine, je prononçai ce peu de mots d'un ton propre à le rassurer :

— Ce matin même (car l'aiguille de ma pendule avait passé par-dessus minuit), de dix à onze heures, je serai à votre hôtel. Qu'elle le veuille ou non, je verrai votre jeune comtesse, et je serai bien maladroit si je ne lui arrache son secret. Un médecin qui a quinze ans d'exercice dans sa profession, est souvent plus habile à descendre au fond du cœur d'une femme qu'un capitaine de vaisseau, qui a sondé pendant sa vie les mers du Nord et du Sud. Au reste, c'est quelquefois la faute des maris; pardonnez-moi, monsieur le comte, si je soupçonne ici quelque chose de pareil de votre part.

— Sur toutes choses, gardez-vous de lui dire que vous m'avez vu, car je lui ai promis de ne pas approcher de votre porte!

— Voilà comment vous vous trahissez vous-même! S'il me fallait dresser votre acte d'accusation, capitaine, pour le formuler, je n'aurais recours qu'à vos propres paroles. Soyez tranquille sur mes indiscretions auprès de votre chère moitié; elles ne vous nuiront pas. J'ai besoin de paraître agir, à ses yeux, de mon propre mouvement et dans la plénitude de mon libre arbitre. Je souhaiterais, pour votre bonheur, pour le sien même, que vous missiez plus souvent mon exemple à profit.

Je le reconduisis de ma lampe jusqu'aux dernières marches de mon escalier, et, après être rentré dans ma solitude, je m'abandonnai aux réflexions qui naissaient de l'entretien sur lequel le lecteur a pu fixer les siennes. Je ne vis, dans le récit qui m'avait été fait, ou qu'une fantaisie de créole, facile à contenter sans excéder les ressources d'une brillante fortune, ou qu'une passion naissante en lutte avec le devoir dans un cœur naturellement vertueux. Cette dernière supposition devenait pour moi la plus embarrassante; mais je m'y arrêtai peu, après avoir

remarqué que le capitaine n'avait mêlé aucune figure étrangère à son tableau de famille, qu'il y posait presque seul avec sa jeune et languissante compagne, et qu'enfin, celle-ci exigeait près d'elle la présence d'un époux, au moins pendant tout le temps que le soleil était sur l'horizon. Était-ce une précaution qu'elle prenait contre elle-même ? avait-elle aperçu à la promenade ou à l'église (car alors on allait à l'église sans en rougir et sans en tirer vanité), quelqu'un de ces êtres dont le regard devient une puissance sur un autre être ? entraînée vers un brûlant soleil, faible planète, craignait-elle d'être enlevée à l'orbite paisible du foyer domestique ? était-ce pour chercher des forces contre cette attraction que, d'heure en heure, elle se rapprochait de son enfant ? Je n'eus garde de le croire; rien ne m'autorisait encore à supposer qu'elle eût cessé d'aimer un homme devenu l'époux de son choix. D'ailleurs, celui-ci, malgré des singularités assez remarquables, était digne de tout son attachement.

Le moment est venu, ne fût-ce que pour ma propre satisfaction, de consacrer quelques lignes à ce personnage, au moins le second dans le petit drame dont ma mémoire, à travers une longue période d'années, a conservé le fidèle souvenir.

J'ai dit que le comte de Rénac avait un extérieur imposant; ses manières étaient aussi distinguées que sa naissance. Je n'ai pas connu d'homme dont les traits rappelassent davantage ceux du feu roi Louis XV. Il n'ignorait pas cette ressemblance, et il faut avouer que, sans le laisser trop percer au dehors, il en nourrissait un peu d'amour-propre. On en sera moins surpris en songeant qu'alors la royauté n'était pas encore entièrement dépouillée de son prestige. A bord d'une frégate, la langue du comte trouvait, pour le commandement, les expressions les plus énergiques; rentré dans un salon ou seulement dans sa chambre, il les avait oubliées. On eût dit un arsenal fermé à double serrure et qui ne s'ouvre que dans un jour de bataille. Jamais un mot marqué au coin de la violence, jamais un vocatif injurieux ne sortit de sa bouche, même contre un serviteur délinquant. Froid, digne, son mécontentement ne se manifestait que par ses regards ou par le ton fier et quelquefois dédaigneux de sa voix; sa gaieté n'avait pas d'éclats; je me trompe fort si elle alla jamais au-delà du sourire. Cet

homme possédait cependant ce qu'il faut pour plaire aux femmes qui se sentent elles-mêmes quelque valeur. Je ne sais à quel point il les aimait ; je ne saurais graduer le thermomètre de ses attachemens , quel nom donner à ceux-ci , ni en bien déterminer la nature ; ce qu'il y a de vrai , c'est qu'une femme ne pouvait être recherchée , seulement pour un quart d'heure d'entretien , dans un cercle , par le comte de Rénac , sans qu'elle s'en estimât davantage ; aimée ou non , elle se voyait traitée par lui avec respect , et ce respect , qui tenait d'une sorte de culte , s'étendait sur tout son sexe.

Le capitaine n'eût pas parlé à une fruitière sans avoir le chapeau à la main ; la pluie , le vent , le froid , n'eussent mis obstacle à ce devoir de civilité. Ses amis commencèrent par le plaisanter sur ce qu'ils qualifiaient de servitude volontaire , et ils finirent par y voir plus obligeamment un reflet de l'ancienne galanterie chevaleresque : celui-ci se personnifiait même dans le comte , devenu à leurs yeux le monument bien conservé d'une époque dont , sans lui , ils eussent été tentés de révoquer l'existence en doute. Après cela , pourra-t-on trouver surprenant que cette religion de la beauté ou plutôt du sexe auquel elle a été départie , ait trouvé chez lui un autel ? J'atteste (et en cela les réminiscences de sa ville natale sont en rapport avec les miennes) , j'atteste l'avoir vu se découvrir la tête , d'une extrémité de rue à l'autre , à l'encontre de sa jeune épouse ; je l'ai vu saluer de la même manière sa petite Louisa , enfant de deux ans , portée par sa nourrice. « Si c'était un garçon , disait-il avec un flegme imperturbable , ce serait à lui d'avoir devant moi le chapeau bas ; mais elle est du sexe de sa mère et je me découvre. » Le comte avait passé l'âge où une femme devient l'affaire unique de la vie ; c'était donc d'après des principes arrêtés qu'ils se conduisait. Pour s'exprimer avec précision , c'était chez lui une foi qui se résumait en actes.

Le sommeil de la jeune comtesse était léger ; par respect de ce repos , le capitaine avait établi sa chambre de bord sur l'appartement qu'elle occupait au premier étage de l'hôtel. Se couchant plus tard , se levant plus matin qu'elle , il avait pris la précaution de garnir d'un feutre épais les pieds de ses tables et de ses fauteuils , afin qu'aucun bruit ne transpirât jusqu'à la jolie créole , à travers le plafond sonore. Aussi les domestiques ,

dans leur langage naïf, prétendaient qu'elle n'avait pas besoin de compter sur sa part de bonheur dans un autre monde, puisqu'elle l'avait trouvée tout entière dans celui-ci.

Faut-il s'étonner, après cela, que l'aimable, que la brillante Coraly fût une enfant gâtée? Pouvait-on supposer un genre de fantaisie qui ne pût ni ne dût entrer dans cette tête charmante, objet de tant d'idolâtrie? Rassuré par mes réflexions, y trouvant encore un motif d'espoir pour la cure à laquelle je devais procéder dès le lendemain, je m'endormis.

Entre dix et onze heures, je frappai à la porte de l'hôtel de Rénac, situé aux environs de la Fosse (1), non loin du boulevard. Après avoir échangé quelques paroles dans la loge du concierge pour y prendre langue, je monte, et, usant du privilège accordé à mon état, sans me faire annoncer, je me dirige vers la chambre de la comtesse. Le loquet cède sous mes doigts; à peine si je reconnais cette jeune femme, tant ses traits me semblent altérés! Elle reposait avec abandon sur une ottomane, la tête soulevée, en partie, par des oreillers couverts d'une mousseline des Indes, que borde une large dentelle, en partie soutenue par une de ses mains, toujours blanche, toujours mignonne, mais dont il me fut impossible de ne pas remarquer la maigreur. L'une de ses jambes s'allongeait sur le canapé; l'autre pendait à terre, cachée à moitié par une robe du matin: sa chaussure était d'une élégance exquise, suivant un goût particulier à toutes les créoles; ses souliers lui venaient de Paris, et sortaient des magasins en possession de la vogue; ils se moulaient à ravir sur son joli pied.

Je fus frappé du changement qui s'était opéré dans cette créature; celui-ci était d'autant plus fait pour fixer mon attention, qu'il était dissimulé par une mise presque recherchée: on eût dit une plante étrangère, d'une texture délicate, inclinant sa tige comme pour regretter le beau ciel auquel elle a été ravie, et peu disposée à s'acclimater sur une terre avec laquelle elle est sans rapports harmoniques. A la vue de cette fille de l'Océan africain, au visage pâle, dont l'œil noir, recouvert

(1) L'un des principaux quartiers de Nantes, en majeure partie occupé par les plus riches négociants.

d'un sourcil de même couleur, s'était déjà légèrement enfoncé dans son orbite, de ces os maxillaires, qui avaient acquis une proéminence inaccoutumée, et d'une parure très soignée en dépit de son négligé apparent, je fus tenté de me demander s'il était dans la nature de la femme de vouloir mourir avec grace, à l'instar des gladiateurs de l'ancienne Rome.

Le contraste frappant à mes yeux d'une disposition malade et d'une sorte d'effort moral pour la braver, effort manifesté par des détails de toilette qui avaient demandé du temps et de la réflexion, m'attrista. Après y avoir reconnu un symptôme presque toujours suivi d'une issue funeste, je m'effrayai, et je craignis que cette fleur, encore dans son matin, n'eût été piquée dans la racine. Feignant une assurance, en pareil cas, difficile chez un praticien inexpérimenté, mais à laquelle, si je m'étais fait entendre, ma voix eût pu donner un démenti, j'approchai un fauteuil de l'ottomane, j'y pris place, et sans prononcer un mot, pour unique entrée de conversation, je posai les deux premiers doigts de la main droite sur le poignet amaigri de la comtesse de Rénac. Pendant qu'avec gravité j'interrogeais chez elle les pulsations du système artériel, elle souleva sa paupière soyeuse, et arrêtant ses yeux inquiets sur les miens, elle rompit la première le silence qui existait entre nous.

ELLE. — Docteur, qui vous a dit de passer à l'hôtel? Je ne vous ai point appelé. Serait-ce, par hasard, mon mari qui vous en aurait donné l'ordre?

MOI. — Est-ce que, par hasard aussi, il me serait interdit de venir voir mes amis, alors que je n'ai ni conseils sanitaires à leur distribuer, ni remèdes à prescrire? Ma vie doctorale serait bien triste si toute affection en était bannie! Après un intervalle de six semaines, je passais dans votre quartier; ne vous en déplaise, il m'a convenu de m'informer personnellement de vos nouvelles: voilà tout, madame la comtesse! Cette visite n'entrera pas en ligne de compte; je n'aurai garde de l'inscrire sur mon calepin, bien qu'en conscience elle pût y figurer à plus d'un titre.

ELLE. — Pourquoi donc? Vous le voyez, docteur, je me porte très bien!

MOI (toujours la main sur l'artère dont je semblais compter les pulsations). — Oui, votre toilette, votre galant négligé,

votre jolie chaussure , votre mouchoir des Indes si bien noué autour de votre tête , me disent la santé : mais tout cela ment pour moi ; tout cela cherche à mentir pour vous-même.

ELLE. — Docteur , mais je n'ai mal nulle part.

MOI. — Si je n'étais certain que vous tendez un piège à ma science , je vous répondrais : Tant pire ; mais vous ne m'y prendrez pas.

Eh bien ! moi , je vous dis que vous êtes malade ! Votre regard , le son de votre voix , votre respiration par momens pénible , suffiraient pour me l'apprendre , si ce pouls faible , à mouvemens inégaux , ne m'en assurait encore mieux ; et ce doux incarnat de votre teint , auquel j'ai adressé plus d'un compliment , que le vinaigre de Maille (1) ne mendiait pas pour lui , et ce léger embonpoint qui remplissait , sans le surcharger , le charmant ovale de votre visage , apprenez-moi donc ce que tout cela est devenu ? Vous n'êtes pas un ange , madame la comtesse , quoique , dans de meilleurs jours , vous m'avez donné une idée de la texture sous laquelle ces êtres purs et éthérés pourraient nous apparaître : soumises donc à la loi commune , ainsi qu'elles le sont , au moins pour le présent , ces formes gracieuses , toutes légères et aériennes qu'elles semblent à nos yeux (je parle des vôtres , madame la comtesse) , veulent être sustentées par des alimens et rafraichies par le sommeil : eh bien ! je gagerais que de trois semaines , davantage peut-être , vous n'avez ni mangé ni dormi !

ELLE. — Trois semaines ! non , docteur ; tout au plus quinze jours.

MOI (vivement , après avoir détaché mes doigts du bras de la comtesse). — Vous voilà donc bien et duement atteinte et convaincue de maladie !

ELLE. — Mais l'on peut perdre le sommeil et l'appétit sans être malade ; on peut même souffrir sans un dérangement effectif de la santé.

Ici un soupir s'exhala d'une poitrine oppressée ; et deux larmes , après avoir tremblé entre les cils de la jolie créole , cou-

(1) Sorte de rouge de vinaigre , plus en usage pour la toilette des femmes , en l'année 1789 , qu'en la présente année 1856 , où les romanciers ont mis la pâleur à la mode.

lèrent lentement le long de ses joues, ainsi que l'on voit des gouttes de rosée se rouler sur les pétales d'un lis, et tomber à terre sous le souffle léger qui le balance.

Avec un peu d'adresse, j'allais devenir maître du secret de la jeune Coraly. Plus de doutes pour moi, elle était travaillée d'une peine morale; le cœur ou l'imagination était chez elle dans un état de souffrance; il ne s'agissait plus que de savoir quelle était la partie malade. Mon attaque, en conséquence de cette donnée, fut dirigée vers tous les deux.

MOI. — Vos paroles m'attristent, madame la comtesse; oui, beaucoup!... mais elles ne m'ôtent pas l'espoir d'apporter quelque soulagement à vos maux. Je n'ai point une telle confiance dans mon art médical, je ne me crois point une telle connaissance de nos infirmités et des topiques dont l'application leur serait efficacement salutaire, que je ne me félicite d'avoir à soigner chez vous une peine morale plutôt qu'une lésion organique. Ce n'est plus le médecin qui s'entretient avec vous; c'est l'ami, le véritable ami.... Racontez-moi vos peines; peut-être serai-je assez heureux pour les adoucir.... Croyez, ma chère dame, que tous les baumes ne sont pas dans les pharmacies: il en est aussi à l'usage du cœur; et, dans l'occasion, le cœur sait les trouver; le nôtre n'est pas encore tout-à-fait desséché par l'aspect des misères humaines.... Si je parviens à vous soulager, qu'importe, après tout, que ce soit par des paroles de consolation, par de bons conseils, ou par les gouttes anodines de Sydenham? Ne sera-ce pas toujours venir au secours de votre santé, évidemment compromise? Que le but soit atteint par une voie directe ou indirecte, je m'en inquiète peu. L'essentiel n'est-il pas que je vous rende le sommeil et l'appétit, que, de votre propre aveu, vous avez perdus? Sans l'appétit, la vie ne saurait se perpétuer; et, suivant le bon Michel Cervantes, c'est dans le sommeil qu'elle se repose, comme le voyageur dans le manteau dont il s'enveloppe,

ELLE. — Vous ne me les rendrez pas, docteur; il ne me reste qu'à subir ma destinée!

MOI. — Votre destinée, madame la comtesse! vous me surprenez d'une manière étrange; ne vous a-t-elle pas promis, ne vous a-t-elle pas déjà donné des jours filés d'or et de soie? Tendrement aimée d'un époux, entourée avec lui de l'estime

publique, mère de la jolie petite Louisa, qui promet d'être, à son heure, ce que vous êtes aujourd'hui....

ELLE (m'interrompant avec précipitation). — Et s'il fallait navrer de douleur le cœur de ce bon et honnête homme ! S'il fallait abandonner, à son aurore, cette pauvre petite Louisa !..... Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! quel sort ! et combien il est rigoureux ! N'est-ce pas trop exiger de moi ?... Oh ! oui, beaucoup trop !

A ces mots, je pris le change, et je n'en fus pas fâché, puisque mon erreur me conduisit à la découverte après laquelle je courais. Le désespoir de cette femme m'avait touché jusqu'au fond de l'ame ; j'y trouvais un accent de vertu, au moins de remords, et mon émotion dut passer dans ma voix.

Moi. — Eh bien, il ne faut quitter ni l'un ni l'autre, madame ! Le ciel est juste, et il n'exige que les sacrifices qu'une ame honnête peut avouer sans que la rougeur monte au front..... Croyez-moi, madame la comtesse ; quinze ans d'exercice dans ma profession, dans cette profession sous la garantie de laquelle bien des secrets m'ont été confiés, me donnent, près de vous, le droit du conseil : ne vous laissez point entraîner à des illusions, toujours trompeuses, de quelque prestige qu'on les environne ! N'accordez pas à des paroles mensongères plus de foi qu'elles n'en méritent ! je vous en conjure dans l'intérêt de votre propre repos, dans celui de votre bonheur présent et à venir !

ELLE. — L'arrêt m'a été notifié, docteur : il est écrit là, disait-elle en portant l'index à son front ; j'ai lutté en vain, et il ne me reste qu'à me soumettre.

Moi (avec une douloureuse expression, qui eut aussis on énergie, et en serrant de mes deux mains les mains de la jeune créole avec une étreinte presque convulsive). — L'arrêt ! et quelle autre bouche que la vôtre aurait le droit de le prononcer ? Libre dans vos actions (car vous l'êtes de toute la puissance de votre ame), de qui auriez-vous des ordres à recevoir ? Je vous le demande, madame, qui oserait substituer ainsi sa volonté à la vôtre ? et qui, malheureusement, aurait fait assez de progrès dans votre esprit pour se permettre cette audace ? Non, non, ma chère Coraly, passez-moi cette expression d'une tendresse presque paternelle, vous ne sacrifierez par le certain à l'incer-

tain..... Jeune, douée de mille charmes, dans une ville où l'opulence aide au succès d'une séduction armée contre le bonheur des familles, vous aurez été attaquée avec cette adresse qui prend les couleurs du sentiment ; pour vous dégrader mieux, on aura élevé un piédestal à votre amour-propre. Pauvre victime ! comme tant d'autres, on vous aura couronnée de fleurs avant de vous immoler!... Résistez, madame la comtesse, résistez ; je vous le demande au nom de votre mari, de votre enfant, de vous-même!

Pendant que je m'abandonnais à cette chaleureuse exhortation, l'épouse du capitaine témoignait une impatience mêlée d'étonnement. Elle reprit la parole en ces termes :

— Docteur, nous ne nous entendons plus. Votre méprise m'apprend que j'aurais tort de vous rien céler désormais. Vous allez tout savoir, oui, tout ; mais jurez auparavant que personne au monde, que mon mari surtout ne connaîtra jamais le triste secret que j'ai à vous révéler. Le bon, le digne Rénac en serait navré de douleur, et c'est bien assez qu'il apprenne quelles ont été mes souffrances, quand le coup aura été porté ! Ne fût-ce que par tendresse pour sa petite Louisa, il pourra encore me survivre... Je le lui demande, je le lui ordonne expressément dans une lettre que vous lui remettrez de ma part.

Je reçus la lettre, cachetée de noir, qu'elle tira de sou sein ; ensuite elle ajouta :

— C'est pour l'inquiéter moins que je me pare, que je soigne les restes d'une beauté dont il fut idolâtre.

Je promis tout ce que l'on voulut. L'ordre fut donné de ne laisser entrer personne ; et tel fut, après ces préliminaires, le récit auquel je prêtai mon attention :

« Il y a ce matin douze jours, oui, douze jours bien longs, bien pénibles à traverser (car les nuits y comptent, docteur !) que, réveillée avant mon heure ordinaire, quoique j'eusse peu dormi, je sonnai ma femme de chambre ; en toute hâte, je lui fis ouvrir mes volets et mes rideaux, et après qu'on m'eut allumé du feu, sans sortir de mon lit, je repris, où je l'avais laissé la veille, le quatrième volume des *Études de la nature*, qui venait de paraître, et qui contient la touchante histoire de *Paul et Virginie*.

« Cette fraîche et suave peinture des mœurs d'une région

insulaire où s'est écoulée mon enfance, ces sites si bien décrits, accompagnés de leurs noms rappelés à ma mémoire, ces tableaux, quoiqu'un peu flattés à mes yeux, d'une vie innocente et patriarcale, m'avaient attendrie dans la soirée précédente; j'en avais rêvé jusqu'au matin. Je m'étais identifiée avec cette douce Virginie, dont le cœur, à son insu, s'ouvrait à un vertueux amour. J'en avais fait ma sœur. Comme elle, avec elle, j'aimais Paul; il allait devenir mon frère. Je formais des vœux pour leur union; j'y comptais, et mon illusion était telle qu'avant de fermer le livre et d'éteindre ma bougie, je me figurais les avoir connus, les avoir rencontrés dans l'église de Pample-Mousses, les avoir suivis des yeux en sortant de l'office divin, leur avoir même parlé! C'est en m'occupant de ces êtres chéris, que j'avais senti la douce invasion du sommeil s'emparer de mes membres.

« Que je fus cruellement désenchantée le lendemain, en continuant ma lecture, lorsqu'après avoir assisté au départ de Virginie pour la France, plus tard à son retour tant souhaité vers la terre natale, j'arrivai, à travers des signes précurseurs de tempête, au naufrage du *Saint-Géran*; puis à la mort de Virginie, victime sans tache de sa pudeur, ensuite à la mort de Paul, à celle des deux mères et du nègre Domingue! Mes pleurs coulaient en abondance. Il n'était pas jusqu'au chien *Fidèle* que je ne regrettasse.

« Tout entière à ma douleur, j'avais posé le livre sur ma table de nuit, lorsque ma porte venant à s'ouvrir à l'improviste (remarquez, docteur, qu'il était déjà dix heures du matin), je vis debout devant moi, adossé au chambranle, un ouvrier dont la figure ne m'était pas absolument inconnue, quoiqu'il me fût difficile de me rendre compte du quartier où je l'avais aperçu pour la première fois. La profession de cet homme s'indiquait par son accoutrement. Habillé d'une veste brune à manches, il portait un pantalon de coutil; un long tablier de cuir, qui descendait de son cou à mi-jambe, au moyen d'une double lanière, lui ceignait les reins; une scie, jetée en sautoir sur son épaule, formait équilibre avec une hache et un marteau qui battaient sur sa poitrine, et un sac de toile grise, au travers duquel perçaient des pointes de longs clous, était suspendu à sa ceinture.

« Ce menuisier ou charpentier, dans une immobilité parfaite,

fixait sur moi des yeux sinistres ; je le regardais moi-même , non sans une secrète frayeur. — Que me voulez-vous ? lui dis-je d'un son de voix sans doute très altéré. A l'instant il s'approche de quelques pas, et, dirigeant d'une manière horizontale au parquet et parallèle à mon lit la longue règle de bois d'ébène sur laquelle il s'appuyait auparavant, il me répond :

« — Votre mesure, madame. Tenez-vous prête , ainsi que je prendrai le même soin, pour le 4 novembre, à minuit précis de la présente année !

« Vous l'avez entendu, docteur, le 4 novembre ! à minuit précis ! le surlendemain de la fête des Morts ! Rien à ajouter , rien à retrancher dans ce langage, et jusqu'au terme fatal il ne reste plus à s'écouler que cinq jours, quelques heures !... N'est-ce pas là un avis de Dieu ? Le ciel ne s'est-il pas fait entendre par la bouche de cet homme, ou plutôt de ce fantôme ? car personne dans l'hôtel n'a vu paraître cet inconnu ; personne n'a approché de ma porte, qui ne s'ouvre, avant onze heures du matin, que pour mon mari ou pour ma femme de chambre ! »

Mor. — Et personne , madame la comtesse, n'a dû voir ce que vous n'avez pu voir vous-même que dans l'illusion d'un songe. »

Me frottant les mains l'une contre l'autre, en signe d'une joie dont intérieurement j'avais calculé l'effet présumable, j'ajoutai avec une emphase ironique :

— *Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur !* Eh bien ! madame la comtesse , tout ceci s'explique très naturellement. Vous avez passé une partie de la nuit à lire ; vous avez peu dormi ; pendant ce repos de courte durée, votre imagination sera restée en présence des mêmes objets ; en vous réveillant le matin, vous avez continué une lecture qui vous avait vivement intéressée ; elle a fini par vous navrer de douleur ; excitable comme vous l'êtes, vraie sensitive dont le feuillage est toujours prêt à frémir au moindre contact, vous avez pleuré sur des morts chéris ; vos yeux se sont promenés sur des tombes fraîchement ouvertes devant vous ; et comme vous étiez à la fois sous l'impression du sommeil qui vous avait manqué et des regrets donnés à votre douce sœur Virginie, peut-être à votre tendre frère Paul, vous isolant de tout ce que vous aimez vous-

même ici bas, ou vous aurez trouvé une volupté secrète à l'idée de les rejoindre, ou vous vous serez placée, sans vous en apercevoir, sous le coup de la fatalité qui les a frappés. Je n'en doute nullement, c'est dans cette disposition d'esprit que votre menuisier vous sera apparu...

ELLE. — Mais je l'ai vu, docteur ; je l'ai vu de mes propres yeux. Il m'est présent à la pensée, comme si je le voyais encore debout, immobile, à la porte de ma chambre, appuyé sur sa règle d'ébénier ! Je lui ai parlé, il m'a répondu ; je le reconnaîtrais entre mille. J'étais si bien éveillée, qu'à l'instant même où il s'est retiré, j'ai sonné ma femme de chambre, qui m'a rouverte en mon séant. Et remarquez bien, docteur, que j'ai eu ensuite si peu le temps de m'endormir, que, rouvrant le volume de Bernardin de Saint-Pierre, à la page dernière de l'histoire de Paul et Virginie, je l'ai trouvée encore tout humide des larmes dont ma lecture avait été suivie.

MOI. — Qu'est-ce que cela prouve, madame la comtesse, si ce n'est que vous avez beaucoup pleuré ? pas autre chose. De cet excès de sensibilité nerveuse, vous êtes tombée dans un état de somnolence, pendant lequel vous avez cru voir, cru entendre, ce qu'en réalité vous n'avez ni vu ni entendu. En deux mots, vous faisiez en même temps la demande et la réponse.

Vous me permettrez de vous adresser une seule question : Ce terrible menuisier, dont il vous semble avoir fait la rencontre quelque part, ne vous aurait-il pas rappelé les traits de quelque régisseur ou employé de votre habitation à l'île de France ? Il m'importe de le savoir.

ELLE (interrogeant sa mémoire). — Il se pourrait.. J'ai effectivement le souvenir de quelque chose de pareil ; mais quand il en serait ainsi, la prédiction en existerait-elle moins ? Si elle ne devait avoir son accomplissement, Dieu eût-il autorisé ce fantôme à se présenter chez moi, et à traverser une mer de plus de deux mille lieues, pour me signifier une sentence de mort ? N'est-ce pas là, docteur, ce que la tante de mon mari, la comtesse de Becdelièvre, dans la dernière soirée qu'elle a passée à l'hôtel, nommait un *intersigne* (1) ? un pressentiment, si vous l'aimez mieux ?

(1) Expression usitée en Bretagne, et qui s'entend des pronostics

Moi. — Un intersigne ! un pressentiment ! soit , madame la comtesse , si vous vous obstinez à y croire , bien que je puisse vous citer vingt exemples de gens auxquels leur imagination a rendu le mauvais service de les tuer avec de pareils avis , sans autre cause de destruction. Il me serait même possible de vous raconter l'histoire d'un magistrat de mes amis , fort honnête homme d'ailleurs, qui est mort d'une maladie qu'il n'avait pas, ce que l'autopsie a démontré.

Mais j'en reviens à la ressemblance de votre charpentier de sinistre figure avec un employé de votre habitation , ressemblance que vous ne niez pas. Il en résulte à mes yeux la preuve évidente d'une sorte de somnambulisme , pendant lequel il y a eu connexion dans vos idées. La lecture vous a ramenée dans votre île natale ; la fin funeste des acteurs du drame , très habilement nouée par l'auteur de *Paul et Virginie*, vous a conduite , par une sorte de substitution , à prendre la place de l'un deux ; une figure , à vous connue sous le même ciel où la scène se passe , a été chargée par vous-même de prononcer la sentence. Tout cela , madame la comtesse , est votre ouvrage ; tout cela , si vous n'y prenez garde , peut nuire essentiellement à votre santé.

L'entretien se prolongea. J'eus beau disserter , me jeter dans des théories de physiologie et de psychologie , prier , conjurer , il me fut impossible de calmer les terreurs de cet esprit prévenu. Pour la comtesse , cette vision était un avertissement du ciel. L'infortunée ne pouvait consentir à y trouver autre chose. Frappée des sinistres présages de l'homme au tablier de cuir , elle s'était confessée , elle avait approché de la sainte table , tout cela à l'insu de son mari , à l'égard duquel elle m'obligea de renouveler ma promesse de discrétion , promesse à laquelle je tins uniquement parce que la douleur de ce brave marin , toute concentrée qu'elle eût été , m'eût fort gêné dans un traitement quelconque à suivre. En effet , en ma qualité de médecin , dans l'intérêt de mes malades , je ne me suis jamais fait un scrupule de manquer à ma parole , lorsque des tiers n'avaient pas à en souffrir. J'ai donné plus d'une entorse à la vérité pour

par lesquels le ciel annoncerait à quelques personnes leur fin prochaine , ou celle des êtres qui leur sont chers.

calmer des esprits inquiets ou pour y verser le doux baume d'une espérance que je ne partageais pas. Je pense qu'au jour du jugement il ne m'en sera adressé aucun reproche ; et je crois fermement que l'ange chargé d'enregistrer les nombreux mensonges sortis de ma bouche, n'aura pas oublié d'écrire, à la marge, l'intention qui les a dictés.

Je rentrai chez moi dans une véritable anxiété. Ma position devenait difficile ; je sentais ce qu'elle avait de grave, et combien il serait cruel d'abandonner une jeune femme, digne de mon intérêt, à une préoccupation qui pouvait au moins lui renverser l'esprit ; j'ai parlé déjà de la texture frêle et délicate de cet être. La comtesse était tout sentiment, tout nerf ; mais l'un plus que l'autre, car le système nerveux prédominait chez elle à un tel degré, que j'ignore si les actes de bonté, auxquels elle se livrait assez fréquemment, ne provenaient pas en majeure partie de cette source. Mon incertitude à cet égard trouvera son excuse dans la citation suivante ; c'est la seule que je me permettrai.

Pendant l'hiver rigoureux par lequel nous venions de passer et qui se prolongea, en laissant un épais manteau de neige sur la terre, depuis le mois de novembre 1788 jusqu'au milieu de mars 1789, elle avait eu la fantaisie, ainsi que d'autres jeunes femmes, de traverser l'Erdre (1) un beau matin, sur un parquet de glaçons.

Forte du bras de son mari, après avoir foulé de son pied léger cet abîme d'eau recouvert d'eau congelée, elle s'aperçut que sa chaussure ne lui permettait plus de continuer sa course, et de laisser sur la neige vierge l'empreinte étroite de ses pas, ce qui était pour elle un amusement inconnu de son enfance. Il fallait remédier à cet échec : comme il ne s'agissait que de quelques points de couture réclamés par un soulier, on entra chez un pauvre cordonnier qui se trouvait sur le passage du noble couple. A la vue d'une belle dame enveloppée de fourrures, qui s'appuie gaiement sur un *gentleman*, et dont le joli visage semble sortir d'une peau de cygne, avec laquelle il rivalise de blancheur, on s'empresse dans l'étroit logis. Le mari

(1) L'Erdre, rivière qui se jette dans la Loire, et dont le confluent avoisine la ville de Nantes.

s'empare de la chaussure pour la réparer; la femme enlève, pour le placer sous les pieds de la charmante créole, à la couche de deux enfans qui grelottent de froid, le méchant lambeau de tapisserie sous lequel se cachent leurs membres presque à nu. Les deux marmots se rapprochent en riant au sein de leur misère, et se réchauffent de cette chaleur que la Providence donne à ses plus pauvres créatures, quand elle n'en veut pas la destruction. La mère, les enfans, le mari, sont largement indemnisés par le comte, les uns de leurs soins, les autres du sacrifice momentané de la serpilière. La jeune Coraly a tout vu, et l'impression lui en reste telle, qu'au milieu de la nuit suivante, dans une chambre hermétiquement close, garnie de paravens, où des bouches de chaleur entretiennent une atmosphère élevée de douze degrés, elle agite la sonnette qui répond à l'appartement du capitaine.

Celui-ci accourt effrayé. « Ce n'est rien, dit-elle; mais je suis transie, je péris de froid. — Quoi! lui répond de M. Rénac, sous ces tapis, sous cet édredon? — Oui, répliqua-t-elle; ce sont ces pauvres enfans à peine entrevus dans notre course matinale qui me poursuivent. Je les ai devant les yeux; ils me sont présens dans leur grabat, à côté d'une fenêtre mal jointe, sans autre abri que leur méchante serpilière. Je veux qu'on leur porte cette couverture de laine, impuissante à me réchauffer dans ce moment, sans quoi je suis certaine que je ne fermerai l'œil de la nuit. — Mais tu gèleras ensuite toi-même, remarqua le comte, puisque dès à présent tes dents s'entrechoquent sous l'impression du froid. — Oh! que non, reprit-elle; je sens quelque chose qui me dit que je ne verrai plus ces petits malheureux, dès que je les saurai enveloppés de la couverture. »

On appela le nègre Narcisse, qui se leva en murmurant, et qui, presque en colère *contre maîtresse*, bien qu'il l'aimât de tout son cœur, après s'être muni d'un witchoura du comte, alla porter la couverture aux marmots. Il ne fut bruit le lendemain chez le cordonnier, comme dans tout le voisinage, que de la belle catelone (1) dont une princesse avait fait don aux

(1) Expression devenue populaire en Bretagne, pour désigner un tapis de laine de première qualité.

deux enfans, car au dire de chacun, il n'y avait qu'une princesse qui pût se montrer aussi généreuse.

Quant à la jolie créole, à peine le Noir était parti chargé du message, que, sous sa seule douillette et son édredon, elle s'endormit plus chaude qu'une caille qui couvre ses petits du fin duvet de ses ailes.

On voit quel était l'empire de l'imagination chez cette femme, d'un tissu si délié qu'à l'instar d'un instrument sonore, toutes ses fibres frémissaient quand une seule était ébranlée. Soumise à un pouvoir avec lequel il était difficile de traiter, elle échappait à mes efforts. Ses souffrances morales, malgré mes soins directs et indirects, se prolongeaient. Dans la crainte d'une catastrophe que tout m'ordonnait de prévenir, j'avais à prendre un parti avant l'époque marquée par sa fatale vision. La pensée m'était venue d'abord de chercher près de moi un brave homme de stature en rapport avec celle que l'erreur d'un songe avait donnée au terrible menuisier dans l'esprit de la jeune créole, de l'affubler de la veste brune, du grand tablier de cuir, et de l'envoyer de sa personne déclarer à l'hôtel de Rénac que, s'étant trompé de logis, il avait entr'ouvert la porte de la chambre de la comtesse; qu'interrogé par elle sur le motif de sa visite, honteux de sa propre méprise, il s'était enfui à la hâte en échappant à tous les regards, et qu'il avait aussitôt pris le chemin de la maison voisine, pour y vaquer à la besogne dont on l'avait chargé. Cette fable pouvait souffrir mille objections; la plus forte, sans contredit, était un défaut présumable de similitude dans les visages vus à Paris et à l'île de France, défaut qui conduirait inévitablement la jeune Coraly à la découverte de ma ruse, surtout si elle s'avisait d'interroger un pauvre ouvrier exposé à se couper dans ses réponses. Persuadé qu'un désappointement me ferait perdre, auprès d'une personne aussi prévenue, un terrain plus tard impossible à reconquérir, je renonçai au projet de chercher à mes côtés un acteur pour un rôle d'un jeu devenu trop difficile.

Un autre expédient se présentait à mes réflexions : l'art du médecin vint lui-même me l'offrir. Je me demandai pourquoi, aux approches de l'heure indiquée par le terrible fantôme, je craindrais d'administrer à ma jeune malade une dose de laudanum, dont l'effet serait de la jeter dans un sommeil qui la con-

duirait doucement jusqu'au lendemain ; faute de mieux , je m'arrêtai à ce projet ; mais je me vis obligé d'y renoncer, après une visite subséquente à l'hôtel de Rénac. Je trouvai la comtesse tellement affaiblie par ses peines d'esprit, comme par une diète trop prolongée, qu'il y eût eu au moins de l'imprudence à se permettre sur elle l'essai d'un narcotique, à une dose assez forte pour endormir ses facultés pendant quinze ou dix-huit heures. Dans ma juste crainte de ne pouvoir impunément recourir à cette ressource, j'éprouvai ce serrement de cœur qui suit une grande espérance renversée.

Cependant le péril n'eût pas été moins réel d'attendre, sans précautions de quelque efficacité, l'assignation donnée par le spectre. Non, pour rien au monde, je n'eusse voulu braver ce cruel moment, en livrant toute désarmée une faible et superstitieuse créature à la commotion qu'elle pouvait en recevoir. A l'heure où je trace ces lignes, je suis encore convaincu qu'une nature aussi éminemment impressionnable eût succombé à cette épreuve.

Il n'y a pas de lecteur qui ne se range à cette opinion, lorsqu'il saura que, voyant chaque après-midi la comtesse, ne négligeant rien de ce qui pouvait contribuer à relever son courage, affectant même devant elle une sorte d'indifférence sur l'approche de l'époque où la sentence prononcée devait recevoir son exécution, j'eus la douleur de reconnaître combien peu de progrès j'avais faits dans son esprit. C'était le soir du 1^{er} novembre, jour déjà redouté dans mes prévisions; l'église célébrait la fête de la Toussaint, mais ses derniers offices étaient consacrés à la religion des tombeaux; anniversaire de mélancolie que la saison, dans son déclin, rend triste et lugubre, et dont le deuil pour toutes les familles s'accroît du souvenir de leurs pertes, ravivé dans les moindres hameaux par un appareil funéraire; car on n'ignore pas que, partout alors, l'orgue soupire, et que la poésie déchirante de l'Arabe Job frappe la voûte des temples de ses sons lamentables!

J'étais décidé à ne quitter la comtesse que fort tard; encore avais-je pris la précaution de l'entourer de ses parens et de ses amis. Sans communiquer mon secret à personne, sous prétexte de chasser quelques idées sombres (en quoi j'étais bien près de la vérité), il m'avait paru important de ne pas abandonner cette

pauvre femme à elle-même. Aussi, entrant dans mes idées, son mari s'était attaché à lui former une société agréable. En dépit de mes soins, cette soirée fut terrible à passer, soit qu'elle fût trop voisine d'une autre bien plus à craindre, soit que le glas funèbre, en retentissant dans la vaste enceinte de la ville, portât à l'oreille de la malheureuse créole de sinistres avertissemens. Je sortis le dernier de son appartement, et quelques minutes avant de la quitter, comme je la pressais de prendre un cordial destiné à soutenir ses forces chancelantes, recevant la tasse de ma main, elle me dit avec une douceur de voix empreinte d'une tendre compassion pour elle-même :

« Docteur, pourquoi vouloir prolonger une vie qui m'échappe? Vous aurez beau faire; est-ce que dans trois jours une de ces cloches qui ont retenti pendant toute la soirée, en me donnera pas le signal du départ? Ne suffira-t-il pas de celle des capucins, qui appelle en ce moment les bons pères à leur office de nuit, pour m'apprendre que cette dernière soirée sera pour moi sans réveil?... »

— Pure folie! m'écriai-je; grâces à Dieu, vous et moi nous enterrerons encore plus d'un capucin. Au reste, ne les en plaignons pas trop! Le métier de ces bons pères est de mourir un peu longuement : le nôtre, ma chère dame, est de vivre, et le mien surtout de vous faire vivre le plus que je pourrai. Que deviendrions-nous en effet, pauvres médecins que nous sommes, si nos plus aimables et plus riches malades prenaient la route de l'autre monde? Passe pour un capucin que je saigne gratis, ainsi qu'il en est du frère Clet et du père Anselme, des orémus duquel je me contente? Mais vous, madame la comtesse, songez donc qu'il y va de ma fortune, si je ne vous conserve au moins pendant une vingtaine d'années, terme que j'assigne à mon existence, sauf à vous céder ensuite à mon fils, comme un des meilleurs meubles de ma succession. »

Ma plaisanterie était plus sur mes lèvres que dans ma pensée; la jeune créole en sourit tristement, et, après m'avoir serré la main en signe de reconnaissance, elle me souhaita le bonsoir, en accompagnant mes pas d'un regard, tel qu'on le donne à un ami que nous saluons de l'un de nos derniers adieux. J'étais navré; ma feinte gaieté était retombée sur mon cœur, comme un poids accablant. Cette femme me touchait d'autant plus vive-

ment, que je trouvais en elle un mélange peu ordinaire de faiblesse d'esprit et de force d'ame. Il ne fallait pas de bien rudes coups pour briser cette charpente trop peu solide et dessinée avec une grace presque aérienne. Cependant à demi renversée, si je voyais d'un côté M^{me} de Rénac dépérir depuis qu'elle m'avait appelé à sa triste confiance, de l'autre elle avait des manières plus aimables pour tout ce qui l'approchait ; on eût dit qu'elle voulait des regrets, seul et innocent moyen de vivre encore ! C'était avec moi seul qu'elle se sentait mourir, qu'elle s'attendrissait, qu'elle versait des larmes sur sa jeunesse retranchée dans sa fleur, sur son enfant et sur son mari.

Que le comte, plein d'amour pour sa charmante compagne, y ait été trompé ; que ses inquiétudes de la nuit se calmassent tout à coup, quand descendu de son second étage à l'appartement de sa femme, il couvrait de ses baisers un front devenu plus serein à son aspect, je n'en éprouve encore aucune surprise. Les ames tendres, alors même qu'elles sont en proie à des peines amères, jouissent d'en épargner la douleur à ce qu'elles aiment ; aux cœurs déchirés, il plaît souvent de mentir à leurs propres souffrances par un sourire, et pendant que leur existence croule de toutes parts sous les assauts répétés du mal qui les dévore, ils vous diront d'une voix presque éteinte : « Je me porte bien. »

Mais si le comte était rassuré sur l'état de sa femme par la tranquillité d'un visage qui, de tous les charmes dont il avait été pourvu, ne conservait guère que sa douce expression, s'il m'épargnait des questions trop importunes, mes alarmes n'en allaient pas moins jusqu'à me priver du sommeil. Il était temps que ces inquiétudes eussent une fin. La santé de la comtesse déclinait à vue d'œil ; la mienne ne s'en améliorait pas ; quinze jours encore, et je suis persuadé que nous y eussions succombé tous les deux !

J'avais à dessein prolongé ma visite du soir, la veille du 4 novembre ; j'ordonnai à la comtesse de se coucher aussitôt que ses amis l'eurent quittée. Pendant que sa femme de chambre s'acquittait, près d'elle, de ses soins ordinaires, le capitaine et moi, nous nous entretenions, dans la pièce voisine où nous nous étions discrètement retirés, lorsque nous fûmes tout à coup rappelés par les cris de la femme de chambre. Ceux-ci

avaient un triste motif, la jeune créole venait de perdre connaissance ; j'en fus plus affligé que surpris, car depuis trois semaines, cette jeune femme se nourrissait si peu, qu'elle semblait défier la nature de prolonger ses jours au-delà du terme marqué par la funeste prédiction.

C'est alors que je m'applaudis sans réserve d'avoir renoncé à l'expédient d'une potion narcotique, dont l'effet n'eût été probablement que de substituer un péril à un autre, triste résultat qui m'eût exposé à l'accusation trop juste d'avoir méconnu les forces du malade dans l'application du remède ! D'urgence, il fallait pourtant prendre un parti ; le spectacle que j'avais sous les yeux m'en faisait sentir de plus en plus la nécessité.

Le comte, un genou en terre, essayait de réchauffer de ses baisers la main froide de sa Coraly ; il ne cessait de se livrer à ces témoignages d'une douleur silencieuse que pour se tourner vers moi, par intervalle, et me conjurer de lui conserver une épouse, dont le dépérissement, cette fois trop manifeste, le plongeait dans la consternation. Il m'en coûtait de voir se charger de pleurs les paupières de ce brave marin, qui, entouré de morts et de mourans sur le pont de *la Surveillante*, au milieu de cette boucherie, avait gardé son sang-froid imperturbable, jusqu'au moment où l'explosion du *Québec* en dispersa les lambeaux dans les airs. Ces angoisses d'un homme que je m'étais représenté impassible sur un tillac, et que je voyais sanglotant auprès du lit de sa triste compagne, me déchiraient le cœur.

Je le rassurai, quoique alarmé moi-même ; je comptais toutefois encore sur la jeunesse de cette femme, qui avait conquis mon plus vif intérêt ; l'essentiel était de traverser sans accident l'heure fatale, après laquelle je ne doutais pas qu'avec un peu d'aide la nature ne ressaisît ses fonctions conservatrices. Affermi dans la résolution nouvelle à laquelle je venais d'être conduit par une sorte d'illumination, je crus devoir hasarder, après du comte, une demi-confiance, avant de le quitter.

« Capitaine, lui dis-je avec une gravité sérieuse, la santé de votre épouse est sensiblement altérée ; vous pouvez vous en convaincre par vos propres yeux ; j'ai lieu d'espérer qu'elle se raffermira ; la nature prépare ici un travail qui, suivant moi, sera décisif ; il résulte des diagnostics et pronostics qu'elle différera peu. La comtesse elle-même s'y attend ; car elle m'a

parlé de demain minuit, comme si ce moment devait provoquer, chez elle, une crise. Dieu aidant, je ne doute pas que celle-ci ne soit salutaire.

« Mais sur toutes choses, sur votre ame, capitaine, je vous ordonne la plus grande discrétion quant au secret que je viens de vous confier : si la comtesse vous en supposait instruit, son système nerveux serait exposé à une perturbation qui détruirait probablement les bons effets de la réaction sur laquelle nous avons le droit de compter.

« D'une autre part, comme votre chère épouse me semble un peu trop préoccupée de cette heure de minuit dont elle doit, dans sa pensée, subir l'influence, j'ai une autre recommandation à vous adresser, et j'y insiste d'une manière toute spéciale : c'est que, vous entendant à cet effet avec votre fidèle Narcisse, vous retardiez, demain matin, d'une bonne heure, toutes les montres et pendules de votre hôtel, sans excepter la pendule à coucou de votre concierge. Vous me connaissez, monsieur le comte, je ne suis pas un charlatan ; quand j'entre dans de pareilles prescriptions, c'est que je les juge nécessaires au salut (vous m'entendez, capitaine), au salut de l'être que nous voulons tous les deux conserver à la vie.

« Et puis, il y a trop long-temps que la comtesse n'a pris l'air ; elle s'étirole au logis ; vous la promènerez demain jusqu'à votre dîner, qui, je le crois, a lieu vers deux heures de l'après-midi. Je m'y invite ; je prendrai même la liberté de vous amener quelques convives, de la présence desquels je ne saurais me passer dans la soirée qui suivra. Soyez tranquille, ils seront de bonne compagnie ! le reste me regarde. Sur toutes choses, n'oubliez ni les montres, ni les pendules ! Pendant votre promenade, Narcisse pourra en effectuer le retard, après s'être concerté avec la femme de chambre de la comtesse, bien entendu qu'une discrète réserve leur sera imposée ainsi qu'à tous vos gens. »

Telle fut ma consigne, on me promit d'y être fidèle.

Le lendemain matin je n'eus garde de rester oisif. Après quelques courses indispensables, qui rentraient dans mes vues, je passai chez le comte pendant qu'il promenait sur les boulevards sa languissante épouse. L'aiguille des pendules, par les soins du Noir, était déjà rétrograde, et la femme de chambre,

Sidonie, avait eu l'adresse de faire marcher du même pas la montre à répétition de sa maîtresse, précaution qui m'autorisait à retarder également l'heure où l'on s'asseoirait à table. J'acquis la certitude qu'avant de monter en voiture, Coraly avait trouvé, sur sa toilette, des billets par lesquels deux de ses bonnes amies, les dames Grâlin et Bainville, lui annonçaient l'intention de venir, le même jour, lui demander à dîner. J'avais pourvu à ce que leurs montres ne donnassent pas un démenti aux nôtres. Le moment de leur arrivée était calculé de manière à se trouver exactement en rapport avec mes prescriptions culinaires. Admises l'une et l'autre au secret de mes vives anxiétés, par leur bienveillance naturelle rehaussée de beaucoup d'esprit, elles m'avaient autorisé à compter sur leur discrétion. La chose importante, à mes yeux, était de gagner du temps, de le devancer même en semblant retarder sa marche; et la société de deux femmes aimables, pendant une soirée moralement orageuse, me parut très propre à nous conduire vers ce but. Ailleurs, suivant le mot d'un sage, il faut économiser cette étoffe dont se fait la vie : ici il importait de la dépenser promptement et même d'en être prodigue.

Nous dinâmes; nous eûmes presque de la gaieté pendant le repas, que je prolongeai à dessein; mais il n'eût pas échappé aux regards d'un observateur attentif que cette gaieté n'était point improvisée. Un air de commande y perçait en dépit de nos efforts, ou plutôt à cause de nos efforts. On l'eût volontiers comparée à l'un de ces convives que l'on invite à une table bien servie, parce qu'ils sont en possession de plaire, desquels on attend des traits fins et spirituels, et qui ne sont jamais moins amusans que quand on a dit : « Amusez-nous ! »

Il eût été difficile au comte, dont le visage s'épanouissait rarement, de sortir de son naturel : au milieu des soins que son imperturbable civilité lui dictait pour nous et pour son épouse, une préoccupation involontaire se trahissait à chaque instant. M^{me} Grâlin ne pouvait se défendre d'une mélancolie secrète en découvrant les ravages causés par le sentiment d'une destruction prochaine, sur les traits encore agréables de sa jeune amie. Quelques semaines après cette cruelle soirée, elle m'a avoué qu'en arrêtant ses regards sur M^{me} de Rénac, dont depuis tout au plus quinze jours elle s'était vue éloignée, elle avait cru se

trouver en présence d'un château de construction moderne , renversé par un tremblement de terre , et sur les ruines encore élégantes duquel se seraient implantées des touffes de fleurs , en contraste avec cet aspect de destruction prématurée. Il est certain que le costume de la jeune créole ne prêtait que trop à une pareille illusion. Telle qu'elle était sortie pour sa promenade du matin , elle s'était assise à table. Un bonnet de malines nouvellement arrivé de Paris et qui avait passé par les doigts de M^{lle} Bertin (1) , couvrait sa tête , sans dérober aux regards ses beaux cheveux légèrement dorés dans la partie du front et des tempes , d'une poudre blonde alors à la mode , tandis que quelques boucles , en s'échappant du tissu léger , flottaient sur le cou et descendaient dans leur mouvement onduleux , jusqu'aux clavicules dont , avec un art presque incroyable en pareille circonstance , elles dissimulaient la saillie ; un canezou de mousseline des Indes , également garni de dentelle , dessinait une taille ravissante , si elle avait été à l'abri du reproche d'excessive maigreur ; la chaussure de la comtesse semblait sortir fraîchement de l'atelier ; car , comme je l'ai déjà dit , que l'actrice dût , ou non , quitter pour toujours la scène , elle voulait , jusque dans son dernier rôle , être applaudie.

Je ne dissimulerai pas non plus qu'à l'exception des rares momens où ses yeux s'animaient d'un feu sombre , son regard était languissant. Nous cherchions moins à l'égayer qu'à l'occuper : nous avions présumé que l'un nous serait plus facile que l'autre ; sur quoi nos suppositions furent en défaut. Pendant la soirée , deux ou trois sourires vinrent effleurer les lèvres violettes et fiévreuses de la comtesse , et nous les dûmes aux jolis contes dans lesquels s'engagea avec succès M^{me} Bainville , la plus aimable des laides que j'aie rencontrées depuis que j'ai mis mon art au service des êtres de mon espèce. Piquante dans ses aperçus autant que dans sa manière de les rendre , elle possédait une nature d'esprit qui permet de glisser sur la surface des objets , de les effleurer à peine , mais d'en saisir le trait le plus subtil et le plus délicat. Réduite à l'impuissance de rien approfondir , elle l'érigéait en mérite ; aussi sa sensibilité était toute démonstrative : cette dernière se produisait plus au de-

(1) Célèbre marchande de modes de la reine Marie-Antoinette.

hors qu'elle ne réagissait sur l'ame. M^{me} Bainville en était physiquement incommodée, d'où il arrivait qu'elle se hâtait de s'en débarrasser par des bienfaits, auxquels sa situation de fortune mettait rarement obstacle.

Une conformité de caractère avec la comtesse Coraly l'avait rapprochée de cette jeune femme; c'est ce qui me détermina à l'adjoindre à notre petit comité, quoique je craignisse qu'une parole indiscrette n'échappât à la promptitude de ses improvisations. J'eusse désiré encore la présence de son frère, M. Terrien (1), excellent homme, que des intérêts de négoce avaient appelé à Lorient. Par bonheur, M. Grâlin, dont je m'étais assuré, à l'instar d'un quartier de réserve prêt à donner dans le fort de la bataille, arriva au moment le plus critique, comme il m'en avait fait la promesse.

Il était temps; sortis assez tard de table, où sur mes invitations réitérées, et avec un visible répugnance, M^{me} de Rénac avait pris un consommé pour seule nourriture (car sa lèvre dédaigneuse avait tout interrogé et tout repoussé), nous étions rentrés dans la chambre de la comtesse. A tout événement, j'avais préféré cette pièce de l'appartement au salon, par la facilité qu'elle m'offrait de transporter avec promptitude la jeune créole sur son lit, si ses forces venaient à défaillir. Cette précaution, de minute en minute, me semblait plus indispensable; la malheureuse créature levait sans cesse les yeux vers la pendule dont elle suivait le mouvement oscillatoire avec une expression de physionomie si poignante, qu'il n'en eût pas fallu davantage pour me dévoiler le secret de son anxiété, dans le cas où je n'en eusse point été le confident; de la pendule, elle portait à la dérobee

(1) Excellens amis! vos noms d'eux-mêmes viennent se placer sous ma plume! J'en rends grace au ciel; car c'est peut-être tout ce qui restera de vous sur la terre, puisque votre famille, dans l'intimité de laquelle je vivais, en a disparu tout entière; époux, épouse, sœur, enfans, l'impitoyable mort a tout moissonné dans l'espace de quelques années. Vous ne vivez presque ici-bas que dans mes seuls souvenirs. Puisse au moins ce gage de notre vieille amitié vous être agréable, quel que soit le séjour où l'Éternel vous tient compte de vos vertus!

(Note écrite de la main du docteur Villatroy.)

ses regards sur sa montre , qui marquait le même chiffre. Mais un incident auquel j'eusse dû m'attendre et qui n'était point entré dans mes prévisions , accrut mon inquiétude , en même temps qu'il donna lieu à une scène déchirante. Sidonie, suivant sa coutume, après avoir déshabillé Louisa, avant de la coucher, vint l'offrir aux baisers de la comtesse. Les caresses de cette enfant, celles que sa mère lui rendait, les larmes qu'involontairement cette dernière laissa tomber sur la jolie petite fille, dont le visage, en ce moment, ressemblait à une fleur trempée dans la rosée du matin , le mouvement brusque avec lequel la jeune créole s'en détacha, comme s'il lui avait fallu s'en arracher , le long regard d'amour et de douleur avec lequel elle suivit la femme de chambre emportant l'enfant dans ses bras, frappèrent notre réunion d'un trouble extrême. Les larmes que chacun cacha de son mieux s'échappaient de toutes les paupières ; il tint à peu de chose que notre saisissement n'éclatât en sanglots. Je n'y mis obstacle qu'en armant ma voix d'une feinte sévérité ; et pourtant je ne pus trouver sur ma langue que quelques monosyllabes sans signification réelle.

Comme diversion nécessaire (hélas ! ne sachant que dire , qu'inventer), je proposai une partie de whist. Pendant qu'elle se composait silencieusement du ménage Gralin, de M^{me} Bainville et du capitaine, son partner, ainsi qu'il m'était arrivé plus d'une fois de le faire , je me rapprochai de la chaise-longue de la comtesse , pour raffermir le courage de cette pauvre femme. Fidèle à mon plan , je crus convenable d'y procéder avec une apparence de discrétion devant nos amis communs. Aussi, appliquant les doigts de la main gauche sur le poignet de la jeune Coraly, sous le prétexte d'en étudier la systole, à laquelle je songeais peu, et me penchant vers le coussin, où sa tête était retombée avec langueur, je lui dis à voix basse :

— Un peu de fermeté , ma chère dame ! ne vous laissez point abattre par de vaines chimères qui n'ont d'existence que dans votre seule imagination. Ne sommes-nous pas près de vous ? N'êtes-vous pas au milieu de vos amis ?

— Et c'est au milieu de mes amis que le coup m'atteindra, » me répondit-elle, comme la pendule attardée sonnait la dixième heure du soir ; car c'était l'instant où le marteau allait tomber sur le timbre, que je choisissais toujours pour reconforter son ame.

— Madame, répliquai-je, puisque Dieu ne dispose pas ainsi des méchans, auxquels toutefois il pourrait donner des avis salutaires, pourquoi voudriez-vous qu'il fût prodigue de pareils signes envers une pauvre petite femme qui n'a fait de mal à personne ?

— Vous aurez beau dire, docteur, reprit-elle avec un accent qui retentit encore douloureusement à mon oreille, avant deux heures, quand les capucins se seront appelés à leur office de minuit, ... quand cette pendule marquera...

— Pure folie ! interrompis-je brusquement. Je réponds de vous, corps pour corps. »

Hélas ! je pouvais bien répondre des capucins, dont le mince clocher s'apercevait de la croisée, et près desquels j'avais pris mes précautions ; mais de la vie de cette charmante créature, placée sous le coup de son sinistre présage, je ne savais en vérité ce qui allait advenir. Dans l'intervalle de quelques secondes, ses lèvres parfois agitées pâlissaient et rougissaient tour à tour ; son teint, depuis deux semaines privé de son tendre incarnat, s'animait accidentellement pour retomber bientôt dans une blancheur égale à celle de quelques narcisses précoces qui fleurissaient près d'elle dans une jardinière ; sa peau, de sèche et brûlante, devenait froide comme le marbre, et pourtant des guttules de sueur transpiraient sur son front glacé. Ces symptômes, pendant l'existence desquels le pouls se ralentissait jusqu'à devenir impalpable ou précipitait ses battemens, se répétaient aussi souvent que le timbre annonçait les demi-heures ou les quarts d'heure. C'était une véritable agonie. J'eusse voulu pousser le temps, non par les épaules, ainsi qu'on a coutume de le dire, mais aux dépens de celui qu'il m'était permis d'attendre de la bonté du ciel : il ne m'eût pas même coûté de sacrifier des années. En me tordant les mains, en faisant entrer mes ongles dans les bras de mon fauteuil, je formais des vœux pour que cette crise touchât à sa fin, incertain que j'étais de son issue. Je ne doutais pas que la comtesse ne tombât sur le carreau, frappée de mort ou de démence, si par malheur la pendule avait sonné MINUIT !

L'aiguille allait marquer onze heures ; c'était le moment fatal pour nous, non pour la jeune créole. Je m'attendais à un redoublement d'émotion, et ma crainte n'était que trop fondée.

Malgré mes avis réitérés du geste et de l'œil, ce qui ressemblait à une partie de whist avait cessé; les joueurs causaient entre eux à voix basse. Au moment où je croyais l'infortunée Coraly absorbée dans sa cruelle prévision, je la vis arrêter un regard perçant sur ses amis, dont elle avait remarqué le silence. Ses yeux, après s'être promenés de l'un à l'autre, se fixèrent sur M^{me} Bainville, qui elle-même, à mon grand mécontentement, avait dirigé les siens vers la pendule. Le dernier son de l'heure venait de se faire entendre, ses vibrations parcouraient encore les ondes de l'air dans la chambre, lorsque la comtesse, en s'adressant à M^{me} Bainville, prononça ces paroles :

— Vous me jouez plus, ma bonne Bainville; vous regardez ce triste cadran, et vous avez raison, car ma destinée y est écrite en caractères ineffaçables.

— Et la nôtre aussi (repartit avec vivacité M^{me} Bainville, qui s'aperçut de la faute qu'elle venait de commettre), puisque nous pêchons tous par défaut ou par mauvais emploi du temps, sur quoi nous serons jugés !

— Soit, re prit la jeune créole émue et laissant tomber quelques larmes qui, après avoir détendu sa fibre, donnèrent à sa voix une expression plus douce et plus touchante.

Soit ! mais si les jours, que dis-je les jours ? si les heures et les minutes de l'une de nous étaient comptées, si elle devait bientôt vous quitter pour jamais, vous conviendriez, mes bons amis, que la rigueur du ciel lui donnerait de justes droits à votre pitié !

— Qui de nous menacerait-on ici, demanda M. Gràlin ? J'espère pourtant, mesdames, assister avec vous à la représentation d'un opéra-comique de Dalayrac, dans la salle de comédie que j'achève en ce moment (1).

— Et moi, ajoutai-je, je m'invite, dans votre loge, à la première représentation de *Renaud d'Ast*, que je brûle de voir, bien que notre ville de Nantes ne soit pas assez heureuse pour pos-

(1) Effectivement M. Gràlin, dont la mémoire est encore vénérée à Nantes, a construit le plus beau quartier de cette ville, auquel on a donné son nom, et dans l'enceinte duquel se voit la salle de comédie.

séder un gosier tel que celui de M^{lle} Renaud , pour laquelle le principal rôle de cette pièce a été écrit.

Mais, de par mon bonnet de docteur, je vous ordonne à tous un autre sujet d'entretien que le précédent; et en madite qualité, je déclare que je chasserai de la chambre toute personne qui , par ses actes, gestes ou paroles, mettra la conversation sur un triste sujet. En effet, puisque , sans nous donner le mot, nous sommes venus passer la soirée chez notre jeune comtesse , il faut au moins , pour elle comme pour nous, que nous prenions gaiement le thé qu'on va nous apporter !

Quittant ma place, afin de sonner les domestiques, je n'oubliai pas de gronder au passage M^{me} Bainville, à laquelle je recommandai de gouverner un peu mieux ses regards.

— Je croyais, me répondit-elle à haute voix, car elle avait une présence d'esprit admirable, qu'en prenant un mari dans ce bas monde, on n'y aurait qu'un maître, et ce serait bien assez; mais je vois, docteur, puisque vous m'ordonnez de servir le thé et de vous faire, en même temps, un joli conte (ce que j'exécuterai de point en point), que ce n'est pas assez d'obéir à l'époux, et qu'un médecin est aussi une puissance à laquelle il faut se soumettre. »

Vaines précautions ! M^{me} Bainville servit le thé, elle entama une historiette charmante, ou plutôt elle nous raconta une aventure des plus originales, qu'elle orna de détails pleins de grace et presque tous de sa création, sans que la jeune Coraly prêtât l'oreille à ses paroles. Pour rendre hommage à la vérité, moi qui lui fis répéter le même récit, quelques jours après notre veillée de novembre et qui le trouvai plus amusant qu'un conte de Marmontel, alors l'auteur à la mode, je dirai qu'elle ne fut écoutée de personne. Chacun de nous avait son attention et ses regards enchaînés sur la comtesse, en proie à une souffrance morale de laquelle le tremblement convulsif de tous ses membres déposait à chaque instant. Oh ! comme j'eusse voulu être à même de prononcer le mot destiné à l'arracher de cet état funeste ! combien il m'en coûtait de ne pouvoir mettre un terme à une douleur que l'imagination seule du lecteur est en droit d'apprécier, à moins qu'il n'ait passé par l'une de ces péripéties qui, d'un abîme de maux, conduisent une créature humaine à un salut inespéré ! Mais avant de prononcer les pa-

roles destinées à rendre la vie à ce corps de jeune femme presque expirante, je souhaitais que la pendule sonnât onze heures et demie, afin d'enlever toute leur force aux objections de la comtesse.

Il nous fut impossible d'aller jusque-là. Une attaque nerveuse s'annonçait avec des caractères alarmans; comme j'avais toutes les raisons du monde de la redouter, quoiqu'il n'y eût que cinq minutes d'écoulées depuis que le quart avait sonné à la pendule, je résolus de la prévenir à quelque prix que ce fût. Après avoir frappé deux fois, du plat de la main, sur la table pour commander l'attention, je m'écriai d'un ton ferme :

— Monsieur le comte, allez embrasser votre femme; car d'un mot, d'un seul mot, je m'engage à lui rendre la santé! »

Tous les yeux étaient tournés vers moi. Ceux de la comtesse exprimaient une attente mêlée d'un étonnement qui tenait de la terreur.

— Capitaine, vous dis-je (et j'appuyai avec une nouvelle force sur mes paroles), allez donc embrasser votre femme, car l'oracle qui la condamnait à mourir à minuit précis de ce jour, quatrième du mois de novembre de l'an de grace 1789, a menti comme un effronté coquin, puisqu'au moment où je l'accuse d'imposture, nous touchons à minuit et demi, et que par conséquent nous sommes entrés dans le cinquième jour du même mois! »

La comtesse, après avoir dirigé un regard douloureux vers la pendule, me répondit :

— Vous vous trompez, docteur, il n'est qu'onze heures et demie; et encore la demie n'a pas sonné!

Je tirai de mon gousset l'une de mes montres, celle qui marquait le temps vrai; car je m'étais muni d'une autre, mise en retard, dans la crainte que notre créole n'eût élevé des doutes sur l'indication arriérée de celles de ses amies; et, tenant, par son cordon, le cadran suspendu devant elle, je répliquai avec assurance :

— Voyez et regardez bien, madame la comtesse! voilà l'heure, la véritable heure, telle que la donne l'horloge du Bouffai (1), au moment même où je vous parle! Je le jure sur

(1) Horloge principale de la ville de Nantes.

l'honneur, je le jure sur ma portion d'éternité, votre pendule et toutes celles de vos appartemens, votre montre et toutes celles de vos bonnes amies, de ma pleine puissance, ont été retardées d'une grosse heure ! Il n'est pas jusqu'au coucou de votre concierge, qui n'ait subi ma loi. Votre sale menuisier, avec son tablier de cuir et sa scie en sautoir, vous a menti comme un misérable. Pardonnez, ma chère dame, si je traite ainsi, sans respect, l'enfant de votre imagination. Sa fourbe m'a autorisé à user de ruse avec vous ; il mentait pour vous tourmenter : eh bien ! moi, je vous ai menti en honnête homme, autant pour vous sauver que pour le convaincre d'imposture !

— Mais, reprit la jeune dame de Rénac, la cloche des capucins, j'en ai la certitude, n'a pas encore appelé les bons pères à leur office de minuit ! »

En même temps que ces mots échappaient à sa lèvre tremblante, un rayon d'espoir brillait déjà dans ses yeux.

Telle fut ma réponse :

— Me prenez-vous pour un sot, madame la comtesse ? Croyez-vous qu'ayant à vous soustraire à vos propres impressions et à défendre contre elles vos jours menacés, j'aie fait les choses à demi ? Par un bonheur dont j'ai rendu grâces au ciel, vous m'aviez parlé de vos capucins et de leur cloche : j'ai pensé que, sans le tintement de celle-ci, ils pourraient bien, une fois dans l'année, naziller leurs psaumes. Je me suis entendu avec le père-gardien ; en riant, il m'a permis de couper la corde de son carillon de village, sous la seule condition que vous la remplacerez par une neuve ; et, s'il n'y avait consenti, comme Dieu est Dieu, je lui enlevais son froc, et, de ma personne, j'eusse monté au clocher, pour y tamponner, de cette bure, le battant de son tintin. »

La conviction était achevée. La jolie créole venait de sourire ; elle tendit au comte une main sur laquelle il imprima sa bouche avec son respect ordinaire. Quant à nous, sans tant de cérémonie, nous l'embrassâmes elle-même de bon cœur sur l'une et l'autre joue. Tout à coup, quittant sa chaise longue sans proférer un mot, comme une biche légère, nous la vîmes s'élaner vers la porte et sortir de l'appartement. — Soyez tranquilles, dis-je à nos compagnons de veillée. Ou je me

trompe fort, ou elle va donner à sa fille un baiser de mère ; il sera bien tendre, car il sera le baiser du retour à la vie ! »

Je ne m'étais point abusé. Je profitai de cette courte absence pour soulever la cage de la pendule et replacer les aiguilles sur le chiffre de l'heure effective. Après quoi, la comtesse étant de retour avec des yeux un peu humides, mais dans lesquels éclatait un doux contentement, je demandai à la compagnie la liberté de lui adresser une petite allocution :

— Nous avons mal diné, dis-je ; le thé n'a fait que réveiller nos facultés digestives ; comme je me crois en droit de commander aujourd'hui dans cette maison, j'entends qu'on nous apporte le souper dont, en manière d'ordonnance médicale, dès hier matin, oui, hier, puisque nous sommes au 5 novembre, j'ai eu la sage prévision de tracer le menu.

— Qu'on obéisse au docteur ! reprit avec gravité le comte, chez lequel l'épanouissement d'une belle et noble figure annonçait une satisfaction intime.

On servit avec prestesse, on mangea avec appétit, on but du Champagne. Je permis à notre ressuscitée une aile de perdrix qui, malgré une abstinence de plusieurs jours, ne lui pesa pas sur l'estomac, et nous ne quittâmes l'hôtel qu'à trois heures du matin. Les esprits de la comtesse étaient tellement rassérénés, qu'elle nous laissa elle-même plaisanter sur les terreurs dont elle avait failli être victime. Toutefois, avant de lui faire mes adieux, je crus devoir lui donner un avis approprié à sa constitution éminemment nerveuse, et, autant qu'il m'en souvient, je mis dans mes paroles un ton assez solennel.

— Madame la comtesse, lui dis-je, je ne saurais vous dissimuler que votre organisme, par excès impressionnable, m'a causé de vives inquiétudes ; vous m'avez fait passer quelques mauvaises nuits : vous me permettrez donc un conseil ; et, en ami, je vous prierai d'y avoir égard. Ne souffrez jamais qu'on vous magnétise, et, de vos jours, n'assistez à aucune scène de somnambulisme.

Sur quoi, je pris congé des deux époux rattachés par mes soins à la vie et par conséquent au bonheur. Mon véridique récit pourra apprendre à mes jeunes confrères en médecine comment il convient de traiter ces maladies de l'imagination,

pour lesquelles les juleps et les apozèmes seraient chose pernicieuse. Je rentrai chez moi, content de la cure que je venais d'opérer. Elle me fit quelque honneur, sans être célébrée dans les journaux du temps, qui étaient peu nombreux; et, par résultat, toutes les jolies femmes vaporeuses de Nantes jugèrent convenable de me confier le soin de leur santé.

La comtesse Coraly me mit au doigt une bague, aux brillans de laquelle je fis peu d'attention, car elle était riche d'une mèche de ses beaux cheveux. Quant aux capucins, ils n'eurent pas à regretter leur complaisance. Le comte fit rouler à la porte de leur couvent deux balles de café, deux caisses de blonde cassonade et une barrique de vin de Bordeaux. Les bons pères eussent, souvent et volontiers, donné la corde tout entière de leur cloche pour un peu moins.

KÉRATRY.

Salon de 1836.

PREMIER ARTICLE.

Il est malheureux pour nous, qui nous trouvons chargés pour la première fois de ce grand bulletin de la peinture, et qui apportons à ce travail un esprit dégagé de toute coterie et de tout système, d'avoir à répéter, après tous les organes de la presse quotidienne, les plaintes et les récriminations dont le jury a été l'objet cette année. Mais le mécontentement a été unanime au camp des artistes, ils ont tous réclamé contre le conseil de guerre qui siège au Louvre. La double démission de MM. Vernet et Delaroche est venue à l'appui de ces justes protestations; en rompant leur ban de leur plein gré avec le sénat de l'Institut, ces deux patriciens ne protestaient-ils pas les premiers contre l'arbitraire de ses décrets? Les refus nombreux d'admission déclinés par le jury avaient lieu en effet de surprendre. Cette fois, les juges ne s'étaient pas de l'obscurité des noms et de l'infirmité des débuts; loin de là! ils proscrivaient des noms chers au public, des noms de peintres acceptés, qui tous, bien que jeunes, avaient donné à l'art de sérieuses garanties, MM. Delacroix, Devéria, Dupré, Paul

Hippolyte Rousseau, Eugène Lami, Marilhat, Clément Boulanger, etc. Il nous semble, toutefois, que les entrailles de pierre de M. Fontaine auraient bien pu s'émouvoir devant le sujet refusé à Etex, le travail dévoué et persévérant de Prévaut, les bronzes charmans et les médaillons naïfs d'Antonin Moine. Des musiciens sont-ils bien aptes, dites-vous, à juger des peintres, et un architecte est-il compétent devant une marine ? L'artiste reçu à de précédentes expositions doit-il encourir un veto de la censure par ce fait seul qu'il s'est montré tout d'un coup l'égal, ou le maître de ses censeurs ? Ces questions, et beaucoup d'autres qui en découlent, préoccupaient, l'autre semaine, les studieux visiteurs de notre musée. La validité, au plutôt l'invalidité du jury, est même devenue le sujet d'une réunion sérieuse où les conjurés devaient prendre leurs mesures : M. Schœffer, retiré cette fois comme Achille, sous sa tente, avait ouvert cette tente aux chefs vaincus. C'était un beau et généreux projet que celui de cette tribune improvisée : le peuple des artistes devait y défendre enfin les droits de sa charte ! Malheureusement, ce qui manque à ce peuple facile et insouciant, il ne faut pas le lui cacher, c'est l'esprit ou plutôt le courage d'association. La réunion de M. Schœffer ne pouvait donc avoir de résultat : le parti proposé était de retirer les ouvrages admis, et de réclamer une exposition libre. Les amendemens n'auront pas manqué. Plusieurs de nos artistes n'avaient-ils pas reçu des commandes de la liste civile ? Avec la protection constitutionnelle accordée à l'art, observer une chose, cette protection le tue. Il serait temps que l'on entreprit un jour le développement sérieux de cette chose, que beaucoup nommeront un paradoxe : « Les arts, pour être grands, doivent être livrés à eux seuls, et ne pas se voir protégés. » J'en suis désolé pour sa vie matérielle, mais c'est quand il échappe à la tutelle égoïste des gouvernemens, que l'art est beau, puissant, inspiré, libre de contraintes et de gêne. C'est aux époques turbulentes de l'histoire que l'arbre de l'art a germé et poussé de fortes racines : la foudre des révolutions, et des guerres a fait tout le XVI^e et le XVII^e siècle créateur en Italie. Alors seulement, et quand la sécurité manque à l'artiste ; quand les agitations du dehors menacent son foyer, il éprouve le besoin de s'organiser lui-même une défense. Il frappe à la porte de son frère, il assure

comme lui sa vie et son toit , sans recourir à d'autres qu'aux siens. Ces incertitudes firent tout le génie des anciens peintres. De là ces corporations admirables d'instinct et de volonté dans les Flandres ; de là cette indépendance qui dictait des lois au lieu d'en recevoir. Ces immenses salles d'assemblées, ouvertes, sous le nom de *butes* , à tout ce qui était artiste , recevaient l'élite des peintres. Ils y venaient , la parole haute et le large chapeau de Rubens sur le front , y défendre les grands intérêts de l'art. Avec les exigences de cour , et les dotations constitutionnelles , l'art a dû perdre le terrain sérieux de libertés sur lequel il combattait jadis. Ces dotations , comme nous le verrons plus tard , n'aboutissent guère qu'à une suite plus ou moins prolongée de paravens officiels et historiques exigés de nos meilleurs peintres. C'est là aussi ce qui vous frappe dès l'abord même du Salon , ce Salon où vous cherchiez vainement cette année les noms de Decamps , Eugène Devéria , Ziéglér et Delaroche. Ces noms éclatans nous font tout d'abord souvenir que , pour être justes , nous devrions consacrer un article aux *absens* du Musée ; cette année , en effet , ce sont eux que l'on voit tous les premiers. MM. Decamps et Delaroche gardent chez eux , dans leur atelier , le secret de leurs études. Sans les grands travaux de la Madeleine , qui lui ont été confiés , M. Ziéglér nous donnait *la Bataille d'Ivry*. M. Ingres , confiné à Tusculum , ou plutôt sous les beaux pins de l'académie de Rome , d'où sa vue s'étend jusqu'au Pincio , M. Ingres n'a rien envoyé au Salon ; peut-être a-t-il eu peur de quelque nouvelle émeute entre les fidèles et les schismatiques de son église. L'auteur de *la Naissance de Henri IV* , Eugène Devéria , s'est aussi retiré volontairement de ce grand concours. Voilà certainement d'illustres lacunes , et nous avons droit de nous en plaindre. Avec ses conditions présentes , le Salon de 1856 est cependant , selon nous , un fort remarquable Salon. Si la grande peinture , et par ce mot je ne puis malheureusement entendre que la peinture de grande dimension , ne s'est guère employée qu'au service de la couronne , le genre historique y aura du moins gagné. Examinons donc les artistes présens , que le jury a cru devoir nous laisser.

Hélas ! le premier de tous , celui que vous trouverez à votre gauche dès l'entrée , celui-là n'est plus aujourd'hui qu'une

valne mémoire. Personne ne dira peut-être, ni pourquoi Léopold Robert s'est tué après s'être élevé si haut, ni pourquoi cette belle page des lagunes de Venise, page égale à un *lamento*, pour la tristesse, fut sa dernière œuvre. En 1832, on me montra, à Venise, un homme d'apparence assez grossière, il était vêtu d'un mauvais frac brun boutonné sous le menton; il prit une glace à côté de nous, au café *del Genio* sous les arcades. Cet homme c'était Léopold Robert, génie âpre et consciencieux, causeur timide et farouche, formulant ses idées avec grande peine, mais aussi un de ces hommes chez qui tout annonce qu'ils ont du sang dans le cœur. Au premier abord, je le pris pour le paysan du Danube. Robert s'occupait alors de ses *Pêcheurs*, il apportait à cette œuvre toute sa force et toute sa résolution de travail. En vérité, et rien qu'à le voir, cet Italien de Paris, si occupé de ses modèles leur *pastrano* sur l'épaule, si attentif dans sa barque de chaque soir, aux moindres sillages de leur rame, si avide de leurs mouvemens et de leurs grands gestes vénitiens, vous compreniez tout de suite qu'il avait une pensée sérieuse. Un jour il entra vers la fin du spectacle au petit théâtre San-Benedetto; ce n'était pas, je vous jure, pour entendre *Gli Montecchi e Capuletti* qu'on y donnait. Il était là, pensif, je le vois encore, son œil noir cloué sur un des angles obscurs de la salle, regardant un beau jeune homme, un marinier, aussi svelte et aussi élancé de taille que ceux du vieux peintre Carpaccio. L'expression et surtout la pose de cette belle figure italienne l'avait séduit; j'en trouve presque l'intention dans l'admirable enfant qui jette les filets. On reprochait à deux pas de nous à cet enfant, d'être *théâtral*; mais qui n'est pas théâtral, dites-nous, dans cette lamentable Italie? Les enfans, dès le berceau, misérables enfans! apprennent de leurs mères qu'il existe des peintres, et ils posent avec leurs haillons au soleil, devant les peintres. A Nettuno, à Sorrente, on fait habiller de pauvres petites filles dès que la barque annonce un *signor pittore*. N'est-ce pas d'ailleurs, dites-nous, le seul être du tableau qui sourit à la vie que cet enfant? Voyez ces lèvres vertes et fiévreuses, près de ces lèvres vermeilles! Voyez ces mères à l'œil cave et au teint plombé! La vaniteuse cité de Venise est punie de son orgueil par la fièvre qui envahit ce

tableau, scène de résignation paisible et journalière à peine égayée par les lointains bleus de Malamocco, misère moins vantarde que celle de Naples, plus réfléchie, comme il convient à l'ancienne reine de l'Adriatique, qui n'est plus à ce jour la *terra molle e lieta* dont parle le Tasse.

Par un rapprochement dont il faut du moins savoir gré à MM. les membres du jury, *la Bataille des Pyramides* de Gros, est placée au-dessus de cette belle œuvre de Robert. Ces deux grandes morts se touchent. Fatigué de vivre, le vieillard a cru faire comme le jeune homme, il a disposé de lui-même sans nous dire le *pourquoi* fatal, sans laisser une ligne d'adieu à ses amis, à l'école française, sa veuve ! C'est M. Debay, élève de Gros, qui a retouché ce tableau des Pyramides. Ces *retouches* ne sont pas heureuses, la crudité de ces tons nouveaux et blafards rompt trop brusquement l'harmonie quelque peu bitumineuse des tons anciens. Cette bataille de Gros est du moins une véritable bataille ; il y règne un grand mouvement ; les chevaux s'y heurtent et rappellent le verset de l'Écriture : *Hi in curribus et hi in equis* ; cette peinture a l'air d'accuser les autres batailles du Salon où personne ne se bat. La critique aurait peut-être le droit de blâmer la couleur diaphane du cheval, couleur fausse et qui lui donne l'air d'un vrai cheval d'Ossian, sellé pour quelque Fingal aventureux.

A côté du cadre de Robert, la foule se presse devant une scène charmante de M. Hesse, *Léonard de Vinci rendant la liberté à des oiseaux*. Pour ma part, je sais beaucoup de gré à M. Hesse d'avoir étudié la vie de son héros, avant de se livrer à une pareille composition. L'histoire de Léonard de Vinci vaut en effet la peine d'être lue scrupuleusement, même en dehors des considérations artistiques qui s'y rattachent, et qui donnent la clef de ses trois manières. Les manuscrits de Léonard forment trente volumes, en y comprenant ses dessins ; ils jettent un grand jour sur la vie de leur auteur. Ce n'est pas que Léonard ait eu comme Benvenuto Cellini, l'admirable artiste, l'heureuse idée de se confesser au public. Ils auraient alors une bien autre célébrité, ce sont des souvenirs qui la plupart n'existent qu'en dessins. Léonard était le fils naturel d'un messer Pietro, notaire de la république. Son biographe ajoute qu'il était *aimable comme un enfant de l'amour*. De là peut-être cet instinct pas-

sionné de la forme que Léonard trouvait dans sa nature même, de là cette première figure d'un ange plein de graces qu'il peignit de sa petite main florentine et délicate dans un tableau commencé par Verrochio son maître, pour les moines de Valombreuse. Espiègle et railleur comme un clerc de Sorbonne ou un étudiant de Salamanque, Léonard enfant, mettait sa gloire à mille idées puérides et extravagantes; sa force était telle, qu'il pliait, sans la moindre gêne, un fer de cheval. Dans son dessin, comme dans le choix de ses figures, il s'attacha d'abord moins aux contours pleins et convexes tels que les affectionne Rubens, qu'au gentil et au spirituel comme le Francia. Des chevaux et des mêlées de soldats se trouvent sous sa plume; il y a loin de là, vous le voyez, au *Cénacle du couvent des Graces*. Cette œuvre sublime date de 1495, Léonard l'exécuta dans toute la maturité de son talent; il était alors dans sa quarante-sixième année. Bien avant cela, il avait peint sa *Tête de Méduse*, cette tête admirable autour de laquelle semblent siffler les couleuvres. Ce tableau ne doit sa forme ronde, on le sait, qu'à la demande d'un bouclier que son père l'avait supplié de peindre pour un paysan de Vinci. Tout auprès du lac délicieux du Fucecchio vous trouverez les débris du petit château de Vinci; c'est en partie dans ce lieu et à Florence que s'écoula la jeunesse de Léonard. Plus tard et après avoir vécu à Milan à la cour de Louis-le-Maure, il revient passer douze ans en Toscane, puis s'en va mourir à la cour de François I^{er}. Jusqu'à trente ans. Léonard ne quitta donc pas l'aimable Florence. Dans cette Londres du moyen-âge, dans cette cité la fine fleur de l'Italie, il trouve moyen d'avoir des chevaux et des livrées, il a les plus beaux valets et les plus alertes coursiers de la ville. Il est évident que M. Hesse a choisi cette période active et brillante de la vie de Léonard pour le cadre de son tableau. La figure de Vinci, dans ce tableau, est charmante, elle a cette jeunesse à la fois suave et mélancolique, ce *qualche cosa di flebile e di soave* dont parle Tasso. Léonard vient de s'approcher, avec une curiosité d'enfant, de certaines cages où des marchands exposent en vente des oiseaux de prix. « Après les avoir considérés long-temps, et admiré avec ses amis leurs graces et leurs couleurs, il ne put, ce jour-là, s'éloigner, dit Vasari, sans payer les plus beaux, qu'il prit lui-

même dans la cage, et auxquels il rendit la liberté! Ame tendre et que la contemplation de la beauté menait à l'attendrissement. »

Tel est le moment choisi par l'auteur pour son sujet. Ce moment domine la curiosité babillarde de l'assemblée. La scène se passe sur une place de Milan ou de Florence, que le livret s'obstine à ne pas nous indiquer. Je penserais volontiers que c'est à Milan, car je crois reconnaître près de Léonard la figure délicieuse de son élève favori, l'aimable Salaï, qu'il nommait son *creato*. Vinci, si beau lui-même, et si distingué par l'élégance de ses mœurs, fut sensible aux graces du même genre qui brillaient dans Salaï. Il le garda auprès de lui jusqu'à sa mort; ce bel élève lui servait de modèle pour ses figures d'ange. Cette ame délicate et tendre de Vinci fuyait, avec une horreur qui choque le vulgaire, tout ce qui peut blesser par sa laideur. Vinci poursuivait plus qu'aucun autre maître le culte du beau. Un autre de ses amis, François Metzi, jeune gentilhomme de Milan, également beau comme Salaï, s'était attaché à lui. C'est avec ces chers élèves que Léonard faisait ses promenades habituelles. Le ciel pur de la Lombardie a été fort bien rendu cette fois par le pinceau de M. Hesse. Il règne une grande limpidité de lignes et de perspective aérienne dans cette composition. Le petit enfant, qui a la tête renversée en arrière, afin de bien regarder les oiseaux lâchés par Léonard, est heureux et naïf d'expression; involontairement il vous remet en mémoire *l'enfant Jésus présenté au temple* du Titien. Si cette étude d'un jeune homme qui nous a donné, à l'avant-dernière exposition, les *Funérailles du Titien*, renferme un grand art et une admirable sobriété de moyens, nous ne devons pas cependant passer sous silence les imperfections qui s'y rencontrent. Il est bien démontré pour nous que M. Hesse s'est inspiré avant tout des figures et des costumes du Campo-Santo; qu'il a poursuivi, avec une grande souplesse d'imitation, les poses de Ghirlandajo et de Gozzoli. Nous sommes loin de l'en blâmer; la nature du sujet exigeait elle-même cette reproduction. Mais pourquoi ce manque d'air et de contours dans les trois figures à gauche? Ce sont, je crois, des docteurs et des gonfaloniers qui causent entre eux. Quelque pressés qu'ils soient dans cette foule, ne le sont-ils pas un peu trop? Cette légère critique n'empêche pas

que toutes les attitudes rêveuses du tableau ne soient ravissantes. Toute l'école lombarde respire dans ces hommes drapés de larges manteaux, comme dans *la Cène* de Léonard, ou serrés dans leurs costumes mi-partie, comme de jeunes cavaliers qu'aurait peints le Giorgione. La beauté et la distinction de la forme devenait ici une indispensable condition du succès. L'exécution laisse peu de chose à désirer.

Des quatre *batailles* de M. Horace Vernet, batailles achetées d'avance par la liste civile, celle de la grande galerie occupe le plus d'espace; elle représente la victoire de Fontenoy, le 11 mai 1745. Le maréchal de Saxe, suivant le livret, *présente à Louis XV les trophées de la victoire*. Cette toile n'est point un des derniers ouvrages de M. Vernet; mais c'est la première fois que nous la voyons exposée. L'auteur travaillait à cette page au Louvre même, il y a quelques années. La vivacité du coloris est la première chose qui vous frappe dans cette bataille de M. Horace Vernet. L'ordonnance de la composition est fort simple. Louis XV est à cheval, et regarde la scène avec une sérénité de physionomie dont on ne saurait trop louer l'artiste. Si la figure du roi ne sent point l'apothéose, en revanche le cheval blanc, sur lequel il est monté, rappelle peut-être un peu trop les tapisseries des Gobelins; il est soyeux et rosé, comme doit l'être tout cheval de roi qui flaire un triomphe. Le groupe du jeune garde-française et de son père est charmant de relief et d'expression. Ce qui nous semble le plus louable dans cette œuvre, c'est, qu'on nous passe le mot, la jovialité de la couleur même. L'auteur, en adoptant des tons de reflets très chauds, en douant ces groupes, moitié soldats et moitié gentilshommes, de toute l'exubérance d'un tempéramment sanguin, a parfaitement saisi, selon nous, l'expression à la fois soldatesque et distinguée du XVIII^e siècle. M. Vernet, peintre spirituel avant tout, a compris que ces militaires, élégans à la chambree, et pommadés dès le matin quand sonne la Diane, n'en devaient pas moins être de bons et véritables soldats. Si l'on accusait ici M. Vernet d'un luxe de couleur inusité chez un peintre aussi sobre que lui d'effets *tapageurs*, il se rejetterait nécessairement sur l'époque, et avec justice. C'est la coiffure du temps, la poudre, et surtout la poudre en plein jour et au grand soleil, qui donne, en effet, à ces physionomies rubicondes cette espèce

de lie dans les reflets et les empâtages. Les accessoires de ce tableau en sont peut-être la meilleure partie. Les habits, les uniformes, les timballes, tout cela est touché avec une grande habileté. Peut-être une critique sévère aurait-elle le droit de demander des uniformes moins coquets, des bottes et des queues plus lourdes et plus conformes à celles qui durent exercer le pinceau des sectateurs flamands de Vander Meulen. Mais toute cette page, nous devons le dire, attache et plaît.

Le triple cadre des *batailles* de Friedland, d'Iéna et de Wagram est loin de valoir, à notre avis, cette heureuse *Victoire de Fontenoy*. Si nous avons souligné deux fois le mot bataille, c'est qu'en effet ce mot est impropre, appliqué aux toiles que M. Vernet expose cette année. Nous ne saurions trop répéter que, dans les batailles, on doit avant tout se battre. C'est du moins ce que prouve l'ordonnance seule et l'animation des groupes de Salvator, de Vander Meulen, du Bourguignon et de Lebrun. Or, dans tous ces épisodes de guerre choisis cette année par M. Vernet, que voyons-nous? Deux grains de fumée au lointain, et, sur le premier plan, un homme à cheval, l'invariable et éternel vainqueur, Napoléon. Toutes ces terribles mêlées, toutes ces guerres d'ambition, finissent dans M. Vernet comme dans les bulletins de la grande armée, qui se terminent ainsi: *L'empereur se porte bien*. Il nous semble, à nous, que ce n'est pas là écrire l'histoire. Quand on se fait peintre de batailles, ce n'est pas, à notre sens, pour dire au peuple: Venez, voir, la guerre est un métier charmant! Mais on est peintre pour montrer au peuple la moralité de la guerre. On ne cache pas les blessés avec un premier plan qui nous offre l'état-major; on n'est pas *joli*, on est peintre comme Bossuet. C'est avec un sentiment pénible que nous le disons; mais cette histoire de l'empire, entreprise par M. Vernet, a l'air d'être faite avec les harangues de nouvel an prononcées à chaque mois de janvier par M. de Fontanes. Ce n'est pas ainsi que l'on doit farder au peuple *ces changemens de scène dans l'univers*, comme les appelle quelque part Massillon dans son discours de la *Bénédiction des Drapeaux*. Les batailles de Friedland et Wagram, conçues sur une trop petite échelle, ont bien droit à ce reproche. Dans l'une d'elles, le cheval observe l'action d'un regard trop attentif, et qui ferait honneur au

sang-froid d'un maréchal. Celle d'Iéna, au contraire, tout en conservant dans son cadre cette étroitesse de proportion, ne saurait encourir la même critique, attendu qu'elle ne représente qu'un épisode de régiment. Le choix de cet épisode prouve à la fois l'esprit et le goût de M. Horace Vernet. L'empereur, à cheval, gourmande un des jeunes soldats de sa garde, qui vient de laisser échapper le cri de : *En avant!* Ce sujet est fort spirituellement rendu. Beaucoup de gens diront que c'est un tableau de genre. La tête de l'empereur n'en est pas moins remarquable. Sa sévérité cache cette fois une secrète satisfaction. Le brillant costume de Murat tranche agréablement ce fond grisâtre. Murat, dans ce tableau, est bien ce vice-roi tout de velours et de dentelle, Franconi à cheval, dont Naples dut s'éprendre.

Quel que soit le mérite ou les défauts de ces compositions diverses de M. Vernet, compositions qui n'enlèvent ni n'ajoutent rien à ses droits acquis, nous ne pouvons hésiter à leur préférer la bataille de *Lawfeldt*, par M. Couder. Ce tableau, qui est le seul de ce peintre à l'exposition de cette année, suffirait pour placer au premier rang l'auteur du *Lévite d'Éphraïm*. Cette vaste toile représente le vicomte de Ligonies, général anglais, qui vient d'être pris par les carabiniers royaux. « Monsieur le comte, lui dit Louis XV en lui montrant du doigt les villages enflammés, il n'y a point de paix qui ne valût mieux qu'une telle victoire. »

Tout le poème de M. Couder est dans cette belle parole. Les lignes rougeâtres et sombres du tableau reflètent l'incendie; la disposition des masses est sévère, on comprend bien vite que tout est dit de l'action, et qu'elle a été décisive. La puissance réelle de cette admirable composition est la tristesse; le peintre y arrive par des développemens successifs, comme le poète quand il veut aboutir à une haute conclusion de moralité. Tous ces personnages, sérieux et nobles, portent bien le poids de la mission qu'ils viennent d'accomplir. Louis XV, plus vieux ici qu'à Fontenoy, est un roi désolé de vaincre. C'est une idée noble et d'une grande poésie que cette armée et ce roi ayant l'air de mener un deuil au lieu d'un triomphe. La touche vigoureuse de cette belle page, sa mâle fermeté et son entente rappellent les plus belles esquisses du Bourguignon. Nous ne

saurions trop louer les chevaux, chevaux mouvementés qui font honte à celui que M. Alaux n'a pas craint d'exposer tout vis-à-vis, sans s'inquiéter si nous nous souvenions de Géricault.

Ce premier salon semble exclusivement consacré aux batailles sans compter les tableaux du *Garde-Meuble* qu'il contient. Celui de M. Larivière, qui représente l'*Entrée de Louis-Philippe à l'Hôtel-de-Ville*, renferme pourtant de bonnes qualités. Voici deux autres batailles de MM. Beaume et Bellangé. Ces quatorze compagnies de grenadiers qui défilent en barque et dans le silence le plus absolu par une nuit grise et froide de septembre : c'est la flottille de Championnet, chargé par Jourdan de surveiller le passage de l'armée de Sambre-et-Meuse. Ces figures ont le tort d'être rondes et monotones ; elles sentent la manière, et cependant nous nous plaisons à reconnaître l'harmonie de la composition de M. Beaume. L'écueil de ce tableau, c'est qu'il a été touché par un homme rompu à toutes les finesses de l'aquarelle ; la couleur en est faible et indécise. La *Bataille de Fleurus*, par M. Bellangé, représente encore un fait d'armes de Jourdan, si malheureux du reste en faits d'armes. Jourdan, excellent soldat, intrépide sabreur, ne fut pas un général fortuné. Le ballon de la bataille de Fleurus plane cette fois comme un météore ardent au-dessus de lui ; Jourdan est dans tout le fort de l'action. Jomini, dans ses *Guerres de la Révolution*, dit que les obus avaient enflammé les blés et les baraques du camp, au point qu'il semblait que l'on combattait dans une plaine de feu. C'est l'instant que M. Bellangé a voulu peindre. Une grande adresse d'exécution et un charmant esprit de détails forment les qualités réelles de ce tableau, dont les lignes sont peut-être un peu égales.

L'épisode de la *Retraite de Russie*, par M. Charlet, attire un grand concours de curieux. Jusqu'ici M. Charlet n'avait guère abordé que des pages frivoles ; c'était un Hoffman de cabaret, qui n'avait pas voulu se donner la peine d'écrire un drame. Cette toile est sérieuse. De pauvres blessés se voient harcelés par les cosaques ; ils repoussent leur attaque avec une énergie désespérée. L'idée réfléchie de ce tableau nous semble après tout bien préférable à tous les épisodes du Salon sur l'empire : ici du moins la guerre nous apparaît dans son horrible nudité. Ces mains violacées par le froid, et ces vieilles moustaches couver-

tes de givre, vous rappellent un peu le *Naufrage de la Méduse*, cette admirable page d'agonie et de malheur. La couleur de M. Charlet, dans ce tableau, est belle et intelligente; ses empâtages rentrent dans la manière de Decamps. Un portrait de M. Champmartin, celui de M^{lle} R... M..., ne vaut pas, à beaucoup près, ceux que cet artiste avait précédemment exposés; la couleur nous en a semblé lourde et terne; le caractère seul de la tête exigeait plus de travail.

Une esquisse de quelques *femmes de Procida*, par M. Bodinier, nous a paru empreinte de ce sentiment de désolation qui caractérise la campagne de Naples jusqu'à Pœstum; les prairies de cette contrée, embaumée naguère des roses du poète, sont devenues des marais infects, qui ne gardent plus qu'une odeur pestilentielle: il ne manque à cette étude que les *buffoli*, couchés en travers sur le chemin, tristes buffles, dont la couleur grise se détache à peine de la teinte habituelle du sol.

Le tableau de M. Steuben, qui représente *Jeanne-la-Folle* attendant la résurrection de son mari, a paru généralement inférieur à tout ce qu'a fait cet artiste. La minutie et la recherche des étoffes y nuit singulièrement à l'héroïne principale, dont la tête est cependant d'un beau caractère.

Un paysage de M. Jules Dupré, une *Vue d'Angleterre*, attire l'œil, même à côté du tableau de Camille Roqueplan, *Jean-Jacques Rousseau cueillant des cerises* et les jetant à M^{lles} Graffenried et Galley. La couleur de M. Dupré est excellente, elle s'abreuve aux larges et poétiques *prospects* de Bonington; c'est bien là une prairie anglaise, diapréée de tons verts et crus comme la malaquite, encore humide de gouttes de rosée, et dont la solitude est liserée de grandes ombres. Avec une bataille, composée en société de M. Eugène Lami, c'est tout ce que M. Dupré expose cette année-ci au Salon.

Plus abondant que lui, M. Camille Roqueplan n'a pas moins de neuf cadres admis à l'exposition. Nous ne faisons que mentionner sa *Vue prise près de Marly*, et celle de *La Haye* tirée du canal de Delft, sur lesquelles nous reviendrons. Ses principaux sujets sont le *Jean-Jacques Rousseau cueillant des cerises*, et le *Lion amoureux*. La scène des cerises est la reproduction exacte des six lignes suivantes des *Confessions*:

« Après dîner, nous allâmes dans le verger achever notre

dessert avec des cerises. Je montai sur l'arbre, et je leur en jetai les bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches.

« Une fois, M^{lle} Galley avançant son tablier et reculant la tête, se présentait si bien, et je visai si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein, et de rire; je me disais en moi-même: Que mes lèvres ne sont-elles des cerises! comme je les *leur* jetterais de bon cœur! »

Ce *leur* indique en effet que M^{lle} Graffenried, la *jeune Bernoise*, comme l'appelle Rousseau, est aussi de la partie. M^{lle} Galley, qui *avance son tablier*, se présente fort bien en effet; dans le tableau, elle reçoit à demi-penchée en arrière, et le sein encore ému, le bouquet de cerises de son naïf amoureux. Quoique légèrement voilée par l'ombre des branches que courbe Jean-Jacques, la figure de cette jolie personne brille d'éclat et de fraîcheur; on voit que ces lèvres roses n'attendront pas long-temps pour becqueter les cerises. Jean-Jacques, dans ce tableau, est toujours le Jean-Jacques précédent de M. Roqueplan, celui qui fait passer l'eau au cheval de ces demoiselles. Le suave repos du fond, les lèvres de corail de ces jolies filles, leurs ajustemens coquets et gracieux, tout jusqu'au banc de bois couronné de pavots fleuris, que le peintre a placé sur le premier plan, donne à cette scène un charmant attrait d'espièglerie.

Ce qui me plaît surtout dans les tableaux de genre qu'affectionne M. Roqueplan, c'est que sa fantaisie se met toujours en quête d'une idée. Hier c'était Rousseau, aujourd'hui ce sera le lion de Lafontaine. Pendant que la meute aux mille voix est lancée sur lui, pendant que le cor fait vibrer chaque feuille, le lion soupire aux pieds de sa belle maîtresse, plus belle mille fois et plus perfide que la Dalila de Samson. Au lieu de la crinière coupée au Philistin, ce sont les ongles que l'on rogne au lion, à ce pauvre lion qui présente lui-même sa patte docile. Si le souvenir de Watteau a quelque peu influé sur la manière du jeune peintre dans le tableau précédent que nous avons cité, en revanche celui-ci ne relève que de lui-même. La couleur du lion est quelque peu terne; c'est peut-être aussi le résultat des grandes masses du fond. Les ombres vigoureuses de ce tableau nous paraissent du reste devoir singulièrement gagner au

vernissé; par une déplorable fatalité, ce cadre se trouve aussi dans un mauvais jour, et placé trop près de l'immense toile qui représente la bataille de Fontenoy.

Quand nous aborderons plus longuement le paysage, nous retrouverons M. Camille Roqueplan avec d'autres titres. La nature du talent de cet artiste nous semble avoir subi depuis un an de sérieuses modifications. Une excursion studieuse en Hollande, l'étude approfondie de Terburg et de Gérard Dow pour le genre, d'Hobbema et de Ruysdael pour le paysage, auront sans doute produit chez M. Roqueplan des impressions salutaires.

Comme on peut s'en convaincre d'après le seul examen du livret, les tableaux divers dont nous venons de nous occuper sont tous renfermés dans le grand salon, à l'exception formelle de deux ou trois. Il nous restera à aborder, dans trois articles successifs, la longue galerie du Louvre. Comme memento seulement, et sans préjudicier en rien à notre examen futur, nous énumérerons ici les plus marquans; ce sont, pour le genre, MM. Flandrin, Coigniet, Robert Fleury, Lhemau, Alfred Johannot, Gallait, Lessore, Signol, Court, Champmartin, Gigoux, Dorcy et Lepaulle; pour le paysage, Flers, Ulrich, Cabat, Watelet, Bertin. La marine a produit cette année peu de grandes pages; exceptons-en les *Funérailles d'un officier à bord*, par Isabey. Ce que nous avons voulu examiner dans le cadre rétréci de ce premier article, c'est la réunion solennelle des grandes toiles; à ce compte, nous ne pouvons omettre la double page de M. Alfred Johannot, pas plus que celle de M. Louis Boulanger. Comme pour nous consoler de l'absence de son frère, M. Alfred Johannot nous a donné non seulement *Marie Stuart*, mais encore *le duc de Guise après la bataille de Dreux*. L'exquise variété des costumes qui distingue ce dernier cadre, serait un mince mérite si l'expression et le caractère de chaque tête n'en faisaient un poème à part. Nous plaindrons bien sincèrement M. Louis Boulanger de l'espèce d'exil dans lequel on a relégué sa grande toile au fond du salon; c'est Cayenne infligé en châtement à la désolée Manon Lescaut. Cette vaste *Apothéose de Pétrarque* a, du reste, plutôt l'air d'un décor que d'une peinture. Toutes ces figures, bien qu'habilement touchées, sentent trop l'ébau-

che ; elles sont loin d'avoir , sur une plus grande échelle , le fini de la charmante *Procession* ou *Pèlerinage* de Cantorbéry. Lorsque Rubens peignait, pour le passage de quelque monarque à Anvers , des arcs de triomphe , il se donnait bien garde de les exposer dans l'atelier ; il savait que les dimensions du portique exigent la rue. L'idée de ce tableau de M. Louis Boulanger , malgré son mérite réel d'ampleur et de fermeté , nous semble donc justiciable de la critique. Nous regrettons du reste sincèrement d'avoir à juger le peintre de *Mazeppa* à l'exposition de cette année sur cette seule toile.

M. Boulanger, artiste de choix et d'études, nous conduit tout naturellement à parler de M. Eugène Delacroix. M. Delacroix lui-même n'a été admis au Salon de cette année qu'avec une armure incomplète ; on n'a accepté qu'un seul de ses cadres. Le tableau admis est le *Martyre de Saint-Sébastien* ; celui qui a été refusé représentait la scène du *Fossoyeur d'Hamlet*. Au risque d'affliger M. Delacroix , dont nous admirons le beau talent, nous devons dire que nous avons cru remarquer dans sa peinture de Saint-Sébastien un changement très-prononcé de manière. M. Delacroix , qui nous semble avant tout amoureux de la couleur, a cru devoir imprimer à la sienne une teinte laqueuse et sombre qui en ternit tout l'éclat. Peut-être y a-t-il plus de sagesse et de retenue à procéder de la sorte , avec les brillantes qualités que possède M. Delacroix ; mais , s'il faut le dire , cette composition nous fait regretter sincèrement ses anciens défauts, défauts inhérens à la prodigalité de sa nature, et que nous aimions tant à excuser chez M. Delacroix. Saint-Sébastien le martyr est couché sous un arbre touffu ; deux femmes se disposent à embaumer son corps percé de flèches. Celle qui se retourne est fort belle de mouvement ; la gradation de la couleur qui glisse sur elle est douce et suave. Le corps du saint nous a paru une étude sévère, mais tourmentée ; l'effet en est pâle ; il est vrai que le sentiment de la demi-teinte le domine. La sensation de tristesse qu'on éprouve devant cette composition de M. Delacroix est réelle ; cependant, à beaucoup près, ce tableau est loin de valoir le *Christ pleurant-au jardin des Olives*, du même auteur.

L'autre composition de M. Delacroix , refusée par le jury , *Hamlet et le fossoyeur*, aurait peut-être tranché d'une ma-

nière favorable avec cette œuvre de réflexion systématique.

L'imagination de M. Delacroix avait parfaitement saisi, à notre sens, cette scène du cimetière. Hamlet, jeune et triste comme un archange déchu, a le pied droit sur le marbre blanc d'une tombe ; l'autre pied est dans la fosse elle-même, fraîchement remuée avec la bêche : il soulève le crâne d'Yorik, comme on soulève un fardeau pesant. A côté, debout, se tient le fossoyeur, ce Mercutio si fin, ce diseur impitoyable de riens funèbres, qui glace le sang au cœur du jeune homme. Une large plume balaie l'épaule gauche de ce personnage, qui se tient les bras croisés dans les décombres. La lune qui projette sa molle clarté sur le front pâle d'Hamlet n'éclaire guère que les terrains velus et fauves de la partie gauche. La tête du jeune prince est belle de réflexion et d'isolement ; c'est bien le fou royal dont parle le mélancolique Shakspeare. — Voilà le tableau refusé par le jury !

Nous avons cru bien faire en passant presque sous silence les divers sujets commandés par la liste civile. Chacun sait l'écueil de ces portraits : des physionomies complètement nulles, un assemblage de médiocrités politiques désespérant, un cliquetis de couleurs qui brise les lignes. Il ne faut alors tenir compte que d'une chose à l'artiste, des difficultés et des périls sans cesse renaissans de son terrain. M. Court les a surmontés avec beaucoup moins de bonheur cette fois que M. Larivière ; tous les personnages de son tableau, qui représente *le duc d'Orléans signant la proclamation de la lieutenance-générale du royaume*, ont l'air de sortir d'un atelier de coiffure. Michalon ou Duchesne ont frisé cette auguste députation. Quand nous en serons aux portraits de la galerie, nous trouverons une excellente peinture de M. Court, qui n'a pas de peine à l'absoudre à nos yeux de cette page officielle. M^{me} Handebourt-Lescaut, j'ai regret de l'avouer, est toujours cette enlumineuse aux teintes violettes que vous savez. Le Musée abonde, comme à l'ordinaire, en portraits de gardes nationaux : on dirait que toutes les légions s'y sont donné rendez-vous. Pourquoi M. Guignet s'est-il donné la peine de nous représenter M. le général Pajol en martyr, l'œil au ciel, et résigné en grand uniforme ? sans doute que le temps a manqué pour mettre une auréole au-dessus de ce portrait ; malgré ses défauts, ce portrait ne

manque pas d'un vrai sentiment de couleur. Celui du maréchal Grouchy, dû au pinceau de M. Dubuffe, est de nature à surprendre tous les critiques de ce peintre; il est d'une vigueur et d'un style auquel M. Dubuffe nous avait jusque-là peu accoutumés. M. Dubuffe, qui s'est réservé pendant quelque temps le monopole charmant des grisettes à l'exposition de peinture, a passé les ponts cette année; il a peint la haute aristocratie et les comtesses. Le grand secret de M. Dubuffe, à notre avis, est de ne choisir que de belles et jolies femmes. Une *Pauvre Famille*, de M. Jeanron, se distingue par une grande chaleur de relief et de coloris. L'auteur a bien fait d'étudier Schnetz; je lui conseillerais maintenant des études d'un caractère plus décidé, par exemple, celles de Ribeira. Quelques vues de Venise, par Joyant et par Flandrin; les marines de Lepoittevin, Tanneur, Francia, et principalement les tableaux de Gudin et d'Isabey, réclameront de nous un examen approfondi.

Nous aborderons, dans notre prochain article, la seconde salle du Musée, la longue galerie du Louvre.

ROGER DE BEAUVOIR.

UN COEUR
POUR
DEUX AMOURS.

DERNIÈRE PARTIE.

§ IX.

Quinze jours après notre dernière entrevue, et ces quinze jours avaient été un siècle à mon impatience, je me rendis de bonne heure au rendez-vous que m'avait donné mon gentilhomme espagnol ; car lorsqu'on désire vivement, on se figure que l'heure va vous obéir, et que le temps est à vos ordres et qu'il n'y a qu'à lui donner l'exemple pour qu'il marche aussi vite que vous, ou pour qu'il s'arrête quand vous vous arrêtez, l'inflexible vieillard. Quand j'arrivai au *Rocher de Cancale*, dans le petit réduit où nous avons déjà diné il y avait quinze jours, mon Espagnol n'était pas encore venu. Je l'attendis, et tout en l'attendant je m'amusai à voir entrer dans cette maison,

enveloppées dans leur manteau de velours et dans leur voile de dentelle , toutes les jeunes passions parisiennes. Cette maison du *Rocher de Cancale* , espèce d'Oasis perdu dans cette ignoble rue , est en effet le dernier refuge des douces intrigues, des gais propos de table, de la joie cachée. Là se passe à toute heure une joyeuse fête sans bruit. Que de douces émotions dans ces murs ! que de battemens de cœur ! quelle fièvre ! et comme toutes ces joies sont silencieuses ! et comme tous ces amours se dissimulent ! Là se donnent rendez-vous les jeunes et les vieillards ; là chacun d'eux rencontre ce qu'il veut avoir : celui-ci un jeune pied qui frémit sous la table , celui-là une vieille bouteille qui frémit sur la table ! J'étais donc là , caché par les rideaux de la fenêtre , occupé à les voir arriver l'un après l'autre, ces épicuriens de la journée. Le bonheur était sur toutes ces figurés : le bonheur qui a vingt ans ou le bonheur qui en a soixante. Je voyais descendre de ces voitures mystérieuses tous ces convives qui venaient chercher en ce lieu le tête-à-tête de l'amitié ou de l'amour ; ils laissaient sur ce seuil jonché d'écaillés d'huîtres tous les soucis de la vie , toutes ses inquiétudes , tous ses chagrins , tous ses esclavages , sauf , hélas ! à les reprendre en sortant.

A la fin cependant , et tout au sommet de la rue , et au moment où je n'espérais plus le voir , je vis accourir mon gentilhomme porté dans son manteau. Il avait la tête haute , et il me rappelait ce gentilhomme de Shakspeare , qui s'écrie quelque part : *Plus d'une fois j'ai ôté mon chapeau de ma tête , pour voir s'il n'avait pas pris feu au soleil !* Il marchait tout droit son chemin , ne s'arrêtant devant aucun obstacle ; mais au contraire chacun se rangeait devant lui , hommes , femmes , chevaux. On comprenait confusément qu'il y avait dans cet homme tant de douleur , qu'il eût remercié volontiers le cheval qui l'eût foulé aux pieds.

Arrivé à la porte de la maison , il monte sans rien dire , et il retrouva avec un instinct merveilleux notre petit cabinet du premier jour. Déjà autour de nous s'animaient les cabinets voisins ; ici commençaient de mystérieux chuchotemens , plus loin s'entrechoquaient les verres, quelquefois on entendait dans l'escalier le frôlement d'une robe de soie ou le bruit agaçant d'un soulier neuf. Rien ne pouvait distraire l'Espagnol de ses

ennuis ; il se jeta sur une chaise , et prenant la main que je lui tendais : — Il faut bien tenir sa parole , me dit-il ; mais , en vérité , si vous ne m'aviez pas témoigné tant d'intérêt , et s'il y avait eu une larme de moins dans vos yeux au récit de mes malheurs , vous ne m'auriez pas revu et je serais parti , sans prendre congé de vous , pour ce malheureux pays de divisions intestines qu'on appelle encore l'Espagne et qui n'est plus l'Espagne. Ah ! monsieur , que l'amour est une passion égoïste et lâche , et comme cette passion nous fait oublier tous nos devoirs ! Quoi ! mon pays est déchiré par la guerre civile ! quoi ! on se bat , on s'égorge , on s'immole là-bas au nom d'un roi dont les droits sont douteux , et d'une liberté que personne ne comprend ! Quoi ! les vieillards sont égorgés sans pitié des deux côtés , et non-seulement les vieillards , mais encore les femmes , et non-seulement les femmes , mais encore les enfans ! Quoi ! nous donnons à l'Europe le spectacle d'un peuple de stupides cannibales qui n'ont de férocité que pour égorger les prisonniers et qui ne savent pas en venir aux mains en rase campagne ! Et moi , le fils de mes pères , moi porteur d'un nom de vieille date , moi Martin Scribler , le maître de cette grande épée et de ce large manteau , je n'ai pas encore montré mon épée dans cette guerre ! Je n'ai pas encore dit aux victimes de cette guerre : *Que mon manteau soit votre tente et votre abri !* Et me voilà errant , les bras croisés , chez une nation constitutionnelle , comme on dit , qui a déjà changé vingt fois de monarchie et de constitution ; et me voilà oubliant que je suis un soldat quand toute la Péninsule est en armes ! Oh ! oui , c'est une grande honte pour moi ! Aussi je pars demain. Sans vous , je serais parti déjà depuis huit jours ; mais vous aviez ma parole ; et puis , entre nous , j'ai voulu voir encore les frères siamois ; et puis faut-il tout vous dire ? Oui , je vous dirai tout ; car vous êtes mon confident bienveillant et attentif : si je ne suis pas allé en Espagne encore , c'est qu'en vérité je ne sais pas encore quel parti je dois prendre , et quelle cause je dois suivre. D'un côté , c'est un roi d'Espagne que je regarde comme mon maître légitime ; oui , par le ciel , il est mon maître : ainsi le veut la loi du pays , ainsi le veut mon bon sens de gentilhomme ; oui , moi , grand d'Espagne , je dois crier : *Vive Carlos , roi !* Mais d'autre part , qui vais-je combattre ? une jeune reine , une petite

filles, un enfant ; Isabelle : et Isabelle c'est peut-être Anna, c'est peut-être Louise ! Isabelle c'est une jeune fille en robe blanche, à la joue rose et aux longs cheveux. Quel courage ne me faudra-t-il pas pour aller l'attaquer sur son petit trône, cette petite fille dont le premier regard me rappellera mes deux enfans ? Serai-je ainsi ballotté long-temps entre mes affections et mon devoir, entre mes sympathies et mes croyances, entre mon roi légitime et une petite reine que j'aime, uniquement parce que cette reine est une douce petite fille ? Dieu le sait ! Et maintenant ; si enfin je ne veux pas être un lâche, si enfin je veux avoir ma part dans ces dangers sans gloire, je n'ai plus d'autre parti à prendre que le parti du vaincu, afin d'être sûr, moi aussi, d'être vaincu à mon tour ; et tout sera dit, mon Dieu !

— Seigneur, lui dis-je, en ces sortes de combats de la conscience et du cœur, j'ai vu souvent que les raisonnemens les plus compliqués avaient de tristes résultats. Quand une guerre civile en est arrivée à ce point de confusion que les deux partis sont tachés de sang et couverts de lâchetés et de crimes, il est bien difficile, à mon sens, de prendre parti pour l'une ou pour l'autre bannière. Et ensuite, de quel droit se dire à soi-même : Voyons ! il faut que je me décide à combattre contre ce côté ou contre cet autre côté de ma patrie ! Voyons, mon épée, de quel sang espagnol tu vas t'abreuver ? Alors, ne pensez-vous pas que ce n'est pas le cas de tirer de son fourreau une noble épée, et à votre sens ne vaudrait-il pas mieux attendre que les champions de ces idées mal faites de royauté absolue ou de liberté constitutionnelle, aient fait halte entre les débris et les cadavres amoncelés autour d'eux ? Mais, seigneur, ne pouvons-nous pas faire trêve à ces tristes idées, et renvoyer les affaires sérieuses à demain ?

En effet, notre dîner était servi. Don Martin, toujours triste et préoccupé, mangea à la hâte, sans mot dire, et comme un homme qui accomplit une tâche quotidienne. Je voulus en vain l'inviter à boire de ce vin de Bordeaux qu'il aimait, il en but à peine un demi-verre ; il eut, ce jour-là, toute la sobriété taciturne d'un Espagnol dans ses montagnes ; on eût dit qu'il commençait son métier de soldat de don Carlos. Aussi notre dîner fut triste et court des deux parts, et l'un et l'autre nous avions hâte d'en finir.

Après dîner don Martin me dit : — Sortons ! on étouffe ici ; il n'y a plus assez d'air, assez d'espace ici pour les malheurs que j'ai à vous raconter. Je ne comprends pas comment vous autres Français, si remuans et si actifs, vous trouvez plaisir à parler de vos amours ou de vos affaires dans ces espèces de cages sonores où l'on entend le bruit des baisers mêlé au bruit des verres. Par Dieu ! vous êtes de singuliers galans, d'amener ici vos maîtresses, entre ces cloisons mal aérées, et de les tenir là des heures entières, comme si elles étaient dans quelques belles salles de l'Alhambra. Par Dieu ! si c'est ici que vous conspirez contre le gouvernement ou contre le repos des maris, j'en fais mes complimens bien sincères au gouvernement et aux maris. Pour ma part, si j'étais un mari de France, et que j'eusse des doutes sur la fidélité de ma femme, j'irais m'asseoir pendant huit jours sur cette borne en face, et je serais bientôt sûr de mon fait ; mais ce ne sont pas là mes affaires. Toujours est-il que je ne puis pas vivre ici plus long-temps, que j'y étouffe, et que mon cœur s'y briserait si j'étais forcé de me souvenir dans ce trou de l'histoire que je dois vous raconter.

J'obéis sans rien dire. Nous quittâmes ce petit réduit, au grand plaisir d'un jeune homme de province qui avait à son bras une modeste danseuse de l'Opéra, qu'il ne voulait pas compromettre.

— Où voulez-vous que nous allions ? dis-je à don Martin.

— Où vous voudrez, reprit-il, pourvu qu'il y ait de l'air, de l'espace et du silence.

— De l'air, de l'espace et du silence ! ce que vous demandez là est bien difficile à trouver à Paris, don Martin ! Cependant je le menai aux Champs-Élysées, dans une de ces allées qui sont si belles et si tranquilles par une belle soirée d'hiver.

§ X.

Arrivé là, il me dit : — Maintenant, répétez-moi en trois mots ce que je vous ai déjà raconté. Car, vous le savez, mes souvenirs se mêlent et se confondent. Je suis si malheureux, que je suis malheureux comme si j'étais le jouet d'un songe ! Ayez donc pitié de moi, et ne me tenez pas dans cette horrible

angoisse plus qu'il n'est nécessaire. Où donc en étions-nous, s'il vous plaît ?

— Don Martin, lui dis-je, du courage. J'ai, il est vrai, votre promesse ; mais, si pourtant ce récit vous est insupportable, malgré tout mon regret, je vous rends votre parole. A Dieu ne plaise que je veuille acheter la fin de ce drame lamentable par une si grande cruauté ! Voici donc où vous en êtes resté l'autre jour. Vous me direz ensuite la fin de votre histoire si vous voulez ou si vous pouvez. Vous m'aviez raconté l'enfance et la jeunesse de Louise et d'Anna, les deux sœurs jumelles, ces deux cœurs unis pour l'éternité en ce monde et dans l'autre. Vous m'avez dit encore votre séjour en Italie, et comment ces deux intelligences unies eurent bientôt dévoré, grâce à leur union, toute la science, et toute la philosophie, et toute l'histoire, et, en un mot, toutes les connaissances humaines. C'est alors que vous fîtes la connaissance de ce gentilhomme russe, ou plutôt de cet élégant et spirituel Français de Saint-Petersbourg, qui vous conseilla de jeter vos deux filles dans l'amour, et de les mêler aux passions du monde, puisque aussi bien elles n'avaient plus de sciences à épuiser. Voilà où vous en êtes resté de votre histoire, don Martin. C'était après le bal de ce jeune prince russe, cette fête orientale dont Anna et Louise avaient été les deux reines, les reines de l'esprit et de la beauté. Et même, faut-il le dire ? votre jeune ami était amoureux d'Anna, et vous, don Martin, vous étiez amoureux de Louise. — J'aime Louise, disiez-vous au prince, et j'en suis sûr.

— Ah ! s'écria Martin Scribler avec l'accent de la plus profonde douleur, ah ! monsieur, vous avez une mémoire cruelle ! Oui, en effet, j'étais amoureux de Louise depuis cette nuit fatale, ou plutôt depuis long-temps ; mais je l'aimais sans le savoir. Ce fut alors que commença entre nous quatre, Anna, Louise, le prince et moi, cette lutte étrange, acharnée, incroyable, mystérieuse, que personne dans le monde ne saurait ni expliquer, ni comprendre. Il me faut donc, cette fois encore, vous raconter, aussi simplement qu'il me sera possible, les plus simples accidens extérieurs de cette passion, sous laquelle mes deux anges ont succombé.

J'étais donc amoureux de Louise, Rentré chez moi, je reculai épouvanté devant cette horrible vérité que je m'avouais en-

fin. J'aimais Louise ! mais quelle Louise ? Où commence Louise et où finit-elle ? Qui me dira où est ce cœur que je veux toucher ? où se tient cette ame que je veux rendre sensible ? Comment faire pour séparer Louise d'Anna, et pour n'attirer sur moi que le regard de Louise, le sourire de Louise, la volonté de Louise ? Comment faire pour placer une passion d'amour entre ces deux sœurs si unies, si invinciblement unies ? et comment m'y prendre pour ne pas séduire Anna en me faisant aimer de Louise ? Ou si Anna ne m'aime pas, ô ciel ! comment faire pour n'être pas haï de Louise ? Telles étaient mes premières terreurs. Hélas ! mes craintes allaient plus loin encore, et jamais on ne saura combien j'étais malheureux.

Cependant Anna et Louise, de leur côté, rentrées chez elles après les fatigues du bal, dormirent d'un sommeil agité. Le souvenir de cette fête brillante les poursuivit jusque dans leur sommeil. Le grand bruit du monde obsédait encore leurs chastes oreilles. Toutes ces louanges, toute cette admiration, toutes ces prières muettes, tous ces regards fixés sur elles, tout cela les tourmentait doucement comme aussi leurs vingt ans qui s'approchaient. Le soir venu, j'hésitais à les aborder l'une et l'autre comme je faisais chaque jour à leur réveil. Anna me parut beaucoup moins une enfant que je ne l'avais cru jusqu'alors ; quant à Louise, il me fut impossible de la regarder en face ; elle était entourée des pieds à la tête de cette brillante auréole de flamme, vêtement angélique de la femme aimée. Chose surprenante encore ! c'est que de leur côté elles eurent avec moi plus de réserve qu'à l'ordinaire. Ma petite Anna, si folâtre, me dit bonjour avec un grand soupir ; Louise me jeta un de ces longs regards si remplis de tristesse, qu'elle avait trouvés au milieu du bal. L'une et l'autre elles avaient quitté leurs riches atours, elles avaient repris leur simple toilette de chaque jour, et pourtant, dans ces vêtemens que je leur connaissais, je leur trouvais je ne sais quelle grace plus imposante. Ni les perles, ni les rubis dont elles étaient parées la veille ; ni les colliers, ni les dentelles de leur robe, ne les faisaient aussi belles que cette simple majesté de leur parure de chaque jour ; comme aussi leur sourire avait quelque chose de plus tendre, leur parole avait quelque chose de plus doux, leur jeune sein battait avec un mouvement plus vif ; je croyais les avoir vues dans toute

leur beauté, et leur beauté commençait à peine : ce cœur battait pour la première fois.

Naturellement nous parlâmes de la fête et des plaisirs de la veille. La nuit commençait alors, car elles étaient restées dans leur chambre tout le jour. Le crépuscule du soir, qui est si doux, sous de beaux arbres, nous entourait de ses molles et limpides clartés. Louise et sa sœur étaient assises sur un banc de gazon que je leur avais fait moi-même, et moi j'étais couché à leurs pieds entre elles deux, comme c'était ma douce habitude, car autrefois elles se disputaient pour avoir chacune la moitié de leur Martin. A nous voir de loin, dans ce demi-jour, on eût dit un amant auprès de sa maîtresse dans ce calme heureux d'un amour partagé qui n'ose pas encore dire tout haut : *Je suis l'amour !*

— Eh bien ! chère Anna, dis-je à Louise, êtes-vous remise des fatigues de cette nuit de bal, et trouvez-vous que le monde vaillè en effet notre solitude et ses simples plaisirs ?

— Pour moi, don Martin, me répondit Louise, j'en ai fini cette nuit avec le monde. Je l'avouerai, d'abord cet éclat m'a séduite et toutes ces voix humaines qui se mêlaient si haut et si bas m'ont paru joyeuses et pleines de bonheur. L'illusion n'a pas duré long-temps, n'est-ce pas, mon Anna ? Anna et moi nous eûmes bien vite deviné toutes les tristesses cachées de ces cœurs si joyeux en apparence. Vous ne savez pas, mon pauvre Martin, ce qui se passait dans l'âme de tous ces hommes et de toutes ces femmes ; l'envie, la jalousie, la haine, mille passions funestes qui se croisaient, voilà pourtant cette fête ! Toute cette joie était fausse, toute cette bonne humeur était mensonge. Vous autres hommes, quand vous êtes entre vous, vous vous hâtez de sourire, vous cachez vos haines sous un visage riant, vous avez pour votre retranchement ce que vous appelez la politesse, triste rempart derrière lequel vous vous tenez à l'abri des jugemens de votre voisin ; vous parvenez ainsi à vous tromper les uns les autres ; mais pour nous deux, le pauvre monstre clairvoyant que l'on croit un monstre aveugle, il n'y a pas de sourire, il n'y a pas de politesse, il n'y a pas de mensonge possible. Les moindres nuances de ce monde, si beau au dehors, ses plus imperceptibles mouvemens, ne sauraient échapper à notre double regard. Ce que Louise ne voit

pas, Anna le découvre. Si quelqu'un se fait le flatteur de Louise, Anna dit tout bas à l'oreille de sa sœur : — Prends garde, Louise, cet homme te flatte ! Nous nous défendons ainsi l'une et l'autre contre les séductions de ce monde. Nous ne pouvons pas tomber dans ces pièges-là, nous autres, car chacun de ces pièges est fait à la taille des hommes ordinaires ; or nous sommes deux personnes en une seule, et si l'une de nous tombe dans le piège, l'autre la retire à l'instant. Voilà pourquoi nous te demandons, ô Martin, est-ce donc là le monde ? Ces hommes si niais et au cerveau si vide ; ces femmes si belles vues de loin, mais qui, vues de près, sont si perdues et si fatiguées ; ces visages que couvre le fard, ces regards qu'anime l'envie, ces cœurs qui battent pour de si petits désirs, ces bouches qui mentent sous de si misérables prétextes, ces hommes et ces femmes qui font semblant de s'aimer et de se plaire toute une nuit et sans relâche, ô Martin, est-ce donc là le monde ! Est-ce donc là le monde dans ses hauteurs, princes, chevaliers et poètes ? est-ce donc là la beauté et l'esprit du monde ? Les rois de ce monde sont-ils donc ainsi faits, qu'ils n'aient pas une grande idée dans le cerveau et pas un sentiment tendre dans le cœur ? Car si en effet c'est là le monde, ce que tu disais était vrai, Martin ; l'histoire que nous avons apprise et que nous prenions pour un conte d'ogres et de fées, c'était en effet l'histoire réelle du monde. La philosophie que nous avons épuisée, ce grand château désert formé de nuages amoncelés sur des nuages, c'était en effet la philosophie du monde. A ce compte, nous sommes vraiment un phénomène, moi et ma sœur. Oui, ma douce Anna, si c'est là le monde, te voilà un grand miracle ! Oui, mon enfant, tu es le plus grand philosophe de cette terre, tu es toute la poésie, tu es toute la science, tu es Socrate, tu es Platon, tu es Bossuet, tu es Voltaire ; laisse-moi t'adorer, Anna, ou plutôt pleurons sur nous, ma sœur, pleurons sur nous, pauvres filles à qui tout va manquer, la science et les hommes, la solitude et le monde : ô Martin ! Martin ! que de mal vous nous avez fait en nous sauvant !

En ce moment, Louise pleurait sur le sein d'Anna qui était émue et qui baissait la tête.

La nuit était venue, le silence était grand partout. Je profitai de l'obscurité et du silence, je pris la main de Louise

miennes, et lui parlant aussi bas que je pus lui

Louise! pardon Louise! ô mon bel ange, est-ce donc ma faute? Le ciel t'a donné deux ames? Veux-tu donc me punir de t'avoir aimée comme on aime l'enfant qu'on a sauvé? Eh! que dis-tu? que la science te manque, et que maintenant le monde va te manquer? Eh! que dis-tu? que ta vie est sans but et sans espoir? O ma noble Louise, crois-tu donc qu'il n'y a dans le monde que de la science pour ton esprit, et qu'il n'y a pas aussi de l'amour pour ton cœur? O Louise, ne vas-tu pas obéir enfin à la plus sainte loi du ciel qui est d'aimer? L'amour, c'est la vie de la femme, c'est son esprit, c'est sa science; l'amour, c'est le monde, c'est le présent, c'est l'avenir. Comment donc vivent ces hommes que tu méprises, et comment se sauvent-ils un peu de leur ignorance et de leurs passions mauvaises? Ils vivent par l'amour, ils se sauvent par l'amour; c'est l'amour qui fait les poètes; c'est l'amour qui fait les grandshommes; comme aussi ce qui fait la beauté, la jeunesse, la gloire, l'honneur et la vertu des femmes, c'est l'amour. Ainsidonc, Louise, laisse reposer ton esprit et laisse aller ton cœur. Te souvient-il ce soir de notre course sur la montagne ce matin! Et comme le soleil levant touchait à peine ton jeune front de ses premiers rayons! et comme ta blanche épaule faisait envie aux fleurs de la terre! et comme le vent du matin soulevait à peine tes noirs cheveux! et comme les précipices s'abaissaient sous tes pas! et comme le torrent osait à peine toucher tes pieds! et comme le lac s'est calmé vite pour te voir! et comme la terre était heureuse et fière d'être foulée par toi! et avec quel soupir tu as jeté dans l'eau les fleurs de ta chevelure que j'ai là sur mon cœur! et comme tu t'es reposée sur moi! et comme tu t'es abandonnée à toi-même; et comme tu as oublié la terre et le ciel, Dieu et les hommes, ton enfance et ta jeunesse! et comme tu as oublié même ta sœur Anna! et comme tu as été heureuse d'un bonheur douloureux? et que la terre t'a paru belle! et que le ciel était serein, et que tu as été heureuse une heure! O Louise, ô mon adorée Louise! ô mon ange ici bas et dans le ciel, par pitié pour moi qui te prie et qui suis à tes pieds, pitié pour moi, Louise: ton abandon de ce matin s'était là de l'amour! laisse-moi croire que c'était de l'amour!

Et je prenais la main de Louise, et déjà je sentais cette main presser la mienne, et déjà cette jeune tête se penchait vers moi, et déjà son front était sur mon front, et nous allions oublier ce ciel jaloux; mais, hélas! je sentis bientôt dans l'ombre une autre main qui pressait la mienne, un autre front qui se penchait sur mon front, un autre amour sur mon amour! Jugez de mon effroi et de mon désespoir! Anna elle aussi m'aimait à son tour comme j'aimais Louise! Éperdu, hors de moi, je me levai épouvanté; et, tout en fuyant, j'entendis Louise qui pleurait, et qui s'écriait en sanglotant: Martin! Martin!

§ XI.

Dans ma fuite, je rencontrai mon voisin, mon gentilhomme russe, qui venait me trouver de son côté; car, lui aussi, il ne pouvait pas dormir; cette double beauté l'avait fasciné à le rendre fou. D'abord il avait voulu combattre, et se bien répéter à lui-même: *C'est impossible!* Mais c'était un mot rayé de son dictionnaire, ou plutôt il était comme moi sous l'empire de la même passion; il était fou. Il aimait Anna, et il avait voulu la revoir uniquement pour la revoir comme nous faisons tous quand nous aimons. Quand il m'eut trouvé au milieu de son chemin, et qu'il eut découvert ma terreur, à mes mains tremblantes, plus encore qu'à mon visage: — Grand dieu! Martin, me dit-il, qu'avez-vous donc? et quel crime venez-vous de commettre? car vraiment, l'un et l'autre, nous sommes voisins d'un crime, si vous aimez autant Louise que j'aime Anna. Que devenir? Qu'allons-nous faire? Et comment nous tirer de cet horrible précipice? Mais, cependant, pourquoi trembler ainsi? Quel est donc ce désespoir? et que vous est-il arrivé, dites-le moi?

— Oh! lui dis-je, ne m'interrogez pas! tout à l'heure j'étais au ciel, je suis à présent dans l'abîme! Oh! je vous dis que nous sommes les victimes d'un monstre! Si vous l'aimez autant que moi, je vous plains: mais non, votre amour vous est venu dans la vapeur d'un bal; il s'en ira comme s'en sont allées vos danseuses de l'autre jour; mais moi qui les ai vues naître, moi qui les ai vues grandir, moi qui les ai

aimées le premier , dès le premier jour ; bien plus , moi qui ai deviné qu'on les pouvait aimer , et qu'elles étaient des créatures humaines faites à l'image de Dieu , comment voulez-vous que je me console , à présent que j'ai pris les mains de Louise , et que je lui ai dit : Je t'aime , Louise ! Comment voulez-vous que je désespère , à présent que j'ai senti la main de Louise , dans la mienne , et que j'ai vu Louise baisser vers moi son front charmant ? Mais aussi , comment faire pour séparer Louise de sa sœur ? Comment dire à Louise : Venez ici , Louise ; venez loin de votre sœur , et que je vous parle d'amour ? Mais , toujours Anna ! toujours elle est là entre moi et sa sœur ! Et comment parler de notre amour devant cette enfant , que nous avons élevée tous les deux , moi et sa sœur ? Voulez-vous donc que nous l'ayons toujours là à nos côtés , ce chaste témoin de nos transports ? Et puis , Louise elle-même , osera-t-elle me dire devant sa sœur : Je t'aime ? Oh ! non , c'est impossible ! Oh ! non , il n'y a pas d'amour pour moi ! Il faut à présent que je m'éloigne de Louise. Adieu , Louise ! adieu ! adieu !

Ainsi je parlais , et mon jeune voisin m'écoutait avec l'intérêt de l'amitié : il comprit toute la grandeur de mon désespoir ; et cette fois encore , il cherchait en lui-même un moyen de venir à mon secours :— Martin, medit-il, je partage doublement votre peine, croyez-le bien ; car je la sens pour vous et je la sens pour moi. Moi aussi, j'aime Anna comme vous aimez Louise; moi aussi, je sens que je suis tombé dans ce piège fatal dans lequel vous vous débattez en vain. Hélas! comment faire pour séparer ces deux cœurs? Comment dire en effet à Louise: Venez ici, Louise! et à votre petite Anna: Venez ici, Anna! Comment forcer cette ame à se dédoubler et à venir à vous et à moi également? Certes! ce sera là un des plus grands miracles de l'amour; mais pourquoi ne le tenterions-nous pas à force d'amour? Voulez-vous donc me venir en aide, comme moi je veux vous venir en aide? Voulez-vous que je m'empare du cœur d'Anna, pendant que vous, vous prendrez le cœur de Louise? Voulez-vous que nous les enveloppions, l'une et l'autre, de tant d'amour, chacun de notre côté, qu'elles s'oublient l'une et l'autre pour ne plus songer, Anna et Louise, qu'à vous et à moi? J'imagine que c'est là la seule espérance qui nous reste. Allons donc les trouver l'une et l'autre; abordons-les, chacun de nous pour le

compte de son amour : il sera toujours temps de partir et de s'abandonner au désespoir.

— Soit fait ainsi que vous voulez, répondis-je ; mais hélas ! hélas ! j'ai bien peur que, cette fois encore, nous ne soyons vaincus par quelque accident que nulle expérience humaine ne peut prévoir.

§ XII.

Justement en rentrant dans le parc le lendemain, car j'avais passé la nuit chez mon jeune voisin, et nous l'avions passée à nous plaindre, à nous inquiéter, à espérer, à maudire, à accuser, à bénir nos amours ; nous trouvâmes à la porte du parc Anna et Louise, inquiètes de mon absence et qui venaient au-devant de moi. A notre vue elles s'arrêtèrent interdites, et comme si elles eussent voulu cacher l'intérêt qu'elles prenaient à mon absence. La matinée n'était pas une matinée de l'Italie. Le ciel était sombre, le vent était froid ; le temps était à l'orage : cette tristesse inaccoutumée s'accommodait à merveille avec l'état de nos âmes. Donc nous les abordâmes en silence. Elles nous dirent bonjour avec un sourire triste et doux. Je pris le bras de Louise, le prince prit le bras d'Anna et comme Anna, moins robuste que sa sœur, était toute tremblante sous le froid de ce matin pluvieux, le prince enveloppa l'enfant dans son manteau, et ainsi il la sépara de Louise, si bien que chacune des deux sœurs ne pouvait plus voir ni entendre sa compagne, si bien que l'illusion était entière, et que, l'amour aidant, nous pouvions croire, le prince et moi, qu'en effet nous n'avions plus à notre bras qu'une personne aimée, et que sa compagne fidèle s'était attardée là-bas dans les allées les plus reculées du parc.

Nous marchions donc tous les quatre du même pas, tout entiers et tous seuls au bonheur de l'heure présente. Louise, penchée sur mon bras, et s'éloignant de sa sœur autant que ses liens de fer pouvaient le permettre, écoutait mes tendres prières, et son regard me disait que mes paroles étaient comprises. Peu à peu je sentais que son bras pressait mon bras. Je voyais son regard deviner mon regard, son sourire répondait à mon

sourire. Je lui parlais si bas ! je la regardais avec tant d'amour ! j'étais si heureux de la voir et de ne voir qu'elle ! cette douce illusion était si complète alors ! O mon instant de bonheur , que j'aurais voulu faire de vous un jour entier !

De son côté , mon jeune homme se voyant avec Anna sous le même manteau , avait pris la main d'Anna , et il lui avait parlé de son amour. Il lui disait combien elle avait été belle et jolie l'autre soir ! et que pas une femme italienne ne pouvait lui être comparée ! et qu'il la trouvait la plus jeune et la plus gentille qu'il eût vue de sa vie , et qu'il l'aimait de toute son ame , et qu'il voulait n'aimer qu'elle , et qu'il ne demandait qu'un sourire , qu'un regard ; et qu'il voulait passer sa vie à ses pieds , à la voir , à l'entendre , et que si elle voulait être bienveillante et bonne , elle se laisserait aimer par lui , comme sa sœur se laissait aimer par moi , et que la jeunesse était faite pour l'amour, quand la jeunesse avait un si doux regard, une si blanche épaule , un pied si petit ; et qu'il serait désormais son esclave , pourvu qu'elle voulût l'aimer comme elle aimait sa sœur , un peu plus qu'elle n'aimait sa sœur ; et que pour l'aimer , lui qui l'aimait tant , elle n'avait qu'à se pencher de son côté et à ne regarder que lui , et à oublier qu'une autre marchait à ses côtés , comme lui il oubliait pour elle le monde, les fêtes , les plaisirs , les belles dames , toute sa vie passée. Ainsi il fut éloquent , et il parla si bien et son regard fut si doux , sa voix si tendre , qu'Anna oublia Louise , qu'elle fut tout entière à son jeune amant , comme Louise fut à moi tout entière ; et que si en effet ces deux ames ont été séparées un instant dans leur vie , si en effet ces deux cœurs ont battu une seule fois de deux passions différentes , ce fut en effet ce jour-là.

Nous étions à la maison , que personne de nous quatre ne s'en était aperçu. Arrivée à l'escalier qui conduisait à la salle à manger , Anna se dégagea doucement du manteau qui la séparait de sa sœur ; alors leurs deux regards se rencontrèrent , mais dans ce tendre entretien leur pensée était restée si chaste et si honnête , que leurs regards restèrent calmes comme leurs fronts. Une joie inaccoutumée brillait sur leur visage , une joie douce et innocente , la joie de deux cœurs qui se sentent compris. D'ailleurs c'était la première fois de leur vie qu'elles s'affranchissaient si complètement l'une de l'autre ; c'était la

première fois que chacune d'elles voyait clair dans son cœur , sans rien voir dans le cœur de sa compagne. Ce bonheur dura tout le jour , et sinon par les paroles , du moins par les regards , cette touchante conversation de ces quatre cœurs qui s'aimaient , suivit son cours. Que de choses nous nous disions alors ! et que de sermens éternels ! Peu à peu le jour devint plus pur , le soleil perça le nuage , l'oiseau reprit sa chanson interrompue , le soleil se leva pour être témoin de notre bonheur.

Triste bonheur ! joie décevante ! Quand le prince prit congé d'Anna , il lui baisa la main et je sentis frémir la main de Louise que je tenais dans les miennes. Ces deux ames , séparées un instant à force d'amour , venaient de se confondre de nouveau.

Comme c'était mon habitude , j'accompagnai mon voisin jusques chez lui. Il était triomphant ; il était heureux à en mourir. Eh bien ! Martin , me disait-il ; eh bien , Martin , vous voyez si nous avons réussi ! vous voyez si elles nous ont aimés chacune de son côté ! Vous voyez si l'amour est parvenu en effet à opérer ce grand miracle , d'une division entre ces deux cœurs. Mon Dieu ! que je suis heureux et fier de ma conquête ! qu'elle est douce et jolie ma petite Anna ! qu'elle est naïve et belle ! comme elle m'écoutait lui disant que je l'aimais et que je l'aimerais toujours ! Oh ! oui , je l'aime. Je n'ai jamais rien vu de plus beau , ni de plus blanc , ni de plus simple , ni de plus naïf. Certainement votre Louise est la plus belle fille des hommes ; elle est fière , elle est noble , elle jette autour d'elle un éclat immense ; l'intelligence de l'esprit et du cœur se révèle dans son moindre geste ; mais ma petite fille Anna est si riante , si pure , si légère ; elle est si bien la grace et la candeur , que je ne donnerais pas Anna pour Louise. Et puis , tenez , mon ami , soit dit entre nous , nous sommes plus heureux à présent que nous n'étions malheureux ce matin. Elles sont deux , il est vrai , mais aussi chacune d'elle a sa beauté qui lui est propre , et en même temps elle a la beauté de sa sœur. Séparez-les , vous gâtez ce doux miracle. Anna , à l'ombre de Louise , prend sa part de son éclat et de sa beauté ; Louise , auprès d'Anna , prend quelque chose de sa grace et de sa candeur. Je ne sais quel double reflet de jeunesse et de passion enveloppe ces deux

jeunes filles : toujours est-il que , tout en n'aimant qu'Anna , j'aime aussi Louise , comme vous , en n'aimant que Louise , vous aimez Anna aussi. Ce matin nous pleurons de ne pouvoir les séparer , il faut nous en réjouir à présent. Pourvu que leur amour ne se confonde pas dans le même cœur , que nous importe ? Mon Dieu ! quand même j'entendrais ce que vous dites à Louise , et quand bien même vous entendriez ce que je dis à Anna , où serait le mal ? ne savons-nous pas bien quel est le langage des amans ? et quand nous voyons de loin un jeune homme près d'une jeune fille , ne pourrions-nous pas dire , sans les connaître et à un mot près , ce qu'ils se disent entre eux ? Donc , soyons heureux et soyons sans inquiétude , celles que nous aimons nous aiment ; nous le leur avons dit aujourd'hui , elles nous le diront demain ; et non seulement elles nous aiment , mais encore elles sont à elles deux les plus belles , les plus jeunes , les plus naïves , les plus intelligentes , les plus jolies filles qui soient sous le soleil. O Martin ! ô mon frère ! ne pensez-vous pas maintenant que nous voilà sauvés tous les quatre , et que nous n'avons plus qu'à nous laisser être heureux ?

Ainsi il parlait , ému , heureux , transporté , enthousiaste pour la première fois de sa vie. Son émotion me fit mal , son enthousiasme me fit peur ; je pensais en frémissant que le baiser qu'il avait laissé sur la main d'Anna , Louise l'avait senti sur la sienne ; et nous nous séparâmes , lui tout entier à son bonheur , moi tout entier à mon inquiétude et à mes chagrins.

Le lendemain , je revis mes deux anges le premier , mais sans oser leur parler des événemens de la veille. Il me sembla cependant , qu'un nouveau changement s'était opéré dans leurs personnes et qu'elles étaient plus à l'aise avec moi. L'une et l'autre m'accueillirent avec le même regard et le même bonjour. Louise me tendit la main , comme Anna me tendit la sienne ; j'étais redevenu tout simplement leur ami , et pourtant la veille encore j'étais l'amant de Louise ! Elle avait oublié déjà toutes les émotions et toutes les promesses de son cœur , cette même fille , dont l'esprit ne pouvait rien oublier ! La séparation que nous avions élevée avec tant de peine entre ces deux cœurs , le prince et moi , une nuit avait suffi pour la détruire , comme le plus léger souffle suffit à renverser une muraille mal

construite ! Elles allaient , elles venaient , elles riaient , elles chantaient ; à les voir et les entendre , on eût dit qu'elles avaient un an de moins. A la fin , Anna me demanda , sans se troubler. — *Ne verrons-nous pas le prince aujourd'hui , Martin ?* A cette question d'Anna , je vis rougir Louise. Mon trouble redoubla , et je me demandai , en tremblant , quel était donc le nouveau phénomène moral dont j'allais être la victime et le témoin ?

Le prince arriva sur le midi. Il était beau , triomphant et paré comme un jeune homme qui se croit aimé et qui ne le sait que de la veille. Sa bonne mine était rehaussée par un galant habit tout nouveau qui ne faisait que mieux ressortir la tristesse sévère de mon vieil habit noir. Il était plus jeune que moi , de visage , d'esprit et de corps ; il était plus beau que moi , il était plus hardi que moi d'ailleurs. Il vint à elles en souriant et comme une vieille connaissance ; il prit galamment la main d'Anna et il lui dit : — Bonjour , ma petite Anna ; Anna lui répondit avec un petit sourire d'un enfant de belle humeur ; Louise le regardait de tous ses yeux.

— Allons , dit-il , quittons notre vie maussade de chaque jour ; je veux que ma bien-aimée s'amuse et soit heureuse , et vous êtes toutes les deux mes bien-aimées ? Que faisons-nous aujourd'hui , chère Anna , voulez-vous vous promener sur le lac ? ma barque est prête et vous ferez envie aux cygnes , rois de ces ondes ; voulez-vous monter dans ma calèche ? elle est à votre porte ; voulez-vous aller à cheval ? entendez nos chevaux qui hennissent ; ou plutôt ma calèche vous mènera sur les bords du lac , et à l'autre bord vous retrouverez votre cheval et nous nous reposerons chez moi pour redescendre par les précipices. Voulez-vous ?

— Allons ! dit Louise. Elle mit son chapeau de paille et les voilà parties. Nous eûmes atteint bientôt les bords de cette large nappe d'eau , qui est la gloire et le miroir de la vallée. La barque était pavoisée ; les rameurs avaient mis leur plus riche livrée ; les rames d'un rouge d'azur , soulevaient doucement ces vagues limpides ; la barque volait sur l'eau , et cependant le prince , tout à sa passion , reprenait avec Anna sa conversation de la veille , sans s'apercevoir que Louise était attentive à ses moindres paroles. O Louise ! pas une parole pour moi , pas un regard !

Hier , à moi tout entière , aujourd'hui à lui tout seul ! Mais lui , il ne voyait pas Louise , il ne voyait qu'Anna , il lui parlait , il l'écoutait , il l'admirait , il se voyait seul avec elle , et en effet il était seul , car Anna et Louise , à cet instant , c'était mieux qu'une seule et même personne , c'était une seule et même passion.

Mais moi , témoin muet de ma disgrâce , moi saisi tout d'un coup de cette violente jalousie , moi vaincu , moi perdu , moi qui me voyais enlever Louise par un homme qui ne pensait qu'à sa sœur ; que faire ? que devenir ? Par quelle violence , par quel effort reprendre mon avantage ? Moi qui avais été le maître de toutes les deux et à qui toutes les deux manquaient aujourd'hui ! Je fus un instant sur le point de me jeter dans le lac ; mais j'eus peur que l'eau ne fût pas assez profonde pour y périr.

A la fin , n'en pouvant plus , je m'écriai que ce mouvement si lent me faisait mal , et qu'on me ramenât à terre ! en trois coups de rames , la barque me déposa sur terre ; Anna me dit adieu d'un petit signe de tête , mais je doute que Louise m'eût vu partir , Louise ! Cependant la barque s'était déjà éloignée , elle avait pris le large , elle se balançait mollement sur cet argent liquide ; les rameurs allaient en cadence , précédés par les cygnes aux blanches ailes ; tout au bout de l'élégante embarcation , le prince était assis à côté d'Anna , la regardant avec amour . Louise baissait la tête , elle disparaissait sous son large chapeau de paille ; on eût dit que c'était le chapeau d'Anna placé à ses côtés sur un coussin de satin blanc . Les cheveux blonds d'Anna flottaient au vent .

Mais si la rage jalouse m'avait chassé de cette barque , quel fut mon supplice quand je me vis loin de Louise ? Non-seulement loin d'elle , mais quand je vis près de sa sœur ce jeune homme qui tenait la main d'Anna sur son cœur ? Et Louise était là , ma chaste et bien-aimée Louise , qui sentait sur sa main ces baisers de flamme , qui sentait sur son cœur le battement de ce cœur , qui entendait à ses oreilles ces enivrantes paroles , qui brûlait de cette passion , qui se fondait à ses soupirs ! Elle était là qui m'oubliait , qui oubliait le monde entier pour partager les transports de sa sœur , ou plutôt les transports de ce jeune homme ! car , chose étrange et chose heureuse ! Anna écoutait

en souriant comme un enfant ces paroles d'amour, pendant que ces mêmes paroles brûlaient sa sœur; Anna jouait avec ce jeune homme pour qui sa sœur eût donné sa vie à cet instant de délire; si j'ai été sauvé ce jour-là, ou plutôt si mon amour a été sauvé, j'en rends grâce à ma petite Anna. C'est que l'heure d'Anna n'était pas venue encore, c'est qu'Anna ne pouvait aimer qu'après sa sœur.

Cependant, la barque s'éloignait toujours; elle allait çà et là obéissant aux mille caprices du vent et de l'onde; elle allait pour aller, comme fait le bruit du vent ou comme s'incline le roseau du rivage. Moi je la suivais du regard, je la suivais au pas de course, je rappelais les rameurs, j'étais essoufflé, éperdu, épuisé, je me serais jeté à la nage si j'avais su nager. Désespoir! La barque allait toujours. A la fin je vis venir les chevaux du prince, je montai sur son cheval gris, son cheval bien-aimé, et me voilà au galop, suivant la barque à cheval. Alors la barque de redoubler de vitesse et moi aussi de vitesse. Alors la barque de déployer aux vents ses voiles de pourpre et d'or, et moi de donner de l'éperon dans le flanc du cheval; la barque volait aussi. En effet, tout mon bien, toute ma famille, tout mon espoir, n'étaient-ils pas dans cette barque? que dis-je? plus que mon bien, plus que ma vie, plus que mon espoir, Louise était là!

En cet endroit le lac est bien large; tout au milieu s'élève à fleur d'eau une île verdoyante, couverte de longs peupliers frémissans, dans laquelle on voit encore les débris d'un temple de marbre, autrefois dédié aux nymphes; île charmante et cachée, que le prince appelait en riant sa petite Caprée. Là était le but du voyage. Déjà la barque rapide était entrée dans les ombres projetées par les saules; alors, n'en pouvant plus, je m'élançai à cheval dans le lac. Heureusement j'avais à faire à un noble animal; il allait dans l'eau comme sur la terre: il eut bientôt atteint le léger navire. — Halte-là! m'écriai-je, ou je vous brise! La barque s'arrêta. Alors je vis nos trois passagers se lever tout étonnés et stupéfaits. Le prince regardait nager son cheval, Anna battait des mains, Louise regardait le jeune homme. — Vous ne voulez pas venir à moi! m'écriai-je, et moi, je viens à vous! Allons, Anna, du courage! il faut monter à cheval à mes côtés, voulez-vous? — Je le veux bien, dit Anna; allons, Louise! — Mais vous ne ferez pas cette folie, s'écriait le

prince; tu vas te noyer, chère Anna! A ce cri: Chère Anna! Louise retrouva le mouvement et la vie:—Allons, Anna, dit-elle, à cheval! et les voilà toutes deux sur mon cheval. A vrai dire, nous étions loin de la rive, ce poids nouveau surchargeait le noble animal; cependant il se mit à nager de nouveau vers le rivage. Anna se tenait à moi en jetant des cris de joie; Louise avait passé ses deux bras autour de mon cou en jetant un regard d'orgueil et de défi sur le prince éperdu. Nous avançons ainsi lentement dans l'eau profonde; déjà le noble coursier perdait de ses forces, le rivage était loin encore. — Vous allez vous perdre! criait-on de la barque. — Tant mieux! tant mieux! disait Louise: mourir! mourir à présent! — Adieu! adieu! » disait Anna en levant une de ses petites mains au-dessus de sa tête. Peu à peu l'eau nous gagnait; nous en avions jusqu'à la ceinture.—Adieu! adieu! disait Louise. — Adieu, lui dis-je, adieu, Louise! adieu! Un baiser! » Mes lèvres touchèrent les siennes. Anna poussa un grand cri; à ce cri, le cheval fit un nouvel effort, il touchait le sable; et bientôt il nous eut jetés tous les trois sur l'herbe fleurie de ces bords heureux. Cette fois, le prince était vaincu à son tour.

§ XIII.

Quelle joie pour moi après un si grand désespoir! jugez-en Mes lèvres avaient à peine touché les lèvres de Louise, et Louise était revenue à moi dans ce baiser! Et Louise avait entraîné Anna à son tour! Pendant que le prince abordait comme nous au rivage, les deux enfans étaient entrées dans une cabane de pêcheur pour faire sécher leurs légers vêtemens. — Vrai Dieu! Martin, me dit mon jeune voisin, vous avez joué un jeu à nous noyer tous; et quelle rage soudaine vous a saisi de venir ainsi au milieu des flots m'enlever ma maitresse? Vous avez troublé là une de mes belles heures, monsieur; et il me semble que ce ne sont pas là nos conventions!

Disant ces mots, il avait la tête haute et le regard superbe, car, en sa qualité d'enfant gâté de la fortune, il supportait mal les contradictions de tout genre, à plus forte raison les contradictions dans ses amours. Il est vrai que moi aussi j'avais ma

fierté : la fierté d'un pauvre gentilhomme qui se sait l'égal de toutes les fortunes ; l'orgueil d'un homme amoureux qui peut tout briser pour son amour. — Par Dieu ! monsieur, répondis-je, ce n'est pas votre maîtresse que j'ai enlevée, mais la mienne. Et d'ailleurs, de quel droit dites-vous : Ma maîtresse ! de quel droit aussi dirais-je : Ma maîtresse ! Où en sommes-nous, vous et moi, de nos amours ? Il n'y a ici ni amant ni maîtresse. Ni vous ni moi, nous n'avons le droit de commander ici. Il y a un phénomène que nous ne pouvons comprendre ni dompter ; il y a un mystère contre lequel nous nous brisons tous les deux. Donc, si vous m'en croyez, nous n'irons pas encore compliquer cette position par une querelle au moins inutile, et dont le temps n'est pas venu. Avant d'en venir aux prises, attendons d'être bien sûrs que l'un de nous ne peut être que le rival de l'autre, et qu'en effet il n'y a entre ces deux belles personnes qu'un seul cœur à toucher ; alors, quand le débat ne sera plus qu'entre nous deux, et non pas entre elles et nous, je vous promets que nous aurons bientôt vidé cette affaire. Ainsi donc pardonnez-moi, jusqu'à nouvel ordre, d'avoir enlevé votre maîtresse à cheval, comme je vous pardonne d'avoir enlevé la mienne sur une barque. Et maintenant poursuivons notre lutte commencée. Jusqu'à présent vous avez eu tout l'avantage ; voyons si la chance ne passera pas de mon côté.

Comme je disais ces mots, elles sortirent de la cabane du pêcheur. Le pêcheur et sa femme, bonnes gens, voyant Anna et Louise mouillées jusqu'aux os, leur avaient donné pour se changer les plus beaux habits de leurs deux jeunes filles, dix-sept et dix-huit printemps brunis, pour lesquels ces jolies robes avaient été taillées. D'abord je pensai qu'en effet c'étaient les deux filles du pêcheur qui venaient nous chercher ; mais je les entendis rire aux éclats, et je les reconnus. A leur aspect, la mauvaise humeur de notre jeune voisin tomba tout d'un coup ; il s'approcha de Louise et il lui parla tendrement, comme s'il eût parlé à la petite Anna. De mon côté, je me fis le servent d'Anna, et je la retrouvai telle qu'elle était toujours, bonne et douce, affable et rieuse, le plus joli enfant de ce monde. — Messieurs, nous dit Anna, voici vos deux servantes qui vous convient à un repas rustique au-devant de leur simple cabane. Nous avons, comme dans Virgile, des fromages et du lait,

pinguis copia lactis ; et nous avons ce que n'avait pas Virgile, un bon plat de friture des petits poissons du lac. En revanche, nous ne pouvons vous offrir ni pommes ni châtaignes, attendu que ce n'est pas la saison. Notre hospitalité est pauvre, mais sincère ; notre table est frugale, mais amie ; notre toit est un toit de chaume, mais on y trouve le sommeil, le repos et la paix du cœur.

Disant ces mots, elle jetait un malin regard sur Louise, et pour la première fois, Dieu me pardonne ! je vis Louise rougir.

— Mais, dit notre gentilhomme, on nous attend là-haut ; ma maison est préparée, ma table est servie, et c'est à moi, mes deux bergères, à vous offrir une hospitalité dont vous avez tant besoin.

— Monseigneur, répondit Anna, permettez-nous de rester sur notre table fleurie, nous sommes d'humbles filles des hommes, et les palais ne sont pas faits pour nous. Il y a là-haut chez vous trop d'or et trop de marbre et trop de richesses pour ma sœur, et pour toi aussi, n'est-ce pas, Martin ? Une nuit passée sous vos lambris dorés, au milieu de votre fête, nous a vieillies plus que notre jeunesse passée, et nous en sommes revenues avec dix années de plus sur notre tête. Nous ne voulons pas vieillir si vite, n'est-ce pas, ma sœur ? La fortune et le bruit ne conviennent guère à deux petits monstres innocens, simples d'esprit et de cœur. Telles que vous nous voyez, nous avons été élevées dans le manteau rude et hospitalier de notre frère don Martin. Dans ce manteau nous avons été mollement bercées ; ce manteau nous a abritées également contre la chaleur du jour et contre le froid des nuits ; il a été à la fois notre palais et notre chaumière, notre abri et notre rempart. Nous ne voulons pas d'autre toit sous le ciel. Et quel plus noble toit, que le manteau d'un gentilhomme du vieux sang espagnol ? Ainsi donc, mon prince, permettez-nous de rester deux bergères ce soir, permettez que nous soyons vos hôtes. Voyez, le lac étincelle au loin des derniers feux du jour ; votre palais s'illumine comme un fanal ; la fumée de notre cabane monte jusqu'au ciel en ondoyante vapeur. Soyons simples et bons tout le jour, rentrons chez nous pauvres et modestes, comme nous en sommes sorties, et asseyez-vous près de nous sans façon, comme un frère ; et puisse la gaieté nous revenir, et le bruit animé

d'une conversation de bonnes gens remplacer ce silence pénible et entrecoupé, qui a chassé loin de nous la joie et l'abandon.

Ainsi parlait Anna, ou plutôt ainsi parlait Louise par la bouche d'Anna. Le prince, qui avait compté sur une soirée plus brillante, eut bientôt pris son parti en homme d'esprit et de goût. — Vous avez raison, ma jeune Galathée, dit-il à Anna, qu'est-ce que la vie d'un prince? Vivons ce soir de la vie des pasteurs. Votre lait et votre fromage seront tout notre repas. Le repas sera frugal; mais qu'importe? pourvu qu'il y ait de la gaiété et du bonheur! Moi, je veux m'appeler Mœlibée, voilà Martin qui sera Tytire. Je suis en effet le Mœlibée que vous avez chassé de son palais, dont vous avez désenchanté la fortune, à qui vous ôtez sa couronne de prince et que vous forcez de s'asseoir à la table de l'heureux Tytire, dont vous êtes le dieu. Allons, Martin, répétez à vos enfans ce vers du poète :

O! Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit!

Telle était la conversation ce soir-là : piquante soirée animée par je ne sais quelle inquiétude secrète, que nous nous cachions avec soin les uns aux autres. Il y avait entre nous cet admirable frisson de la passion qui se dissimule et qui prend les plus longs détours pour arriver plus sûrement à son but.

Justement quand notre frugal repas fut préparé, et au moment où nous allions nous mettre à table et déployer sur nos genoux les rudes serviettes du pêcheur; nous vîmes au loin arriver ses deux filles; elles couraient, elles chantaient, elles revenaient de la ville; elles avaient faim, elles avaient soif, Dieu le sait! Quand elles nous vinrent à table tous les quatre à la porte de leur cabane, elles poussèrent des cris de joie; mais quand elles eurent reconnu sous leurs habits de fêtes les jeunes monstres de la vallée, elles se jetèrent dans leurs bras, et ce furent de tendres baisers et de longs complimens italiens! Les deux filles étaient belles, simples et fortes, et peu fières, et naïvement familières, traitant comme leurs égaux toutes les belles personnes et tous les hommes qui étaient jeunes. Aussitôt elles prirent place à leur propre table, Maria à mes côtés, et sa sœur Catarina à côté du prince, et

nous voilà d'accord en famille , très heureux, le prince et moi, d'être délivrés ainsi d'un tête-à-tête dont nous avons peur à présent. Ainsi, grace à ces deux nouveaux convives si inespérés, le repas fut gai et sans soupir. Anna et Louise s'occupaient beaucoup des deux sœurs, et peu à peu le prince et moi nous fîmes comme Anna et Louise, moi surtout, tant cela me paraissait aimable et doux de voir une seule tête se tourner vers moi, de voir une seule bouche me sourire, un seul regard me regarder! Cette Italienne Maria, en véritable fille de son pays, passait facilement d'une impression à l'autre. Elle parlait si doucement à Louise! elle me regardait, moi, avec tant de verve! Elle traitait Louise, Louise elle-même comme un enfant, et moi, elle me traitait comme un vieillard. Elle ne s'étonnait de rien; elle riait au nez du prince, quand celui-ci, fidèle à ses habitudes impérieuses, le prenait un peu trop haut avec elle. De son côté, sa sœur avait engagé avec son jeune voisin une lutte pleine d'intérêt et d'animation. Plus elle le savait puissant et riche, et plus elle était dure et cruelle avec lui. Elle l'écoutait avec le dédain d'une duchesse qui parle à un écolier; le prince était sérieux, et il était piqué au jeu. Cependant Anna et Louise, chacune de leur côté, se mêlaient habilement à cette conversation aux mille incidens imprévus. Anna excitait sa voisine contre le prince; Louise, au contraire, parlait à Maria en ma faveur, elle lui faisait mon éloge, elle lui disait que j'étais brave et bon. Au contraire, Anna disait à l'autre Italienne : — Prends garde à notre prince; il est colère, il est emporté, il est volontaire; c'est à toi à le dompter, Catherine; mais tu n'es pas assez courageuse, Catherine. — Signorina, répondait Catherine en désignant le prince avec un sourire, pourquoi le dompter? et qu'en ferais-je quand je l'aurais dompté?

Bientôt cependant le prince et moi nous fûmes tout entiers, lui à sa voisine et moi à Maria. Elles étaient si belles et si abandonnées, elles chantaient si bien, elles étaient si bien deux grandes Italiennes du sang le plus pur! elles dansaient : elles voulurent danser avec nous. Elles allèrent chercher les deux guitares de leur cabane, suspendues entre les filets de leur père, et mettant leurs instrumens aux mains d'Anna et de Louise : — Chères demoiselles, tirez-nous de ces cordes seulement deux ou trois notes sonores, afin que nous puissions danser une ta-

rentelle. Alors le bal commença : ces deux guitares chantaient tristement un air de danse vif et animé ; Anna disait son air sans y rien changer et comme un ménétrier qui accomplit son rôle ; Louise impatiente suivait l'air à peine, y jetant de temps à autre quelques variations capricieuses, ou bien se taisant et nous regardant danser tous les quatre. Et quelle danse ! quand la danse s'est emparée d'une Italienne de dix-huit ans, elle la possède corps et ame. La passion de nos danseuses fut contagieuse pour nous. Le prince s'abandonna en vrai jeune homme à cette courtoisie, et moi je fis comme lui. Nos danseuses tournaient autour de nous avec une agaçante moquerie, et ces petits signes de tête, et ces légers coups d'épaule, et ces belles mains jetées en l'air, et ces regards mouillés qui vous brûlent. Le soir tombait sur leur front bruni, il en radoucissait la teinte si chaude et si brûlante ; leurs pieds foulaient à peine le gazon, et le grand silence du gazon laissait venir à nous les sons des deux guitares qui se taisaient par intervalles, comme fait le vent d'automne qui gémit dans les roseaux. Eh ! je vous prie, le moyen de ne pas se laisser prendre à cette molle violence que vous fait votre danseuse quand elle prend votre bras sous son bras, quand elle pose votre main sur sa taille, quand elle appuie sur son cœur votre cœur, quand vous sentez sa gorge qui se soulève et que son haleine se confond avec votre haleine ? Pour moi, j'oubliais toute chose dans ce délire d'un instant, j'oubliais Louise elle-même, ma Louise, qui me voyait de loin, qui comprenait de loin toute ma passion égarée ; ma chaste et sévère Louise, qui me savait emporté par cette danse dont elle jouait les airs. Ainsi nous étions tout entiers à ce bonheur inconnu, quand tout à coup le double instrument s'arrêta comme si ses cordes se fussent brisées sous une main de fer ou sous une grande douleur.

A ce son lugubre ma raison me revint. Je laissai au milieu du gazon ma belle danseuse étonnée et confondue, et je me précipitai vers mes deux enfans. Hélas ! hélas ! l'une et l'autre, elles étaient pâles et livides, l'une et l'autre, elles s'étaient fait une horrible violence pour assister au triomphe de leurs deux rivales. La jalousie avait pris ce noble cœur et l'avait déchiré dans ses serres de vautour. Elles avaient combattu long-temps, mais enfin le mal avait été le plus fort, et sous leurs doigts

tremblans leur frivole instrument s'était brisé. A l'aspect de cette douleur immense, je sentis toute ma faute. J'eus honte de ce moment d'oubli. Le prince accourut de son côté, et il eut grande pitié de les voir ainsi, nos deux amours, pâles, inanimées, éperdues; Maria et Catarina, elles aussi, revenues de leur surprise, s'empressèrent de les secourir; elles comprirent aussitôt, avec l'intelligence et le cœur des femmes, ce qui se passait dans le cœur de ces deux malheureuses filles. Maria criait à Louise: — Pitié! pitié! chère Anna, nous sommes innocentes et nous vous aimons tous. La danse nous a emportées, chère Anna, mais ce n'est que la danse. Voyez-vous, ma sœur et moi, nous sommes fiancées à deux beaux garçons de Forli, les deux frères; et voici les deux bagues d'argent qu'ils nous ont données, et nous les aimons de tout notre cœur.; n'est-ce pas, Catarina? La danse, mon ange, c'est la vie de nous autres Italiennes; mais pourvu que nous dansions, peu nous importe que ce soit avec des pécheurs ou des princes, quand ce n'est pas avec notre amant. Et elle se jetait à genoux devant Louise, et elle lui baisait les mains et les joues, et elle lui prenait sa petite tête, elle la berçait avec un air si tendre en chantant doucement le refrain de la tarentelle interrompue! Et nous autres, le prince et moi, nous retenions nos larmes à peine, et d'un œil avide, nous regardions ces deux belles joues si pâles qui peu à peu se coloraient de nouveau du doux incarnat de la pudeur.

Telle fut cette journée mémorable, pendant laquelle j'avais passé par tous les chagrins, par toutes les incertitudes, par toutes les joies, par toutes les jalousies de l'amour.

Cette lutte dura deux mois; pendant deux mois mon noble voisin fut mon rival assidu. Tantôt rival heureux, et alors il abusait de son triomphe jusqu'à chanter tout haut sa victoire; tantôt vaincu, et alors il abusait de sa défaite jusqu'à la menace. A vrai dire, nos deux passions, en se frottant l'une contre l'autre, avaient acquis un degré incroyable d'énergie. Cette impossibilité même dans laquelle nous étions, lui et moi, de n'avoir à faire qu'à une ame, ne faisait que redoubler notre rage jalouse. Il y avait des jours où j'aurais voulu le tuer de ma main; le lendemain, c'était lui qui jurait ma mort. Hélas! que nous avons souffert! Tantôt embarrassés de notre victoire,

tantôt ensevelis dans notre défaite ! Aujourd'hui aimé à la fois par les deux plus belles personnes du monde ; le lendemain haï à la fois de toutes deux. Tantôt c'était moi qui régnaï en maître, et alors mon sourire était leur sourire, ma joie était leur joie ; elles venaient à moi à mon premier appel, elles m'appelaient leur ami, elles me donnaient leur petites mains à baiser ; elles disaient qu'elles ne vivaient que pour moi, que j'étais leur vie, leur amour ; elles vantaient la vie simple et frugale de cette médiocrité toute d'or qui était notre fortune ; le lendemain c'était le tour de mon rival, c'était Anna qui l'emportait sur Louise, c'était le Russe qui triomphait de l'Espagnol. Vous dire quelles étaient alors mes angoisses et quelle était ma fureur jalouse, c'est impossible. Louise me jetait un long regard de pitié, et l'instant d'après elle obéissait à sa sœur ; son amour pour moi se confondait dans l'amour de sa sœur. Toi aussi, Louise ! tu disais comme ta sœur ! toi aussi, Louise ! tu regardais mon rival, et tu lui souriais, et tu le suivais où il voulait aller ! Tu te laissais entraîner par cette ingrate Anna, qui n'avait pas pour moi un instant de pitié. Et alors j'étais seul, je courais au hasard dans les bois, je gravissais la montagne, je versais des larmes silencieuses, et je vous appelais en vain, ô mon amour perdu ! mon amour oublié et mon amour ingrat, que je ne pouvais ni maudire ni oublier.

Mais, hélas ! cette lutte terrible avait duré trop long-temps. Ces victoires soudaines et ces défaites inattendues, ces alternatives sans cesse renaissantes d'espérance et de désespoir, nous avaient épuisés tous les quatre. Et notez bien que chacun de nous n'avait à lui que son jour de bonheur. Quand mon rival triomphait, c'est qu'il avait subjugué Louise ; mais alors Louise le suivait, à regret et malgré elle, comme l'ombre suit le corps, et dans son cœur elle étouffait ses tendres souvenirs ; et tant que durait le bonheur d'Anna, Louise était plongée dans je ne sais quel somnambulisme impossible à définir. Elle savait à peine où elle allait et ce qu'elle faisait et ce qui se disait autour d'elle. Son ame, il est vrai, était remplie d'un autre amour, mais c'était un amour dont ma Louise n'avait pas la conscience, un amour qui l'importunait comme le remords ; elle était domptée par un amour étranger, mais elle ne s'y soumettait pas. Elle passait ainsi de tristes et longues jour-

nées, me regrettant sans savoir pourquoi ces regrets ; voulant m'appeler à son secours et ne retrouvant pas mon nom dans sa mémoire. Elle était comme une volonté attachée à une volonté plus forte ; elle était comme un esclave conduit par un autre esclave, qui a sur lui toute autorité et qui peut à volonté le pousser au meurtre ou au vol. Louise comprenait confusément qu'en écoutant les paroles d'amour de sa sœur et de son amant, elle commettait un crime. Mais pourquoi était-ce là un crime ? Voilà ce qu'elle ne pouvait pas se dire, tant elle était fascinée, subjuguée, emportée, par cette passion voisine de la haine, qui ne lui laissait pas un seul instant de repos, de réflexion et de liberté.

Ce qui se passait dans l'ame de Louise dans ses jours de défaite, se passait aussi dans l'ame d'Anna, quand Anna, vaincue à son tour, était forcée d'obéir à Louise. Seulement, ma petite Anna souffrait moins que Louise ; des deux volontés, c'était la moins forte, et il n'avait pas moins fallu que l'amour, pour rétablir l'équilibre entre les deux sœurs. Dans ses momens de passion, quand sa sœur était remplie de cette grande joie que donne l'amour, Anna pouvait subjuguier Louise et la forcer à lui obéir (l'amour soulève les montagnes) ; mais quand cette fièvre était passée, Louise redevenait Louise, c'est-à-dire la supériorité intelligente, c'est-à-dire la volonté habituée à être obéie, c'est-à-dire la maîtresse de cette ame unique que le ciel leur avait donnée en partage. Alors aussi Anna redevenait Anna. Elle ne luttait pas contre Louise ; elle n'avait ni les regrets ni les remords de Louise ; elle était tout l'amour de Louise ; il n'y avait dans son ame ni les doutes, ni les regrets ni les souvenirs, qui brisaient l'ame de sa sœur.

Dans tous les cas, cette passion était intolérable pour les uns et pour les autres. Déjà depuis long-temps cette horrible rivalité nous avait rendus ennemis, le Russe et moi, et nous n'attendions plus qu'un prétexte pour laisser éclater notre haine. Jamais pareille rivalité n'avait divisé deux hommes de cœur. Chacun de nous, pour avoir sa maîtresse, était obligé d'enlever la maîtresse de l'autre, sans l'aimer ! Et chose étrange ! il y avait même, dans cette passion funeste, des heures et des jours pendant lesquels Anna et Louise nous échappaient entièrement à l'un et à l'autre. Leur cœur se comprenait pour ne

plus aimer personne. Elles redevenaient tout d'un coup les jolies filles sans souci, sans passion, sans caprices, que nous avions connues. Alors elles jouissaient avec délices de la liberté de leur cœur; elles n'avaient plus ni craintes, ni désirs, ni espoirs, ni inquiétudes, ni jalousies; elles n'avaient aucune des joies, mais aussi elles n'avaient aucune des trances de l'amour. Alors nous étions pour elles deux frères, et l'un et l'autre nous étions aimés et appelés comme deux frères; chacune d'elles nous donnait la main à son tour; peu leur importait que cette main fût donnée à lui ou à moi. Il faut vous dire qu'à nous deux, qui aimions ces deux filles, c'étaient là nos plus cruels momens de déception. Quoi donc! après tant de soins, après tant d'amour, les voilà, voilà nos deux anges qui n'aiment plus rien, ni personne! Quoi donc! les voilà qui redeviennent deux enfans sans passions et sans amour! Alors, le Russe et moi, nous nous regardions avec un regard de haine et de moquerie incroyables; car, au moins dans les jours ordinaires, quand l'un de nous était aimé, il était trop heureux pour songer à insulter l'autre d'un regard. Je vous dis, monsieur, que cet état-là était insupportable: il était affreux.

Il nous fallait donc en sortir à tout prix. Mais comment en sortir? Un jour, il se jeta aux pieds de Louise, lui disant qu'il n'aimait qu'elle et que sa sœur n'aimait que moi, et que nous nous étions trompés les uns et les autres, et que nous tournions dans un cercle funeste, et qu'il voulait être aimé à toute force par Louise, puisqu'il ne pouvait pas être aimé par Anna. Anna, le voyant aux pieds de Louise, me fit signe de me jeter à ses pieds, et elle me donna sa petite main à baiser. Mais quand j'allais porter cette main à mes lèvres, le prince reprit violemment la main d'Anna, et moi je me jetai sur celle de Louise, et alors tous les quatre nous eussions versé bien des larmes, si nous avions été seuls. Mais quoi! jamais seuls! jamais sans témoins! Aussi point de mystères, point de mystères et point de larmes; point de mystères, point de larmes, et portant point d'amour.

Un jour qu'elles étaient, comme je vous le disais tout à l'heure, occupées à n'aimer personne, elles nous avaient laissés, le prince et moi, sur la terrasse de la maison, pour courir dans le parc. Nous gardions tous les deux le silence, repassant

en nous-mêmes toutes les misères, toutes les inquiétudes et toutes les haines de cette passion dans laquelle nous étions tombés. Tout à coup mon rival releva la tête. — Don Martin ; me dit-il lentement, et avec un son de voix très doux, et comme s'il eût parlé à la petite Anna, quelle est la longueur de votre épée ? — Seigneur duc, lui dis-je, mon épée est longue, c'est une vieille épée espagnole faite pour d'autres bras que les nôtres. C'est un travail, rien que de tirer un pareil acier du fourreau. D'ailleurs de telles épées n'aiment guère à voir le jour que dans la mêlée, elles veulent être saluées par l'éclat des fanfares et le bruit du canon. Mais, s'il vous plaît, j'ai là-haut, à vos ordres, deux jolies petites aiguilles bien trempées ; elles brillent au soleil comme un jouet d'enfant. A les voir de loin, richement damasquinées en or, on les prendrait pour deux serpens innocens qui ont fait peau neuve. Leur poignée est ciselée avec soin par un bon ouvrier de Florence. Elles sont si légères qu'avec trois doigts on peut s'en servir. Elles n'ont encore vu le jour que dans la boutique de l'armurier ; elles ne savent pas ce que c'est qu'une goutte de sang. Vous plairait-il, puisque aussi bien nous sommes oisifs aujourd'hui, que nous nous amusions à croiser ce fer innocent l'un contre l'autre ? Ce sera moins ennuyeux qu'un assaut au fleuret, mais cela intéressera la partie, comme disent les joueurs.

A ces mots, je vis l'œil de mon rival s'animer, et sa tête se relever, et sa poitrine se dégonfler. C'était le premier moment de bonheur qu'il avait depuis six mois. — Mon cher comte, me dit-il, vous avez là une heureuse idée. En effet, nous menons depuis long-temps une bien languissante vie et bien monotone ! Mais, de grace, allez vite chercher ces deux fleurets et hâtons-nous ! J'allai donc chercher mes deux épées. Pendant ce temps il fermait à clef la grille de la cour, la porte extérieure de la maison et la porte du parc, afin que personne, du dedans ou du dehors, ne pût venir nous déranger.

Je revins avec mes deux épées. Il en prit une, dont il essaya le bout avec sa main. Il la fit siffler au soleil et il en réchauffa la lame entre ses doigts, afin de la rendre plus souple. La vue de cette épée l'armait comme fait le son du violon dans un bal sur les danseuses de vingt ans. — Ça, me dit-il, nous allons faire de notre micux, don Martin ; mais j'imagine

que vous m'avez compris , et que ceci n'est pas tout-à fait une affaire plaisante. Ce jouet d'enfant n'est pas tellement un jonet qu'il ne puisse fort bien percer la poitrine d'un homme. Je vous avertis donc de vous tenir sur vos gardes , car aujourd'hui il faut que l'un de nous reste sur la place. Il faut que dans cette lutte acharnée que nous avons l'un contre l'autre , je sois délivré de vous ou vous de moi. Vous savez si c'est là une nécessité cruelle ! Vous savez s'il faut que l'un de nous cède la place à l'autre ! Ainsi donc pardonnez-moi votre mort si je vous tue , comme moi , d'avance , je vous pardonne la mienne si je succombe. Donnez-moi encore une fois votre main , mon ami , et puis , par le ciel ! défendez-vous , car je ne vous ferai pas de quartier !

Je lui donnai la main. — Si je meurs , lui dis-je , je vous laisse pour héritage Anna et Louise ; c'est tout ce que j'ai dans le monde. Ayez soin , comme si elles étaient du sang de votre empereur , de ces deux nobles filles , dont je suis plus que le père. Ma pauvre fortune , qui est là-bas en Espagne , je la donne aux Espagnols vaincus qui seront épargnés dans cette guerre civile. Si je succombe , je veux aussi qu'on laisse dans ma tombe une place à mes côtés , afin que Louise y soit au moins ensevelie , car Louise c'est ma fiancée , c'est mon amour. Telles sont mes dernières volontés ; et maintenant , monsieur , en garde ! et , par le ciel ! défendez-vous ; car je suis si fort persuadé qu'il n'y a que moi qui puisse rendre heureuses mes deux filles , qu'à coup sûr je vous tuerai , si je puis.

Aussitôt le combat commença. Nos deux épées étaient en effet bien légères , et comme , toutes choses compensées , nous étions à peu près d'égale force sur les armes , le combat promettait de durer long-temps. Lui , il était plus agile que moi ; il était vif , il était souple , il s'animait par degrés ; il regardait son homme non pas à la poitrine , mais dans les yeux. Il savait que dans le duel , regard baissé et cœur touché c'est même chose. Moi , j'étais plus grand que lui , j'avais plus de sang-froid , j'avais le bras plus fort , et mon regard portait le sien ; j'étais immobile , je l'attendais. A nous voir ainsi nous battre simplement et dans toutes les règles de l'art , et sans que pas un de nous fit une faute , et sans que notre cœur battit un battement de plus , on n'eût jamais pu dire que c'était là un duel.

Tout au plus nous eût-on pris de loin pour des jeunes gens qui font assaut au fleuret, qui parent tout au plus les coups l'un de l'autre, et qui mettent peu d'amour-propre à ce combat simulé.

Mais tout à coup nous entendons une fenêtre qui s'ouvre, et à cette fenêtre, voici Anna, voici Louise; elles revenaient toutes deux de leur promenade du matin: elles avaient trouvé fermée la porte du parc, et elles étaient entrées dans leur chambre; et voyant ainsi nos deux fers croisés, elles pensèrent d'abord qu'en effet c'était un jeu; et elles s'écrièrent, les enfans: « Bravo! Martin! Bravo! mon prince! — Je donne à Martin ma couronne de bleuets, disait Louise. — Je donne au prince mon bouquet de marguerites, » disait Anna. Ainsi elles parlaient, et elles nous excitaient en battant des mains: les enfans! A leur voix, voilà, à leur tour, que nos deux épées s'animent; le prince se précipite sur moi, pour en finir avec cette comédie pénible: je l'arrête d'un coup dans le bras: son sange coule! alors les deux enfans de pâlir. — Non, ce n'est pas un jeu! s'écriait Anna! Des épées! des épées! de vraies épées? Ils se battent pour se tuer, te dis-je! Des épées! Alexandre est blessé! Arrête! arrête! Alexandre! mon Alexandre, arrête! je t'aime, arrête! je te l'ordonne! je t'aime, Alexandre; je n'aime que toi! je t'aime; et elle criait et elle pleurait, et Louise pleurait aussi; et sans Louise, Anna se serait jetée par la fenêtre. Et quand elles voulurent entrer sur la terrasse pour nous séparer, elles trouvèrent que la porte de la maison était fermée aussi; et alors elles remontèrent à leur fenêtre: et, comme elles nous virent inflexibles et sans pitié tous les deux, les cris d'Anna s'arrêtèrent; et, pâles, immobiles, sans souffle et sans vie, elles attendirent la fin de ce terrible duel.

— Au moins, dit le prince, nous nous battons cette fois dans les règles, nos deux témoins sont là-haut. Puls, se tournant vers le balcon: — Qui de vous me prête son mouchoir? s'écriait-il. Il attendait le mouchoir d'Anna; mais Louise lui jeta le sien; et en le jetant, elle était si pale et si belle, et il y avait tant d'intérêt pour le blessé, sur son beau visage, que je fus près, Dieu me pardonne! à assassiner mon rival.

— Voulez-vous me serrer le bras, Martin? me dit-il; c'est un coup léger dans les chairs, qui ne m'empêchera pas de recommencer.

Je lui serrai le bras avec le mouchoir de Louise. Il faudra ; me disais-je , que ce mouchoir m'appartienne ; et je ne fis rien pour empêcher le combat.

Mais au moment où nous nous mettions en garde , elles se penchèrent du haut de leur balcon , et je les vis toutes les deux éperdues de douleur et d'épouvante ; et quand elles entendirent le bruit du fer , leurs beaux yeux se remplirent de tant de larmes , que je compris aussitôt qu'il y allait de toute leur haine pour le vainqueur , et pour le vaincu de tout leur amour. Je compris que Louise , oui , Louise elle-même , n'attendait plus que l'issue du combat , pour se donner au blessé tout entière. Si je le tue , me disais-je , il a pour lui Anna , il aura pour lui Louise : elles vont me maudire le reste de leurs jours ! Non , non , plutôt la mort que la malédiction de Louise ! Au même instant , je reçus un coup d'épée dans la poitrine ; mon fer échappa à ma main : j'entendis le grand cri de douleur de mes enfans , et je tombai sans connaissance. Grace à ma ruse , et à ma blessure profonde , c'était moi qui étais le vainqueur : Anna et Louise , cette belle ame , n'appartenait plus qu'à moi ; dans ce monde et dans l'autre je n'avais plus de rival.

§ XIV.

Ma convalescence fut longue et pénible , mais cependant si heureuse ! je fus l'objet de soins si dévoués et si tendres ! je fus si aimé par elles ! aimé comme si elles avaient été une seule et même personne. Après sa victoire , le prince était parti sans qu'Anna eût voulu le revoir. J'étais resté le maître de ce cœur si long-temps disputé , enfin !

Louise , à présent , était toute à moi ; je l'aimais , j'en étais aimé ; je pouvais le lui dire ; et , à toute heure , je lui parlais de mon amour. Le bonheur commença pour nous , un bonheur sans nuage. Nous fûmes tout entiers à ce grand bonheur de deux amans qui sont jeunes , et qui n'ont pas autre chose à faire qu'à s'aimer. Anna nous suivait en silence ; et , peu à peu , j'eus tout-à-fait oublié qu'elle était là , près de sa sœur. En effet , dans ce chaste et innocent amour , Anna , loyal et discret témoin qui nous suivait d'un pas si léger , et dont à

peine j'entendais le souffle, ne pouvait guère être importun. Anna était, entre moi et sa sœur, comme un jeune et joli enfant qui joue près de sa mère, et qui ne la quitte pas, la voyant regarder tendrement celui qu'elle aime. La présence d'Anna, entre moi et sa sœur, était moins une gêne pour notre amour qu'une consécration.

Notre bonheur dura ainsi tant qu'il put durer. Nous avions oublié le monde, comme le monde nous oubliait. Nous repensions en nous-mêmes tous nos chagrins passés; nous revenions sur ces tristes souvenirs. Et alors Louise se demandait comment elle avait pu jamais ne pas m'aimer, ou aimer un autre que moi? — Et c'était ta faute, méchante sœur! disait-elle à Anna; tu entraînaï ma volonté loin de Martin. Et Anna de baisser les yeux, de cacher sa tête dans le sein de Louise, et de répondre en soupirant: — Ne parlons plus de ce temps-là, ma sœur.

Pauvre Anna! pauvre malheureuse enfant! qu'elle a souffert et qu'elle a dû souffrir! Vous allez voir, monsieur, ce qu'elle a dû souffrir!

Nous avons été si cruels pour cette enfant, sa sœur et moi! Nous l'avions si complètement oubliée! Ce n'était pas de l'égoïsme à deux qu'il fallait faire, hélas! Cependant, chaque nouveau moment de notre bonheur enlevait à l'enfant quelque chose de sa jeunesse. D'abord les roses de ses joues, puis, après les roses, les lis; puis, quand elle fut si pâle, qu'il était impossible d'être plus pâle, même après la mort, son doux regard s'éteignit sous ses longs cils, elle se mourait, et c'était à peine si nous la savions malade! Elle se mourait, et jamais Louise n'avait été plus belle. Elle se mourait, et jamais les joues de Louise n'avaient été plus roses, son sourire plus tendre, son cou plus blanc, son regard plus rempli de bonheur et de feu; Anna se mourait, et nous, ingrats et cruels, tout entiers à notre bonheur, nous la laissions mourir!

A la fin cependant, force nous fut, à moi et à Louise, de voir la maladie d'Anna. Je m'en souviens encore, c'était par une belle matinée du doux mois d'avril. La veille encore nous avions passé de douces heures sous les arbres en fleurs; l'amandier avait jeté sur nous sa pluie de fleurs; Louise et moi nous nous étions promis de nous lever de bonne heure, et

d'aller courir sur la montagne ; hélas ! hélas ! nous ne pensions pas au triste obstacle qui nous attendait ! Déjà Louise était parée, impatiente qu'elle était de répondre à ma voix qui l'appelait, elle veut prendre sa course, ô douleur ! Anna, notre pauvre Anna ne pouvait plus la suivre. Elle s'était levée à demi pour obéir à l'ordre de sa sœur, et pour courir avec elle sur la montagne, noble enfant dévouée jusqu'à la fin, mais cette fois les forces lui avaient manqué. Elle tombait accablée sous le mal. — Hélas ! dit-elle, je n'en puis plus, ma sœur. Pardonne-moi, mais il m'est impossible de faire un pas. Si tu veux aller avec Martin sur la montagne, il faudra que tu me portes. Je languis, je souffre, je me meurs ! et elle retomba affaissée sur son lit.

Louise éperdue, hors d'elle-même, ne trouva pas une larme dans ses yeux. Était-ce bien là sa sœur ? Était-ce bien là cette autre douce partie d'elle-même, si obéissante et si dévouée ? Sa sœur ! sa petite Anna ! Il se fit tout d'un coup un si grand silence dans cette chambre, que j'accourus en toute hâte. Anna était évanouie sur son lit, Louise, penchée sur elle, la regardait sans songer à crier au secours ! Nous étions bien loin de la montagne et de notre amour !

Le mal d'Anna était un étrange mal, c'était une langueur sans fin, c'était un sommeil tout éveillé. Elle ne prenait aucune nourriture, elle gardait le silence le plus obstiné, ses yeux étaient fermés constamment, comme si elle eût redouté la clarté du jour. Nous restions auprès de ce lit de mort, Louise et moi, sans nous adresser une parole, ni un regard, comme deux complices qui viennent de commettre un crime, et qui attendent que la justice des hommes les vienne chercher.

En ce moment, un grand bruit se fit entendre à la porte de notre maison. Nos chiens de garde aboyèrent avec effroi, un domestique vint me dire qu'un homme me demandait, que cet homme était un Français, et qu'il voulait me parler sur-le-champ.

Je sortis de la chambre, j'allai au devant de l'étranger. Il avait un de ces nobles visages où l'intelligence et la force de l'âme se révèlent en traits de feu ; son front était vaste et magnifiquement couvert de cheveux gris, son regard était fier et assuré, toute sa personne avait je ne sais quoi d'impérieux qui

annonçait un homme accoutumé à commander. Mais quel était l'empire de cet homme ? Était-il soldat ? était-il magistrat ? était-il orateur ? était-il philosophe ? gouvernait-il les hommes par la science ou par la force ? par l'intelligence ou par la parole , par la poésie ou par la fortune ? Voilà ce qu'il était impossible de dire au premier abord.

— Monsieur , me dit-il , je suis un chirurgien français ; après avoir consacré ma vie à mon hôpital et à mes malades , je voyage pour ma santé , car tel que vous me voyez , je n'ai pas six mois à vivre , j'en suis sûr. Comme je venais en Italie , sans savoir dans quelle partie de l'Italie, j'ai rencontré au-delà des Alpes un gentilhomme russe , que j'aime , non parce qu'il est riche , car toutes proportions gardées , je suis aussi riche que lui , mais parce qu'il est homme de cœur et d'intelligence et qu'il sait juger les hommes à leur juste valeur. Quand donc ce jeune homme m'aperçut dans une méchante auberge du chemin , occupé à me chauffer au soleil et à donner des conseils et des aumônes à quelques pauvres diables plus pauvres que malades , il vint à moi , il me prit les deux mains : — Ah ! docteur , me dit-il , je suis bien à plaindre. J'ai blessé dangereusement un noble gentilhomme , mon ami et mon voisin , que j'avais mille raisons d'aimer. Jusqu'à présent , sa blessure n'a pas été mortelle , Dieu merci , même j'ai appris qu'il était sur pied et qu'il sortait dans la campagne. Cependant , cher docteur , si vous passez par Florence , et vous y passerez , allez voir mon voisin don Martin Scribler , jugez vous-même de sa convalescence et écrivez-moi pour me rassurer ; que si Florence vous plaît , ma maison est toute à vos ordres ; aussi bien , ajouta-t-il , en poussant un grand soupir , si j'y reviens jamais , je n'y reviendrai pas de long-temps.

Voilà , monsieur , le sujet de ma visite. J'arrive un peu tard , mais je marche à si petites journées et tant de malades se pressent sur ma route ! Cependant , je vois avec joie que vous n'avez pas besoin de mon secours et que vous voilà tout prêt à recommencer à la moindre dispute qui s'élèvera entre vous et votre ami intime. Ah ! jeunes gens , jeunes gens , c'est bien mal à vous d'abuser ainsi de la jeunesse et de la vie ! C'est bien mal à vous de gaspiller ainsi ce trésor de santé et de vie qui s'en va si vite ! Pardonne-leur , mon Dieu , ils ne savent pas ce

qu'ils font ! » Disant ces mots, il y avait à la fois tant de solennité et de tristesse sur son visage, que je le regardais encore avec plus de respect.

— Monsieur le docteur, lui dis-je d'une voix émue, je reconnais à la sollicitude de celui qui vous envoie, un généreux ennemi, et si je lui avais gardé rancune, toute cette rancune serait oubliée à l'aspect d'un homme tel que vous. Il est vrai que je suis guéri de ce coup d'épée qui eût été mortel s'il eût menacé le cœur d'un homme heureux ; mais, monsieur, il y a ici un autre malade du plus haut intérêt, et qui réclame tous vos soins et toute votre science. Une jeune et belle fille de vingt ans qui se meurt sans que personne puisse dire où est son mal. Je l'ai vue languir et se faner comme une fleur enlevée par le soc de la charrue. O monsieur, venez à son aide ! venez à notre secours, prenez-nous en pitié ! Si vous la sauvez, je me donne à vous corps et ame, biens et honneurs, je n'ai pas d'autre dieu que vous.

Il me répondit simplement : — Où est la malade ?

Je le conduisis dans l'appartement de mes enfans. Louise était assise sur le devant du lit, pendant que sa sœur était plongée, comme toujours, dans cette horrible léthargie. Les volets de la chambre étaient fermés, mais un rayon de soleil, qui s'échappait à travers la fente, éclairait la tête de Louise. Sa tête était penchée ; elle s'appuyait de ses deux mains sur les deux bras de son fauteuil ; en nous entendant venir, elle releva la tête et nous salua d'un regard.

On eût dit une apparition des cieux.

L'étranger s'arrêta un instant sur le seuil de la porte, comme étonné par la vue de cette belle statue de marbre blanc qui avait une ame et un regard ; puis il me dit tout bas : — C'est la malade ?

— Non, lui dis-je du même ton, la malade est là dans ce lit ; vous allez la voir.

— Ah ! reprit-il, c'est qu'alors elles sont deux, car celle-là aussi elle est bien malade.

En même temps il allait ouvrir les rideaux et les volets de la fenêtre, puis il s'avança vers le lit d'Anna.

A ce moment, Anna se réveillait comme en sursaut. Une légère rougeur reparut sur ses joues, son œil s'ouvrit, et elle

nous regarda tous d'un regard étonné. Sa sœur soulevait sa tête dans ses deux mains.

Le médecin les regarda toutes les deux du même regard. — Ah ! dit-il , voilà qui est en effet bien étrange ! Une ame en deux personnes ! Quand je dis une ame , c'est une seule vie qu'il faut dire. Puis il prit la main de l'une et de l'autre : — Oui , dit-il , c'est cela , la même fièvre ! Il porta la main à leur front : — La même chaleur ! Il porta la main à leur cœur : — Le même cœur !

Anna et Louise se regardaient sans rien entendre. Elles étaient si heureuses de se revoir !

— Et maintenant , leur dit le docteur , laquelle de vous , mes belles demoiselles , me dira ce que vous souffrez ? Vous voyez que je viens pour vous secourir , pour vous sauver. Fiez-vous à moi , comme à un père , et dites-moi sans réserve toutes vos souffrances et tous vos chagrins.

Anna garda le silence. Elle retira sa main des mains du docteur , elle cacha son front dans le sein de sa sœur ; mais cette fois elle ne dormait pas : à la fugitive et limpide rougeur de ses joues , il était facile de voir qu'Anna nous écoutait.

Louise baisa doucement les blonds cheveux de sa sœur , elle la pressa tendrement dans ses bras ; puis , tournant vers le docteur un regard assuré : — Ce sera donc moi , lui dit-elle , qui vous raconterai toutes les souffrances de ma sœur ; car , voyez-vous , monsieur , tout ce qui se passe dans son cœur , je le sais ; tout ce qui se passe dans son ame , je le vois ; toutes les souffrances de son corps , je les sens. Vous saurez donc que cette enfant , qui est ma sœur , après avoir été un monstre de la foire , comme moi , fut élevée par don Martin , notre sauveur après Dieu. Notre jeunesse fut aussi belle et aussi heureuse que notre enfance avait été misérable. Après avoir souffert , nous voulûmes apprendre ; la science nous est venue , à notre premier appel , et nous avons trouvé que c'était un fruit de cendres et sans saveur. Après la science est venu l'amour. L'amour nous est venu comme la science , en même temps et à la fois , à l'une et à l'autre. J'ai d'abord aimé de mon côté , Anna a fait comme moi ; puis j'ai aimé celui qu'aimait Anna , puis aussi Anna , à son tour , a aimé celui que j'aimais. Et nous avons été ainsi de misères en misères , de jalousies en jalousies ,

de désespoirs en désespoirs. Nous avons été partagées l'une et l'autre, tout à la fois et tour à tour, entre l'amour et la haine, entre la haine et l'amour. Que de souffrances ! que de terreurs ! Notre pauvre cœur s'y est brisé. Puis enfin mon amour a triomphé de l'amour d'Anna. J'ai aimé tant que j'ai pu aimer ; j'ai obéi à cette force nouvelle qui me soutenait pendant qu'elle brisait ma sœur. J'ai oublié ma sœur dans son abandon, et je me suis livrée à toute ma joie d'être aimée. J'ai traîné Anna dans mon amour ! Elle a souffert en silence, elle a languï ; puis enfin elle s'est brisée. Et la voilà maintenant qui se meurt, parce qu'elle n'a pas été aimée et parce qu'elle aime celui que j'aime, et parce que je puis bien partager ma vie avec elle, mais non pas mon amour. Voilà, monsieur, voilà notre histoire, voilà nos souffrances, voilà pourquoi Anna va mourir.

Disant ces mots, Louise jeta une dernière fois son œil d'aigle sur le docteur, comme pour lui dire : — Que fera votre science à présent ?

§ XV.

Le docteur me fit signe de le suivre : — Monsieur, me dit-il, c'est vous qui aimez cette belle personne et elle vous aime ? Je vous plains, monsieur ! la mort est entre les deux sœurs ! Il ne vous reste plus qu'un espoir, l'une de ces deux jeunes filles est morte : elle n'a pas douze heures à vivre, la pauvre enfant. Sa mort à coup sûr entraînera celle de sa sœur. Il faut donc séparer le cadavre du corps vivant ; c'est une œuvre nouvelle que je veux tenter demain. Vous avez toute la nuit pour préparer ces deux enfans à cette séparation nécessaire. Pour moi, de bonne heure demain, je serai prêt.

Quand le docteur fut parti je retournai vers le lit de mort. Louise, qui avait été forte jusque-là, s'était sentie malade, et elle s'était couchée auprès de sa sœur ; à mesure que les forces de Louise s'en allaient, celles d'Anna revenaient un peu. La joue d'Anna se colorait de toute la pâleur de Louise ; ainsi l'équilibre encore une fois se rétablissait entre ces deux corps, mais c'était cette fois l'équilibre de la mort.

Eh bien ! vous le dirai-je ? J'eus alors comme un instant de

joie, de savoir qu'elles allaient mourir ensemble, et que la mort ne séparerait pas ce que la vie avait réuni. Elles mourraient ensemble, et leur mort devait être douce, puisque chacune d'elles n'avait à rendre que la moitié d'une vie innocente et pure, vous le savez, mon Dieu! Elles mourraient ensemble, et Louise ne verra pas morte à ses côtés, une partie d'elle-même, elle ne priera pas pour la moitié de son cœur, elle n'ira pas s'agenouiller sur son propre tombeau! Elles mourraient ensemble, et moi je n'aurai pas à porter la moitié d'un deuil et à donner à moitié une couronne de fiancée; ma double épouse ici-bas s'en ira dans le ciel en même temps, et je ne porterai pas le deuil de la moitié de mes amours! Elles mourraient ensemble, et je n'aurai pas la douleur de voir ce noble esprit, si distingué parmi les esprits des hommes, maintenant dédoublé et réduit à notre impuissance mortelle, n'être plus qu'un esprit vulgaire après avoir épuisé en se jouant toutes les connaissances humaines. Elles mourraient ensemble, tant mieux, ma douleur sera complète; et puis quand elles seront mortes toutes les deux, je pourrai les aimer toutes les deux, ô mon Dieu! Oui, les aimer toutes les deux, Anna autant que Louise, Louise autant qu'Anna, sans avoir à rougir de mon amour!

Je passai toute la nuit dans ces angoisses. Mes deux malades s'affaiblissaient visiblement; mais pas un mot, pas un cri, ne troublait leur agonie. Quand le jour parut, Louise me fit signe d'ouvrir la fenêtre et de laisser entrer l'air frais du matin: j'obéis. A cette douce lueur, Anna releva sa petite tête; elle regarda Louise, et de ses deux petites mains tremblantes elle écarta les cheveux de son front et le baisa. Louise aussi donna à sa sœur son dernier baiser; et moi qui n'en pouvais plus, moi dont elles étaient l'ame et la vie, je me précipitai entre elles deux pour avoir ma part de ces derniers adieux!

Alors chacune d'elles prenant ma main me tendit sa joue pâle et glacée; je les avais à peine touchées de mes lèvres, que j'entendis un grand soupir: Anna et Louise n'étaient plus!

Au même instant le docteur entra dans la chambre. Il vit ces deux enfans étendues sans mouvement et sans vie, et ces beaux yeux éteints et fermés par la mort!

Alors se tournant vers notre médecin italien qui l'accompagnait: — Il ne faudrait pas que la nature notre mère s'amusaît

souvent à de pareils jeux ; car je doute fort que l'intelligence humaine y pût long-temps suffire. Pour ma part, si j'avais été témoin d'un pareil phénomène vingt ans plus tôt, je crois que j'en serais devenu fou.

— Mais, monsieur, reprit le médecin italien, quel nom donnerez-vous à cette étrange maladie, qui n'avait aucun des symptômes connus ?

A ces mots, le docteur français jetant sur moi un regard plein de pitié : — Du courage, me dit-il, et soyez un homme ! — Puis se retournant vers l'autre docteur : — Mon cher confrère, lui dit-il, il n'y a pas de nom pour désigner cette maladie que nous autres médecins des corps nous ne pouvons comprendre. Cependant si vous voulez la nommer à toute force, appelez-la : — UN SEUL COEUR POUR DEUX AMOURS !

Tel fut le récit de l'Espagnol. Comme il avait retenu ses larmes dans tout le cours de cette fatale histoire, je compris qu'il avait besoin d'être seul, car moi aussi je me sentais venir des larmes dans les yeux. Je lui pris la main et je lui dis adieu !

— Adieu ! me dit-il, je pars demain pour l'Espagne ; ou plutôt je pars cette nuit. Adieu ! mais avant de nous quitter, dites-moi si vous savez le nom de ce médecin français ?

— Il est mort, lui dis-je : il ne s'était pas trompé sur son mal ; il ne s'est jamais trompé sur le mal de personne ! Quant à son nom, ce nom-là fut long-temps la sécurité, la providence et l'espoir de toute cette grande ville matérialiste qui l'aura oublié demain : il s'appelait Dupuytren.

JULES JANIN.

VISITE

à Jérémie Bentham.

Le 20 octobre 1831, Londres fut couvert d'un brouillard comme je n'en ai jamais vu. Impossible de reconnaître personne dans les rues, on ne distinguait rien à deux pas devant soi. En plein midi, les voitures marchaient à la lueur des flambeaux, et encore n'avançaient-elles qu'avec peine au milieu de la foule. J'avais essayé de sortir, mais après m'être hasardé sur les trottoirs, j'étais rentré, car je craignais les *pickpockets* (filous), dont les nuages et l'obscurité protègent les méfaits.

J'étais dans mon hôtel du *Leister Square*, couché paresseusement sur le canapé, et l'esprit perdu dans un dédale de réflexions fort peu récréatives. J'avais encore trois jours à passer à Londres, et je regardais ce brouillard épais, humide, malsain, comme une punition très ennuyeuse à supporter. Toutes mes affaires étaient terminées, les notions politiques que j'avais voulu recueillir m'étaient venues de tous les côtés, et il ne me restait que quelques visites à rendre. Dans ce temps-là, le choléra exerçait ses ravages en Allemagne. Il pouvait m'enlever à chaque instant un ami, déjà peut-être il me l'avait enlevé. J'éprouvais le désir de retourner dans mon pays, afin

de ne pas apparaître aux yeux de mes compatriotes comme un lâche qui prétexte un voyage lointain pour échapper à un fléau.

Au moment où toutes ces rêveries pénibles m'agitaient, un de mes amis entra. C'était M. Hayward, le traducteur du livre de M. Savigny sur la législation, et du Faust de Goëthe. « Je viens, me dit-il, vous annoncer une bonne nouvelle. Jérémie Bentham a appris que vous étiez ici, et il désire faire votre connaissance.

— Eh bien ! lui répondis-je avec quelque distraction, je suis tous les jours chez moi jusqu'à midi.

A ces mots, M. Hayward recula de quelques pas, comme un homme effrayé, et un instant après ne put s'empêcher de rire : — Vous croyez donc, s'écria-t-il, que Bentham viendra vous voir parce qu'il a envie de faire votre connaissance, et vous croyez que vous pourrez aller le voir quand il vous plaira. Non pas. Bentham ne fait point de visites et n'en reçoit point.

— Eh bien ! il me connaîtra probablement sans me voir.

— Non, voilà ce qui arrive. Bentham vous invite à dîner demain à sept heures. C'est ainsi qu'il reçoit les personnes qu'il a envie de voir. Ces diners sont célèbres. Il ne peut y avoir à la fois que quatre personnes. La table n'est pas assez large pour en recevoir un plus grand nombre.

— Mais quelle idée Bentham a-t-il donc de m'inviter ? jamais je n'aurais songé à aller le voir. Je ne connais ses écrits que très superficiellement, d'après une traduction française, et j'avoue que je n'attache pas grand prix à connaître ce pastiche anglais des encyclopédistes de France,

— Vous ne comprenez pas la chose. Moi, j'aurais donné beaucoup pour obtenir la permission d'être présenté à Bentham.

— Comment ? vous ne le connaissez pas ?

— Pas le moins du monde. Je l'ai souvent attaqué. Je l'ai même plusieurs fois tourné en dérision, mais sans cesser d'avoir une haute estime pour lui. Ce qui lui donne envie de vous connaître, je vais vous le dire. Il sait que vous êtes un adversaire de l'école historique, et il a toujours combattu l'école historique anglaise. Il vous regarde comme le Bentham allemand et se sent curieux d'observer sa contrefaçon germanique.

Quoique je ne me fusse guère figuré jusqu'alors que je pou-

vais avoir la moindre analogie avec Bentham, ces derniers mots de M. Hayward me décidèrent à accepter une offre qui pouvait ajouter un chapitre assez piquant à l'histoire de mon séjour en Angleterre. — C'est bien, dis-je, j'irai demain avec vous chez Bentham.

— Non pas avec moi. Je suis tout-à-fait en dehors de la question. Mais je vous présenterai à un de mes amis, un des rédacteurs de l'*Examiner*, qui est un des adjudans de Bentham; et qui vous servira de guide.

— Où trouverai-je donc ce personnage inconnu?

— Au coin de *Pall Mall* et de *Regent street*. Soyez là à six heures et demie. Je vous y attendrai avec votre introducteur.

Là-dessus, M. Hayward me quitta un peu déconcerté de voir que je n'eusse pas accepté avec plus de joie l'offre honorable qu'il était chargé de me transmettre.

Le lendemain, j'étais exact à l'heure dite. M. Hayward me confia aux soins de son ami et nous quitta. Nous nous en allâmes silencieusement, mon guide et moi, le long du palais Saint-James, et nous serions arrivés chez Bentham sans échanger une seule parole, si l'idée ne m'était venue de m'enquérir un peu de genre de vie de cet homme à qui j'allais être présenté :

— Bentham ne sort-il jamais? demandai-je à mon conducteur.

— Jamais.

— Voit-il beaucoup d'étrangers.

— Très peu, et seulement ceux qui ont fait quelque chose.

— Travaille-t-il encore assidûment?

— A quatre-vingt-huit ans il travaille avec autant d'ardeur que dans sa jeunesse. Il s'occupe de tout ce qui se passe en législation, et quoiqu'il ait vu se réaliser des choses auxquelles il n'aurait jamais osé s'attendre, il est encore plus mécontent s'il est possible, de ce qui est, que de ce qui a été.

— Et comment, dis-je, m'y prendre pour l'engager à s'ouvrir entièrement à moi et à me montrer toute sa pensée?

— Il faut l'écouter comme un oracle sans le contredire, et répéter avec des témoignages d'approbation ce qu'il vous dit, afin de l'encourager à continuer.

Ici notre conversation fut interrompue par le bruit de quelques voitures, et je me mis à réfléchir sur mon entrevue avec Bentham. A mes yeux, Bentham était un homme du XVIII^e siè-

cle. Il en représentait l'esprit et les abstractions. *L'utile* était pour lui le mobile de toutes les actions humaines, et tout ce qu'on peut concevoir de beau, de divin, il l'anéantissait dans le creuset d'où sort l'argent monnayé. Les différences historiques, les diverses qualités des peuples n'existaient pas pour lui, et ne devaient pas être exposées. Et cependant c'était un Anglais dans toute la force du mot. Son esprit de généralisation, ses théories les plus hardies, avaient le caractère anglais, et il s'est distingué plutôt en s'éloignant du mouvement historique qu'en y prenant part. Moi, au contraire, je m'étais attaché à étudier l'histoire dans son esprit intime, et sous ses différens points de vue. Jamais je ne l'avais envisagée sous une face unique, et l'uniformité me fatiguait autant que la sottise

Ce parallèle ainsi établi, j'entrai chez Bentham, décidé à me peindre devant lui, et à ne pas me représenter plus laid que je n'étais. Nous traversâmes un petit jardin, et un domestique nous reçut à la porte. Mon guide lui dit quelques mots à l'oreille, et il nous fit entrer dans une chambre où nous devions attendre Bentham. Environ un quart d'heure après, nous entendîmes quelqu'un descendre lentement l'escalier, et Bentham parut. Sa physionomie portait les indices de l'âge, mais aussi ceux de la force : son visage avait le caractère antique, et se rapprochait fort peu du type anglais ; en marchant, il se penchait sur le côté gauche, et s'appuyait sur un bâton ; dans ses grands yeux bleus, on ne lisait ni la perspicacité de l'homme d'état, ni celle de l'homme d'étude, mais le sentiment d'une satisfaction personnelle, et le désir de voir s'il faisait impression sur les autres. « Est-ce là M. Gans ? dit-il à mon introducteur.

— Lui-même, répondit celui-ci.

— Bien ! je me réjouis de voir l'adversaire résolu, zélé, et victorieux, je l'espère, de l'école historique.

— Vous me faites trop d'honneur, lui dis-je, si vous me placez à la tête d'un parti dont les efforts auraient déjà obtenu un résultat. La discussion, à laquelle par hasard j'ai donné lieu, est une discussion purement scientifique, et elle n'est pas dirigée contre l'histoire même, mais contre le point de vue sous lequel l'histoire est envisagée.

— Croyez-vous donc encore à l'histoire, cet appui de toutes

les sottises , cette feuille menteuse , sur laquelle la raison et l'erreur sont écrites de la même manière , et où l'erreur reste souvent victorieuse. Voyez nos préjugés , nos folies , nos rêves insensés , et les progrès que nous avons faits , puis dites à un Anglais que vous aimez l'histoire.

— Et c'est à lui précisément que je voudrais le dire , répondis-je , car si , dans aucun pays d'Europe , je n'ai trouvé , comme en Angleterre , autant de vieux usages fortement enracinés , nulle part non plus je n'ai vu des traditions historiques aussi vénérables , des préjugés si essentiels , et , je pourrais le dire , si séduisants.

— Bah ! Allons faire un tour dans le jardin. L'histoire se modifie en marchant , ajouta-t-il d'un ton ironique.

Nous traversâmes six ou sept fois le jardin , sans que mes idées sur l'histoire se modifiassent. Bentham demanda à son ami les nouvelles du jour , et parla du discours du trône , qu'il trouvait extrêmement ridicule. Pendant le cours de cet entretien , il me fut facile d'observer comment la vanité s'était , peu à peu , emparée de cet homme vraiment éminent sous certains rapports. « Connaissez-vous lord Brougham ? Connaissez-vous le prince de Talleyrand ? » me demanda-t-il plusieurs fois. Et , sans attendre ma réponse , il observa que Brougham était son disciple , mais un disciple déchu ; qu'il lui avait emprunté l'idée de la réforme , mais non pas l'idée actuelle , qui n'est rien autre chose « qu'une couleur blanche , que l'on voudrait étendre sur la table couverte de taches du parlement. » Il ajouta que Talleyrand et Lafayette étaient ses concitoyens ; car il avait été , ainsi que Thomas Payne , nommé citoyen français. Au moment où , après m'avoir parlé de ses anciennes relations avec Talleyrand et Lafayette , il allait me raconter ses rapports avec l'assemblée constituante et la Convention , un domestique vint annoncer le dîner.

Nous montâmes un petit escalier , et nous entrâmes dans une bibliothèque , assez spacieuse , qui lui servait de chambre de travail. Là se trouvaient des livres en toutes langues , surtout en portugais et en espagnol ; et près des livres était la table à écrire , devant laquelle Bentham était assis la plus grande partie du jour. Au milieu de la chambre s'élevaient deux escaliers en spirale , à peu près comme on en voit dans les cafés de Paris.

Ces escaliers conduisaient à une sorte d'estrade, d'où l'on planait sur toute la bibliothèque; et là se trouvait une table, où, comme me le disait M. Hayward, il n'y avait effectivement place que pour quatre personnes. Le secrétaire de Bentham vint se joindre à nous; et l'espace était si étroit, qu'à peine le domestique pouvait-il circuler autour de la table.

« Asseyons-nous, dit Bentham. Vous avez encore du goût pour manger, vous, mais moi je n'en ai plus.

— Comment donc ?

— Oui, depuis une dizaine d'années, j'ai perdu un de mes sens, le goût. Je ne sais plus distinguer ce qui est amer, doux ou salé; et tout ce que je mange m'est complètement indifférent. Mes ennemis, ajouta-t-il avec une légère ironie, aimeraient bien mieux que j'eusse perdu le goût pour apprécier ce qu'ils font, et que, faute de pouvoir juger le bill de réforme qu'ils présentent au peuple, je le trouvasse excellent. Mais, en politique, je sais encore distinguer ce qui est amer de ce qui est doux. »

Cette attaque contre le bill de réforme me choqua, car j'étais un partisan déclaré du ministère de lord Grey, et l'idée d'anéantir les bases historiques sur lesquelles s'appuyait l'Angleterre, me paraissait dépourvue de tout sentiment élevé, et impossible. « Que manque-t-il donc au bill de réforme? m'écriai-je; il y a vingt ans, auriez-vous osé en attendre un semblable? ou croyez-vous qu'il y a quatre ans, Canning se serait figuré que, quelque temps après sa mort, le peuple anglais aurait devant les yeux l'abolition des actes de corporation, l'émanicipation des catholiques, et la nécessité du bill de réforme? »

— Estimez-vous aussi le fils de l'actrice? répondit Bentham avec un visage qui se rembrunit, et un ton méprisant, qui me montraient combien le vieux radical était encore sous l'empire de ses préjugés naturels. Le fils de l'actrice, répéta-t-il, a puisé dans le sein de sa mère le talent de comédien, l'art de se montrer tel que son rôle l'exige. Le tory outré a, dans les dernières années de sa vie, très bien joué le whig en colère; et quand il disait qu'il connaissait le secret pour parler à tous les peuples, le parterre le croyait sur parole; et les Français, qui ne demandent que des phrases, lui ont frappé une médaille.

Cet homme, que vous citez comme autorité, est mort comme un comédien sous l'empire de la cabale.

— J'ai de Canning une tout autre opinion que vous. Mais laissons les morts en paix. Seulement, comme je suis venu ici pour observer la marche du bill de réforme, je ne vous abandonnerai pas si facilement cette question.

— Ainsi vous êtes venu ici pour voir les progrès du bill de réforme; vous êtes venu pour voir comment une sottie organisation paraîtra désormais très bien conçue, parce qu'elle aura perdu quelques-uns de ses anneaux. A quoi donc peut servir ce bill de réforme? Aurons-nous moins de bras qu'auparavant? L'Irlande sera-t-elle mieux rassasiée? Les denrées seront-elles moins chères et les prêtres moins gras? Je ne puis voir aucune utilité dans des mesures qui ne sont qu'un changement de décoration, et qui font seulement de cette chambre enfumée d'Angleterre, un salon où l'on ne sera pas mieux assis.

— Mais on ne peut pas, m'écriai-je, changer, autrement qu'on ne le fait ici, les institutions traditionnelles quand elles sont aussi fortement enracinées dans les mœurs et l'existence du pays. Pour pouvoir établir une loi électorale comme en France, il faudrait qu'il y eût en Angleterre un nivellement dont je ne vois encore aucune trace. Si vous n'aviez pas eu votre glorieuse révolution, si les Stuarts avaient pu, comme Louis XIV, assujétir vos libertés à leur despotisme, votre réforme serait devenue plus facile et plus large.

— Bah! et si vous savez si bien ce qui nous manque, que venez-vous chercher ici? Voulez-vous entrer dans un hôpital de malades pour y puiser de nouvelles connaissances médicales, et observer l'aspect que prend une folie chronique? Il vaudrait mieux que nous allussions dans votre pays, où une sage réforme s'opère successivement depuis des siècles, où le peuple et le gouvernement ont si bien marché ensemble, qu'il ne peut y avoir aucune distance entre eux. Et qu'est-ce que nos réformateurs d'église et de dimes, nos Brougham, nos Stanley, nos Grey, nos Althorp, à côté de ce pasteur allemand (1), qui prêchait si éloquemment la parole sainte, et qui pour monter en chaire, ne quittait pas son vêtement habituel, parce que, disait-

(1) Le pasteur Schulze de Gielsdorf.

il, il voulait se montrer aux yeux de Dieu tel qu'il était aux yeux des hommes ?

Je lui demandai où il avait entendu parler de cet homme.

— A Berlin même, me répondit-il. J'ai passé par Berlin du temps de votre grand roi, en revenant de Pologne.

Je me souvins alors du conseil que le rédacteur de l'*Examiner* m'avait donné de ne pas contredire Bentham, et de l'encourager quelquefois par un regard attentif. Dès ce moment, je ne prononçai pas un mot de contradiction, je ne me permis pas même une question. Bentham parla beaucoup des projets de lois qu'il avait faits pour la république de Pologne; puis de ses rapports avec les cortès espagnoles et portugaises; puis de l'origine de ses *Three tracts, relative to the spanish and portuguese affairs*; et il ne se lassait pas de rappeler les témoignages de distinction qu'il avait reçus dans l'assemblée des cortès. Pour nous en donner la preuve, il descendit deux ou trois fois, avec toute la vivacité d'un jeune homme, l'escalier de sa bibliothèque, prit les lourds volumes in-4° des actes des cortès, et vint nous les montrer. — En Pologne, ajouta-t-il à la fin de son long récit, en France, en Espagne, en Portugal, et avant tout en Angleterre, j'ai toujours combattu l'école historique...

Dix heures sonnèrent. Mon guide me fit signe qu'il était temps de se retirer. J'avais, dans le cours de la soirée, pris en affection Bentham, cet homme éloquent et énergique, et je regrettais de le quitter. — J'espère, lui dis-je, que quand je reviendrai ici dans quelques années, je vous trouverai aussi fort, aussi actif, qu'à présent.

— Oui, me répondit-il en me serrant la main. Je ne sens pas encore l'approche de ce spectre noir qu'on appelle la mort.

Le lendemain, Bentham m'envoya quelques pamphlets qu'il avait écrits sur le bill de réforme, et un ouvrage manuscrit contre l'école historique.

Quelques mois après. Jérémie Bentham eut le plaisir de voir assis à sa petite table le prince de Talleyrand, puis il mourut; et en s'emparant de lui, la Mort, cette reine des réformes, enleva le plus ardent réformiste que l'Angleterre ait jamais eu.

SOIRÉE DRAMATIQUE

à L'Hôtel Castellane.

Vendredi, 18 mars, le faubourg Saint-Honoré était un véritable enfer pour les piétons. La soirée que donnait l'ambassadeur d'Angleterre et celle de M. le comte de Castellane avaient appelé sur le même point les équipages fougueux des deux grandes nations. Une double file de chevaux normands et irlandais, échelonnés le long d'une lieue de trottoir, formait *un camp du drapeau d'or*, présidé par des cochers de France et d'Angleterre; un coursier américain eût été infailliblement dévoré s'il se fût présenté au milieu de cette imposante alliance, moitié cheval, moitié cocher. Les armoiries n'étaient ni moins diverses, ni moins nombreuses, ni moins unies, qu'entre Guines et Ardres. Les blanches licornes baissaient leur tête éperonnée devant les lis de France; les léopards de Londres léchaient la laine de *tous les moutons passans* de France. Et la soirée était magnifique, espagnole. Depuis la veille, l'été avait eu lieu; un été spontané, venu comme un beau champignon bleu et rose après des torrens de pluie. Les arbres des boulevards portaient des étoiles au bout de leurs branches en attendant des feuilles. Il faisait presque chaud.

A partir de la Madeleine jusqu'au milieu du faubourg Saint-Honoré, c'était un roulement vif et doux de voitures étincelantes, chargées de velours et de fleurs. Tout semblait concourir à l'éclat de la grande fête ; le printemps au ciel, et les gardes municipaux sur la terre. Les gardes municipaux établissaient l'ordre dans la rue et dans la cour de l'hôtel Castellane, avec une politesse de sabre inouïe. On avait pour ainsi dire ganté les chevaux comme les cavaliers. La livrée de M. le comte inondait les *portiques*, dont on ne franchissait pas les *festons magnifiques* sans montrer sa lettre d'invitation personnelle au chasseur de céans.

On connaît déjà la beauté des appartemens où ruissellent à chaque solennité dorée les flots d'invités ; les plumes descriptives du haut journalisme ont reproduit surtout avec amour la salle de spectacle grise et or, qu'illuminent des lustres aux rayonnemens sans éclat, calculés pour faire ressortir sans dureté le teint des belles et nobles spectatrices. Seules admises à cette soirée, celles dont les initiales étaient comprises dans la première moitié de l'alphabet, ne faisaient pas envier d'avance la présence de celles qui le lendemain devaient s'asseoir à leurs places. Car on sait que M. le comte de Castellane, afin d'éviter les susceptibilités de l'étiquette et les sourdes collisions de noms attachés au blason nouveau et au blason ancien, a pris pour juge d'armes l'alphabet, laissant au hasard des consonnes et des voyelles le soin de rapprocher les races et les familles. Tant mieux ou tant pis si un Rohan se trouve à côté d'un Rothschild ; mais tant pis, à coup sûr, si telle dame appartient à la première division de l'alphabet, et si tel beau cavalier relève de la seconde. L'une sera de la soirée à laquelle ne brillera pas l'autre, et réciproquement : à l'éloge du sort et pour l'acquit de conscience de l'alphabet, il faudrait pouvoir assurer que dames et cavaliers ont eu jusqu'ici la même initiale, et que le chasseur de M. le comte de Castellane n'a pas eu à rougir de quelque B audacieux venu avec quelque Z adultère. Souhaitons que la pudeur de l'X n'ait pas eu à souffrir.

La peinture seule, et la peinture de Camille Roqueplan seule, aurait des couleurs assez fidèles et assez coquettes pour rendre le parterre de femmes qui émaillait la salle de spectacle de l'hôtel Castellane ; femmes qu'on ne voit qu'à la lueur des bougis, et

qui ne marchent jamais ; fleurs exotiques qui s'ouvrent à l'atmosphère des salons pour se refermer aux premières clartés du jour. Aucun homme ne faisait tache au milieu d'elles. Sur des épaules blanches continues était suspendu ce nuage de parfum et de vapeur qui vous prend aux yeux et à l'âme lorsqu'on entre dans une serre-chaude. Du milieu du velours apparaissaient les hautes têtes de l'aristocratie ancienne : M^{mes} de Gontaut, de Maillé, de Mouchy, de Brissac, de Jumilhac, de Caraman, d'Osmond, de Polignac, de Barbantane, de Mortemart, de Rohan, de Crillon ; noms d'or massif, auprès desquels étinçelaient les noms militaires de l'olympie impérial : M^{mes} de Raguse, de Sussy, d'Otrante, Regnault de Saint-Jean d'Angely, etc. Le rapprochement eût fait sourire d'attendrissement l'art. 71 de la Charte Constitutionnelle ; article que l'hôte brillant du faubourg Saint-Honoré a généreusement interprété ; car si la Charte veut audit article 71 que la noblesse ancienne reprenne ses titres, que la noblesse nouvelle conserve les siens, elle n'ajoute pas que les deux noblesses assisteront ensemble aux mêmes fêtes et figureront aux mêmes quadrilles. Ceci est pourtant arrivé : Musard a tout rallié à l'hôtel Castellane sous son harmonie plébéienne ; et pour le cornet à piston, il n'y a plus eu de Pont-Royal. Honneur aux chartes et aux cornets à piston !

Auprès de ces deux noblesses se montrait sans désavantage, une troisième noblesse peu connue au temps de saint Louis, et peu estimée, fort peu estimable il est vrai, au temps de Napoléon ; une noblesse qui procède d'hier, de tantôt, mais formidable aussi, venue là, sans titre, sans ruban, sans nom d'aïeux, accueillie pourtant par M. le comte de Castellane, avec la même faveur que si elle remontait au temps des douze pairs de Charlemagne. Cette troisième noblesse, dont je veux parler et que chacun a déjà nommée, est celle de la presse. Ses vicomtes, ses comtes, ses marquis, ses vidames, ses sénéchaux, ses ducs, ses princes et ses rois, étaient MM. Victor Hugo, Méry, Barthélemy, trois poètes, et deux beaux prosateurs en trois personnes ; Janin, écrivain spirituel et ingénieux ; MM. Alfred de Musset, Eugène Sue, Alphonse Royer, Roger de Beauvoir et d'autres, et d'autres encore que je passe, mais que je n'oublie point. Chaque *revue*, chaque journal avait son ambassadeur à la soirée, chaque feuilleton son représentant en escar-

pin. On était fier de voir une femme , dont la bonté et l'esprit égalent la beauté, faire oublier par sa présence, intérim dont chacun était heureux, le vide du représentant littéraire d'un journal qui n'en a plus au congrès du feuilleton, depuis qu'un autre journal s'en est enrichi; représentant dont on a tenté trois ou quatre fois d'occuper la place, mais qu'on n'a pas encore remplacé.

Le spectacle de la soirée se composait des *Jeux de l'amour et du hasard* de Marivaux, d'une scène du quatrième acte d'*Hamlet* jouée par M^{me} Smithson, et d'un proverbe historique de M^{me} la duchesse d'Abrantès, actrice et auteur avec un égal succès. M^{me} d'Abrantès a parlé la prose de Marivaux avec une fleur d'esprit, une mousse de finesse et de légèreté qui eût forcé M^{lle} Mars à l'applaudir; le plus beau et le plus difficile miracle de l'estime contemporaine. Des deux couronnes que M^{me} d'Abrantès a posées sur sa tête, il est difficile de dire quelle était la mieux méritée. Quoi qu'il en soit, aucun partage de l'Europe, aucun nouveau traité de 1815 ne les lui enlèvera celles-là; son proverbe, nom bien modeste pour une agréable comédie, est une perpétuelle allusion aux tribulations récemment éprouvées par l'illustre auteur de *Notre-Dame de Paris* devant l'Académie française. La fille de Richelieu a été immolée dans les formes les plus courtoises; fouettée avec des bouquets d'épigrammes sur le dos de Montcrif, qui, lui aussi, fut de l'Académie, quoiqu'il n'eût pas écrit de chansons. Pour compléter la vengeance, la tragédie anglaise, la puissante nature de Shakspeare, si peu académique, s'est montrée sous le beau visage de M^{me} Smithson, la Dorval britannique, l'Ophélie ardente, celle qui, moins heureuse que son éloquent compatriote O'Connell, n'a pu forcer le parlement littéraire de Londres à la recevoir dans son sein. Les grands acteurs sont aussi des tribuns; quand ils se présentent, la foudre brise les carreaux de la salle, et une révolution demande à entrer. C'est Mirabeau à Versailles. Et l'on aime peu les révolutions à Londres. Si nous avons attendu jusqu'ici pour parler de deux acteurs qui ont joué avec M^{me} la duchesse d'Abrantès, de manière à donner à la pièce de Marivaux un ensemble peu ordinaire, très rarement aussi complet même à la Comédie-Française; si nous n'avons pas encore nommé MM. Frémy et Delrieu, deux

précieuses renommées de la littérature aérienne du journalisme, cette littérature sans laquelle les autres n'auraient aucune valeur, c'est que nous voulions émettre à propos du succès dramatique obtenu par ces deux jeunes écrivains, la courte réflexion que voici.

Croit-on que le poète ou le peintre qui a vécu, aimé, souffert, compris, observé, réfléchi, jugé les hommes et les événements auxquels il s'est trouvé prendre part, et qui a fondu au feu des années, dans le creuset du travail, ses amours, ses souffrances et ses observations, pour en former ce tout qu'on appelle un livre ou un tableau, ne reçoive pas plus vivement ces différentes sensations, et ne les renvoie en ligne plus directe, que l'acteur, improvisé acteur en quelques heures, la veille encore bottier ou maçon, tailleur ou perruquier, commis ou ébéniste? Quoi! sentir et exprimer à l'aide de la plume ou du pinceau, serait une faculté complètement isolée, ennemie de la faculté de reproduire oralement ses impressions? Et cette faculté, refusée à Richardson, par exemple, à Byron, à Sterne, à Corneille, ces hommes de haute et infinie tendresse, serait le privilège d'un ouvrier à qui la faim a conseillé le théâtre, qui a vécu dans l'ignorance de la société, sans éducation, sans connaissance du monde où il n'a pas été admis? Quoi! Corneille n'aurait pas su rendre, l'œil en feu, le bras tendu, la tête blanche, les lèvres émues, le corps tremblant, le *Qu'il mourût!* et Corneille se serait adressé à son chapelier pour le dire? Voilà. Nous avons pris une honte pour une impossibilité, la honte puérile de monter sur les planches; nous avons vu un art dans le courage perfectionné de quelques-uns. Il y a quelque mérite sans doute à affronter le visage de la foule, et à vaincre l'haleine de deux mille spectateurs. Mais est-ce là un art bien difficile? Quant à moi, je ne le crois pas. Et le jour où nos écrivains, nos romanciers, nos peintres, nos poètes, ayant surmonté leur timidité, paraîtront sur le théâtre, et oseront y rire et pleurer, comme ils pleurent et rient dans leurs œuvres, le théâtre aura atteint les vastes limites que jamais des ouvriers en émotion, des acteurs de leur état, ne lui feront toucher. Dans tout grand poète, il y a un grand comédien, soyez-en sûrs. Ces réflexions, sur un art que tout le monde aime sérieusement aujourd'hui, nous ont été inspirées, nous le répétons,

par le remarquable talent avec lequel MM. Delrieu, Frémy et Roosmalen ont joué la pièce de *Marivaux*, dont ils ont deviné les intentions les plus fugitives, sans être un seul instant intimidés par le parterre de reines assises sur des trônes de velours écarlate.

Sans vouloir affaiblir les éloges que nous venons d'écrire, nous dirons que les deux intelligens directeurs de cette troupe d'élite ont été pour beaucoup dans le triomphe des sociétaires. M^{mes} Gay et d'Abrantès avaient soufflé leurs spirituelles traditions à leurs élèves. Il est vrai que jamais élèves n'ont fait plus d'honneur à leurs maîtres.

Le jour n'était pas loin quand la fête a fini, au grand regret de ceux qui avaient pris part aux délicieuses distractions de cette nuit de féerie; nuit d'été éclosée au milieu de l'hiver; nuit qui a permis d'ouvrir les fenêtres au vent et aux étoiles; nuit comme le brillant xviii^e siècle en comptait peu, ce siècle pourtant si fécond en plaisirs.

Je ne sais si l'hôte du faubourg Saint-Honoré a été heureux de la joie de ses invités; mais eux-se souviendront long-temps de sa grace à faire les honneurs de sa maison, comme de son tact exquis à n'être pas trop littérateur avec l'aristocratie et à n'être pas du tout comte avec les littérateurs.

LÉON GOZLAN.

L'AUTOGRAPHOMANIE.

La loterie chassée du budget de l'état, la loterie qui n'a pu relever les libraires qui l'ont appelée à leur secours, la loterie s'est de plus en plus amoindrie et rapetissée, elle a pris un domino et est allée au bal de l'Opéra, les poches pleines d'*allegri*, précédée de M. le maire du second arrondissement qui répète : Pour mes pauvres, s'il vous plaît. Restait à fixer le choix des objets : l'idée vint au directeur de se mettre au nombre des pauvres, et d'attirer, par l'appât d'une loterie d'autographes, un plus grand nombre d'*allegri*. Ce tirage a donné lieu à quelques quiproquos assez amusans ; et tout au moins eût-on dû mettre à la disposition des gagnans une biographie des contemporains. Il faut dire à la louange des gens d'esprit qui ont fourni les autographes, qu'aucun d'eux n'assistait à ce bal. Nous nous y sommes rendus au titre contraire, n'étant autographiste, ni autographile, ni homme d'esprit ; et certes le hasard nous a bien servi, puisqu'il a fait tomber entre nos mains un spirituel chapitre de l'ouvrage encore inédit de M. Louis Desnoyers, intitulé *les Bédiens de Paris*, dont quelques autres parties ont été publiées jadis avec tant de succès. Outre la piquante observation qui le distingue, il nous a semblé emprunter de cette circonstance un véritable intérêt d'à-propos.

. . . 1.
. Un ridicule en suppose toujours un second, qui lui sert de contrepartie : tant la nature s'est plu à symétriser toutes choses.

La manie de l'autographe présente donc cette nécessaire dualité.

Il y a d'une part l'autographe, c'est-à-dire le producteur; et de l'autre l'autographe, autrement dit le consommateur. Ils se servent l'un à l'autre et de cause et d'effet. Il en est de cela comme de cet autre échange de bons procédés, qui constitue le commerce de brioches. Sans pâtisseries le mangeur de brioches serait comme non venu;—sans mangeur de brioches, le pâtissier n'est plus qu'une utopie.

Esquissons rapidement ces deux espèces d'une même famille.

L'autographe, considéré dans ses mille variétés, est ce scribe forcené qui glisse sa prose, ses vers, ses croquis, n'importe où: sur de riches albums, comme sur de vieux pans de murailles; sur les livres qu'on lui prête, comme sur ceux qu'il adresse; sur les registres d'auberge, comme sur les corridors de prison; sur les tombes du Père-la-Chaise, comme sur les murs de mauvais lieux; sur les plombs des tours Notre-Dame, comme sur les tables du café des Aveugles; sur les pyramides d'Égypte, comme sur les bornes du coin de la rue; au fond des précipices alpins, comme dans la ceiffe de son chapeau; partout enfin, comme partout.

Cet impitoyable barbouilleur brille plus en général par le naturel que par l'originalité. Ce qu'il improvise ordinairement, avec cette facilité que donne seule une grande habitude, c'est son nom, son prénom, son âge, son état, le lieu de sa naissance, celui de sa demeure, le millésime de l'inscription, et quelques autres vérités non moins ingénieuses.

Il n'est d'ailleurs si molle ni si dure surface qui puisse demeurer vierge de ses attouchemens. Le papier, le carton, le bois, l'écorce des jeunes arbres, le sable, le verre, le plomb, l'étain, le zinc, l'argent, le fer, l'acier, la pierre, le marbre, le granit, tout subit son empreinte. Il manie indifféremment la plume, le crayon, la craie, le ciseau, l'épingle, le grattoir, le canif, le couteau, la serpe, selon la nature de l'objet qu'il illustre, ou celle du monument qui lui tombe sous la main. Plutôt que de n'y laisser aucune trace de sa présence, il se servira de la hache, il se servira du feu, pour y creuser plus profondément le souvenir de sa nullité. Enfin, si tout cela lui manque, il emploiera l'une de ses mains à griffonner sur l'autre, à se guillo-

cher les ongles, à se sculpter les bras, à se labourer la poitrine, à se bêcher tout l'épiderme, au moyen d'une aiguille, pour y planter à tout jamais quelque sanglante devise.

Vient ensuite l'autographile, son pendant naturel. S'il est, en effet, de ces outres vivantes qui parsèment leur encre tout le long du chemin, comme ces tonneaux d'arrosement qui laissent partout sur leur passage un humide sillon; il est, par contre, de ces éponges à tout absorber, de ces fanatismes autographiques, qui se pressent autour de l'inépuisable robinet, et tendent avidement la main pour en recueillir quelques gouttes.

Considéré dans l'ensemble de ses goûts les plus généraux, l'autographile tient bien plus à la quantité qu'à la qualité. Parcourez sa serre de précieux chiffons : Voltaire y figure côte à côte avec M. de Lapalisse, Talma près de Tabarin, Racine, à côté de Pradon, Napoléon vis-à-vis de son valet de chambre; ainsi du reste.

Ce que même il préfère, l'autographile qu'il est ! ce n'est pas le manuscrit des plus admirables chefs-d'œuvre, c'est au contraire ce qu'il y a de plus infime parmi les paperasses d'un écrivain, d'un peintre, d'un musicien, d'un grand capitaine.

Offrez-lui le choix entre deux pages de Corneille : quelques scènes de *Cinna*, par exemple, ou quelque compte de blanchisseuse; entre deux croquis de Géricault : quelque esquisse de son *Naufrage de la Méduse*, ou quelque silhouette de son portier; entre deux fragmens de Rossini : quelque brouillon de *Mosè*, ou quelque mémoire de macaroni; entre deux œuvres de Frédéric : quelque plan de bataille, ou quelque commande de bottes; offrez-lui ce choix, et soyez sûr qu'il laissera tout : *plan de bataille*, *Mosè*, *Méduse*, *Cinna*, pour la commande de bottes, le macaroni, la grotesque silhouette et le compte de blanchisseuse.

Car, ce qu'il veut avant tout, c'est de l'écriture sans apprêt, sans façon, sans art, dans les lignes désordonnées de laquelle il puisse étudier, dit-il, les mille sinuosités du génie de l'auteur.

Or, voulez-vous savoir quel genre de fruit il sait tirer de pareilles études ? Suivez-le :

— « Voyez donc, » s'écriera-t-il, en promenant amoureuse-

ment votre œil à travers les noires allées de sa collection, comme un propriétaire de village parmi les choux et les betteraves qu'il a plantés; « voyez donc de quelle bizarre façon Pascal faisait les chiffres ! C'est drôle !... Et puis de quelle manière Boileau formait ses panses d'A !... On n'a pas l'idée d'une pareille gaucherie !... Et puis comme Fénelon moulait ses I !... Quels I !... Jamais de points dessus !... On serait tenté de croire que c'était par économie !... Hé bien ! tout cela n'est rien encore... j'ai là du Bossuet !...

— « Ah ! ah !... » interrompez-vous ; « quelque chose sans doute de son Discours sur l'histoire universelle ? »

— « Oh ! mon dieu non ! » reprend-il ; « quelque chose de mieux.... la moitié d'un petit billet à son cordonnier pour lui demander des pantoufles vertes. Attendez que je cherche.... nous y sommes.... c'est-à-dire, non.... c'est un prône de l'abbé Cottin.... Bossuet est par derrière.... voilà, voilà ! Regardez donc quelles pattes de mouches !.... Quand on pense que c'est avec de pareilles pattes de mouches qu'il a écrit de si belles choses !... Croirait-on, par exemple, qu'il y a là *pantoufles*?.... J'ai cru bien long-temps qu'il y avait : *maroufle* !.... Cependant, j'ai fini par me dire : « *Maroufle* !... *Maroufle* !.... et à qui pis est, *maroufles vertes* !... cela ne veut pas dire grand'chose !.... Il est impossible qu'un homme de génie ait pu écrire un pareil non-sens !.... » Et bref, cette considération, jointe à l'adresse, qui porte textuellement : à *Monsieur, Monsieur Bolène, cordonnier, etc.* ; cette considération m'a fait adopter définitivement la version de *pantoufles vertes*. A la bonne heure, au moins !.... *pantoufles vertes* !.... voilà un sens !.... un homme de génie peut avouer cela. Du reste, convenez-en, à voir une pareille écriture, il faut être aussi sûr que je le suis de l'authenticité du fragment, pour se persuader que c'est là du Bossuet. Mais, ce que j'ai de mieux, ce n'est pas encore cela.... c'est un Y de Voltaire,.... Dieu ! quel Y !.... Regardez donc !.... Il appelait cela des Y, Voltaire.... Il n'était vraiment pas gêné !.... Cela ressemble à un Y, comme mon bras quand je me mouche !... Un écolier de septième ferait cent fois mieux maintenant !.... A quoi diable pensait-il quand il bâclait de pareils Y !.... Il est vrai de dire, pour son excuse, que c'était sur le déclin de sa vie. C'est très précieux, n'est-ce pas ? Aussi

l'ai-je payé furieusement cher !... Eh bien ! c'est égal, un Anglais m'en offrait le double, pas plus tard que l'autre semaine. Mais je n'ai pas voulu le vendre. Je n'ai que cela de Voltaire, et c'est d'ailleurs le seul Y aussi mal fait qui existe de lui dans le commerce. Cela vaut la peine qu'on y tienne... Ah ! parbleu ! on m'en offre même tous les jours en échange, avec du retour ; mais ils sont trop bien tournés. Ça n'a pas l'intérêt de celui-ci !.. Il faudrait que je fusse bien bas percé pour m'en défaire ! »

Voilà ce qu'en général l'autographile appelle étudier la pensée d'un grand homme, en négligé, en déshabillé, toute nue, dans son berceau même, sur le lit de papier qui la vit naître, sans cette régularité de caractères, sans cette robe de blanc vélin, par quoi l'imprimeur a l'insigne mauvais goût d'en déguiser les formes primitives.

Ajoutons qu'outre le Panthéon doré sur tranches qu'il ouvre journellement ainsi, aux dépens même de sa fortune, à des ruines d'élucubrations, dont la provenance, plus ou moins glorieuse, n'est pas moins incontestable que la filiation des chevaux de belle race, l'autographile possède ordinairement un second album qui sert comme d'antichambre à l'autre. C'est dans celui-ci, dans ce monument d'attente, dans ces limbes de la gloire, qu'il inhume toutes les loques anonymes qui tombent en sa puissance. Petits papiers qu'il ramasse délicatement au milieu de la rue, jaunes parchemins dont il débarrasse les bouquineries, malheureux fragmens de feuilles, déchirées à dessein, qu'il sauve de n'importe quel endroit : tout lui semble digne de cette sépulture provisoire, pourvu que le candidat soit vieux et surtout illisible.

— « Je ne sais trop ce que ce peut être, » dit-il alors, en secouant la tête d'un air de confiante vanité ; mais, « dans l'incertitude il est prudent de le mettre en sûreté, jusqu'à plus ample information. On a vu tant d'heureuses trouvailles !... Quand on pense, par exemple, que le plus bel autographe de Louis XIV, une lettre du grand roi à M^{me} de la Vallière, a été découverte dernièrement dans une boutique d'épicerie où elle servait d'enveloppe à un quarteron de Gruyère !... Certainement on ne peut plus s'étonner de rien ! Eh ! mon Dieu ! ce chiffon provient peut-être aussi de quelque illustre inconnu ! Je ne suis même pas éloigné de le croire, d'après la forme retroussée de cette queue de Z.

Les queues en trompette m'ont toujours paru l'un des indices les plus caractéristiques du génie. »

Enfin, le temps passé n'est pas l'exclusif tributaire des accaparemens de l'autographile complet, de l'autographile pur-sang. L'avenir aussi contribue quelquefois à meubler de chiffons douteux cette succursale d'illustrations possibles. Je ne serais point surpris qu'il y logeât, à tout hasard, la coulée de quelque petit clerc d'huissier, la ronde de quelque figurant de théâtre, l'anglaise de quelque courtaut de boutique, la bâtarde du premier gribouilleur venu. — « On ne sait pas ce qui peut arriver, » se dirait-il alors ; « ce gaillard-là est jeune, il a du temps devant lui, il peut se distinguer un jour. Le gens célèbres ont presque tous commencé par être fort obscurs : c'est assez leur manie. Il est donc bon de prendre ses petites précautions. L'écriture, d'ailleurs, ne coûte rien à garder : ce n'est pas comme un cheval à l'écurie. »

Tels sont à notre sens les principaux traits des deux espèces d'autographomanes. On peut dire, en résumé, que, si l'autographiste travaille beaucoup pour ce Diogène des temps modernes dont le crochet intelligent épluche le soir, au coin des bornes, les chefs-d'œuvre de la journée : la prose vagabonde, les vers sans domicile, etc. ; l'autographile fait en revanche, à la hotte nocturne du pauvre diable, une bien ruineuse concurrence. Le chiffonnier gagnerait donc infiniment à la fécondité de l'un, sans la cupide rivalité de l'autre.

.....
LOUIS DESNOYERS.

LES HUGUENOTS,

DE

M. MEYERBEER.



Je commencerai d'abord par annoncer le nouveau succès de M. Meyerbeer. Je parlerai beaucoup de la musique, un peu de la pièce.

Raoul de Nangis, gentilhomme de province, est arrivé depuis peu à la cour ; c'est l'amiral de Coligny qui l'a recommandé ; Nangis appartient à la réforme, ce qui ne l'empêche pas de s'asseoir à la table du comte de Nevers, catholique zélé. Nous sommes en Touraine, dans le château du comte qui va se marier et donne à ses amis un dernier repas de garçon. Les convives boivent à leurs belles, et Nangis se rend aux invitations du seigneur châtelain qui le prie de conter ses amours, Nangis les chante. Nangis a sauvé la vie ou l'honneur à une belle inconnue, qui depuis lors est la dame de ses pensées. Cette belle, il l'entrevoit au château du comte de Nevers. C'est Valentine, fille du comte de Saint-Bris, demoiselle d'honneur de Marguerite de Valois, promise au comte de Nevers. Raoul est appelé chez Marguerite, qui veut rapprocher les deux partis en mariant

des huguenots avec des catholiques. Valentine est destinée à Raoul, qui la refuse ; sa présence chez le comte de Nevers lui inspire de jaloux soupçons. Le comte de Saint-Bris défie Raoul qui promet de lui faire raison de l'offense ; le reudez-vous est pris , on doit se rencontrer au Pré-aux-Cleres. Maurevert conseille à Saint-Bris de faire assassiner son adversaire ; Marcel , vieux serviteur de Raoul , avertit son maître ; le combat s'engage , il est interrompu par des hommes armés de l'un et l'autre parti qui se livreraient bataille si leurs femmes ne venaient se jeter dans les rangs. Le comte de Nevers épouse Valentine dans la chapelle du Pré-aux-Cleres ; une gondole illuminée et pavoisée traverse la rivière et ramène les nouveaux mariés au logis.

Au quatrième acte, l'action se rembrunit et le drame commence. Le massacre des Huguenots a été résolu ; le roi le veut. Saint-Bris rassemble ses affidés pour leur donner des ordres ; plusieurs moines mêlent leurs exhortations fanatiques aux cris des assassins, et promettent la palme du martyr à ceux qui trouveront la mort dans cette sanglante exécution. La cloche sonne , et le signal du carnage retentit après un chœur admirable et d'un merveilleux effet.

On danse toujours malgré le tocsin ; le rideau se lève sur un bal que Raoul interrompt. Il arrive couvert du sang de Coligny, montre son épée brisée, et s'échappe suivi des amis qu'il vient de rencontrer dans ce lieu de plaisir. Le décor change et représente un temple où se réfugient les femmes des huguenots ; elles y chantent un hymne en attendant la mort. Le duc de Nevers, qui voulait épargner les malheureux proscrits, a été tué par les siens. Valentine est veuve, elle retrouve son amant près de ce temple, et l'épouse après avoir abjuré le catholicisme. Marcel est le ministre qui consacre ce mariage *in extremis*. Cet asile est découvert par leurs ennemis qui les entraînent en leur disant : Abjurez ou mourez. Nouveau changement de décor : esplanade du Louvre, où les trois victimes reçoivent le coup mortel dirigé par Saint-Bris. Ce seigneur reconnaît sa fille au moment où Catherine de Médicis passe en litière et vient contempler les effroyables résultats de sa vengeance.

Vous le voyez, le cadre est vaste, les tableaux offrent beaucoup de variété ; l'entreprise était périlleuse, le musicien s'en

est tiré avec bonheur. Ce ne serait point un éloge si l'on ne savait que de pareilles bonnes fortunes ne dépendent point des capricés du sort, et sont toujours justifiées par le talent. Le musicien s'est montré homme d'esprit, de prévoyance, en procédant par un *crescendo* ménagé, calculé avec artifice, qui conduit l'auditoire aux sensations les plus vives, à l'explosion la plus déchirante.

Le chœur d'introduction est brillant et plein de folie; il amène la romance dite par Raoul : *Plus blanche que la blanche hermine*, dont les deux couplets sont accompagnés par un solo de viole d'un tour plein d'élégance, modulé avec beaucoup d'artifice. Après un repos en *ré naturel* majeur, la rentrée en *si bémol* est d'un effet piquant. Cet effet est d'autant mieux senti que l'harmonie, jusqu'alors soutenue par les traits de la viole seule, est attaquée par un chœur d'instrumens qui lui donne cette plénitude, ce charme de coloris que l'oreille désire vivement. M. Urhan exécute le solo de viole dans la perfection; il concerte avec le ténor de manière à faire croire qu'une seconde voix s'unit à celle de Nourrit. Cette seconde partie domine trop la première, dont la mélodie languit; et le travail d'orchestre devient l'objet principal.

Marcel, l'enragé puritain, qui ne jure que par Luther, se fait connaître en entonnant un choral de ce maître, car Luther, et son antagoniste Henri VIII, qui depuis changea de gamme, étaient bons musiciens, ils composaient des hymnes et des cantiques. Ce choral, d'un caractère pompeux et sévère, est lancé par le huguenot Marcel à son maître Raoul de Nangis, pour l'avertir des dangers auxquels son âme est exposée au milieu des Philistins et de leurs fêtes licencieuses. Ce chant solennel domine toute la pièce, il reviendra plusieurs fois encore, lorsque des périls d'un autre genre menaceront Raoul. Un refrain aussi grave aurait pu défilér inaperçu pour des auditeurs peu exercés; mais M. Meyerbeer a su le placer en évidence par le cortège harmonique dont il l'entoure et la couleur variée et toujours tranchante qu'il lui donne à chaque apparition.

La chanson huguenotte que Marcel dit ensuite est plus bizarre qu'originale. L'accompagnement en a paru singulier : ce flûtet égaré dans les plus hautes régions de la mélodie semble ne pas tenir aux accords de l'orchestre; mais on voit quel'auteur

a voulu rendre l'effet des fifres et des tambours, qui, selon Marcel, étaient l'accompagnement ordinaire du *Ca-ira* de cette époque. Méhul, qui a fait preuve de talent et d'esprit dans tous ses ouvrages, n'a-t-il pas accompagné de la même manière un couplet de la romance *Charmante Gabrielle*, et pourtant le caractère de l'air ne semblait point appeler les sifflemens aigus des fifres. L'effet produit par la chanson de Marcel ne répond pas au déploiement de forces, à la variété des moyens employés par le compositeur.

Le morceau final du premier acte ramène le motif principal du chœur d'introduction. L'entrée du page, ses roulades légères, forment un agréable contraste avec l'ensemble de voix d'hommes que nous avons entendues jusqu'à ce moment. Cette queue d'acte est traitée d'une manière un peu sérieuse. La suite de septièmes sur la pédale est d'un bon effet, il me semble que la situation n'est pas de nature à motiver l'emploi de ce moyen; cependant ce *sol* d'abord dominante d'*ut*, ce *sol* qui a porté tout l'édifice harmonique, devenant à son tour septième de dominante du ton de *ré-majeur*, est d'un résultat ingénieux et piquant; il charme l'oreille au moment où la cadence finale se prépare.

Au premier acte nous n'avions que des hommes, le second acte s'ouvre par un jardin rempli de jolies femmes élégamment parées de riches et brillans atours. Marguerite vient de finir sa toilette; elle est entourée de ses dames; une part de cette jeune cour va profiter de la licence qu'on lui a donnée de se baigner dans le Cher, qui traverse le parc de Chenonceaux. En attendant que ces nymphes se plongent dans l'eau, Marguerite de Valois, la joyeuse commère, la fiancée de Henri IV, chante l'amour, le plaisir, la folie, les rians jardins, la verte fontaine, l'ombrage, la fauvette, le feuillage, et fait redire aux échos de la Touraine ses trilles, ses roulades, ses gammes chromatiques, d'abord en quatuor, avec deux de ses dames et son page Urbain, ensuite toute seule dans une brillante cavatine. Ce morceau, très bien exécuté par M^{me} Gras-Dorus, a été couvert d'applaudissemens. Une autre récompense attendait la cantatrice au sortir de la scène; son engagement expirait à l'heure même où le spectacle a fini; à minuit, heure solennelle, on a renouvelé le contrat qui l'unit à l'Académie royale de Mu-

sique, et sa dot annuelle a été portée à quarante mille francs.

Le chœur des baigneuses est charmant : les baigneuses ne chantent pas pourtant ; elles pourraient s'enrhumer, leur vêtement est si léger ; mais les dames qui ont déjà fait leur toilette peuvent, sans crainte, exercer leur gosier : elles invitent donc les naïades à chercher le calme et la fraîcheur dans les flots du Cher. Ces demoiselles sont toutes prêtes, il leur suffit de quitter leurs pantoufles, ce qu'elles exécutent avec une grâce toute particulière et forment des groupes très séduisants. Tout le monde a remarqué la mélodie de ce chœur dansé, les molles ondulations de l'orchestre. Je crois devoir appeler l'attention des amateurs, si toutefois leurs yeux ne sont pas trop occupés des pantoufles des nymphes, je dois appeler leur attention sur un trait de bassons qui serpente à travers l'accompagnement des autres instrumens. Ce trait, d'une grande rapidité, contraste avec l'allure tranquille du chœur : il se plie à toutes les modulations, monte, descend, parcourt la riche étendue du basson, et a le mérite d'être parfaitement exécuté. L'ensemble est tel qu'on croirait qu'il est dit par un seul bassoniste ; le volume de son me fait penser pourtant que plusieurs l'exécutent à la foi.

Le duo : *Ah ! si j'étais coquette !* sans être précisément neuf, abonde en oppositions piquantes. Raoul est tout sentiment, la partie de Marguerite est vive et légère ; ce duo est en *fa*, le repos sur le *la bémol* aigu est une surprise à laquelle on ne s'attend pas, et qui donne à la phrase un tour original. Un autre *inganno* de ce genre est placé dans le quatuor qui ouvre cet acte. Le cor a fait entendre l'accord de *ré majeur*, ce *ré* devient note sensible, et les voix attaquent en *mi bémol*.

L'ensemble du serment est majestueux, brillant et d'un beau caractère ; le musicien prélude aux grands coups qu'il doit porter ensuite : les voix récitantes soutiennent la mélodie, sur laquelle le chœur fait tomber avec fracas ces mots : *Nous jurons*. L'orchestre se tait pendant l'*adagio*, et les voix exécutent seules le morceau le plus difficile de ce finale. M. Meyerbeer prend plaisir à défier ses chanteurs ; dans *Robert-le-Diable*, la scène de la croix, au troisième acte, se termine par un trio vraiment diabolique pour l'exécution ; les chanteurs y sont obligés de déterminer, d'asseoir les transitions enharmoniques sans aucun régulateur instrumental. L'ensemble des *Huguenots*,

dans le finale du second acte, ne me paraît pas d'une exécution plus commode. M^{me} Gras-Dorus y prend de volée un trait aigu, arpégeant l'accord le plus scabreux; toutes ces difficultés ont été surmontées, et l'orchestre, en rentrant, a retrouvé les chanteurs dans une position fort honorable.

La strette du finale a beaucoup de vigueur et d'entraînement et l'on rencontre, vers la dernière cadence de ce morceau, un *ut* aigu, tenu à la fois par M^{mes} Falcon, Dorus et Flécheux, qui triomphe des forces du chœur et de l'orchestre.

Le troisième acte abonde en musique de tous les caractères, c'est le plus complet de la pièce, et par conséquent celui dont la durée est la plus longue. Il s'ouvre par un chœur de buveurs plein de verve et de franchise dans lequel figurent des voix récitant, des acteurs que l'Opéra sait à propos mêler à ses choristes. Ce chœur est plutôt une chanson fort bien dite par Wartel, avec refrain attaqué par toute l'escouade huguenotte. *Si bémol* est le ton de ce morceau dont la mesure, d'abord à deux temps, passe à trois temps pour le refrain qui débute par un *rataplan* que les ténors battent avec le *fa*, le *sol* aigus, en rythme de deux croches et deux noires; les seconds ténors entrent ensuite par les tierces basses de ces notes, et les voix graves roulent sous cette harmonie plaquée, parcourant diverses modulations. Ce refrain, d'une allure leste et brillante, est arrêté dans sa marche avant la cadence finale par deux accords solennels; accords chers aux buveurs qui se plaisent à déployer leurs voix éclatantes, à les faire sonner long-temps avant de conclure la période. M. Meyerbeer s'est admirablement conformé aux us et coutumes des suivans de Bacchus; s'il a négligé la tierce picarde, ce n'est point un mal, le moyen est vulgaire. Je crois pourtant qu'il l'eût employée si son refrain avait été en ton mineur; la tierce majeure attaquée sur le dernier accord appartient à la musique de ce temps. On trouve dans le livret des *Huguenots* un bon nombre de strophes bien mesurées, je voudrais que l'auteur eût pris le même soin pour les couplets chantés par Wartel.

Prenant — son sa — bre de batailles,
 Qui renver — se forts et murailles.

Ne saurait être chanté sur la mélodie qui doit porter les vers suivans du second couplet :

En avant, — braves calvinistes !
A nous — les fil — les des — papistes.

Il faut nécessairement que le musicien gâte son air pour l'accommoder aux paroles défectueuses qu'il va rencontrer. Ces derniers vers ne sont pas plus mauvais que les premiers dans lesquels on ne trouve aucune régularité musicale, mais ils présentent une mesure tout-à-fait différente et contraire au dessin de la mélodie.

Cet air et chœur de buveurs a fait le plus grand plaisir : on a voulu l'entendre une seconde fois. Le rythme du chœur des diables de *Robert* s'y reproduit dans le *rataplan* ; c'est une légère ressemblance qu'il eût été bon de faire disparaître.

La cloche était nécessaire pour annoncer l'heure de la retraite ; et, quoiqu'elle entre bien dans l'ensemble des voix qui annoncent le couvre-feu, j'aimerais mieux qu'elle n'y fût pas, à cause de l'autre cloche que nous entendrons plus tard. Le duo de Valentine et Marcel est un morceau conduit avec beaucoup d'artifice, un duo qui tient également aux deux genres sérieux et comique, dans le goût de celui de *Robert-le-diable*, *ah ! l'honnête homme !* On ne saurait pourtant lui reprocher aucun trait de ressemblance avec son frère aîné. Les cors et les violoncelles, groupés au commencement de ce duo, présentent un effet sombre et mélancolique. La phrase de mélodie qui le termine est gracieuse et contraste avec le chant passionné de Valentine. Les airs de ballet de cet acte sont de peu d'importance, et le musicien les a négligés.

L'harmonie du septuor est mordante et bien disposée pour l'effet vocal. Le chœur qui le suit est un tour de force sous le double rapport de la composition et de l'exécution. Ce combat interrompu, ces femmes qui se jettent au milieu des épées et se disputent, se disent des injures en arrêtant les duellistes et les soldats, tout cela forme un bel ensemble. Le public n'a pas encore apprécié le mérite de ce morceau, trop de détails se présentent à la fois, il ne sait auquel entendre ; mais il ne tardera pas à les saisir l'un après l'autre pour les réunir ensuite, comme

a fait le musicien. Exécuter ce double chœur au repos est déjà chose assez difficile pour d'habiles choristes : le dire, au milieu de la chaleur et du désordre de l'action, est un véritable tour de force. L'ensemble en est bon, tout marche d'aplomb ; mais tout n'a pas encore cette franchise d'attaque, cette sonorité, cette clarté que les chanteurs auront acquise après quelques représentations.

Je m'aperçois que j'ai oublié le chant de la noce qui se rend à l'église. Ce cantique, de la couleur de tous les cantiques, lent et religieux comme les airs de ce genre, ne mériterait pas d'être signalé d'une manière particulière, s'il marchait toujours seul et traversait tout bonnement sur la place pour entrer à l'église. Mais ce cantique pieux, procédant gravement, trouve un cabaret sur son chemin ; les huguenots y boivent, y chantent et ce ne sont pas gens à se taire pour laisser défilé en paix les cantiques. Il faut donc que l'hymne des jeunes filles éprouve un choc inévitable. Combiner cet air lent et solennel avec le chœur allègre et bachique des calvinistes est encore une des facultés de la musique : elle fait marcher à la fois plusieurs discours d'une allure et d'un caractère différens. Les jeunes filles chantent à la procession, les buveurs chantent dans le cabaret voisin, et tout cela défile ensemble avec le plus parfait accord. Il est juste de dire que les huguenots y mettent un peu de galanterie en changeant par-ci par-là quelques petites choses à leur thème déjà donné. Un autre contraste s'établit dans le finale de cet acte ; les personnages principaux se livrent à l'expression véhémement des passions exaspérées, tandis que le chœur des musiciens, placé sur la gondole, bat sa marche gaiement, fait sonner trompettes en *ut*, trompettes en *sol*, cors à piston, s'occupant très peu de ce qui se passe sur l'avant-scène.

Il faut mettre en avant les masses, faire manœuvrer les choristes, telle est la recommandation que les directeurs de l'Opéra ne cessent d'adresser aux auteurs qui travaillent pour ce théâtre. Certes, les masses des chœurs et de l'orchestre produisent de grands et beaux résultats quand leur effet arrive après des airs, des duos d'une mélodie élégante et pleine d'expression ; mais donner plusieurs chœurs à la suite l'un de l'autre, c'est s'exposer à ce que l'oreille s'accoutume à ce déploiement de moyens extraordinaires. Les choristes de l'Opéra sont considé-

rés comme des acteurs ; le moment approche où les acteurs seront réduits à l'emploi de choristes : l'intérêt musical se divise trop, il ne reste plus de place pour composer un rôle principal qui domine la pièce. Les chœurs, les morceaux d'ensemble du troisième acte des *Huguenots* sont d'une belle facture, bien combinés, bien contrastés. J'ai fait connaître en détail leur mérite, je suis forcé pourtant de convenir qu'il y en a trop. Ce n'est point la faute de M. Meyerbeer, mais une conséquence du système adopté par notre Académie de musique.

Vous croyez peut-être que je vais suivre mon chemin à travers ces deux derniers actes qui ont fait une si violente explosion, que je vais essayer de décrire l'enthousiasme d'un public qui, après le quatrième acte, a voulu féliciter Nourrit et M^{lle} Falcon, et leur donner de nouvelles preuves de son enchantement en les appelant sur la scène avant la fin de la pièce, chose sans exemple à l'Opéra. Vous croyez que je vais faire une complète analyse de ce chœur de conjurés formidable, de ce duo passionné, de ce trio tant applaudi. Non ; je parie que tous les journaux vous en auront parlé : c'est justement à cause de cela que je n'en dirai rien. D'ailleurs ne suis-je pas sûr que vous irez voir, entendre *les Huguenots* ? ne suis-je pas encore plus certain que vous vous garderez bien de sortir avant les derniers actes ? Je ne renonce pas pourtant à vous en rendre compte, à vous payer ma dette en entier ; mais ce sera plus tard. Il est vrai que beaucoup de pages auront été écrites sur ce sujet : les critiques littérateurs seront assez bons enfans pour ne pas l'épuiser ; après eux un musicien trouve encore à moissonner.

Les personnes qui professent la religion réformée ont été grandement scandalisées de ce titre, *les Huguenots*, désignation qu'elles regardent comme injurieuse ; et pourtant les huguenots jouent le beau rôle dans la pièce où les catholiques sont immolés à leur tour par M. Scribe. Ce fut en 1560 que les calvinistes de France furent appelés huguenots ; on les confondait auparavant avec les luthériens. Tous les historiens s'accordent sur l'époque de cette dénomination, mais non pas sur son origine. Comme parmi les nombreuses étymologies qu'ils rapportent, il y en a d'honorables, on est libre de choisir, celles-ci suffisent pour justifier M. Scribe aux yeux des puritains prompts à s'irriter en lisant

l'affiche de l'Opéra. Ces diverses étymologies sont singulières et même assez curieuses pour mériter d'être citées à propos du titre d'un drame musical.

Selon Du Verdier, huguenot vient de Jean Hus, dont les calvinistes ont embrassé la doctrine. Castelnau prétend que le peuple les regardait comme ne valant pas mieux qu'une petite pièce de monnaie appelés huguenotte, qui avait cours sous le règne de Hugues-Capet. D'autres disent que ce nom fut donné aux calvinistes à cause d'un Allemand, qui étant pris et interrogé sur la conjuration d'Amboise, demeura court dans sa réponse après avoir dit, en latin, ces trois mots : *huc nos venimus*. Les courtisans, qui n'entendaient pas le latin, appelèrent ceux de cette religion des *hucnos*. Quelques écrivains disent que les calvinistes prirent ce nom parce qu'ils se proposaient de défendre les droits des descendans de Hugues-Capet. Si d'autres le dérivent du mot allemand *eignossens*, qui signifie confédérés pour la foi, leurs opposans veulent au contraire qu'il vienne de *hausque-naus*, gens séditeux. Pasquier dit que c'est à Tours que le mot a pris naissance ; soit parce que les calvinistes s'assemblaient auprès de la porte Hugon ; soit parce qu'ils ne sortaient que pendant la nuit, comme un lutin familier qu'on appelait en cette ville le roi Hugon. Je pourrais en ajouter d'autres encore, mais j'en donne assez pour que l'on ait la faculté de choisir.

Dans *la Juive*, M. Scribe nous avait montré les amours d'une israélite et d'un catholique ; cette fois il s'agit d'un couple chrétien, mais l'hérésie est aux prises avec le catholicisme, l'opposition nécessaire pour le mouvement de l'action dramatique s'y trouve toujours. On se battait, on s'égorgeait en 1572, on administrait un coup de poignard à son ennemi, ou bien on se constituait un procureur fondé pour remplir cet office ; mais on s'amusait bien, on dansait des courantes et des sarabandes, on chantait des chansons à quatre parties, et quelles chansons ! Lisez le recueil d'Adrian le Roy dont je vous ai fait connaître la préface, ces jours derniers, recueil dédié à la comtesse de Rétz ; vous y verrez le style des romances de l'époque, des ballades exécutées par les filles d'honneur des reines de France, de Navarre. MM. Scribe et Meyerbeer auraient dû nous en donner un échantillon, les amateurs de curiosités du moyen-âge et de la renaissance se seraient empressés d'accueillir ce bric-à-brac poétique

et musical, beaucoup l'auraient préféré au plain-chant du maître de chapelle Luther. On chantait, on dansait, on banquetait joyeusement au milieu des scènes cruelles et sanguinaires qui chaque jour se renouvelaient ; on faisait l'amour au bruit du tocsin, des arquebusades. De brillantes fêtes servaient de prélude aux massacres.

Aussi M. Scribe a-t-il été prodigue de divertissemens : on banquetait chez le comte de Nevers, on chante et l'on se baigne en cadence chez Marguerite de Valois ; on boit, on chante, on danse encore au Pré-aux-Clercs. Ce n'est pas tout, et vous croyez peut-être que la troupe baladine va se disperser au moment où Saint-Bris a rassemblé ses compagnons pour leur distribuer des croix, des écharpes blanches, et recevoir leur serment ? Non ; après cette scène terrible, nous assisterons encore à un bal. La cloche a donné le signal de l'attaque nocturne, de cette guerre d'extermination, la cloche vient d'arracher Nangis des bras de Valentine au désespoir, elle sonne toujours, on est vivement préoccupé des scènes de désolation, de carnage, qui font couler le sang dans tous les quartiers de Paris, on s'attend à voir cet affreux spectacle au lever du rideau : point du tout, c'est une brillante fête donnée dans un palais resplendissant de lumières et peuplé de danseurs du haut parage en habits de gala. Ce ballet est d'un effet piquant et dramatique ; il ne pouvait être d'aucune importance sous le rapport de la danse, l'action doit marcher avec prestesse, il fallait nécessairement se borner à montrer ce tableau qui contraste d'une manière si vigoureuse avec ce qui précède et ce que l'on attend. Ce ballet, le plus bref des trois, est ingénieux, le public ne manque jamais de témoigner la surprise qu'il lui cause, et c'est le résultat que les auteurs s'étaient proposé.

Deux morceaux de musique seulement se déploient dans le quatrième acte et le remplissent en entier. L'effet de cet acte est saisissant, il entraîne, et pourtant la disposition des moyens qui le produisent ne suit pas la marche ordinaire dès long-temps adoptée par les compositeurs. Le chœur, après avoir préparé son explosion, fait éclater un foudroyant anathème et finit *pianissimo*. Toute cette armée de chanteurs, que l'on assemble pour frapper avec le plus grand éclat les dernières cadences d'un finale, se retire et laisse à deux personnages le soin de

conclure l'acte. Je ne connais qu'un autre exemple d'une disposition semblable, celle du finale du *Roi Théodore*, de Paisiello; mais ce finale appartient au genre comique, et ne saurait en aucune manière être comparé à l'œuvre de Meyerbeer. Je le cite seulement sous le rapport de l'affaiblissement des moyens d'exécution portant juste sur les points que l'on renforce ordinairement.

Essayons de tracer ici le plan de la composition la plus vaste, la plus grandiose, que Meyerbeer ait fait entendre à la scène; c'est à ce maître que nous devons déjà l'introduction du *Crociato*, les finales de *Robert-le-Diable*, morceaux d'une si haute portée. Saint-Bris, s'adressant à plusieurs de ses affidés parmi lesquels figure le comte de Nevers, son gendre, leur fait connaître les ordres de Catherine de Médicis :

Des troubles renaissans et d'une guerre impie
Vous voulez, comme moi, délivrer le pays ?

Ces vers et les détails qui les suivent marchent vivement sous un trait à grosses notes, détachées, déclamation heurtée, soutenue par un jeu d'orchestre fort agité. Ce début est en *mi mineur*, une belle mélodie se déploie ensuite dans l'ensemble dont le mouvement est majestueux, le ton devient majeur. Saint-Bris s'est hâté d'expliquer l'objet de sa mission, maintenant il engage ses affidés à le seconder et fait agir le charme de son éloquence fanatique. Cet ensemble d'un tour élégant et plein de franchise est animé par le chant de Valentine de Nevers, dont les sentimens sont en opposition avec les projets sanguinaires de Saint-Bris.

Le musicien passe au récitatif pour donner les ordres de l'attaque, assigner à chacun son poste, et faire connaître l'heure et le signal. Ce récitatif obligé, mesuré quelquefois, est dominé par l'orchestre qui gronde sourdement ou mugit pour colorer plus vivement les horribles images que Saint-Bris présente à ses compagnons dévoués, à la troupe armée qui se presse dans sa galerie.

Les rangs s'ouvrent, trois moines s'avancent lentement pour bénir les conjurés et leurs armes. Ces religieux chantent un hymne au Dieu vengeur, hymne d'un caractère auguste et so-

lennel, d'une allure grave et pompeuse, mais sous laquelle un trait de basse opiniâtre et brutal se déroule et contraste avec la douceur de la mélodie. Les accords parfaits majeurs de *fa* et de *la* successivement attaqués sans préparation, l'intervalle de seconde tenu par les voix monacales, sont des traits d'une grande vérité qui portent les chants de l'église au milieu des conjurés, où figurent les disciples de saint François. Cette bénédiction des poignards est admirable : aux premiers accords, plusieurs fois répétés, succède un trait vocal en *ut*, dont la modulation est charmante. Ce n'est qu'à la seconde représentation que j'ai pu me rendre compte de la route suivie par le musicien. J'avais bien saisi le ton de *la bémol* à l'entrée des moines, mais ce point de départ me jetait bientôt dans un tel déluge de bémols, que je croyais m'être trompé ; ne pouvant supposer que l'orchestre naviguât si librement au milieu de tant de difficultés. Meyerbeer se tire d'affaire avec l'enharmoine, et malgré ce moyen l'exécution instrumentale de son chœur ne devient guère plus commode. Les chanteurs n'ont rien à démêler avec tout cela, les accroc de ce genre ne sauraient les arrêter.

Glaives pieux, saintes épées,
 Qui dans un sang impur serez bientôt trempées,
 Vous, par qui le Très-Haut frappe ses ennemis,
 Poignards sacrés, par nous soyez bénis !

Voilà trois mètres différens pour quatre vers. Le musicien a formé son rythme avec les deux membres du premier vers qui se composent de deux brèves au milieu de deux longues. Ce dessin qui s'adapte parfaitement à ce premier vers ne peut plus convenir aux autres ; le musicien est donc obligé de détruire son rythme dans les parties vocales pour faire défiler cette surabondance de paroles qu'il va rencontrer et dont il est fort embarrassé. Je sais bien que l'orchestre suivra toujours sa marche réglée, mais cela ne suffit point. La résolution des moines est ferme, est immuable, ils doivent conserver dans le discours cette uniformité qui convient à l'opiniâtreté de leur caractère, et ne pas quitter le ton solennel de leur début pour passer au caquetage de leur seconde phrase. La musique de

Meyerbeer ne veut pas tant de mots, voici ce qu'elle réclame impérieusement; lui donner plus c'est la dénaturer :

Glaives pieux, — saintes épées,
 Qui dans le sang — serez trempées,
 Du ciel frappez — les ennemis,
 Poignards sacrés, — soyez bénis!

J'écris ces quatre lignes pour indiquer seulement la cadence et la mesure des vers musicaux. La même observation s'applique aux deux vers suivans que Saint-Bris ajuste comme il peut sur le même motif :

Que cette écharpe blanche et cette croix sans tache
 Du ciel distinguent les élus.

Ce chant des moines et les entrées du chœur qui s'y mêlent forment un ensemble superbe et qui peut être comparé au *Rex tremendæ majestatis* du *Requiem* de Mozart. Ce chant est tranquille et majestueux, mais c'est le calme de la trahison, la solennité de l'anathème; bientôt éclate la tempête, l'ouragan.

Dieu le veut! Dieu l'ordonne!

La mélodie qui nous a déjà charmés lorsque Saint-Bris est en conférence particulière avec les quatre seigneurs, se fait jour à travers l'explosion foudroyante de l'orchestre et le choc de toutes les puissances sonores qui se divisent pour se réunir ensuite. Attaquée à l'unisson par quatre-vingts choristes, cette mélodie se dessine admirablement au milieu de cet orage musical dont je n'essaierai pas de décrire les divers effets. Celui de la timbale qui roule de deux en deux mesures en formant un *crescendo* rapide suivi d'une dégradation subite, est d'un résultat saisissant. Le tambour double ce roulement, et la grosse caisse frappe un coup quand le son arrivé au sommet de l'échelle croissante va retomber vers le silence par degrés. Cette vague sonore se brise plusieurs fois avant de tonner avec l'ensemble du chœur et de l'orchestre. Les gammes chromatiques aiguës

et descendantes des flûtes, des hautbois, lui répondent, et complètent l'image. Il faut un immense volume de chœur et de symphonie pour qu'un semblable accessoire ne s'élève pas au-dessus de la place qui lui est assignée, et que la percussion n'efface point les voix, l'archet et l'embouchure. M. Meyerbeer sait peser et balancer les moyens sonores; ce chœur si vigoureusement tracé, dont les détails semblent si compliqués, est d'une clarté parfaite.

Le résultat formidable de ce morceau ne vient pas seulement d'une savante opposition d'accords ajustés avec artifice, de contrastes obtenus par des effets de timbre, de sonorité, la mélodie y triomphe, elle y donne la main à l'harmonie, et toutes deux s'avancent avec cette fierté confiante qui ne permet pas de douter un instant de la victoire. C'est la belle, la vraie manière de procéder; c'est ainsi que le musicien s'empare de tout son auditoire et le gouverne à sa fantaisie.

Que de charme et de passion dans le duo de Nangis et de Valentine! Le violoncelle répète d'abord le trait que la seconde voix saisira plus tard; cet écho redisant la même phrase sur le même degré, sans monter ni descendre d'octave, et dans le timbre qui se rapproche le plus de la voix de ténor, est d'un effet délicieux. Les deux amans sont agités, ils ont la tête perdue, et cependant le mouvement de leur discours plein de délire et de tendresse est très lent. Leur extase amoureuse justifie cette lenteur, mais la mélodie poussée jusqu'aux dernières limites des voix, ces élans passionnés conservent toujours à l'ensemble du duo la vigueur de coloris, le mordant que la situation réclame. Dans ce chant paisible, qui se croise en imitation, Nourrit et M^{lle} Falcon font entendre le *si*, l'*ut* aigus à plusieurs reprises, ce sont des notes peu faciles à manier dans une mélodie gracieuse dont il faut ménager les contours élégans. Il est vrai que cet *ut* est bémol, mais peu importe.

L'*agitato* brûlant qui sert de péroraison à ce duo nous offre une véritable cabalette à l'italienne, d'un rythme pressant, d'une modulation adroite. C'est le signal donné par la cloche, qui détermine le changement de mouvement. Jusqu'à ce jour nous avons entendu les cors, les trompettes éclater après un *adagio*, sonner leur houte-selle pour amener l'*allegro* final; cette fois c'est une grosse cloche, un bourdon, un *fa* de treize

cents livres de métal qui fait descendre sa note sur le point d'arrêt de l'orchestre. Bientôt une autre cloche lui répond par un double coup frappé sur la douzième, car il faut que ce *fa* lugubre ait sa dominante : ces deux timbales d'airain concertent avec l'orchestre jusqu'à la fin de l'acte. Elles doublent la basse mugissante des trombones et des ophicléides avec un accord, un ensemble parfaits ; laissant les violes et les violons exécuter librement les dessins qui remplissent les intervalles ménagés entre les coups de cloche. Cet effet est puissant, il est toujours musical ; ce n'est pas seulement du bruit comme l'intervention des cloches pourrait le faire penser. Ces instrumens de gros calibre sont placés dans les combles du théâtre, véritable clocher qui lance la plus grande part de son tocsin dans les entours de la salle. On l'entend du faubourg Montmartre ; les pompiers ne manqueraient pas d'accourir à ce signal d'alarme, à cet appel tant de fois répété, mais il s'agit d'un massacre et non d'un incendie, les pompiers se connaissent en signaux.

Le menuet, la courante que l'on danse à l'entrée du quatrième acte sont bien cadencés et d'un tour élégant ; les coups de tam-tam qui résonnent sourdement dans l'orchestre pendant ces airs joyeux rappellent au spectateur ce qui se passe au dehors, ce que la cloche annoncera bientôt aux danseurs. C'est un effet moral que le musicien a su placer avec esprit. Cette foule de seigneurs et de dames assemblés à l'hôtel de Sens devraient régler leurs pas sur des airs du temps, ou du moins sur des airs composés dans le goût de ceux de Goudimel, de Claudin, de du Cauroy, exécutés par des violons, des hautbois, des musettes de Poitou. Les airs de M. Meyerbeer appartiennent à notre époque ; leur caractère, leur coloris aurait dû trancher avec le style de la musique dramatique destinée ensuite à exprimer les sentimens de ces danseurs. Ces gothiques refrains eussent été l'écho du psaume luthérien.

Un tableau musical échelonné sur plusieurs plans, dont les images présentées l'une après l'autre finissent par se réunir sans se confondre, un de ces ensembles vigoureux que Meyerbeer sait disposer avec toute la supériorité de son talent, termine la pièce. Nangis, Marcel, Valentine, cernés par une troupe d'assassins, se dévouent à la mort et n'ont plus d'autre moyen

de défense que leurs chants religieux. Le choral luthérien qu'ils entonnent avec l'exaltation que leur dévouement a portée au dernier degré, ce choral qui monte d'un ton chaque fois qu'ils le répètent en marchant au devant des coups qui les menacent, arrête un instant leurs ennemis et les frappe de stupeur. Les chants des femmes réfugiées dans le temple, les fanfares des catholiques, les harpes célestes qui résonnent, le chœur des assassins, tout cela forme une admirable tableau final. Le trio chanté par Nangis, Marcel et Valentine, la phrase si véhémement : *le divin clairon sonne*, ont préparé cette explosion toujours suivie d'un tonnerre d'applaudissemens.

J'ai déjà signalé Nourrit, Levasseur, M^{mes} Falcon et Dorus ; je dois parler encore de Dérivis, de Serda, qui se sont fait honneur en établissant les rôles de Nevers et de Saint-Bris, de M^{lle} Flécheux, dont la voix légère a fort bien attaqué les roulades du page, de Wartel, qui fait sonner le *rataplan* avec une voix que je ne savais pas si vibrante, de Wartel deuxième, troisième, quatrième, car il se multiplie, il est de tous les partis, de toutes les religions, à chaque acte il change de casaque. Je dois parler aussi du trio de moines qui vient figurer au milieu du fameux chœur : Prévost, Massol et Ferdinand Prévost y tiennent leur partie d'une manière très remarquable. Les chœurs et l'orchestre contribuent puissamment à l'excellente exécution du nouveau chef-d'œuvre que Meyerbeer vient de lancer victorieusement à la suite de *Robert-le-Diable*.

CASTIL-BLAZE.

VOYAGE

DE

GABRIEL PAYOT.

Vers la fin de l'année 1853, mon domestique, qui probablement ne trouvait pas les mansardes de la rue Saint-Lazare à sa guise, me répéta si souvent que mon logement ne me convenait pas, que je lui dis un soir qu'il avait raison, et que je ne demandais pas mieux que de le quitter, s'il se chargeait de m'en trouver un, et de faire mon déménagement sans que j'eusse à m'en occuper.

Le lendemain matin j'entendis une grande discussion dans ma salle à manger. Je passai ma robe de chambre et j'allai voir ce que c'était. — Joseph discutait avec un commissionnaire le prix du transport de mes tableaux et de quelques petits meubles. — Aussitôt que ce dernier m'aperçut, il fit un appel à ma conscience, en me demandant si c'était trop de 25 francs pour transporter mes tableaux, mes livres et mes *curiosités*, rue Bleu, n° 50.

— Il paraît, dis-je à Joseph, que je préfère la rue Bleu à la rue Saint-Lazare.

— Oui, monsieur, me répondit-il, et vous y avez loué ce

matin un logement au premier, qui ne vous coûte que 100 fr. de plus que celui-ci, qui est au troisième.

— C'est bien; seulement vous vous informerez pourquoi on écrit la rue *Bleue* sans *e*.

— Oui, monsieur. — Je rentrai dans ma chambre et me remis au lit.

— Vous voyez, reprit François, que monsieur ne trouve pas que ce soit trop cher.

— C'est bien, tu auras tes 25 francs, mais tu te chargeras de savoir pourquoi on écrit la rue *Bleu* sans *e*.

— Et à qui faut-il que je demande cela ?

— C'est ton affaire.

— Alors on verra à s'informer, dit François.

La fin de ce dialogue me confirma dans une idée qui m'était déjà venue il y avait long-temps : c'est que Joseph faisait cirer mes bottes par le concierge, et faire ses courses par François, et que la seule peine que cette partie de mon service lui coûtait, était d'ajouter à ma note mensuelle quinze francs de port de lettres que je n'avais pas reçues.

C'est chose déplaisante d'être volé par son valet-de-chambre, d'autant plus qu'il vous prend pour un imbécile, ce qui l'entraîne tout naturellement à vous manquer de respect; mais c'est chose plus désagréable encore de changer une figure à laquelle on est habitué, pour une figure à laquelle on ne s'habitue peut-être pas. Il faut un an au moins pour lever le masque qui couvre un nouveau visage, et encore faut-il supposer qu'on n'ait guère que cela à faire.

Malheureusement pour ma bourse, et heureusement pour Joseph, j'avais en ce moment autre chose à faire, *Angèle*, je crois. Je décidai donc que je continuerais à me laisser voler.

Je venais de prendre cette détermination, lorsqu'une nouvelle discussion s'éleva dans l'antichambre.

— Monsieur n'y est pas, disait Joseph.

— Oh! je sais bien, répondait une voix qui ne m'était pas inconnue, on m'avait prévenu qu'à Paris on n'y était jamais.

— Monsieur est sorti.

— Sorti à huit heures! c'est bon dans nos montagnes, là; mais dans la grande ville, quand on est sorti de si bon matin, c'est qu'on n'est pas rentré.

— Monsieur ne découche jamais, dit sèchement Joseph, qui tenait à me conserver une réputation virginale.

— Je ne dis pas cela pour vous offenser, mais ça n'empêche pas que s'il savait que je suis là, il me ferait joliment entrer.

— Si vous voulez laisser votre nom, continua Joseph, je le remettrai à monsieur quand il rentrera.

— Oh ! que oui, que je le laisserai mon nom ; et quand il saura que je suis à Paris, qu'il m'enverra chercher un peu vite, encore !

— Et où demeurez-vous ? dit Joseph, qui commençait à prendre peur.

— A la barrière de la Villette, vu que ça coûte moins cher que dans l'intérieur.

— Et comment vous appelez-vous ? ajouta Joseph de plus en plus inquiet.

— Gabriel Payot.

— Gabriel Payot de Chamouny ? criai-je de mon lit.

— Hein ! farceur, que je savais bien qu'il y était, moi. — Oui, oui, de Chamouny, et qui vient vous voir, encore ; et qui vous apporte une lettre de Jacques Balmat, dit *Mont-Blanc*.

— Entrez, mon brave, entrez.

— Ah !.... fit Payot.

Joseph ouvrit la porte et annonça : M. Gabriel Payot, de Chamouny.

Payot le regarda de côté pour voir s'il ne se moquait pas de lui ; mais voyant que Joseph fermait la porte en gardant son sérieux, il chercha où j'étais, et m'aperçut dans mon lit.

— Oh ! pardon, excuse, me dit-il.

— C'est bien, c'est bien, mon enfant. Et par quel hasard ?

— Oh ! je vais vous conter tout cela.

— Asseyez-vous d'abord.

— Je ne suis pas fatigué, merci.

— Asseyez-vous toujours, c'est l'habitude à Paris.

— Puisque vous le voulez absolument.

— Là, là. — Je lui montrai une chaise auprès de mon lit. — Connaissez-vous cette montre-là, Payot (1) ?

(1) Voir les *Impressions de Voyages*.

— Si je la connais? je crois bien, elle a donné plus de tourment à mon cousin Pierre qu'elle n'est grosse; elle va toujours?

— Mais, oui, quand je n'oublie pas de la remonter.

— Eh bien! j'en avais une aussi, moi; oh! mais, qui en faisait quatre comme celle-là, une montre de Genève; un jour que j'étais en ribotte, je lui ai donné un tour de clef de trop, ça a décroché le grand ressort: je l'ai portée, sans rien dire à ma femme, au maréchal-ferrant de Chamouny, qu'est adroit comme un singe, il fait des tourne-broches; eh bien! c'est égal, elle n'a jamais été fameuse depuis.

— Eh! qu'est-ce qui vous amène à Paris, mon bon Payot?

— A Paris, ah! bah! je viens de Londres.

— De Londres! et que diable avez-vous été faire à Londres?

— Il faut d'abord vous dire qu'il est venu l'année dernière, derrière vous, un Anglais à Chamouny; il en vient un sort, vous savez; tant mieux pour le village, parce qu'ils paient bien. Ce n'est pas que les Français ne paient pas, oh! ils paient aussi; c'est le même prix pour tout le monde d'ailleurs; mais nous aimons mieux les Français, nous autres, ils parlent savoyard; si bien qu'il est venu et qu'il a fait la même tournée que vous, si ce n'est qu'il a été au Jardin, où vous n'avez pas voulu aller, vous, et vous avez eu tort, parce que quand on y a été, on peut dire: J'y ai été; si bien qu'il me dit: Quelle est la dernière personne que vous avez menée? — Ah! ma foi, je lui dis, c'est un bon garçon; je vous demande pardon, monsieur, vous n'étiez pas là; moi, j'ai dit ce que je pensais; d'ailleurs vous savez comme tout le monde vous aime chez nous. Voilà ses certificats, vous vous rappelez que vous m'en avez donné trois, un en anglais, un en italien, et un en français.

— Oui, très bien.

— Oh! mais, voilà la farce, vous allez voir; si bien qu'il me dit: Si tu veux me donner un de ces certificats-là pour 20 francs, je te l'achète.

— Est-ce que vous voulez vous faire guide? que je lui dis, c'est un vilain métier; allez, vaut mieux être milord. — Non, qu'il me répond, mais je fais une collection d'ortographes. — Oh! quant à l'ortographe, elle y est, c'est d'un auteur; si bien qu'il me tire les 20 francs de sa poche. Je les prends, moi;

j'ai bien fait , n'est-ce pas ? ça ne valait pas plus de 20 francs ce chiffon de papier ?

— Ça ne valait pas vingt sous.

— Je l'ai pensé ; mais ils sont si bêtes , ces Anglais ! Si bien qu'arrivés au Jardin , voilà qu'il nous part deux chamois : un hasard ; mais c'est égal , l'Anglais était très content. — Pardieu , dit-il , voilà deux petites bêtes que je paierais bien mille francs la pièce , rendues à mon parc. — On peut vous en conduire deux à moins que ça. — Vraiment ? dit-il. — Parole d'honneur ! — Eh bien ! voilà mon adresse à Londres. Si tu m'amènes deux chamois vivans , je ne me dédis pas. — Tope ! que je lui réponde. — Veux-tu que je te fasse un engagement ? — Tapez dans la main , ça suffit. — Effectivement , voilà tout ce qui en a été dit. Seulement , en me quittant , au bout de trois jours il me donna 100 francs au lieu de 27. Vous savez , 9 francs par jour , c'est le prix pour un homme et un mulet. A propos de mulet , vous vous rappelez Dur-au-Trot ? il est ici.

— Bah ! je vous plains , si vous êtes venu dessus.

— Ah ! je le loue aux voyageurs ; mais je ne le monte jamais. Je ne m'en sers qu'à la voiture. Si bien qu'à ce printemps je me suis souvenu de mon Anglais ; et comme je connais à peu près tous les repaires , je n'ai pas été long-temps à mettre la main sur deux chamosseaux superbes , un mâle et une femelle : ils étaient gros comme le poing ; ils ne voyaient pas clair ; on leur a donné à téter avec un biberon , comme à des enfans ; c'est offenser Dieu , ma parole ! c'est ma fille qui les a nourris. A propos , vous savez bien ma fille , elle était grosse ; elle est accouchée : on m'attend pour faire le baptême. Si bien que quand mes chamois ont eu trois mois , j'avais toujours l'adresse de mon Anglais ; je dis à ma femme : Faut que j'aille à Londres. Je vous demande un peu si elle était saisie ! — Qu'est-ce que tu vas faire à Londres ? — Livrer ma marchandise : ces deux bêtes-là , ça vaut 2,000 francs ! — Tu es en ribotte , qu'elle me dit ; c'est son mot. Je la laisse dire ; je m'en vas dans la cour ; j'arrange une vieille cage ; je tire la charrette du hangar ; j'entre dans l'écurie ; je dis à Dur-au-Trot : En voilà un bout de chemin que nous allons faire ! Je mets mes chamois dans la cage , la cage dans la charrette , la charrette au derrière de Dur-au-Trot ; je demande au maître d'école le chemin de Lon-

dres : il me dit que quand je serai à Sallanche, je n'ai qu'à tourner à droite : quand je serai à Lyon, qu'à prendre à gauche, et qu'à Paris, le premier commissaire venu m'indiquera ma route. Effectivement, à Paris, on me dit : Vous voyez bien la Seine ? eh bien ! suivez-la toujours, et vous trouverez le Havre.

— Et vous êtes parti comme cela, sans autre convention avec votre Anglais ?

— Tout était convenu, il m'avait tapé dans la main. Mais voilà le plus beau de l'histoire : j'arrive au Havre, il faisait nuit fermée ; l'aubergiste me demande où je vas, je lui dis que je vas à Londres. Le lendemain matin j'étais en train d'atteler quand il entre dans la cour un jeune homme, avec un chapeau ciré, une veste bleue et un pantalon blanc ; il vient à moi, je mettais ma roulière ; il me dit : C'est vous qui allez à Londres ?

— Oui. — Eh bien ! voulez-vous que je vous passe ? — Quoi ?

— La Manche. — Farceur ! Je boucle la sous-ventrière à Dur-au-Trot, et en avant, marche. La route de Londres, mon ami ? — Tout droit. — Le chapeau ciré me suivait par derrière. Au bout de cinq minutes plus de chemin. Je demande où je suis. On me répond : Sur le port. — Et Londres donc ? — Eh bien ! de l'autre côté de la mer. — Et pas de pont ! — Le chapeau ciré se met à rire. — Ah ! mais, je dis, nous ne sommes pas convenus de cela ; il ne m'avait pas dit qu'il y avait la mer, l'autre. Je ne suis pas marin, moi. — J'étais vexé on ne peut pas plus ; enfin, je dis à Dur-au-Trot : Faut retourner, quoi ! ça ne nous connaît pas. Nous retournons. Ce gremlin d'aubergiste était sur sa porte. — Tiens, il me dit, vous voilà ? — Oui, me voilà ; vous êtes gentil, vous ne me dites pas qu'il faut traverser la mer pour aller à Londres. — Il se met à rire. — Brigand ! — Dame ! dit-il, je vous ai vu partir avec un matelot du vapeur. — Le chapeau ciré ? — Oui. — Un paroissien bien aimable encore : c'est comme vous. — Allons, venez boire un verre de cidre, dit l'aubergiste. Faut vous dire que dans ce pays-là ils font du vin avec des pommes.

— Oui, je sais. Enfin, comment êtes-vous parti ?

— Oh ! il m'a fallu en passer par où ils ont voulu ; j'ai laissé Dur-au-Trot et la charrette chez l'aubergiste, et le lendemain matin, au petit jour, je me suis embarqué avec mes bêtes.

Croiriez-vous qu'ils ont eu l'infamie de me faire payer leurs places ? Quand je dis que je les ai payées, c'est un milord qui les a payées, parce que mes chamois ont amusé sa fille. Imaginez-vous une pauvre jeune fille qui était poitrinaire. Dix-huit ans. Oh ! mais belle. On disait ça sur le vapeur, qu'elle était condamnée : elle venait du midi ; mais le mal du pays lui avait pris. Moi, ce n'était pas le mal du pays, c'était le mal de mer qui me tenait. Avez-vous jamais eu le mal de mer, vous ?

— Oui.

— Eh bien ! vous savez ce que c'est alors. J'aimerais mieux, voyez-vous, que ma femme accouche que de repasser par-là. D'ailleurs je n'étais pas le seul ; ils étaient tous dans des états ! Je crois que c'est ce gremlin de cidre qui me tournait sur le cœur. Le chapeau ciré me disait : Faut manger, faut manger. — Ah ! oui, manger, au contraire. Au bout de six heures de route nous étions tous sur le flanc. Il n'y avait que la jeune Anglaise qui n'éprouvait rien. Elle passait au milieu de nous tous, légère comme une ombre, pour venir jouer avec mes chamois. Elle aurait pu leur ouvrir la cage et les lâcher, que je n'aurais pas couru après, je vous en réponds.

Vers le soir, le temps devint gros, comme ils disent. On entendit quelques coups de tonnerre, et la mer se mit à danser. Ce n'était pas le moyen de nous soulager. Aussi je donnais mon âme à Dieu et mon corps au diable. Avec cela il venait une gremlin d'odeur de côtelettes, puah !... C'était le chapeau ciré qui faisait cuire son souper. L'orage allait son train ; je disais : Bon ! si ça continue, il y a l'espoir que nous ferons naufrage au moins. On donnerait sa vie pour deux sous quand on est comme cela ; tout tournait, voyez-vous, comme quand on est ivre. La nuit était venue, le pont avait l'air d'être vide ; le paquebot semblait marcher à la grâce de Dieu : la jeune fille alla s'appuyer contre le mât, et y resta debout. A chaque éclair, je la revoyais blanche et pâle comme une sainte, avec ses grands cheveux blonds qui flottaient au vent, et ses yeux qui brûlaient de la fièvre ; puis je l'entendais tousser que ça me déchirait la poitrine ; pendant un éclair, je lui vis porter un mouchoir à sa bouche, elle le retira plein de sang. Alors elle se mit à sourire, mais d'un sourire si triste, que c'était à fendre l'âme. En ce moment, il passa un éclair que le ciel sembla s'ouvrir, et la

pauvre enfant fit un signe de la tête comme pour dire : Oui, j'y vais.

Quant à moi, je fermai les yeux, tant mon cœur se retournait, et je ne sais plus ce qui se passa : je me rappelle qu'il fit du vent et qu'il tomba de la pluie, voilà tout. Puis j'entendis des voix ; je crus voir la lueur des torches à travers mes paupières ; enfin on me prit par-dessous les épaules : j'espérais que c'était pour me jeter à la mer.

Au bout d'une demi-heure, à peu près, je me trouvai mieux, je sentis quelque chose de tiède et de doux qui me passait sur les mains, j'ouvris les yeux et je regardai : c'étaient mes petites bêtes qui me léchaient. J'étais dans une chambre, couché sur un lit avec un bon feu dans la cheminée : nous étions à Brighton.

J'en eus pour dix minutes, au moins, avant d'être bien sûr que nous étions sur la terre ferme, il me semblait toujours sentir ce maudit roulis ; enfin, petit à petit ça se passa, et mon estomac commença à me tirailler ; c'était pas étonnant, je n'avais rien pris depuis la veille, au contraire ; et puis, il venait de la cuisine une fine odeur de côtelettes ; je dis : — Bon, on s'occupe du souper, à ce qu'il paraît. En ce moment, le garçon entra, et me baragouina trois ou quatre paroles en anglais ; comme il avait une serviette devant lui, et qu'il me fit un signe, en portant sa main à sa bouche, je compris que cela voulait dire que le potage était servi ; je ne me le fis pas dire deux fois, et je descendis.

Arrivé en bas, on me demanda si j'étais des premières ou des secondes. — Des secondes, je dis ; je ne suis pas fier, moi. — La porte de la salle à manger des premières était ouverte ; j'y jetai un coup-d'œil en passant ; tout le monde était déjà en fonctions, excepté la jeune Anglaise et son père, qui n'étaient pas à table. Je trouvai mon chenapan de chapeau ciré, qu'avait devant lui une pièce de bœuf!... Ah ! je lui dis, sans rancune, je vas me mettre en face de vous, hein?... — Faites, qu'il me répond. C'était un brave garçon foncièrement.... — Ah ! je lui dis, un verre de vin ; vite, ça me fera du bien. — Du vin ! qu'il me répond, êtes-vous assez en fonds pour en consommer ? ça coûte douze francs la bouteille, ici. — Douze sous, vous voulez dire. — Douze francs ! — Excusez du peu ! qu'est-ce que c'est

donc que ça que vous avez dans une cruche ? — De l'ale. — De? ... — De la bière, si vous entendez mieux ; l'aimez-vous ? — Dame, ça n'est pas fameux, mais ça vaut toujours mieux que de l'eau, versez. — A votre santé. — A la vôtre pareillement. — A propos de santé, que j'ajoutai, quand j'eus reposé mon verre, et notre jeune fille ? — Laquelle ? — Du vapeur. — Oh ! ça va de travers ; elle se meurt. — Bah ! elle n'était pas malade. — Non de votre maladie, qui n'était rien ; mais elle en avait une autre, qui était quelque chose. C'est mauvais signe, voyez-vous, quand un chrétien n'éprouve pas ce qu'éprouvent les autres et je me suis douté de ce qui arrive ; la maladie a vaincu le mal ; c'était la mort qui la soutenait. Quand vous étiez sur le vaisseau, n'est-ce pas ? elle était seule debout. Maintenant, nous sommes sur la terre ; elle est seule couchée, et elle ne se relevera pas. — Ah ! que je lui répondis, vous m'avez donné à souper, je ne mangerai plus ; pauvre enfant !...

Le lendemain matin, au petit jour, comme j'allais partir dans une carriole de retour, toujours avec mes bêtes, je vis son père ; il était assis dans la cour sur une borne, il avait l'air de ne songer à rien. — Sans cœur ! que je pensai ; il ne bougeait pas plus qu'une statue. Ah ! ces Anglais, que je disais, ça n'a pas d'âme ; si j'avais une fille comme ça, moi, malade, mourante, je me casserais la tête contre les murs. Gros bouledogue, va !... Je tournais autour de lui pour lui donner un coup de poing, ma parole d'honneur ! il ne faisait pas plus attention à moi qu'à rien du tout ; quand en passant devant sa figure !... pauvre cher homme, il avait deux grosses larmes qui lui coulaient des yeux, et qui lui roulaient sur les mains. — Pardon, que je lui dis ; je vous demande pardon. — Elle est morte ! me répondit-il. — En effet, un vaisseau s'était brisé dans sa poitrine, et le sang l'avait étouffée pendant la nuit.

Je mis deux jours pour aller à Londres : c'est bien long deux jours, quand on est tout seul avec un farceur qui chante tout le long de la route, et qu'on a une pensée triste. Je voyais toujours cette pauvre jeune fille sur le pont du bâtiment, et le gros Anglais sur sa borne. Enfin, n'en parlons plus.

Si bien que j'arrivai enfin. Ah ! je demande si on connaît mon adresse ; on m'indique la maison. A la porte je demande si l'on connaît mon homme : on me dit que c'est ici. J'entre avec

mes bêtes ; toute la maison était autour de la carriole. Un monsieur se met à la fenêtre , et demande en anglais ce qu'il y a. Je reconnais mon voyageur : C'est Gabriel Payot de Chamouny , que je lui dis... et je vous amène vos chamois. — Ah ! — Vous savez que vous m'avez dit... — Oui , oui. — Il m'avait reconnu. C'est comme vous. — Ah ! voilà un brave milord. — C'était une joie dans la maison !... On conduisit les chamois dans une chambre superbe. — Bon ! je dis ; si on les loge comme ça , où me mettra-t-on , moi ? dans un palais ? — Je ne m'étais pas trompé : un grand laquais me dit de le suivre ; je montai deux étages. On m'ouvrit un appartement où il y avait des tapis partout , des rideaux de soie , des chaises de velours , un luxe , quoi ! Ma foi , je ne fis ni une ni deux : je laissai mes souliers à la porte , et j'entraî comme chez moi. Cinq minutes après , le domestique m'apporta des pantoufles , et me demanda si j'aimais mieux déjeuner avec milord ou être servi dans ma chambre. Je répondis que c'était comme milord voudrait. Alors il me demanda si j'avais l'habitude de me faire la barbe moi-même ; je lui répondis qu'à Chamouny le maître d'école venait me raser dans ses momens perdus , mais que depuis que j'étais en route , j'étais obligé de me faire la chose moi-même. — Oui , cela se voit , qu'il me dit. Effectivement , j'avais deux ou trois balafres , parce que j'ai la main lourde , moi ; l'habitude de m'appuyer sur le bâton ferré , voyez-vous... — On vous enverra le valet de chambre de milord. — Envoyez. — Cinq minutes après , il entra un monsieur en habit bleu , en culotte blanche , et en bas de soie. Devinez qui c'était.

— Le valet de chambre.

— Tiens !... Eh bien ! moi , je le pris pour le maire ! Je me levai , et je lui fis un salut.... Il dit qu'il venait pour me faire la barbe ; je ne voulais pas le croire : il tira des rasoirs , une savonnette , enfin tout ce qu'il fallait. Il m'avança un fauteuil : je me fis beaucoup prier pour m'asseoir ; je voulais lui montrer que je savais vivre. Je lui disais : Non , non , je resterai tout droit , merci. Mais il me répondit que cela le gênerait : je m'assis. Il me frotta le menton avec du savon qui sentait le musc , et puis alors il me passa sur la figure un rasoir : ce n'était pas un rasoir , c'était un velours. Puis il me dit : — C'est fait. — Je ne l'avais pas senti.

— Maintenant, monsieur veut-il que je l'habille ?

— Merci, j'ai l'habitude de m'habiller tout seul.

— Monsieur veut-il du linge ?

— Oh ! j'ai mon affaire dans mon paquet. Est-ce que vous croyez que je suis venu ici comme un sans-culotte ? Faites-moi monter le porte-manteau ; il est garni, allez !

— Et quand monsieur sera-t-il prêt ?

— Dans dix minutes.

— C'est que milord attend monsieur pour déjeuner.

— S'il est pressé, dites-lui de commencer toujours, je le rattraperai.

— Milord attendra monsieur.

— Alors dépêchons-nous.

Je fis une toilette soignée, ce que j'avais de mieux enfin. Milord était dans la salle à manger avec sa femme et deux jolis petits enfans. Il me présenta à elle, et lui adressa quelques mots en anglais. — Excusez, me dit-il ; mais milady ne parle pas français. (Un drôle de nom de baptême, n'est-ce pas, milady ?) — Il n'y a pas de mal, que je lui dis, on n'est pas déshonoré pour cela. Madame Milady me fit signe de m'asseoir près d'elle. Milord me versa à boire. Je saluai la société, et je portai le verre à ma bouche. Voilà du crâne vin ! que je dis à milord.

— Oui, il n'est pas trop mauvais.

— Et ce farceur de chapeau ciré, qui me disait que le vin coûtait douze francs la bouteille en Angleterre.

— Oûi, le vin de Bordeaux ordinaire ; mais celui-là est du Château-Margot !

— Comment, meilleur il est, moins cher il coûte, dans ce pays-ci ? Fameux pays !

— Vous ne m'avez pas compris. Je dis que celui-là coûte, je crois, un louis.

Je pris la bouteille pour y verser ce qui restait [dans mon verre.

— Que faites-vous ? dit milord en m'arrêtant le bras.

— Je ne bois pas de vin à un louis, moi ! c'est offenser Dieu. Gardez-le pour quand le roi viendra dîner chez vous, c'est bien.

— Est-ce que vous ne le trouvez pas bon ?

— Je serais difficile !

— Eh bien ! alors , ne vous en faites pas faute , mon brave , et jé vous en donnerai une vingtaine de bouteilles pour faire la route.

Tant qu'il n'y eut qu'à boire du vin de Bordeaux et à manger des beefstakes, ça alla bien ; mais à la fin du déjeuner, voilà un grand escogriffe qui apporte un plateau avec des tasses, une cafetière d'argent et une fontaine de bronze dans laquelle il y avait de l'eau et du feu. On met tout cela devant la maitresse de la maison ; elle verse plein sa main de vulnéraire dans la cafetière, elle ouvre le robinet, l'eau coule dessus ; au bout de cinq minutes, on verse l'infusion dans les tasses. Milord en prend une, madame Milady une autre ; on m'en passe une troisième ; je dis : Non, merci ; je ne me suis pas donné de coups à la tête ; je ne crains pas de dépôt, buvez votre médecine, moi je m'en prive.—Ce n'est pas pour les coups à la tête, dit milord ; c'est pour la digestion de l'estomac.—Je n'ose pas refuser deux fois, je prends la tasse, j'avale trois gorgées sans goûter ; à la quatrième impossible : c'était mauvais !... Je repose la tasse.—Eh bien ? dit milord.—Peuh ! heu !—C'est de l'excellent thé qui vient directement de la Chine.—Est-ce bien loin la Chine ? que je lui dis.—Mais à cinq mille lieues de Londres à peu près.—Eh bien ! ce n'est pas moi qui en irai chercher là, s'il en manque ici.—Madame Milady lui souffle deux mots en anglais ; alors milord se retourne de mon côté et dit : Est-ce que vous n'avez pas mis de sucre dans votre tasse ?—Non, je répons, je ne savais pas, moi !—Mais cela doit être exécrable.—Le fait est que ça n'est pas bon, avec ça que vous ne m'avez pas dit de prendre garde, je me suis brûlé la langue : voyez.—Pauvre homme !—Et puis ce n'est pas le tout... Oh ! là là, il me semble que le mal de mer me reprend, c'est l'eau chaude ; voyez-vous, je ne peux pas sentir l'eau chaude, moi ; la froide me fait déjà mal.—Qu'est-ce que vous voulez prendre, Payot ? Il faudrait prendre quelque chose.—Voulez-vous me permettre de me traiter moi-même ?—Sans doute.—Eh bien ! faites-moi donner un verre d'eau-de-vie, de la vieille.

— Au fait, je me rappelle, dis-je à Payot, enchanté de trouver une occasion d'interrompre son récit, qui commençait à traîner en longueur, que vous ne détestez pas le cognac.—Joseph!...

— Mon domestique entra.

— Apportez la cave.

— Oh! il n'y a pas besoin de toute la cave, une bouteille suffira.

— Soyez tranquille. Ainsi donc vous avez été très bien reçu à Londres. — Combien de jours y êtes-vous resté?

— Trois jours. — Le premier, milord me conduisit à la campagne. Nous avons lâché les chamois dans le parc devant la femme et les enfans, ç'a été une fête. — Le second nous avons été au spectacle; tout ça dans la voiture de milord. — Le troisième il m'a conduit chez un marchand d'habits, où il y en avait plus de cent cinquante tout faits, et il me dit: Choisissez-en un — complet, — complet. Alors je ne me suis pas embêté, vous comprenez; j'ai pris un velours qui se tenait tout seul, je l'essayai, il m'allait comme un gant; d'ailleurs c'est celui-là, voyez. — Payot se leva et fit deux tours sur lui-même. — Maintenant, me dit milord, il faut quelque chose dans les poches pour les empêcher de ballotter, voilà cent guinées.

— Qu'est-ce que ça fait, cent guinées?

— Deux mille sept cents francs, à peu près.

— Mais vous ne me devez que deux mille francs.

— Pour les chamois, c'est vrai; les 700 francs seront pour le voyage.

— Enfin, que je lui dis, je ne sais pas comment vous remercier, moi.

— Ça n'en vaut pas la peine. Maintenant, tant que vous voudrez rester, vous me ferez plaisir.

— Merci, mais voyez-vous, faut que je retourne au pays, ma fille est accouchée, et on m'attend pour le baptême, oh! sans ça je resterais ici, j'y suis bien.

— Alors je vous ferai reconduire demain à Brighton; le paquebot part après-demain pour le Hâvre, j'y ferai retenir votre place.

— Tenez, milord, j'aimerais mieux m'en aller par un autre chemin, et payer la voiture.

— Cela ne se peut pas, mon ami: l'Angleterre est une île comme le jardin où nous avons été, vous savez; seulement au lieu de glace, c'est de l'eau qu'il y a tout autour.

— Enfin, puisque c'est comme ça, et que nous n'y pouvons

rien faireⁱ, il ne faut pas nous désoler, je partirai demain.

Le lendemain, au moment de monter en voiture, madame Milady me donna une petite boîte.—C'est un cadeau pour votre fille, me dit milord.—Oh! madame Milady, que je lui dis, vous êtes trop bonne.

— Vous pouvez appeler ma femme Milady tout court.

— Oh! jamais.

— Je vous le permets.

— Il n'y a pas eu moyen de refuser, je lui ai dit: Adieu, Milady, comme j'aurais dit: Adieu, Charlotte; et me voilà.

— Soyez le bien-venu, Payot; vous dînez avec moi, n'est-ce pas?

— Merci, vous êtes trop bon.

— C'est bien, à quelle heure dînez-vous ordinairement?

— Mais, je mange la soupe à midi.

— Cela me va parfaitement, c'est l'heure où je déjeune. C'est dit, je vous attends.

— Mais, dit Payot, retournant son chapeau entre ses doigts, c'est que moi je suis ici, voyez-vous, comme vous étiez à Chamonny, et je ne me reconnais pas plus dans vos rues que vous dans nos glaciers, de sorte que j'ai pris un guide, un pays, un bon enfant, et lui ai dit de venir dîner avec moi pour la peine.

— Eh bien! amenez-le.

— Ça ne vous dérangera pas?

— Pas le moins du monde. Nous serons trois au lieu de deux; voilà tout. Nous parlerons du Mont-Blanc.

— C'est dit.

— A propos du Mont-Blanc! vous avez pour moi une lettre de Balmat?

— Oh! c'est vrai.

— Que fait-il?

— Eh bien! il cherche toujours sa mine d'or.

— Il est fou.

— Que voulez-vous? c'est son idée. Il serait riche sans ça; il a gagné de l'argent gros comme lui. Mais tout ça s'en va, voyez-vous, dans les fourneaux. Ah! il vous en parle dans sa lettre, j'en suis sûr.

— C'est bien, je vais la lire.— A midi.

— A midi.

Payot sortit. J'appelai Joseph , et lui ordonnai d'aller commander à déjeuner pour trois personnes au Rocher de Cancale. Puis je décachetai la lettre de Balmat. La voici dans toute sa simplicité.

« Par l'occasion de Gabriel Payot , qui va à Londres et qui passe par Paris , je vous dirai que deux messieurs , avocats à Chambéry , ont voulu faire l'ascension du Mont-Blanc, le 18 août dernier, mais qu'ils n'ont pu réussir, à cause du mauvais temps, vu que ces messieurs m'avaient bien fait visite avant de partir, mais qu'ils n'avaient pas pris mon conseil pour la sûreté du ciel. Alors ils ont été pris par un brouillard neigeux et ensuite par une bourrasque de grêle épouvantable , de sorte qu'ils n'ont pu monter que jusqu'au pré du Petit-Mulet ; mais là ils ont été renversés sur la neige à cause du gros vent, et forcés de redescendre , bien mal contents de n'avoir pas monté à la cime. Ce n'est pas ma faute, car , en passant devant ma maison , je leur avais prédit qu'ils auraient le brouillard. Mais les guides leur ont dit que j'étais un vieux radoteur. C'est eux qui sont trop jeunes. Ils sont avides de gagner de l'argent, et voilà tout ; ils ne connaissent pas assez le temps pour faire de pareilles courses. Aujourd'hui un jeune Anglais m'a fait une visite chez moi , et m'a dit que l'année prochaine il avait le projet de gravir le Mont-Blanc. J'aimerais pourtant bien à entendre que des Français y aient monté aussi, vu que les Anglais sont toujours les vainqueurs et bavardent les Français.

« Je vous remercie infiniment de votre bon souvenir et de m'avoir fait parvenir votre premier volume des *Impressions de Voyages*. Un Parisien m'a dit que vous allez mettre le second volume à l'impression. S'il ne coûtait pas trop cher , j'aimerais bien l'avoir , ainsi que les deux volumes de la *Minéralogie* de Beudant, attendu qu'à force de chercher, je crois que j'ai trouvé un filon de mine d'or.

« En attendant de vos nouvelles, je vous salue bien et suis votre dévoué serviteur.

« JACQUES BALMAT , dit Mont-Blanc. »

« P. S. Je vous écris à la hâte, et ne sais trop si vous pourrez déchiffrer la lettre, l'écriture n'étant pas mon fort, attendu que je n'ai pris que dix-sept leçons, à un sou la leçon, et que mon

père m'a interrompu à la dix-huitième, en me disant que c'était trop cher. »

Je sortis pour aller chercher le deuxième volume des *Impressions de Voyages* et la *Minéralogie* de Beudant, admirant la force de volonté de cet homme. A vingt-cinq ans, une lettre de Saussure lui avait donné l'idée de gravir le Mont-Blanc, et après cinq ou six tentatives infructueuses, dans lesquelles il avait risqué sa vie contre une mort inconnue et sans gloire, puisqu'il n'avait confié son secret à personne, il était parvenu à la cime de la montagne la plus élevée de l'Europe. Plus tard, en se penchant pour boire l'eau glacée qui s'échappe des bouches de l'Ayeyron, il avait remarqué des parcelles d'or dans le sable de la rive. Dès ce moment, il avait pensé à chercher la mine d'où l'eau détachait ces parcelles, et voilà qu'il l'avait trouvée peut-être, après avoir employé trente ans à cette recherche. Qu'aurait donc fait cet homme au milieu de nos villes, s'il y avait reçu une éducation en harmonie avec cette force de caractère?

Midi sonna. Payot fut exact.

— Vous venez seul? lui dis-je.

— Le camarade n'a pas osé monter.

— Et pourquoi cela?

— Et! parce qu'il dit qu'il n'est qu'un pauvre diable, et qu'il croit que vous ne voudriez pas dîner avec lui.

— Il est fou, allons le chercher. Au bas de l'escalier je rencontrai François. — Et le déménagement? lui dis-je.

— C'est fini, monsieur.

— C'est bien, alors montez, Joseph vous paiera.

— Oh! ce n'est pas pressé.

— Montez toujours. — François obéit. — Eh bien! dis-je à Payot, où est votre homme?

— Et mais, c'est lui.

— Qui, lui?

— François.

— François? il est de Chamouny, François?

— Né natif.

— Attendons-le alors. — Cinq minutes après il redescendit. J'allai à lui. — M. François, lui dis-je, j'espère que vous ne refuserez pas de dîner avec moi et Payot, quand je vous inviterai moi-même.

— Comment, monsieur, vous voulez ?

— Je vous en prie.

— Oh! monsieur sait bien que je n'ai rien à lui refuser.

— Alors partons, mon cher Payot; je n'ai pas une voiture comme milord, mais nous allons trouver un fiacre à la porte; je n'ai pas de bordeaux chez moi, mais je sais où on en trouve, et de très bon, soyez tranquille; quant au thé.,.

— Merci, si ça vous est égal, j'aime mieux autre chose.

— Eh bien! nous le remplacerons par le café.

A la bonne heure, voilà une boisson de chrétien; mais l'autre, je ne m'en dédis pas, c'est une drogue.

Je tins parole à Payot: je lui fis boire le meilleur vin de Borel, et prendre le meilleur café de Lamblin; puis, quand je le vis dans cette heureuse et douce disposition d'esprit qui suit un bon déjeuner, je lui proposai de le reconduire en un quart d'heure à Chamouny.

— Monsieur plaisante.

— Pas le moins du monde. Dans un quart d'heure, si vous le voulez, nous serons à la porte de l'auberge.

— Chez Jean Terraz ?

— Et nous verrons le Mont-Blanc comme je vous vois.

— Dame! ça se peut, dit Payot, je crois tout maintenant, j'en ai tant éprouvé de diverses.

— C'est décidé ?

— Ma foi, oui.

— Allons.

Nous remontâmes en fiacre. Le cocher s'arrêta à la porte du Diorama. Nous entrâmes.

— Où sommes-nous ? dit Payot.

— A la douane de la frontière, et je vais payer 2 fr. 50 pour chacun de nous. — Je lui remis sa carte d'entrée. — Voici votre feuille de route. — Nous fûmes bientôt dans une obscurité complète. — Vous reconnaissez-vous, Payot ?

— Non, ma foi.

— Nous sommes aux Échelles.

— A la grotte ?

— Vous voyez bien qu'il ne fait pas clair.

— Alors nous approchons, dit Payot.

— Oh! mon Dieu, dans cinq minutes, et même plus tôt,

En effet, nous arrivions au moment même où la Forêt-Noire disparaissait pour faire place à la vue du Mont-Blanc. Dans le coin du tableau qui commençait à paraître, on distinguait de la neige et des sapins. Je plaçai Payot de manière à ce que sa vue pût plonger dans l'ouverture à mesure qu'elle s'agrandissait. Il regarda un instant les yeux fixes, sans souffle, étendant les bras selon que le tableau magique se déroulait; enfin il jeta un cri, et voulut s'élançer. Je le retins.

— Oh! s'écria-t-il, laissez-moi aller, laissez-moi aller. Voilà le Mont-Blanc; voilà le glacier de Tacconnay; voilà le village de la côte; Chamouny est derrière nous!... — Il se retourna. — Laissez-moi aller embrasser ma femme et ma fille, je vous en prie, je reviendrai vous retrouver tout de suite.

Tous les spectateurs s'étaient retournés de notre côté, et je commençais à être assez embarrassé de ma contenance.... Je pensai qu'il était temps de finir cette comédie, et comme Payot insistait toujours, je lui dis que ce qu'il voyait n'était pas la nature, mais un tableau. Il tomba sur un banc.

— Oh! que vous m'avez fait de mal! me dit-il, et il se mit à pleurer.

Les spectateurs nous entouraient. — Quel est cet homme, et qu'a-t-il? me demanda-t-on.

— Cet homme, c'est un guide de Chamouny; il a cru revoir son pays, et il pleure. Voilà tout.

— Je vous demande pardon, dit Payot en se relevant; mais cela a été plus fort que moi. Il tourna de nouveau les yeux vers le tableau. — Oh! que voilà bien ma vallée! dit-il; et il croisa les bras et regarda en silence, abîmé dans une contemplation muette et avide, cette toile qui lui rappelait tous les souvenirs de la jeunesse, tous les bonheurs de la famille, toutes les émotions de la patrie.

Je profitai de sa distraction, pour sortir. J'avais peur qu'on ne me prit pour un compère.

Le lendemain, à sept heures du matin, Payot était chez moi, rue Bleu.

— Pourquoi donc vous êtes-vous en allé? me dit-il.

— Je croyais vous faire plaisir, et je vous avais fait peine; j'étais désolé.

— Oh! peine, au contraire; c'est toujours bon de revoir son

pays, même en peinture. Vous autres Parisiens, vous n'avez pas de pays, vous avez une rue, et ce n'est pas votre faute si vous ne savez pas cela; il faut être né dans un village, voyez-vous, pour comprendre ce que c'est. A Chamouny, il n'y a pas une maison que je ne voie de loin comme de près; dans cette maison, pas un homme qui me soit étranger, et dans le cimetière, pas une tombe que je ne connaisse. Je n'ai qu'à fermer les yeux et je revois tout, tandis qu'à Paris, la vie de dix hommes, mise à la suite l'une de l'autre, ne suffirait pas même à apprendre le nom des rues.

— Oui, c'est vrai, vous avez raison, mon ami; mais qu'êtes-vous devenu après mon départ?

— Eh bien! il y avait là un monsieur qui avait été à Chamouny, et même au Jardin, où vous n'avez pas voulu aller, vous. Alors il m'a fallu expliquer la chose à tout le monde, comment on avait besoin de trois jours pour faire l'ascension, que la première nuit on couchait au sommet de la côte; enfin tout.

— Et alors ils ont été contents.

— Il paraît que oui, car ils se sont réunis, et m'ont donné 50 fr. pour boire à leur santé.

— Ah ça! Payot, mais si vous restiez seulement deux ans en France et en Angleterre, vous retourneriez à Chamouny millionnaire.

— Il y paraît; mais dans tous les cas, je ne prendrai pas le temps de le devenir; je viens vous dire adieu, je pars.

— Aujourd'hui?

— A l'instant. Oh! voyez-vous, vous m'avez montré le pays, faut que j'y retourne. — Je tendis la main à Payot.

— Est-ce que vous ne direz pas un petit bonjour à Dur-au-Trot? il est en bas avec sa carriole.

— Si fait, et avec grand empressement. Il m'a laissé des souvenirs que je n'oublierai pas.

— Eh bien! allons donc.

— Et la goutte?

— C'est juste.

Je passai un pantalon à pied et ma robe de chambre, et je reconduisis Payot. Dur-au-Trot l'attendait effectivement à la porte. Je le reconnus parfaitement.

Payot me demanda la permission de m'embrasser. Je serrai son brave cœur contre le mien. Il essuya deux larmes, sauta dans sa carriole, fouetta son mulet, et partit.

Il n'avait pas fait dix pas qu'il arrêta sa bête, se retourna, et, voyant que je le suivais des yeux :

— Vous pouvez dire, si vous revenez à Chamouny, que vous serez le bien-venu, me dit-il. — Allons, en route.

Cinq minutes après il tourna le coin du faubourg Poissonnière et disparut. Je remontai.

— Eh bien ! dis-je à Joseph, savez-vous pourquoi on écrit la rue Bleu sans e ?

— Personne n'a pu me le dire. Mais si monsieur veut s'adresser au fils de M. Bleu, qui a fait bâtir la rue, il demeure à quatre maisons d'ici.

— Merci, je sais ce que je voulais savoir.

J'avais gagné un pari sur le premier philologue de France, qui avait pris un nom propre pour une épithète.

Il y a quelques jours qu'en décachetant les milliers de lettres qui m'avaient été adressées par ceux qui s'obstinaient à me croire fort confortablement à Montmorency, tandis que je mourais à peu près de faim à Syracuse, j'en vis une portant le timbre de Sallanche. Je reconnus l'écriture de Balmat, et je l'ouvris. — Voici ce qu'elle contenait :

« Je profite de l'occasion d'un monsieur docteur de Paris, qui vous connaît parfaitement, pour vous écrire cette lettre, et pour vous remercier de votre volume d'*Impressions de Voyages* et de la *Minéralogie* de Beudant, que vous m'avez envoyés par Gabriel Payot. Ce dernier ouvrage me sera bien utile, vu que j'ai trouvé, comme je le disais, un filon d'or qui doit me conduire à une mine ; et, comme le temps est beau, je pars demain à sa recherche.

« J'ai l'honneur de vous saluer, avec mille remerciemens,

« JACQUES BALMAT, dit MONT-BLANC. »

« P. S. A propos, j'oubliais de vous dire qu'en arrivant à Chamouny, Gabriel Payot avait fait une chute et s'était tué. »

La lettre me tomba des mains. Voilà donc pourquoi il était si pressé de retourner au pays cet homme ! Je poussai du pied la corbeille où était toute ma correspondance, et je dis à un

ami qui était là de continuer pour moi. Au bout de cinq minutes, il me donna une seconde lettre; elle était, comme la première, au timbre de Sallanche; je l'ouvris, et je lus :

« MONSIEUR,

« Je vous dirai avec bien du chagrin que c'est moi qui ai reçu la lettre que vous aviez écrite à mon père, attendu que le digne homme n'était plus de ce monde quand elle est arrivée à Chamouny. Comme je sais l'intérêt que vous lui portiez, je vous adresse tous les détails que nous avons pu recueillir.

« Le 14 septembre de l'année dernière, et le lendemain du jour où il vous avait écrit, il est parti avec un homme du pays, pour aller faire une course aux environs de Chamouny, à la recherche d'une mine d'or, dans un endroit où il y a de grands précipices. Mon cher père était si passionné, comme vous le savez, pour les mines, que malgré les défenses réitérées que nous lui avons faites, il a voulu partir. Mon père et son compagnon sont allés jusqu'au bord du précipice; mais là, comme le chemin était étroit et glissant, ce dernier n'a pas voulu aller plus loin. Mon père, qui, vous le savez bien, était un intrépide, quoiqu'il eût soixante-dix-huit ans, a continué son chemin, malgré les cris de son compagnon, qui a fait tout ce qu'il a pu pour l'arrêter : mon père n'a voulu entendre à rien. Alors l'autre est revenu chez lui, sans oser me faire connaître que mon père était resté dans la montagne. Au premier moment où je sus son arrivée, j'allai chez lui. Il y avait déjà trois jours qu'il était revenu. Pressé par mes questions, il me dit qu'il n'avait pas bonne idée de mon père. Sur ce mot, je courus chez moi prendre un bâton ferré, et je revins lui dire de me conduire où il l'avait quitté. Il me mena jusqu'au sentier où ils s'étaient séparés, et je pris la route qu'avait prise mon père; mais pendant deux jours et deux nuits, je l'ai cherché et appelé en vain, et je n'ai aucune trace de lui, ni vivant, ni mort. Sans doute il aura été entraîné par une avalanche, ou précipité dans un glacier..... »

Je laissai tomber la seconde lettre auprès de la première, et je fis brûler les autres sans les décacheter.

ALEX. DUMAS.

(*Extrait de la Revue des deux Mondes.*)

L'HOMME

AU

MASQUE DE FER.

DERNIÈRE PARTIE.

D'après ma conviction formée par l'étude du règne de Louis XIV et par la minutieuse comparaison des faits et des dates, l'homme au masque de fer était Fouquet, ce malheureux surintendant des finances, victime de tant de noires intrigues de cour, que l'histoire n'a pas encore révélées; Fouquet, qui fut arrêté en 1661, condamné à la prison perpétuelle en 1664, et enfermé au château de Pignerol, sous la garde de Saint-Mars; Fouquet enfin dont la mort a été faussement enregistrée au 23 mars 1680 !

Avant d'appuyer de preuves, qui me semblent irrécusables, une opinion que je donne comme nouvelle, puisqu'elle n'a jamais été présentée à l'état de système étayé de pièces authentiques, je vais réfuter par avance une autre opinion qui est en germe dans le vaste champ des probabilités et qui s'en va sans doute sortir de terre, si ce sol fertile n'est point encore assez fouillé. Cette dernière opinion que je combats pourrait offrir

nombre d'assertions remarquables qui viendraient à l'appui d'un document fort curieux, regardé avec raison par Saint-Foix comme la première mention imprimée qu'on ait faite d'un prisonnier inconnu, qui se trouvait à la Bastille en 1705 selon un témoin oculaire : ce prisonnier a en effet certaine analogie avec le *Masque de fer*, et l'on doit s'étonner qu'on n'ait pas plus tôt songé à s'en tenir à la lettre d'un ouvrage publié dès 1715, douze ans après la mort de *Marchioly*, et bien antérieurement aux *Mémoires de Perse* et au *Siècle de Louis XIV*. Je suis tenté de croire que M. de Taulès avait d'abord naturellement adopté cette solution du mystère de l'homme au masque et qu'il se servit de la plupart des mêmes argumens préparés à cet effet, lorsqu'il imagina, pour *l'honneur de la France* et pour son propre intérêt de courtisan, de masquer le patriarche Arwedicks. Le ministre M. de Vergennes lui avait écrit en 1785 : « C'est surtout pour détruire les soupçons odieux auxquels l'homme au masque a donné lieu, par les précautions qu'on a prises pour le dérober à tous les regards, qu'il est important d'avoir sur ce personnage des notions certaines. » M. de Taulès rejeta sur les jésuites les *soupçons odieux* arrêtés sur Louis XIV, et invoqua la raison politique pour absoudre un crime contre le droit des gens.

Les jésuites, suivant les insinuations de plusieurs des leurs et l'aveu même d'un *gros collier de l'ordre*, auraient eu l'idée de l'étrange captivité du *Masque de fer*, et Louis XIV se serait fait leur docile instrument. En 1702, un gentilhomme normand, nommé Constantin de Renneville, fut mis à la Bastille pour avoir composé des bouts-rimés injurieux au gouvernement du *grand roi*. Ce Renneville resta emprisonné jusqu'en 1715, et, dès qu'il eut sa liberté, avec l'ordre de quitter la France, il rédigea une relation chaleureuse de ses malheurs : elle parut à Amsterdam en 1715, sous ce titre capable de fixer l'attention : *L'Inquisition française, ou l'histoire de la Bastille*, in-12. Ce livre, tiré à mille exemplaires, eut beaucoup de peine à pénétrer en France où il se vendait jusqu'à deux louis sous le manteau, et où il fut contrefait, dit la préface de l'édition de Hollande réimprimée en 1724, tandis qu'on le traduisait à la fois en hollandais, en anglais, en allemand et en italien. L'édition originale est tellement rare, que la Bibliothèque du Roi

ne la possède pas et que je ne l'ai jamais vue. Dans la préface de cette édition, Renneville raconte qu'en 1705 il vit un prisonnier dont il n'a jamais pu savoir le nom, dans une salle de la Bastille, où il avait été introduit par méprise. « Les officiers m'ayant vu entrer, dit Renneville, ils lui firent promptement tourner le dos devers moi, ce qui m'empêcha de le voir au visage. C'était un homme de moyenne taille, mais bien traversée, portant des cheveux d'un crépé noir et fort épais, dont pas un n'était encore mêlé. » (Peut-être a-t-il pris pour des cheveux un masque de velours noirs?) Renneville, surpris de ce qu'on cachait le visage de cet individu, interrogea, pendant qu'on le reconduisait à sa chambre, le porte-clefs Ru qui lui apprit que cet infortuné était prisonnier depuis TRENTE-UN ANS, et que Saint-Mars l'avait amené avec lui des îles Saint-Marguerite, où il était condamné à une prison perpétuelle pour avoir fait, étant écolier, âgé de douze ou treize ans, deux vers contre les jésuites.

Renneville, dont la curiosité fut piquée davantage par cette révélation du porte-clefs, demanda de plus amples détails à Reilh, chirurgien de la Bastille, qui lui conta toute l'histoire. Lorsque les jésuites du collège de Clermont, enrichis des bienfaits de Louis XIV qu'ils fournissaient de confesseur, voulurent attirer sa protection plus particulièrement sur leur collège, ils invitèrent le roi à honorer de sa présence une tragédie latine composée exprès pour célébrer sa gloire : le roi se rendit avec sa cour à ce spectacle où les principaux écoliers jouèrent leurs rôles avec beaucoup d'intelligence que ne surpassèrent pas plus tard les demoiselles de Saint-Cyr dans les représentations d'*Es-ther* et d'*Athalie*. Le roi fut tellement satisfait de la tragédie et des acteurs, qu'il dit tout haut : « C'est mon collège ! » Ce mot-là ne fut pas perdu, et le lendemain on ôta l'ancienne inscription : *Collegium Claromontanum societatis Jesus*, pour la remplacer par celle-ci, qui fut gravée en lettres d'or, sur une table de marbre noir : *Collegium Ludovici Magni*. Un écolier, par piété ou par malice, ne pardonna pas aux révérends pères d'avoir substitué le nom du roi à celui de Jésus, et fit ce distique qu'il placarda le soir même sur la porte du collège et en divers endroits de Paris :

Abstulit hinc Jesum , posuitque insignia regis ,
Impia gens : alium non colit illa deum !

Une autre main apposa cette traduction française au bas des écriteaux :

La croix fait place aux lis , et Jésus-Christ au Roi ;
Louis , ô Race impie , est le seul Dieu chez toi !

La compagnie de Jésus cria au sacrilège ; l'auteur fut découvert , et quoique appartenant à une famille noble et riche , on le condamna , *par grace* , à une prison perpétuelle : *transféré aux îles Sainte-Marguerite pour cet effet , d'où Saint-Mars le romena à la Bastille avec des précautions extraordinaires , ne le laissant voir à personne par les chemins*. Ce pauvre écolier ne mourut pas toutefois en prison , s'il faut en croire le témoignage de Reilh : il hérita des grands biens de ses parens et réussit à intéresser , en sa faveur , à force de promesses , son confesseur le père Riquelet , qui se chargea de solliciter la clémence du roi et d'obtenir l'élargissement de son pénitent. Ce dernier sortit de la Bastille , *deux ou trois mois après* que Renneville l'eut entrevu , sans doute dans le courant de 1705.

Plusieurs traits de ce récit s'accordent bien avec diverses particularités de l'histoire du *Masque de fer* , le seul prisonnier que Saint-Mars amena des îles Sainte-Marguerite à la Bastille , *avec des précautions extraordinaires , ne le laissant voir à personne , par les chemins* ; mais on a tout lieu de croire que l'aventure de l'écolier , vieille tradition du collège de Louis-le-Grand , où nous l'avons nous-même recueillie , fut appliquée mal à propos à ce prisonnier , dont on cachait le visage. En effet , n'eût-il pas été plus rationnel de cacher la cause d'un emprisonnement si odieux , plutôt que la figure de cet homme détenu depuis l'enfance et certainement inconnu à tous ses compagnons de captivité ? D'ailleurs , il n'y a pas d'identité possible entre l'écolier des jésuites et ce prisonnier dont Renneville n'a *jamais pu savoir le nom*. Ce fut le 10 octobre 1681 que le collège de Clermont devint celui de Louis-le-Grand , par suite d'un adroit changement d'inscription , qui étonna assez Paris pour qu'on en ait conservé la date ; or , il n'y a aucune concor-

dance entre cette date et les *trente-un ans* de captivité qu'aurait subis, en 1705, cet écolier. En outre, on trouve nombre de représentations dramatiques données par les écoliers et leurs régens, au collège de Clermont; et même en 1658, une tragédie d'*Athalie* y fut jouée avec tant de pompe, que Loret en fit mention dans sa Gazette en vers; mais on n'indique nulle part que Louis-le-Grand soit allé à la comédie dans son collège: c'est une invention des jésuites pour balancer la célébrité du théâtre de Saint-Cyr, fondé sous les auspices de Racine et de M^{me} de Maintenon. Lorsque les jésuites obtinrent depuis la permission de faire jouer leurs élèves devant le roi Louis XV, en 1721, ce fut dans le château des Tuileries que ces jeunes comédiens représentèrent solennellement *les Incommodités de la grandeur*, comédie du père du Cerceau, dans laquelle tous les personnages sont des hommes. Le nombre des années (trente-une) que cet inconnu avait passées en prison vers 1705 ou plutôt 1705, concorderait presque avec le passage de la lettre de Barbezieux, qui constate que le *Masque de fer* était prisonnier depuis vingt ans, en 1691; mais comme la date de 1705 donnée par Renneville, ne concorde pas avec celle de la mort de *Marchialy* en 1705, je suis à peu près convaincu que cette date n'est fautive que par une erreur du fait de l'imprimeur, qui aura lu sur le manuscrit un 5 au lieu d'un 3: cela me paraît d'autant plus vraisemblable, que Renneville ne sortit jamais de la chambre où il était prisonnier que pour passer dans une autre immédiatement, et qu'il ne fut mandé par le gouverneur que dans les premiers temps de son entrée à la Bastille; on chercherait en vain dans sa relation, après l'année 1705 jusqu'en 1706, quelque circonstance qui coïncidât avec cette translation en une salle où il ne fut introduit que *par méprise*. Renneville, ce me semble, n'a parlé de cette mystérieuse rencontre dans sa préface, que pour réparer un oubli, sinon par l'embarras où il aurait été de la placer dans le livre sous la date de 1705, que la suite des événemens n'eût point justifiée.

Cette *Histoire de la Bastille*, en 5 volumes in-12, Amsterdam, 1724, que certains critiques ont traitée avec un mépris que n'autorisait pas une lecture rapide et superficielle, n'est certainement point un roman farci de contes ridicules; cet ouvrage, au contraire, me paraît aussi vrai, aussi authentique,

aussi précieux pour l'histoire, que peut l'être un livre écrit sous l'influence d'un profond ressentiment, par un homme honnête et religieux. Aussi adopterais-je tout-à-fait les termes mêmes de la préface de Renneville, si je pouvais avoir la moindre confiance dans le récit du chirurgien Reilh, qui était intéressé à détourner l'attention du prisonnier inconnu, et qui répondit par une fable aux questions qu'on lui faisait sur un sujet de cette importance. Le prisonnier étant mort *deux ou trois mois après* que Renneville l'eut rencontré sans le voir au visage, Reilh imagina de publier la prétendue délivrance de cet inconnu, quoique le gouvernement de Louis XIV n'eût garde de dévoiler ses iniquités par une clémence tardive et dangereuse, et Renneville a rapporté avec bonne foi ce qu'il savait par les communications officieuses de Ru et de Reilh. Renneville était d'un caractère passionné et vindicatif, mais il avait un fonds de dévotion solide qui l'aidait à supporter son infortune, et qui l'inspirait dans la composition de ses *Cantiques de l'Écriture sainte*, de ses *OEuvres spirituelles* et de son *Traité des Devoirs d'un fidèle chrétien* : on se persuadera facilement, au ton fervent de ses ouvrages pieux, que Renneville n'eut pas été capable de mentir avec impudence en invoquant sans cesse la justice de Dieu ; mais, en même temps, on concevra, en voyant ce qu'il a souffert pour expier deux bouts-rimés satiriques, l'indignation furieuse qu'il fait éclater contre ses bourreaux et surtout contre le gouverneur de la Bastille, Bernaville : « Ce cruel tyran, dit-il dans son style trivial, incorrect, mais énergique, me laissa très long-temps pourrir sans paille, sans une pierre où reposer ma tête, couché sur le limon du cachot et la bave des crapauds, avec du pain et de l'eau pour toute nourriture, et d'où il ne me retira que lorsque je fus crevé. J'avais les yeux presque hors de tête, le nez gros comme un moyen concombre ; plus de la moitié des dents, que j'avais auparavant très saines, m'étaient tombées du scorbut, la bouche m'était enflée et toute en gale, et mes os perçaient ma peau en plus de vingt endroits. »

Je regarde donc *l'Histoire de la Bastille* comme très digne de créance pour tous les faits où Renneville se pose lui-même en témoin oculaire avec quelque apophthegme biblique à la bouche ; quant aux nombreuses aventures des prisonniers qu'il

a fréquentés tour à tour pendant onze ans, il ne donne pas ces aventures, souvent romanesques et ridicules, pour des faits avérés; il les répète telles qu'il les a entendues, et quelquefois seulement la passion l'emporte jusqu'à se faire l'avocat de ses amis de prison. Un faussaire, un faiseur de pamphlets n'eût pas osé dédier au roi d'Angleterre George 1^{er} un tissu de mensonges grossiers et de brutales calomnies : « L'œil de votre majesté empêchera bien que la Tour de Londres, qui ne fait trembler que les criminels, ne se convertisse en Bastille, qui écrase plus d'innocens que de coupables; et, comme mon protecteur, sire, vous me défendrez de mes persécuteurs, qui se font gloire de poursuivre jusque dans le sanctuaire ceux qui dévoilent leurs crimes ou qui ont le malheur de leur déplaire.» Enfin, un lâche calomniateur n'eût pas osé inscrire son nom au frontispice d'un acte d'accusation contre la Bastille, et se mettre en danger, de la vie, ou du moins de la liberté. Renneville courait risque d'être enlevé et rejeté à la Bastille pour le reste de ses jours; il fut même attaqué par trois *coupe-jarrets*, qui ne lui firent que de *légères blessures* : « Je n'alongerai pas mon épée d'un pouce, dit-il. *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Il est beau de mourir pour la vérité et le bien public! » Ce langage peint l'homme. Au reste, on ignore ce que devint Renneville depuis la publication de sa seconde édition, en 1724, et l'on peut présumer qu'il eut le sort de Matthioli et d'Arwedicks, qu'il fut secrètement arrêté en Hollande ou peut-être en France, où l'on s'efforçait de l'*attirer*, et qu'il périt dans un de ces affreux cachots décrits pour la première fois dans les annales de l'*Inquisition française*.

La date (1681) du baptême royal que reçut le collège de Clermont réfuterait suffisamment l'anecdote inventée par Reilh qui donnait trente-un ans de captivité, en 1705, à l'écolier des jésuites, si la vraisemblance ne contredisait pas cette terrible histoire. En effet, l'offense ayant été publique, raison était que la réparation le fût pareillement, et dans le cas où les révérends pères se fussent contentés d'une vengeance secrète, il n'auraient pas eu recours aux prisons d'état ni à la puissance de Louis XIV, qui, d'ailleurs, n'eût pas considéré comme une injure bien grave ce distique, dans lequel sa royauté était mise presque au niveau de la divinité de Jésus. Ensuite, les jésuites avaient en main des

moyens plus sûrs et plus formidables de se venger, sans qu'il fût besoin d'importuner le roi pour un si mince objet. Le collège de Louis-le-Grand renfermait des souterrains profonds, non moins impénétrables que les prisons d'état ; là s'expiaient, dans les ténèbres et le silence, des crimes que les lois n'eussent pas punis et que la société de Jésus frappait d'une détention perpétuelle ; ces crimes consistaient surtout en imprudences capables de compromettre la fortune et la dignité de l'ordre. Les coupables avaient, d'ordinaire, fait partie de cette société, qui s'arrogeait le droit de retrancher elle-même ses membres nuisibles. Quand les jésuites furent chassés de France, leurs collèges fouillés et leurs turpitudes traînées au grand jour de l'opinion, le collège de Louis-le-Grand offrit une preuve manifeste des violences qui s'exerçaient impunément sous la règle de Loyola. On trouva, rapportent les *Mémoires* de Bachaumont et l'*Histoire de Paris* par Dulaure, des espèces d'oubliettes, caveaux sans portes et ouverts à la voûte pour descendre le patient avec des cordes, comme dans les anciens *in-pace* des couvens. Un anneau de fer scellé dans le mur, des chaînes rongées de rouille et des ossemens ne permettaient pas de douter de la destination de ces tombeaux, où plus d'une victime avait succombé au désespoir, peut-être à la faim. Les vengeances des jésuites étaient occultes, selon l'esprit de cette société, à qui les prisons n'eussent pas manqué pour l'insolent auteur du distique. Il n'y a pas cinq ans qu'un professeur du collège Charlemagne eut l'idée de visiter avec soin les caves de la Maison-Professe des jésuites, pour y découvrir quelque trace de cette effrayante chambre des *méditations*, toute remplie de peintures diaboliques, telle du moins, que Voltaire nous l'a montrée par ouï-dire ; ce professeur fouilla le sol dans un endroit qu'il avait jugé suspect ; il rencontra sous sa pioche une voûte dont il détacha plusieurs pierres, de manière à pratiquer un passage ; il planta une échelle dans le trou, et eut le courage de descendre au fond d'un caveau sans issue, à moitié comblé. Il ramassa, parmi les décombres, une lampe en terre cuite et un crâne humain. D'autres fouilles semblables produisirent la découverte d'autres cellules voûtées, que l'eau des fossés de la Bastille avait envahies. C'est dans ces cachots-là qu'on doit rechercher les vestiges de la punition du pauvre écolier, et non dans les

archives d'une prison d'état. A quoi eût servi un masque sur la figure d'un enfant de treize ans, qui ne pouvait être reconnu que par ses parens et ses régens de classe?

Eh bien! on ne manquera passans doute, tôt ou tard, de nous représenter cet écolier comme le véritable homme au masque, sans égard pour les dates et pour la vraisemblance. Mais on aura de la peine à faire un secret d'état d'une affaire de collège, et l'on n'expliquera pas pourquoi Louis XVIII disait, en causant du *Masque de fer*: « Je sais le mot de cette énigme, comme mes successeurs le sauront; c'est l'honneur de notre aïeul Louis XIV que nous avons à garder. » L'abbé Lenglet-Dufresnoy, qui ne se faisait pas scrupule pourtant de publier des vérités ou des mensonges hardis, se vantait d'avoir deviné ce mot, lorsqu'il assurait avoir vu le prisonnier masqué à la Bastille, et même lui avoir parlé. Lenglet ne faisait que répéter ce que la tradition rapportait de ce prisonnier, de sa taille médiocre, de son esprit *vif et orné*, du respect du gouverneur pour lui, et Lenglet ajoutait effrontément que le prisonnier « raisonnait très bien d'affaires, de politique, d'histoire, de religion, était au fait des nouvelles courantes, et qu'on jugeait, par sa conversation, qu'il avait voyagé presque par toute l'Europe. » Ces belles choses, à coup sûr, ne conviendraient pas au prisonnier des jésuites, quoi qu'on fit pour établir ce système sur le témoignage évidemment faux de Lenglet-Dufresnoy. Le crédule Anquetil, à qui l'auteur du *Traité des Apparitions* racontait ces détails recueillis, disait-il, dans un de ses fréquens séjours à la Bastille, eut la bonhomie de lui demander ce qu'il pensait de l'homme au masque. « Voudriez-vous me faire aller une neuvième fois à la Bastille? » répondit Lenglet qui n'y était allé pour la première fois qu'en 1718, et qui n'y alla que cinq fois pendant sa vie littéraire, commel'a démontré son biographe Michault, de Dijon. Néanmoins, Lenglet-Dufresnoy, qui était en bon rapport de connaissance avec les officiers de la Bastille, avait pu apprendre d'eux ce qu'il prétendait savoir du *Masque de fer* lui-même.

Pour établir maintenant d'une manière satisfaisante que le *Masque de fer* et Fouquet ne sont qu'une seule et même personne avec deux noms différens et à des époques différentes, il suffira de prouver autant que possible, 1^o que les précautions apportées dans la garde de Fouquet à Pignerol ressemblent en

tout point à celles qu'on déploya plus tard pour l'homme au masque à la Bastille comme aux îles Sainte-Marguerite ; 2^o que la plupart des traditions relatives au prisonnier masqué paraissent devoir se rattacher à Fouquet ; 3^o que l'apparition du *Masque de fer* a suivi presque immédiatement la prétendue mort de Fouquet en 1680 ; 4^o que cette mort de Fouquet, en 1680, est loin d'être certaine ; 5^o que des raisons politiques et particulières ont pu déterminer Louis XIV à le faire passer pour mort plutôt que de s'en défaire par un empoisonnement ou d'une autre façon ; 6^o enfin, que l'époque de la mort de Fouquet en 1680, étant reconnue fautive, les faits et les dates, les inductions et les probabilités viennent à l'appui de mon système, qui deviendrait incontestable si l'authenticité de la carte trouvée à la Bastille en 1789 pouvait être justifiée par la production de cette pièce que je n'ai pas invoquée cependant comme une preuve en mentionnant sa découverte.

1^o Dès que la chambre de justice, par son arrêt du 20 décembre 1664, eut déclaré Fouquet *atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commises au fait des finances dans les fonctions de surintendant*, et l'eut *banni à perpétuité hors du royaume*, en confisquant tous ses biens, le roi jugea qu'il y pouvait avoir grand péril à laisser sortir ledit Fouquet hors du royaume, vu la connaissance particulière qu'il avait des affaires les plus importantes de l'état ; en conséquence la peine de bannissement perpétuel fut commuée en celle de prison perpétuelle, et trois jours après l'arrêt rendu, Fouquet monta en carrosse avec quatre hommes, et partit escorté de cent mousquetaires pour être conduit au château de Pignerol sous la conduite de M. de Saint-Mars. On retint à la Bastille le médecin et le valet de chambre de Fouquet (Pecquet et Lavallée), de peur qu'étant en liberté, ils ne donnassent avis de sa part à ses parens et à ses amis pour sa délivrance (tom. XIII des *Défenses de M. Fouquet*). Mme de Sévigné écrivit à cette occasion : « Si vous saviez comme cette cruauté paraît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes : c'est une chose inconcevable ; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préserve ; voilà une grande rigueur. *Tantæne animis cælestibus iræ!* mais non, ce n'est point de si haut que cela vient. De telles vengean-

ces rudes et basses ne sauraient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom et on le profane! » Ce fut pourtant le roi qui signa l'*Instruction* remise à Saint-Mars, laquelle n'eût pas été plus sévère pour le *Masque de fer*; cette *Instruction* défend « que Fouquet ait communication avec quique ce soit, de vive voix ni par écrit, et qu'il soit visité de personne, ni qu'il sorte de son appartement pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce puisse être, pas même pour se promener; » elle refuse des plumes, de l'encre et du papier à Fouquet, mais elle permet que Saint-Mars « lui fasse fournir des livres, observant néanmoins de ne lui en donner qu'un à la fois, et de prendre soigneusement garde, en retirant ceux qu'il aura eus en sa disposition, *s'il n'y a rien d'écrit ou de marqué dedans*; » elle charge Saint-Mars d'acheter les habits et le linge dont le prisonnier aura besoin, et de lui choisir un valet, qui *sera pareillement privé de toute communication, et n'aura non plus de liberté de sortir que ledit Fouquet*; elle charge aussi Saint-Mars de lui donner un confesseur lorsqu'il *voudra* se confesser, « en observant néanmoins de n'avertir ledit confesseur qu'un moment avant qu'il doive entendre ledit Fouquet, et de ne lui pas donner toujours la même personne pour le confesser; » elle recommande enfin à Saint-Mars de *tenir Sa Majesté avertie de temps en temps de ce que fera le prisonnier*.

Dès que Fouquet fut arrivé à Pignerol et enfermé dans le donjon, sous la garde de Saint-Mars, capitaine d'une compagnie franche d'infanterie composée de cinquante hommes, avec le titre de *commandant* de ce donjon en l'absence du gouverneur le marquis de Piennes, les inquiétudes du roi et les précautions de surveillance s'accrurent successivement : Louvois, qui reçut la prison de Fouquet dans ses attributions de secrétaire d'état de la guerre, enjoignit à Saint-Mars d'envoyer des nouvelles *toutes les semaines, quand bien même il n'aurait rien à mander*. La défiance de Louvois se porte sur tout, dans ses lettres à Saint-Mars : « C'est à vous à veiller à ce que ceux qui approchent M. Fouquet ne se laissent pas corrompre » (10 février 1665). « Le confesseur que vous avez choisi pour lui a des talens qui ne doivent pas donner beaucoup de sujet de craindre qu'il lie quelque négociation contraire au service de Sa

Majesté. Vous ne sauriez manquer de faire observer la conduite de cet ecclésiastique, pour reconnaître si les apparences ne sont point trompeuses » (20 février). « Il n'y a point de difficulté à donner en même temps deux livres à M. Fouquet; ce que vous avez à faire observer est que ceux de qui vous les prendrez ne sachent point que ce soit pour lui, et que vous les visitiez ou fassiez visiter avant que de les lui donner » (3 mars). « Vous avez eu raison de croire que M. Fouquet désire se confesser, plus pour apprendre des nouvelles que toute autre chose, et Sa Majesté souhaite que vous ne lui donniez cette permission que toutes les quatre bonnes fêtes de l'année et le jour de la Notre-Dame d'août. Il vaut mieux acheter qu'emprunter des livres pour lui » (24 avril; à cette époque la compagnie de Saint-Mars fut augmentée de dix soldats et d'un sergent). « Vous ne sauriez apporter trop de précautions pour empêcher que M. Fouquet n'écrive ou ne reçoive des lettres, et le roi approuvera toujours toutes celles que la raison voudra que vous pratiquiez pour vous empêcher d'être trompé » (15 novembre). « Vous devez faire savoir ici les moindres choses qui se passent au sujet de M. Fouquet » (26 avril 1666). « Sa Majesté sera bien aise que de temps en temps vous mandiez ici de quelle manière vit le prisonnier; s'il supporte sa détention avec tranquillité ou avec inquiétude; ce qu'il dit et ce qui se passe dans sa garde » (11 avril). « Si la maladie de M. Fouquet continuait, il serait juste de le faire assister de médecins et de chirurgiens du pays » (4 juin). « Comme on pourrait, pour procurer à M. Fouquet sa liberté ou quelque soulagement, vous exposer des dépêches du roi ou des lettres de M. Letellier ou de moi, contrefaites, je vous prie de n'en exécuter aucune signée de lui ou de moi, qui ne soit écrite de sa main ou de la mienne, que vous pourrez confronter contre ces sept lignes qui en sont » (4 juin). « A votre imitation, je me défie de tout » (29 juin). « Il est inutile que je vous explique toutes les précautions que Sa Majesté prend pour la sûreté du prisonnier durant sa marche (Fouquet avait été transféré de Pignerol au fort de Pérouse pendant les réparations du dégât fait par la foudre dans sa prison), et pour sa garde durant sa détention » (17 juillet). « Si après la guérison du valet de M. Fouquet, il ne veut plus continuer ses services au prisonnier, la prudence

veut que vous le reteniez dans le donjon trois ou quatre mois, afin que s'il avait agi contre son devoir, le temps fasse rompre les mesures prises avec M. Fouquet » (25 septembre). « Le roi estime que l'on ne peut mieux faire que d'enfermer avec M. Fouquet deux valets *qui ne sortiront que par la mort*. Les avantages que vous tirerez de ces deux valets ainsi renfermés sont qu'ils pourront se veiller l'un l'autre » (14 février 1667). « Il faut vous consoler du chagrin que M. Fouquet peut avoir contre vous des nouvelles précautions que vous avez prises pour la sûreté de sa garde » (22 avril 1669). « Vous avez découvert que vos soldats avaient commerce avec M. Fouquet : le roi ne fera aucune difficulté de vous permettre de faire justice de vos soldats en rassemblant vos officiers et sergens » (7 décembre). « Il faut faire une grille, vis-à-vis de chacune des fenêtres de *vo*tre prisonnier, qui soit en demi-cercle en saillie hors du mur extérieur de deux ou trois pieds, et entourer chacune desdites grilles d'une claie fort serrée et assez haute pour empêcher qu'il ne puisse voir autre chose que le ciel, et quand il sera nuit, que vous fassiez descendre des nattes dessus ses fenêtres, que vous relèverez à la pointe du jour : ainsi l'on ne pourra plus lui faire signe, ni lui, en faire faire à qui que ce soit, et il ne pourra plus rien jeter ni recevoir » (17 décembre). « Il faut observer que si vous donnez à M. Fouquet des valets que l'on vous amenera d'ici, il pourra bien arriver qu'ils seront gagnés par avance, et qu'ainsi ils seraient pis que ceux que vous en ôteriez présentement » (1^{er} janvier 1670). « La punition que vous avez fait faire des cinq soldats qui vous avaient trahi ne saurait produire qu'un très bon effet » (26 janvier). « Je vous prie de visiter soigneusement le dedans et le dehors du lieu où M. Fouquet est enfermé, et de le mettre en état que le prisonnier ne puisse voir ni être vu de personne » (26 mars). « Vous ne lui délivrerez les livres que successivement l'un après l'autre » (29 juin).

A la fin de l'année 1672, la prison de Fouquet commença de s'adoucir ; on lui rendit une lettre de sa femme avec permission d'y répondre *en présence* de Saint-Mars ; dès-lors, d'autres lettres de M^{me} Fouquet lui parvinrent de même par l'entremise de Louvois, qui faisait examiner et visiter ces lettres soumises

à des analyses chimiques pour qu'on n'y pût cacher quelque écriture faite avec une encre invisible. Fouquet obtint d'écrire au roi et à Louvois; d'être instruit des principaux événemens politiques; de recevoir par écrit les consultations de son médecin Pecquet et de plusieurs praticiens de Paris; de *prendre l'air, de deux jours l'un*, pendant deux heures chaque jour, sous la menace de *retourner dans sa chambre pour toujours*, s'il essayait de lier des intelligences avec quelqu'un; de communiquer avec le comte de Lauzun, prisonnier comme lui à Pignerol; de lire le *Mercurie galant*; d'adresser des mémoires cachetés au roi; de *jouer et converser* avec les officiers de Saint-Mars; de se promener *dans l'étendue de la citadelle*, accompagné de quelques soldats; de dîner avec M^{me} de Saint-Mars *quand même il y aurait des étrangers*; de passer *des matinales et des après-dîners* en compagnie des officiers de la garnison de Pignerol; d'embrasser enfin sa femme et ses enfans. Mais nonobstant ces adoucissemens progressifs dans la captivité de Fouquet, la surveillance de Saint-Mars était aussi active: Fouquet ayant demandé du thé, on le lui envoya de Paris, mais Saint-Mars eut soin d'enlever la boîte, après l'avoir vidée devant lui, ainsi que le papier et le plomb qui enveloppait le thé. (Novembre 1677.) Louvois écrit à Saint-Mars: « Vous ne devez point donner d'autres lettres à M. Fouquet que celles que je vous adresse dans mes paquets avec une de moi. » (13 mars 1679.) « Il est à propos que M. d'Herleville (gouverneur de Pignerol) et sa femme ne rendent visite à M. Fouquet que trois ou quatre fois l'année; à l'égard du père jésuite qui vous est suspect, ne souffrez point qu'il entre dans le donjon. » (23 octobre.) « Vous répondez toujours à Sa Majesté de la sûreté de la personne de M. Fouquet. » (18 décembre 1679.) « Je crois devoir vous répéter que les ordres de Sa Majesté restreignent les visites qui peuvent être rendues à votre prisonnier, aux officiers et habitans de la ville et de la citadelle. » On voit évidemment dans la correspondance de Louvois qu'on accordait plus de liberté à Fouquet, mais qu'on n'épargnait rien pour l'empêcher de dire ce qu'il savait sur certains sujets que le roi avait fort à cœur: l'épée de Damoclès était sans cesse au-dessus de sa tête!

2° L'anecdote de l'assiette d'argent trouvée par le pêcheur

des îles Sainte-Marguerite est rapportée d'une autre manière dans le *Voyage en Provence*, par le père Papon, qui la tenait d'un vieil officier de la compagnie franche, à qui l'avait apprise son père, attaché à la même compagnie du temps de Saint-Mars. Selon cet officier, ce ne serait pas une assiette, mais une chemise très fine sur laquelle le prisonnier aurait écrit *d'un bout à l'autre* : un frater vit cette chemise tomber dans la mer et l'apporta dépliée à M. de Saint-Mars qui lui demanda, *d'un air fort embarrassé*, s'il n'avait pas lu quelque chose de cette écriture ; le frater jura qu'il n'avait rien lu ; mais néanmoins, deux jours après, il fut trouvé mort dans son lit. L'origine de cette anecdote n'existe-t-elle pas dans les passages de deux lettres de Louvois à Saint-Mars ? « Votre lettre m'a été rendue avec le nouveau mouchoir sur lequel il y a de l'écriture de M. Fouquet (18 décembre 1665). Vous pouvez lui déclarer que s'il emploie encore son linge de table à faire du papier, il ne doit pas être surpris si vous ne lui en donnez plus. Il me semble qu'il n'est pas fort difficile de s'apercevoir s'il en consomme à cet usage, puisqu'il n'y a qu'à le donner par compte à ses valets et les obliger à le rendre par compte aussi, et quand il en manquera, ce sera une marque infaillible qu'il s'en sera servi (21 novembre 1667). »

Le père Papon entendit conter aux îles Sainte-Marguerite qu'une femme du village de Mongins vint se présenter à la forteresse pour être admise en qualité de servante auprès du *Masque de fer*, mais refusa de se condamner à une captivité lucrative, lorsque Saint-Mars lui eut annoncé que cette captivité serait perpétuelle. N'est-ce pas là cette mesure prise à l'égard des valets de Fouquet, lesquels ne devaient sortir de sa prison que *par la mort* ? Peut-être la femme que Saint-Mars voulait prendre à gages, n'est-elle autre que la blanchisseuse qui fut logée dans le donjon pour laver le linge de Fouquet qui mettait de l'écriture partout, même sur ses rubans et la doublure de ses habits (lettre de Louvois du 14 février 1667). Le père Papon ouït dire encore que le valet du prisonnier masqué étant mort dans la chambre de son maître, un officier de Saint-Mars vint la nuit prendre le corps pour le porter au cimetière : un valet de Fouquet emprisonné comme lui à perpétuité mourut aussi au mois de mars 1680 (lettre de Louvois).

Quant aux égards que Louvois montrait pour le *Masque de fer*, en se découvrant devant lui, on peut penser que ce ministre, malgré son orgueil, eût accordé des marques de déférence au malheur et à la vieillesse, s'il se rencontra jamais avec Fouquet dans un de ces voyages rapides et mystérieux qu'il faisait souvent : « Il a quelquefois visité une partie de la France, dit le *Mercurie galant* de mai 1680 (un mois après la prétendue mort de Fouquet ! On a des motifs de croire que Louvois était allé secrètement à Pignerol) ; quand le bruit de son départ commence à être semé, et comme dans son retour il devance ordinairement les plus prompts courriers, ceux qui se plaisent à raisonner perdent leurs mesures. » Louvois dans ses lettres à Saint-Mars ne s'exprime jamais qu'avec beaucoup de politesse en parlant de Fouquet : « Je vous prie, écrit-il le 26 décembre 1677, de faire à M. Fouquet un remerciement de ma part sur toutes ses honnêtetés. » Les beaux habits, le linge fin, les livres, tout ce qu'on prodiguait au prisonnier masqué pour lui rendre la vie plus douce, n'étaient pas non plus refusés à Fouquet : l'ameublement de sa seconde chambre à Pignerol coûta plus de douze cents livres (lettre de Louvois, 20 février 1665) ; les habits et le linge que Saint-Mars lui fournit en treize mois coûta d'une part, 1042 livres, et de l'autre, 1646 livres (lettres de Louvois, 12 décembre 1665 et 22 février 1666) ; Fouquet avait des flambeaux d'argent dont il fit faire des assiettes et une salière (lettre de Louvois, 7 août 1665) ; on renouvela plusieurs fois ses *tapis* pendant seize ans de prison ; il avait par an deux habits neufs, l'un d'hiver et l'autre d'été ; on lui achetait la plupart des livres qu'il désirait : « Vous avez bien fait, écrit Louvois à Saint-Mars, de lui donner les choses nécessaires pour contribuer à son divertissement ; mais vous devez toujours prendre vos précautions pour la sûreté de sa garde. » (21 février 1669.) Fouquet, dans le désœuvrement d'une si longue captivité, était bien capable d'imiter l'homme au masque qui, selon le rapport de Lagrange-Chancel, s'amusait à épiler sa barbe avec des pinces d'acier ; non-seulement Fouquet apprenait le latin et la *pharmacie* à ses domestiques, composait des vers pieux à l'aide du *Dictionnaire des rimes françaises*, imaginait des onguens et des remèdes pour différens maux, mais encore il se livrait à des occupations frivoles qui faisaient dire à

Louvois, le 16 juin 1666 : « Cette occupation marque bien l'oisiveté dans laquelle il se trouve présentement. Il ne faut pas s'étonner qu'un homme qui a une longue habitude du travail s'applique à de petites choses pour s'occuper. »

On pourrait encore appliquer à Fouquet une partie de ce que la tradition nous fait connaître de la taille, de l'air majestueux, de la voix intéressante et de l'esprit orné du prisonnier masqué. Fouquet n'était pas beau de visage, il est vrai; mais l'abbé de Choisy, dans ses *Mémoires*, nous le montre « savant dans le droit, et même dans les belles-lettres; sa conversation légère, ses manières aisées et agréables; répondant toujours des choses agréables. » Ses portraits lui donnent une figure spirituelle, un regard fier, une superbe chevelure : en un mot, sa bourse n'était pas le seul aimant qui lui gagnât les cœurs, puisque M^{me} de Sévigné, qu'il avait courtisée sans succès, l'estimait assez pour en faire un ami.

3^o Il est certain, comme je l'ai déjà dit, qu'avant l'année 1680, Saint-Mars ne gardait à Pignerol que deux prisonniers importants. Fouquet et Lauzun; cependant, *l'ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol*, suivant les termes du journal de M. Dujonca, dut se trouver dans cette forteresse avant la fin d'août 1681, époque du passage de Saint-Mars au fort d'Exiles, où le roi l'envoyait en qualité de gouverneur, pour le récompenser de son zèle dans la garde de Fouquet. C'est donc dans l'intervalle du 25 mars 1680, date supposée de la mort de Fouquet, au 1^{er} septembre 1681, que le *Masque de fer* parut à Pignerol, d'où Saint-Mars n'emmena que deux prisonniers à Exiles; or, l'un de ces prisonniers fut probablement l'homme au masque; le second, qui ne nous est pas connu, était mort en 1687, puisque Saint-Mars, qui eut cette année-là le gouvernement des îles Sainte-Marguerite, ne conduisit *qu'un seul* prisonnier dans cette nouvelle prison.

4^o La correspondance de Louvois avec Saint-Mars fait mention, il faut l'avouer, de la mort de Fouquet, que lui aurait annoncée une lettre de Saint-Mars, écrite le 25 mars 1680; cette correspondance, datée des 8, 9 et 29 avril, répète plusieurs fois, *feu M. Fouquet*, en ordonnant de remettre le corps du défunt aux *gens* de M^{me} Fouquet, et de transférer Lauzun dans la chambre mortuaire meublée et tapissée à neuf;

mais il est remarquable que, dans les lettres postérieures, Louvois dise comme à l'ordinaire, *M. Fouquet*, sans faire précéder ce nom de la qualification de *feu* qu'il employait auparavant. M^{me} de Sévigné écrit à sa fille, le 5 avril 1680 : « Le pauvre M. Fouquet est mort, j'en suis touchée... M^{lle} de Scudéry est très affligée de cette mort. » Elle écrit à la même, le 5 du même mois : « Si j'étais du conseil de la famille de M. Fouquet, je me garderais bien de faire voyager son pauvre corps, comme on dit qu'ils vont faire : je le ferais enterrer là ; il serait à Pignerol ; et, après dix-neuf ans, ce ne serait point de cette sorte que je voudrais le faire sortir de prison. » Elle écrit encore à peu près dans les mêmes termes à Guitaud : le passage de cette lettre a été seul conservé. La *Gazette de France*, dans son numéro XXVIII, contient cette nouvelle, datée de Paris, 6 avril : « On nous mande de Pignerol que le sieur Fouquet y est mort d'*apoplexie*. » Enfin, d'après l'autorité de la *Gazette*, Haudicquer de Blancourt, dans ses *Recherches historiques de l'ordre du Saint-Esprit*, imprimées en 1695, avance que Fouquet est mort le 25 mars 1680. Mais les contradictions des contemporains au sujet de cette mort ne sont pas moins extraordinaires que celles des dates ; et l'absence presque complète de pièces y relatives, laisse beaucoup à présumer. Conçoit-on, par exemple, que Louvois n'accuse réception de la lettre d'avis de Saint-Mars que le 5 avril, tandis que la *Gazette* du 6 publiait cette nouvelle et que M^{me} de Sévigné la savait cinq jours auparavant ? Le courrier portant les dépêches du ministre serait donc resté plus de quatorze jours en chemin, et la poste de Pignerol aurait fait la même route en moins de huit jours ? D'où vient que Bussy-Rabutin et M^{me} de Sévigné, qui étaient tous deux à Paris alors, et qui se voyaient sans cesse, ont donné une cause entièrement opposée à la mort de Fouquet, leur ami commun ? Est-il possible que Bussy, dans sa lettre à M^{me} de M..., ait écrit, le 25 mars (le mois, sinon le jour, est à l'abri d'une controverse à élever sur la fidélité de l'éditeur contemporain, le père Bouhours, son ami et celui de Fouquet) : « Vous savez, je crois, la mort d'*apoplexie* de M. Fouquet, dans le temps qu'on lui avait permis d'aller aux eaux de Bourbon ? Cette permission est venue trop tard : la mauvaise fortune a avancé ses jours. » Comment interpréter

le sens de ces paroles de M^{me} de Sévigné : « Voilà cette vie qui a tant donné de peine à conserver ! *Il y aurait beaucoup à dire là-dessus !* Sa maladie a été des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir. » Comment, enfin, expliquer le silence du *Mercure galant* sur cette mort d'un personnage célèbre, quand on trouve dans ce journal le fidèle relevé des décès principaux de chaque mois ? Étrange mort que celle-ci, qui eut lieu à Pignerol le 25 mars, et qui était sue le 25 à Paris !

Quoi ! pas un acte authentique pour constater la mort d'un homme qui avait fait autant de bruit par sa disgrâce que par sa fortune, pour imposer silence aux soupçons toujours prêts à chercher un crime dans une mort entourée du mystère de la prison d'état, pour forcer l'hitoire à enregistrer le terme de cette grande et illustre captivité ! Rien qu'une dépêche presque énigmatique du ministre de la guerre ; rien que la restitution d'un cadavre dans un cercueil ; rien que l'extrait d'un obituaire de ce couvent constatant l'inhumation un an après la mort ! Le 9 avril, Louvois écrit de Saint-Germain à Saint-Mars : « Le roi me commande de vous faire savoir que Sa Majesté trouve bon que vous fassiez remettre aux gens de M^{me} Fouquet le corps de feu son mari, pour le faire transporter où bon lui semblera. » Or, à cette époque, M^{me} Fouquet demeurait à Pignerol dans la maison du sieur Fenouil, et sa fille devait bientôt habiter le donjon au-dessus de la chambre du prisonnier, avec lequel un escalier intérieur, construit exprès, aurait permis de communiquer. Cependant ce ne fut qu'un an plus tard que le corps, transporté à Paris, fut inhumé le 28 mars 1681, en l'église du couvent des Filles de la Visitation Sainte-Marie, dans la chapelle de saint François de Sales où François Fouquet, père du surintendant, reposait sous les marches de l'autel depuis quarante ans. François Fouquet avait une fastueuse épitaphe qui énumérait ses titres et ses vertus, à demi effacés par les pieds du prêtre officiant ; mais Nicolas, son fils n'eût pas même son nom gravé sur une lame de cuivre, dans un temps où l'Académie des inscriptions et des médailles secondait la sculpture pour immortaliser les tombeaux. Nicolas Fouquet, *qui fut élevé à tous les degrés d'honneur de la magistrature, conseiller du parlement, maître des requêtes, pro-*

cureur-général, surintendant des finances et ministre, dut se contenter de cette oraison funèbre écrite dans les registres mortuaires des Visitandines. Tous les historiens des monumens de Paris ont dit que Fouquet avait été enterré dans le même caveau que son père, mais pas un n'y est descendu pour découvrir la place occupée autrefois par un cercueil, vide peut-être, ou du moins ne contenant que des ossemens qui n'avaient jamais appartenu au prisonnier de Pignerol.

Un savant Piémontais, M. Paroletti, lut à l'Académie de Turin un mémoire imprimé dans le recueil de cette Académie pour éclaircir la date de la mort de Fouquet, mais l'enquête qu'il poussa dans ce but à Pignerol n'eut d'autre résultat que de mieux attester l'obscurité de cette question : il fouilla dans les archives de la ville, du château, des églises et des notaires; il trouva chez un de ces derniers une procuration passée au donjon, le 27 janvier 1680, devant Lanteri, notaire royal par laquelle M^{me} Fouquet autorisait l'avocat Despineu à toucher pour elle une rente à Paris; mais M. Paroletti ne rencontra pas ailleurs le nom de Fouquet, pas même parmi les actes des décès qui avaient eu lieu dans la citadelle et qui relevaient de la paroisse de Saint-Maurice. Il eut beau pénétrer dans les caveaux du monastère de Sainte-Claire, où les morts de la citadelle étaient apportés en vertu d'une vieille coutume, il ne tira aucune lumière de ses recherches parmi les anciennes pierres tumulaires. La mémoire des hommes avait gardé, mieux que la pierre et le papier, les traces du séjour de Fouquet à Pignerol, dont le château était alors caché sous l'herbe : beaucoup d'habitans de la ville se rappelaient avoir ouï dire dans leur jeunesse qu'*un prisonnier de grande importance* avait terminé sa vie dans ce château, et plusieurs d'entre eux *confondaient ce personnage avec l'homme au Masque de fer*; une ancienne religieuse de Sainte-Claire se souvenait de l'arrivée de quelques officiers français venues exprès, cinquante ans auparavant, pour déchiffrer une inscription sépulcrale et recueillir des notices sur un prisonnier d'état mort à la citadelle; le secrétaire de la mairie se souvenait aussi de ces officiers qui avaient demandé au couvent des Feuillans certains mémoires sur la vie de Fouquet, parce que les moines de ce couvent pre-

naient soin, autrefois, des prisonniers et les assistaient dans leurs maladies.

La mort de Fouquet n'était donc pas avérée de son temps, surtout pour ses amis, puisque La Fontaine, qui avait eu de si touchantes inspirations pour plaindre le malheur d'*Oronte* et implorer sa grâce par la voix des *Nymphes de Vaux*, ne donne pas un vers de regret à son bienfaiteur; puisque Gourville, qui fut en correspondance avec son ami Fouquet jusqu'au dernier moment, a dit dans ses *Mémoires* plus estimables par leur franchise que par leur ordre chronologique: « M. Fouquet, *quelque temps après* (la mort de Langlade qui survécut au duc de La Rochefoucault, décédé en 1680) *ayant été mis en liberté*, sut la manière dont j'en avais usé avec sa femme et m'écrivit pour m'en remercier; » puisque le comte de Vaux, fils de Fouquet, publia en 1680, à la Haye, un ouvrage de son père, intitulé *les Conseils de sagesse ou recueil des maximes de Salomon, nouvelle édition, revue et augmentée par l'auteur* (attribués mal à propos au père Bougaut, jésuite, qui fut peut-être l'éditeur); la première, imprimée à Paris avec privilège du roi, accordé en 1677 au libraire Sébastien Mabre-Cramoisi, ayant été saisie apparemment et détruite presque tout entière; puisque enfin la famille Fouquet elle-même était incertaine du sort de cet infortuné!

« Ce qui est très remarquable, dit Voltaire, dont les paroles doivent être bien pesées dans une question qu'il était plus que personne en état de résoudre, c'est qu'on ne sait pas où mourut ce célèbre surintendant. Gourville assure qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort, dit ailleurs le premier historien du *Masque de fer*. La comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait, cependant on croit le contraire dans sa famille; ainsi ON NE SAIT PAS OU IL EST MORT! »

Enfin les archivistes de la Bastille n'étaient pas mieux instruits par l'organe du gouvernement, puisqu'ils avaient mis dans une note concernant ce prisonnier, écrite sur des feuilles volantes et publiée dans *la Bastille dévoilée*: « Fouquet est mort au château de Pignerol sur la fin de 1680, ou au commencement de 1681. » Pourquoi aurait-on tardé une année entière à transférer la dépouille mortelle de ce martyr politique

dans la sépulture de son choix, sans funérailles, sans épitaphe, sans bruit, comme si ce corps inanimé ne fit que changer de prison ?

5° Quiconque approfondit le procès de Fouquet, et pénètre ce mystère d'iniquité, ne peut être étonné du dénouement sombre et tragique de cette captivité, qui était insuffisante pour satisfaire la haine de Colbert, la vengeance du roi, et la malignité des envieux. Voici comme Louis XIV, dans ses *Mémoires et instructions pour le dauphin son fils*, s'aplaudait d'avoir renversé son surintendant des finances : « La vue des vastes établissemens que cet homme avait projetés, et les insolentes acquisitions qu'il avait faites, ne pouvaient manquer qu'elles ne convainquissent mon esprit du dérèglement de son ambition ; mais quelque artifice qu'il pût pratiquer, je ne fus pas long-temps sans reconnaître sa mauvaise foi : car il ne pouvait s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales, et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetait à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'état. » Louis XIV, craignant l'ascendant de Fouquet qui aspirait à remplacer Mazarin, le fit arrêter à Nantes le 5 septembre 1661, après trois ou quatre mois de dissimulation et de perfides caresses : la reine-mère avait été la seule confidente de ce projet, mûri dans une profonde dissimulation. Les griefs et l'antipathie du roi contre l'ambitieux ministre étaient encore accrus et envenimés par l'audace que Fouquet avait eue de porter ses vues galantes sur M^{lle} de La Vallière, que Louis XIV aimait en secret. Ce fut sans doute ce qui déterminait la perte de cet insolent rival de puissance et d'amour. La magnifique fête de Vaux n'avait été donnée que pour les doux yeux de M^{lle} de la Vallière, à qui M^{me} Duplessis-Bellière, l'amie et l'entremetteuse du surintendant, osa faire des propositions au nom de Fouquet, qui se vantait d'avoir dans son coffre-fort le tarif de toutes les vertus : en effet, « peu de personnes de la cour, dit M^{me} de Motteville, furent exemptes d'avoir été sacrifier à ce veau d'or ; » et dans sa maison de plaisance à Saint-Mandé, « des nymphes que je nommerais bien si je voulais, dit l'abbé de Choisy, et des mieux chaussées, lui venaient tenir compagnie au poids de l'or. » Les poursuites de Fouquet vis-vis M^{lle} de La

Vallièrè eurent tant d'éclat, qu'une chanson passa de bouche en bouche aux oreilles du roi offensé :

Nicolas va voir Jeanne :

— Oh ! Jeanne, dormez-vous ?

— Je ne dors ni ne veille.

Je ne pense point en vous :

Vous perdez vos pas ,

Nicolas !

Nicolas la cajole

Et lui fait les yeux doux ,

Lui offre la pistole ,

Et lui veut tâter le poulx :

— Vous perdez vos pas ,

Nicolas !

Louis XIV entendit aussi les plaintes de sa maîtresse, qui demandait une sauvegarde contre les outrages du surintendant ; Louis XIV, qui peu d'années après exila et embastilla Bussy-Rabutin pour la chanson de *Deodatus*, ne souffrit pas que M^{lle} de La Vallière fût exposée plus long-temps aux séductions de Fouquet, et s'érigea en vengeur des maris qui ne pardonnaient pas à l'amant de leurs femmes, quoiqu'il fussent ses pensionnaires.

A la tête de ces nombreux ennemis qui s'acharnaient à la perte de Fouquet, Colbert n'était pas le moins acharné, sans que l'on sache le motif de cette haine implacable et furieuse qui semblait altérée du sang de ce malheureux : « Il a affaire à une rude partie, écrivait Guy-Patin le 21 mars 1662 ; et je sais de bonne part que M. Colbert fera ce qu'il pourra pour le perdre. » Guy-Patin disait le 30 mai 1664 : « Les parens de M. Fouquet sont ici en grande alarme et ont peur de l'issue du procès : la haine que lui porte M. Colbert poussera les choses bien loin. » Colbert avait tissu de ses mains les filets où le surintendant était venu tomber en aveugle ; Colbert dirigeait les ressorts secrets de cette vaste procédure, assistait aux inventaires des papiers trouvés sous les scellés, soufflait sa haine dans l'esprit des juges : Fouquet l'accusa d'avoir fait subir à

ces papiers une foule d'altérations. Pendant ce procès mémorable , qui dura plus de trois ans , on vit se réaliser l'allégorie que la peinture avait multipliée dans l'ornement du château de Vaux : l'écreuil , qui figurait aux armoiries de Fouquet avec cette devise : *quo non ascendam* (où ne monterai-je pas ?) , avait à combattre le serpent héraldique de Colbert et les trois lézards des Letellier. « Colbert est tellement enragé , écrivait M^{me} de Sévigné le 19 décembre 1664 à Arnauld de Pomponne , qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. » L'avocat-général Talon avait requis que l'accusé fût condamné à être *pendu et étranglé tant que mort s'ensuive , en une potence qui , pour cet effet , sera dressée en la place de la cour du Palais* ; enfin le tribunal , éclairé par la noble conduite de MM. d'Ormesson et de Roquesante , repoussa les conclusions furibondes de Pussort et de Berryer , en prononçant le bannissement à la majorité de treize voix contre neuf qui opinèrent pour la mort. Le roi , Colbert , Letellier , et les grands ennemis de Fouquet s'indignèrent de n'avoir pas été mieux servis dans leurs espérances.

Anne d'Autriche , qui devait sa guérison à un des remèdes secrets de M^{me} Fouquet , mère du surintendant , avait répondu à cette dame , quatre jours avant le jugement : « Priez Dieu et vos juges tant que vous pourrez en faveur de M. Fouquet , car , du côté du roi , il n'y a rien à espérer. (*Lettres de Guy-Patin.*) Après le jugement Louise XIV dit chez M^{lle} de La Vallière : « S'il avait été condamné à mort , je l'aurais laissé mourir ! » (*Fragmens Historiques*, par Racine.) Le bruit courait même que le roi était *fâché contre ceux qui n'avaient point condamné à mort M. Fouquet.* (*Lettres de Guy-Patin.*) La *commutation* de l'exil en prison perpétuelle , le choix de cette prison dans un château éloigné sur les frontières du Piémont , le brusque départ du condamné , donnaient matière à bien des craintes pour les jours du surintendant. Une prophétie de Nostradamus et l'apparition d'une comète alimentèrent la rumeur sinistre qui accompagna le prisonnier à Pignerol. « Quand on est entre quatre murailles , dit Guy-Patin dans une lettre du 25 décembre 1664 , on ne mange pas ce qu'on veut , et on mange quelquefois plus qu'on ne veut ; et de plus , Pignerol produit des truffes et des champignons : on y mêle quelquefois

de dangereuses sauces pour nos Français, quand elles sont apprêtées par des Italiens. Ce qui est bon est que le roi n'a jamais fait empoisonner personne; mais en pouvons-nous dire autant de ceux qui gouvernent sous son autorité? » M^{me} de Sévigné, qui n'avait pas le caractère frondeur du médecin antagoniste de l'antimoine, écrivit aussi, dans les premiers jours de janvier 1665 : « Notre cher ami est par les chemins. Le bruit a couru qu'il était bien malade; tout le monde disait : Quoi! déjà!... » Cependant la catastrophe qu'on redoutait n'eut pas lieu, et même sa vie fut protégée *miraculeusement* lorsque la foudre tomba sur le donjon de Pignerol, mit le feu aux poudrières, et fit sauter une partie de la prison avec bien des victimes écrasées sous les ruines. Fouquet, *presque lui seul sain et sauf, conservé dans la niche d'une fenêtre*, fournit à ses amis une occasion de répéter que « souvent ceux qui paraissent criminels devant les hommes, ne le sont pas devant Dieu. »

Il est clair que Fouquet, détenu à Pignerol, inspirait encore de la haine à Colbert, et des appréhensions continuelles à Louis XIV : on eût dit qu'il possédait quelque grand secret dont la divulgation pouvait être funeste à l'état, ou du moins blesser mortellement l'orgueil du roi; aussi Saint-Mars était-il d'autant plus actif à l'empêcher d'écrire, que Fouquet s'ingérait sans cesse à le faire. Fouquet fabriquait des plumes avec des *os de chapon*, et de l'encre avec de la suie délayée dans du vin; il inventait des encres qui ne paraissent sur le papier qu'*en les chauffant*; il écrivait sur ses rubans, sur la doublure de ses habits, sur ses mouchoirs, sur ses serviettes, sur ses livres, et tous les jours Saint-Mars, qui le fouillait, découvrait des écritures dans le dossier de sa chaise et dans son lit. Le roi *approuvait les diligences* de ce geôlier pour ôter à Fouquet *toutes sortes de moyens d'écrire*. Enfin, le malheureux captif, renonçant à lutter de ruse avec Saint-Mars, se contenta d'*exercer ses beaux talens à la contemplation des choses spirituelles*, et composa, de mémoire, plusieurs traités de morale, pour imiter le ver à soie dans sa coque, dont il avait fait son emblème avec cette devise : *Inclusum labor illustrat*. Néanmoins, l'inquiétude du roi était toujours en éveil sur ce que pouvait dire et écrire le prisonnier : deux ou trois

soldats furent mis aux galères pour lui avoir *parlé* ; il ne pouvait s'entretenir avec personne qu'en présence de Saint-Mars ; on ne lui permettait pas même de *communication particulière* avec Lauzun ; ces deux compagnons d'infortune communiquaient par un *trou*, à l'insu du gouverneur. Après la mort vraie ou fausse de Fouquet, en 1680, on eut la certitude de ses intelligences avec Lauzun, qui devait savoir *la plupart des choses importantes dont M. Fouquet avait connaissance* : défense fut donc faite à Saint-Mars d'*entrer en aucun discours ni confidence avec M. de Lauzun, sur ce qu'il peut avoir appris de M. Fouquet*. Les papiers et les vers de ce dernier avaient été emportés par son fils, ce qui déplut fort au roi ; mais d'autres papiers, trouvés dans les poches des habits de Fouquet, furent envoyés *en un paquet* à Louvois, qui les remit à Louis XIV, intéressé sans doute à les connaître et à les anéantir. Enfin, les deux valets de Fouquet, nommés Lari-vière et Eustache d'Angers, qui n'ignoraient pas les secrets de leur maître, furent enfermés dans une chambre, et Saint-Mars eut ordre de dire qu'ils avaient été *mis en liberté*, si quelqu'un venait à *demander de leurs nouvelles*.

L'accusation de Fouquet ne reposait pas sans doute sur des chimères. Ses négociations secrètes avec l'Angleterre ; ses projets pour se rendre indépendant et se retirer, en cas de disgrâce, dans sa principauté de Belle-Ile, qu'il faisait fortifier ; son empressement à gagner des créatures, qu'il achetait à tout prix ; le nombre de ses amis et de ses *habitudes* ; les ressources de son génie actif et audacieux, devaient nécessairement laisser, après sa condamnation, des germes de trouble dans l'état et d'inquiétude dans l'esprit de Louis XIV. Fouquet, durant sa prison, n'était pas aussi oublié que l'a dit Voltaire : bien des personnes s'occupaient de sa délivrance, au risque de partager sa prison. Guy-Patin dit, dans une lettre du 16 mars 1666 : « Le surintendant de jadis a eu le soin de se faire plusieurs amis particuliers, qui voudraient bien encore le servir, et en attendant l'occasion, ils travaillent à faire un grand recueil de diverses pièces pour sa justification, en 4 volumes in-folio. » Guy-Patin dit, au moins de septembre 1670 : « Il est certain que le roi d'Angleterre a écrit au roi en faveur de M. Fouquet ; mais il n'y a pas d'apparence que M. Colbert consente à cette

liberté, contre laquelle il a fait tant de machines : *Interea patitur justus.* » Guy-Patin dit ailleurs que les jésuites, à qui Fouquet, du temps de ses richesses, avait donné tant de marques de sa munificence, s'employaient, par reconnaissance, à secourir leur bienfaiteur, dont les chiffres brillaient en caractères d'or sur les reliures des livres du collège de Clermont.

Certes les jésuites, tout-puissans par le canal du père La Chaise, auraient obtenu la grace de leur patron, si la prison perpétuelle n'avait puni que les fautes politiques de Fouquet : c'était son amour-propre d'homme et d'amant que Louis XIV vengeait par cette cruelle captivité ; car Fouquet passait pour avoir eu les prémices de trois amours du roi : M^{lle} de Beauvais, M^{lle} de La Vallière et M^{me} de Maintenon, autrefois M^{me} Scarron, furent en butte aux galanteries du surintendant, ainsi que le prouvèrent non-seulement des brouillons de lettres écrits en son nom par son secrétaire Pellisson, et trouvés dans ses poches au moment de son arrestation, mais encore des lettres de presque toutes les femmes de la cour, découvertes dans une cassette à Saint-Mandé. Le roi ne voulut pas que ces tendres correspondances, parmi lesquelles fut compris le nom de la prude M^{me} de Sévigné, figurassent dans l'inventaire des papiers du surintendant. Celui-ci nia vainement avoir rien reçu ni rien écrit de semblable : « On a eu l'impudence de dire que ces lettres dissolues avaient été trouvées sous mes scellés, et ceux qui les avaient mises dans leurs poches, en sortant de leur propre maison, ont feint de les avoir trouvées dans la mienne. *Ils y ont mêlé le nom des personnes qui pouvaient animer le roi contre moi,* et pendant que j'étais rigoureusement détenu et sans commerce, on distribuait par tout le royaume les copies de ces infames compositions d'un infame auteur. » Mais le roi, qui était juge et partie dans cette cause, plus scandaleuse que criminelle, se garda bien d'ordonner les informations que réclamait Fouquet, et les copies de ces lettres se multiplièrent avec les originaux qu'on fabriquait pour affliger les personnes les plus respectables par leurs mœurs. « Par ces lettres, dit M^{me} de Motteville, on vit qu'il y avait des femmes et des filles qui passaient pour sages et honnêtes, qui ne l'étaient pas. Il y en eut même, de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus

jeunes ni les plus galans , qui ont les meilleures fortunes. » La pourvoyeuse ordinaire de Fouquet , M^{me} Duplessis Bellière , qui s'était chargée de marchander les faveurs de M^{lle} de La Vallière , fut exilée à Monbrison , et les demoiselles de Menneville et de Montalais , qui avaient trempé dans cette conspiration contre la fidélité de cette belle maîtresse du roi , furent envoyées dans un couvent , malgré leur condition de filles d'honneur de la reine.

Cependant les soupçons restèrent , dans les jeunes têtes de la cour , au sujet des relations de Fouquet avec M^{lle} de La Vallière ; car , si d'une part on montrait une lettre du M^{me} Duplessis au surintendant : « Cette demoiselle a fait la capable avec moi ; lui ayant fait connaître que vous empêcheriez qu'elle ne manquât de rien et que vous aviez vingt mille pistoles pour elle , elle se gendarma contre moi , disant que vingt-cinq mille n'étaient pas capables de lui faire faire un faux pas : » d'une autre part on donnait une interprétation contraire à une lettre de Fouquet , qu'on supposait adressée à cette cruelle : « Puisque je fais mon unique plaisir de vous aimer , vous ne devez pas douter que je ne fasse majolie de vous satisfaire..... Vous m'avez causé aujourd'hui mille distractions , en parlant au roi ; mais je me soucie fort peu de ses affaires , pourvu que les nôtres aillent bien. » Le voile des carmélites fut depuis jeté sur ces souvenirs , qui n'avaient pas de quoi plaire à l'orgueilleux prince. Mais lorsque , vers l'année 1680 , la veuve Scarron parvint , à force de finesse , d'intrigue et de fausseté , à supplanter M^{me} de Montespan , et à se guinder jusqu'au lit royal , Louis XIV eut tout à coup les oreilles rebattues de ces anciennes lettres découvertes dans la cassette de Fouquet , pièces de conviction des mystères voluptueux de Saint-Mandé. Alors on reproduisit ce billet de M^{me} Scarron : « J'ai toujours fui le vice , et naturellement je hais le péché ; mais je vous avoue que je hais encore davantage la pauvreté. J'ai reçu vos dix mille écus : si vous voulez en apporter encore dix mille dans deux jours , je verrai ce que j'aurai à faire. » Puis cet autre billet , plus concluant que le premier : « Jusqu'ici j'étais si bien persuadée de mes forces , que j'aurais défié toute la terre ; mais j'avoue que la dernière conversation que j'ai eue avec vous , m'a charmée. J'ai trouvé dans votre entretien mille douceurs , à quoi je ne m'étais pas at-

tendrie: enfin, si je vous vois seul jamais, je ne sais ce qui arrivera.» Ces billets doux et d'autres prirent des voix offensantes propres à chagriner le roi, qui avait disgracié son favori Lauzun pour le punir de s'être caché sous le lit de M^{me} de Montespan, et qui sentait les vieilles piqûres d'amour-propre aussi cuisantes que de nouvelles. Ce fut bien pis quand on tira des lettres de Scarron une preuve assez malhonnête des rendez-vous de Françoise d'Aubigné et de Fouquet : « M^{me} Scarron, écrivait le cul-de-jatte au maréchal d'Albret, a été à Saint-Mandé. Elle est fort satisfaite de la civilité de M^{me} la surintendante, et je la trouve si férue de tous ses attraits, que j'ai peur qu'il ne s'y mêle quelque chose d'impur. »

Les ennemis de M^{me} de Maintenon curent beau jeu pour la décrier en exhumant ses anciennes galanteries et en faisant sonner haut la somme dont Fouquet avait payé, vingt ans auparavant, ce que le roi payait alors plus chèrement de sa gloire et de sa couronne. « M^{me} de Montespan n'a rien oublié pour me nuire, écrivait en 1679 M^{me} de Maintenon : elle a fait de moi le portrait le plus affreux. » Elle écrivait à la même époque : « Il n'y a rien de nouveau dans les déchaînemens que l'on a contre moi. » En 1676, la Brinvilliers avait accusé Fouquet de tentatives d'empoisonnement, sans doute sur la personne du roi : « Voyez, s'écrie M^{me} Sevigné à cette occasion, quel excès d'accablement, et quel prétexte pour achever ce pauvre infortuné ! » Au commencement de 1680, la Voisin, dont le procès fut la continuation de celui de la Brinvilliers, ne manqua pas d'accuser aussi Fouquet, elle qui imputait des homicides à Racine et à Lafontaine ! Ce fut le dernier coup contre le pauvre prisonnier. Mais Louis XIV avait reçu de belles leçons de piété dans ses conférences mystiques avec M^{me} de Maintenon : il n'ordonna pas la mort réelle de Fouquet.

6° L'histoire du géolier peut servir encore à éclaircir celle du prisonnier. M. Saint-Mars, qui eut tour à tour la garde de Fouquet et du *Masque de fer*, s'appelait Benigne d'Auvergne de Saint-Mars, seigneur de Dinon et de Palteau; il avait été bailli et gouverneur de Sens avant de devenir maréchal-des-logis des gardes-du-corps du roi. Son mariage avec M^{lle} More-sant, fille d'un simple bourgeois de Paris, fut le point de départ de sa fortune, car sa femme était sœur de la belle M^{me} Du

fresnoy, maîtresse du marquis de Louvois qui avait fait créer pour elle une charge de *dame du lit de la reine*. Saint-Mars, par le crédit de sa belle-sœur et du ministre, fut choisi pour surveiller Fouquet aussitôt après l'arrestation de celui-ci. « C'était un garçon sage et assidu, » disent les *Mémoires de l'Artagnan*; « un fort honnête homme, » dit M^{me} de Sévigné; « le plus dur et le plus inexorable de tout le royaume, » dit Constantin de Renneville. On le nomma, en 1664, capitaine d'une compagnie franche, avec le titre de commandant de la prison de Pignerol et les appointemens de gouverneur de place forte (6000 livres), pour garder Fouquet dans cette citadelle. Son autorité, à peu près absolue dans le donjon, se trouvait indépendante de celle du lieutenant du roi comme de celle du gouverneur de la ville. Tant que dura ostensiblement la prison de Fouquet, Saint-Mars jouit d'un crédit considérable à la cour, sans doute par l'entremise de sa femme : il procurait des places, des grades et des pensions aux gens qu'il recommandait à Louvois; il recevait sans cesse de nouvelles gratifications sur la cassette du roi. *L'Histoire de la Bastille* ajoute qu'il avait des profits énormes sur la nourriture des prisonniers, au moyen du *tour de bâton*, et les *Annales de la Cour pour les années 1697 et 1698* assurent qu'il fit une *fortune prodigieuse*. Cependant il refusa, en 1681, le commandement de la citadelle de Pignerol, que le roi lui offrit en récompense de ses services, et n'accepta qu'à regret le gouvernement du fort d'Exiles, où il se rendit la même année avec *deux* prisonniers seulement, amenés de Pignerol chacun dans une litière fermée. L'un de ces prisonniers, qui *n'avaient aucun commerce*, mourut à Exiles, puisque Saint-Mars n'en transféra qu'un aux îles Sainte-Marguerite, dont il fut institué gouverneur en 1687. Ces changemens de résidence n'étaient pas sans doute sans dangers et inconvéniens, et Saint-Mars les souhaitait peu; car, en 1698, il essaya de refuser encore le gouvernement de la Bastille, que Barbezieux le força de prendre. Il revint donc à Paris avec *son prisonnier* et les personnes de confiance qui possédaient ce secret : Blainvilliers ou Formanoir, son neveu, Rosarges, capitaine des portes, et l'abbé Girault, aumônier. Saint-Mars avait obéi à contre-cœur, comme s'il craignait de perdre bientôt *son prisonnier*, qui ne vécut que quatre ans et demi à la

Bastille, et Saint-Mars, qui avait plus de quatre-vingts ans à cette époque, resta gouverneur jusqu'à sa mort : quand elle arriva, en 1708, il était entièrement oublié du monde, auquel il avait dit adieu depuis 1661, pour partager la captivité de cette illustre victime.

Les lettres de Saint-Mars prouvent qu'il désignait Fouquet par cette qualification : *mon prisonnier*, quoique bien d'autres prisonniers fussent sous sa garde, et qu'il continuait à employer le même terme à l'égard du *Masque de fer*, après la prétendue mort de Fouquet : « Il y a des personnes qui sont quelquefois si curieuses, écrivait-il de Pignerol à Louvois (le 12 avril 1670), de me demander des nouvelles de *mon prisonnier*, ou le sujet pourquoi je fais faire tant de retranchemens pour ma sûreté, que je suis obligé de leur faire des *contes jaunes* pour me moquer d'eux. » Il lui écrivait d'Exiles, le 20 janvier 1687 : « Je donnerai si bien mes ordres pour la garde de *mon prisonnier* que je puis bien vous en répondre. » Il lui écrivait des îles Sainte-Marguerite, le 3 mai 1687 : « Je n'ai resté que douze jours en chemin, à cause que *mon prisonnier* était malade, à ce qu'il disait n'avoir pas autant d'air qu'il l'aurait souhaité. Je puis vous assurer, monseigneur, que personne au monde ne l'a vu, et que la manière dont je l'ai gardé et conduit pendant toute ma route fait que chacun cherche à deviner qui peut être *mon prisonnier*. » N'est-ce pas le même personnage à différentes époques ? Les ministres se servaient aussi d'une dénomination semblable pour Fouquet et le *Masque de fer* ; Louvois, en parlant du surintendant à Saint-Mars, dit fréquemment *votre prisonnier*, comme faisait en 1691 Barbezieux, en parlant de l'homme au masque.

Quant à la lettre de Barbezieux, datée de 1691 par laquelle on fixe le temps de la captivité du *Masque de Fer*, ce temps ne se rapporte pas rigoureusement à celui que Fouquet aurait passé en prison, dans le cas où il eût vécu jusqu'à cette année-là ; mais Barbezieux, en disant à Saint-Mars : *Le prisonnier qui est sous votre garde depuis vingt ans*, n'a pas prétendu donner une date précise ; et, léger comme il était d'esprit, il a fort bien pu mettre *vingt ans* au lieu de *vingt-sept ans* ; d'ailleurs ce ministre, né en 1668, n'avait pas vu commencer la détention de Fouquet, et savait peut-être par ouï-dire

que ce malheureux était à Pignerol depuis plus de vingt ans.

Le transport de Fouquet au fort de la Pérouse, en 1665, après le désastre de l'explosion des poudrières à Pignerol, ressemble de tout point au transport du prisonnier masqué au fort d'Exiles, en 1681, et aux passages de ce prisonnier à l'île Sainte-Marguerite et à la Bastille. L'Instruction du roi, à ce sujet, porte : « Capitaine Saint-Mars, vous transférerez le dit Fouquet au fort de la Pérouse, vous faisant escorter par les officiers et soldats de votre compagnie, et vous servant, pour cet effet, de la voiture que vous jugerez la plus convenable. » Lorsqu'il s'agit de ramener Fouquet à Pignerol, Louvois écrit à Saint-Mars : « Sa Majesté se remet à votre prudence du temps et de la forme de votre départ ; elle se promet que vous prendrez si bien vos précautions, que M. Fouquet ne pourra s'échapper de vos mains, et qu'à l'exception de ceux qui ont travaillé à l'exécution desdits ordres, et qui sont gens discrets et fidèles, personne n'a connaissance qu'ils soient faits et envoyés. » Saint-Mars écrit au ministre, en 1687 : « Si je mène mon prisonnier aux îles, je crois que la plus sûre voiture serait une chaise couverte de toile cirée, de manière qu'il aurait assez d'air, sans que personne le pût voir ni lui parler pendant la route, pas même mes soldats, que je choisirai pour être proche de la chaise, qui serait moins embarrassante qu'une litière qui pourrait se rompre. » Durant ce voyage, le prisonnier était dans cette chaise, et Saint-Mars le suivait en litière. N'est-ce pas un voyage pareil que M. Palteau a décrit dans sa lettre ?

Il est remarquable que M. de Palteau et Lagrange-Chancel tenaient de la même personne les détails qu'ils ont publiés. Blainvilliers n'était autre que Formanoir, fils naturel d'un officier de ce nom et neveu de Saint-Mars. La condition de sa mère, femme d'un jardinier de Montfort-l'Amaury, l'empêcha de prendre le nom de son véritable père, avant que les années eussent effacé la tache de son origine. Il se nommait *Corbé* à la Bastille, où il fut lieutenant de son oncle. Sa rapacité, ses friponneries, ses crimes, ont été marqués au fer rouge par Renneville qui en avait tant souffert. Blainvilliers, qui était allé plusieurs fois porter des dépêches secrètes de Saint-Mars la cour, du temps de Fouquet, n'ignorait pas sans doute quel était l'homme au masque de fer, et il ne se fit pas scrupule

d'abuser Lagrange-Chancel et M. de Palteau par de feintes révélations, comme il avait auparavant raconté à Reilh, qui la raconta ensuite à Renneville, l'aventure de l'écolier des jésuites. Blainvilliers était l'espion, le confident et l'agent particulier de Saint-Mars. Si quelqu'un eût part aux confidences du vieux gardien de Fouquet, ce fut Reilh, le chirurgien, qui signa avec Rosarges l'acte mortuaire de *Marchialy* (nommé *Marchiel* dans un manuscrit original de M. Dujonca.)

M. Dujonca, que M^{me} de Sévigné traite d'*ami*, avait, ce semble, des qualités humaines et sociales qu'on n'appréciait guère chez un lieutenant du roi à la Bastille. Il consigna sur son journal l'entrée du *Masque de fer* à la Bastille, et peut-être chercha-t-il à pénétrer ce secret d'état qui avait été mortel à plusieurs personnes indiscrettes. A la fin de l'année 1706, il fut, nous apprend Renneville, attaqué brusquement *des douleurs de la mort, que l'on feignit être causée par une colique* : « Corbé (Blainvilliers ou Formanoir) ne permit jamais que personne parlât à ce malade, qui mourut sans administration de sacremens et sans aucune consolation. » On pourrait penser que M. Dujonca avait reconnu Fouquet sous le masque de ve-lours noir, et confié ce terrible mystère à M^{me} de Sévigné, qui alla elle-même à la Bastille, le 6 août 1705, un mois et demi avant la mort de *Marchialy*!

Ne saurait-on tirer quelque induction de l'amitié qui existait entre M^{me} de Grignan, fille de M^{me} de Sévigné, et cette dame Lebret, femme de l'intendant de Provence, chargée des acquisitions de linge fin et de dentelles à Paris, pour l'usage du prisonnier masqué ? N'était-ce pas un dernier service que Fouquet, retranché de la vie, recevait encore de ses anciens amis ? Il serait facile d'étendre ainsi les inductions qui ajouteraient sans doute quelque crédit à une opinion fondée plus solidement sur des faits et des dates.

En résumé, la mort de Fouquet, en 1680, nous paraît plus que douteuse en vertu du témoignage décisif de Voltaire qui avait connu et interrogé la famille du prisonnier de Pignerol, surtout sa belle-fille, la comtesse de Vaux, et son petit-fils, le maréchal de Belle-Isle. Nous n'hésitons pas à invoquer aussi la réponse amphibologique de Chamillart à ses gendres : « Je crois que l'homme au masque de fer fut un homme qui avait

tous les secrets de M. Fouquet. » Nous avons une telle foi dans notre système que nous nous sommes plu à en faire la base d'un roman historique intitulé *Pignerol*, où se trouvent développés et dramatisés la plupart des documens qui nous ont servi dans cette dissertation; nous regardons Colbert comme l'inventeur de la nouvelle captivité de Fouquet, mort de son vivant, sous le masque d'un prisonnier inconnu, et nous pensons que ce raffinement de vengeance ou de politique contre le malheureux surintendant est un fait moins important, mais plus honteux à la mémoire de Louis XIV, que les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes : voilà pourquoi les descendans du grand roi l'ont caché avec tant de soin pour l'honneur de la royauté. Tel est le cœur humain; il étale avec orgueil un crime hardi et brillant; mais il couvre de ses plus sombres replis une mauvaise action entachée de lâcheté et de bassesse.

PAUL L. JACOB, bibliophile.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Histoire de la Marine Française , par Eugène Sue.	5
L'Homme au masque de fer, par Paul L. Jacob, bibliophile.	16
Le Club des Régicides, par Méry.	43
Les Châteaux de France, par Léon Gozlan.	51
L'Homme au masque de fer (suite), par Paul L. Jacob, biblio- phile.	75
Memnon, par Jean Costa.	98
La Vision, par Kératry.	104
Le Salon de 1836, par Roger de Beauvoir.	141
Un Cœur pour deux Amours (suite et fin), par Jules Janin.	158
Visite à Jérémie Bentham, par Ed. Gans.	199
Soirée dramatique à l'Hôtel Castellane, par Léon Gozlan	207
L'Autographomanie, par Louis Desnoyers.	213
Les Huguenots, de M. Meyerbeer, par Castil-Blaze.	319
Voyages de Gabriel Payot, par Alex. Dumas. (<i>Extrait de la Revue des deux Mondes</i>).	236
L'Homme au masque de fer (fin), par Paul L. Jacob, biblio- phile	237







